Supplément « Sans visa »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14236 – 5 F

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Conséquence des dissensions sur la politique européenne

La démission de Sir Geoffrey Howe accroît l'isolement de Mme Thatcher

En désaccord avec la politique européenne de Mme Margaret Thatcher, Sir Geoffrey Howe, vice-premier ministre du gouvernement britannique, a démissionné de ses fonctions, jeudi 1er novembre. Il abandonne également la présidence du groupe conservateur à la Chambre des communes. Evincé, en juillet 1989, du Foreign Office, Sir Geoffrey était le seul rescapé du premier cabinet de Mme Thatcher, formé en 1979. Sa double démission accentue l'isolement du premier ministre.



Lire l'article de DOMINIQUE DHOMBRES et nos autres informations page 6

Une sortie dans la dignité

APRÈS quinze ans de bons et loyaux services auprès de Mme Margaret Thatcher – dont onze au gouvernement, – Sir Geoffrey Howe se retire avec dignité. Il s'en va, convaincu que la « Dame de fer » fait fausse route à propos de l'Europe, et un peu las de le répéter sans être écouté.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été le débat consacré à la construction européenne, mardi 30 octobre aux Communes, et surtout le compte-rendu que Mme Thatcher a fait jeudi 1er novembre de son équipée romaine devant ses ministres réunis au grand complet.

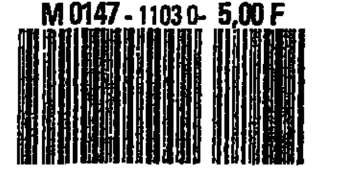
Lors du conseil européen, le 28 octobre dernier à Rome, Mme Thatcher a volontairement cherché à créer le scandale. Elle voulait marquer publiquement, et sans la moindre trace d'ambiguïté diplomatique, son opposition à la création d'une Banque centrale et d'une monnaie unique européennes. Jamais elle ne proposera l'abolition de la livre sterling pour ratification au Parlement de Londres ! Elle a ajouté l'insulte à l'affront en traitant de « cinglés » qui vivent dans un « pays brumeux » les partisans de l'Europe fédérale.

AU cas où on ne l'aurait pas bien compris, elle a récidivé, à la fois devant les Communes et devant son cabinet. Il ne restait plus à Sir Geoffrey, qui a passé six ans de sa vie au Foreign Office à défendre la construction européenne, y compris sur le plan monétaire, qu'à partir. Il l'a fait avec sa loyauté habituelle, choisissant la fin de la session parlementaire, de façon à éviter au gouvernement des questions gênantes aux Communes. Il n'a prononcé aucun discours ni donné aucune interview, se contentant de laisser sa lettre de démission parler pour lui.

Dans cette lettre, il fait état de son différend croissant avec Mme Thatcher à propos du rôle de la Grande-Bretagne dans l'Europe. Il regrette le ton que le premier ministre a employé à Rome. Il affirme enfin, ce qui est peut-être le plus important, qu'« il est crucial pour gagner les prochaines élections, ainsi que pour l'avenir du pays, de trouver et de maintenir un consensus à propos de l'Europe à l'intérieur du Parti conservateur ».

CE testament politique est donc une mise en garde, au moment où les travaillistes devancent les conservateurs de seize points dans les sondages. Les « tories », conduits par Mme Thatcher, courent selon lui à la défaite s'ils n'arrivent pas à se faire une religion à propos de l'Europe. Sir Geoffrey ne lance pas un défi au premier ministre. Il est trop bien élevé pour cela. Il avertit simplement ses amis que la déroute électorale se profile, d'ici une vingtaine de mois, et qu'il faudrait mettre un peu d'ordre dans leur maison.

Il va retourner sur les bancs des simples députés de base. Il ne se présentera pas contre Mme Thatcher lors de l'élection du chef du groupe parlementaire du parti qui doit avoir lieu début décembre et qui pourrait ne pas être, cette année, une formalité. L'aventure pourrait tenter un responsable moins respectueux ou plus jeune.


M 0147 - 1103 0 - 5,00 F

La brouille franco-marocaine

Mme Mitterrand pourrait renoncer à visiter les camps sahraouis

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, se rendra, le vendredi 9 novembre, à Rabat, où il devrait rencontrer Hassan II afin de lever des malentendus qui risquent de créer une crise sérieuse dans les relations franco-marocaines. De son côté, Mme Danielle Mitterrand pourrait renoncer au voyage qu'elle s'apprêtait à faire, la semaine prochaine, en Algérie, dans les camps du Front Polisario, auprès des réfugiés sahraouis.

Que va donc faire à Rabat, vendredi 9 novembre, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et quel message sera-t-il chargé de transmettre au souverain chérifien ? Présenter des excuses pour la *« campagne anti-marocaine menée par les médias français »* : ce ne serait pas convenable. Il s'agira plutôt de dissiper certains malentendus et de mettre un terme à la dégradation accélérée des relations franco-marocaines dont les nombreux Français résidant dans le royaume risqueraient d'être les premiers à faire les frais.

La querelle franco-marocaine qui a éclaté avec la parution du livre de Gilles Perrault *Notre Ami le roi*, et qui a rebondi, de belle manière, avec l'annonce de la prochaine *« mission humanitaire »* de Mme Danielle Mitterrand en Algérie, auprès des réfugiés sahraouis, pourra-t-elle être facilement désamorcée ?

L'épouse du chef de l'Etat, qui n'avait sans doute pas été mandatée par son mari pour une telle mission (mais une telle indépendance d'esprit est difficilement explicable à un roi, surtout musulman...), a laissé entendre dès mercredi 31 octobre qu'elle pourrait renoncer à ce voyage *« si véritablement cela pose un problème »* car, a-t-elle ajouté, *« je ne suis pas une provocatrice »*.

Une décision définitive devrait intervenir très rapidement car c'est la semaine prochaine que Mme Mitterrand aurait dû partir pour Tindouf afin d'accueillir un convoi d'aide aux réfugiés sahraouis.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 5

La percée des « commandants » afghans

Le légendaire Massoud tente d'imposer le leadership militaire des maquisards aux politiciens réfugiés au Pakistan

PESHAWAR
de notre envoyé spécial

Certains le surnomment la « légende vivante » de l'Afghanistan. Il est le « lion du Panjshir », sa vallée, située au nord-est de Kaboul, devenue, à force de ruse, et d'attaques soviétiques repoussées, un bastion. Invaincu et indomptable, il incarne plus que tout autre la longue et patiente lutte des moudjahidins, l'*« éternité en guerre »*. Ahmad Shah Massoud, *« environ trente-sept ans »*, est sorti d'Afghanistan pour la première fois en douze ans de guerre, pour se rendre à Peshawar, au Pakistan.

Il a fallu pour cela des circonstances exceptionnelles. Massoud est venu annoncer l'adoption d'une stratégie commune et la paix armée entre les commandants des moudjahidins qui, parfois, se sont plus entre-tués qu'ils n'ont combattu l'ennemi. Enoncé par tout autre que lui, l'engagement serait à prendre avec des pincettes. Mais les succès militaires de Massoud lui donnent du crédit. On jugera cependant à l'usage. Il affirme aussi que les tentatives de conciliation que multiplie depuis un an le président Najibullah sont vaines parce qu'*« en aucun cas*, dit-il, *nous ne sommes prêts à partager le pouvoir avec le PDPA »* [le parti au pouvoir à Kaboul] ».

Il est arrivé à Chitral, au Pakistan (au nord de Peshawar), le 14 octobre, après avoir présidé une *choura* (assemblée) de trente commandants « de l'intérieur ».

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 6

La fermeté américaine face à l'Irak

Plaçant la crise du Golfe au centre de sa campagne à cinq jours des élections législatives, le président George Bush s'est déclaré, jeudi 1er novembre, *« plus déterminé que jamais »* à faire en sorte que cesse l'occupation du Koweït par l'Irak, excluant tout compromis avec M. Saddam Hussein. En Europe, la multiplication des initiatives plus ou moins privées en vue de faciliter le rapatriement des otages a provoqué une polémique, Londres s'élevant notamment contre la mission que compte effectuer à Bagdad – avec le soutien du gouvernement de Bonn – l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt.

Lire nos informations pages 3 et 4

Les prudences du marché de l'art

En période d'incertitude, la FIAC 1990 a joué les valeurs sûres pour faire face à la présence massive des Américains

Les paris de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) étaient-ils les bons ? En période d'incertitude, les galeries avaient retenu des valeurs sûres pour faire bonne figure face à la présence massive des Américains et pour rassurer les clients potentiels sur la qualité de leurs achats. Une FIAC 1990, donc, sans surprises, délivrée de tout esprit avant-gardiste. *« Ce n'est même pas Beaubourg, c'est Orsay ! »*, s'exclamera Me Catherine Charbonneau, commissaire-priseur à Paris. Certes, les galeries n'avaient pas le choix. Mais dans leur course à l'excellence, elles en ont souvent oublié les nouvelles donnes d'un marché de l'art déserté aujourd'hui par les marchands et spéculateurs en tout genre, qui, au cours des dernières années, étaient responsables de près de 60 % des transactions. Pour la plupart à court de liquidités, faute de pouvoir revendre, ils ont dû faire place nette à une poignée de collectionneurs chevronnés et à une majorité d'amateurs en herbe, peu ou pas disposés à dépenser beaucoup.

Les tendances n'ont pas été longues à se dessiner. Cette nouvelle clientèle a boudé les œuvres chères au profit d'autres plus modestes, dépassant rarement le million de francs. Le cas de Dubuffet, un des artistes les plus en vue de la FIAC, est exemplaire. Sur une vingtaine de tableaux exposés chez Waddington Galleries (G. B.), près d'un tiers seulement (en majorité des collages de petits formats) ont trouvé preneur pour des prix variant entre 5 000 et 120 000 dollars pièce. En revanche, un grand collage, *la Garde aux cimes* (1956), estimé à plus de 11 millions, les limbes rouges, roses et noirs sur fond bleu nuit d'un superbe *Folâtreur* (1961), évalué à 18 millions, sont restés pour l'instant invendus.

La paralysie du marché se fait sentir de façon encore plus aiguë en ventes publiques. *« Il y a actuellement une importante rétention d'argent*, explique Me Guy Loudmer. *Tandis que les vendeurs espèrent des jours meilleurs pour se séparer des bonnes pièces, les acheteurs n'osent plus s'aventurer même avec des estimations et des réserves plus basses de 20 % à 30 %. »* Bilan : la qualité des œuvres proposées a considérablement chuté et les résultats n'ont été guère plus brillants : entre 50 % et 80 % de rachats. Les professionnels, venus nombreux, se contenteront de humer l'air du temps tandis que les collectionneurs pour le moins désorientés face aux soubresauts du marché de l'art se feront très timides. Quitte à renégocier l'objet convoité, le lendemain de la dispersion.

ALICE SEDAR

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Israël

La panique de l'occupant

par Idith Zertal

ENCORE une fois, pour la énième fois, les pierres *dites saintes de Jérusalem* sont couvertes de sang. De sang juif, de sang arabe – hormis les professeurs de race et de mauvaise foi, qui peut vraiment dire la différence ? – bref, du sang des innocents, victimes anonymes d'une *histoire sans fin, victimes* des rages et des folies fondamentalistes des deux côtés qui, toujours, trouvent leurs exécuteurs, prisonniers, eux aussi, de cette même histoire.

Le rapport de la commission d'enquête officielle aurait pu rétablir l'image des *autorités* israéliennes et témoigner de leur intégrité. Il aurait pu le faire en reconnaissant la responsabilité des autorités dans la mort de manifestants musulmans. N'ayant pas eu ce courage, la commission laisse *subsister des doutes quant à la sincérité* du gouvernement qui a ordonné cette enquête et rate l'occasion de prouver que cette tuerie n'a pas été préméditée mais *qu'elle* est plutôt le résultat d'une série de bêtises et de mauvais jugements dans le désordre et la panique du moment. Ce qui serait presque banal.

De même, la réaction du gouvernement israélien au meurtre répugnant de passants juifs dans un quartier de Jérusalem n'est pas de se poser des questions sur les causes fondamentales de cet enchaînement de morts violentes mais d'accroître la répression, de *faire payer un peu plus* cher encore aux Palestiniens leur insurrection civile. Ce qui est aussi désespérément banal.

Une recette pour le désastre

Ce qui est peut-être moins banal – et *qui n'est sûrement pas* du ressort d'une commission d'enquête, quelle qu'elle soit, – est ce phénomène de « grande peur » sous-*jacente, cette panique qui a tendance* à se traduire en violence aveugle et qui saisit tôt ou tard tout occupant. Je parle de la panique du fort, de celui qui a l'arme à la main et qui, pourtant, se reconnaît faible et impuissant dans une situation sans issue dont il est, au moins en grande partie, responsable.

Or cette situation désastreuse, lourde de tragédies similaires et plus graves encore à venir, Israël s'obstine, contre toute logique, à la *maintenir. L'immobilisme politique* du gouvernement est non seulement sa *Weltanschauung*, son état d'âme, c'est devenu sa marque déposée.

Pour un bref instant, il faut l'avouer, cet immobilisme et le refus entêté de reconnaître dans l'OLP un partenaire politique « convenable » ont paru payants. L'adhésion presque unanime des Palestiniens au camp de Saddam Hussein – stupide mais compré*hensible compte* tenu de leur sort et de la perception qu'ils en ont – n'en était-elle pas la preuve ? Même une partie de la gauche israélienne, et pas la moindre, désespérée d'un tel « mauvais goût » de la part de l'OLP, après tant de rencontres clandestines avec ses représentants pour faire avancer le dialogue, s'est déclarée hors-jeu – avec l'amertume de l'amant trahi.

Les incidents sanglants de Jérusalem, dans un climat général de *pogrome et qui va se détériorant*, prouvent, pour qui a encore besoin de preuves, que l'immobilisme ne paye jamais à la longue, que c'est une recette pour le désastre, qu'on ne peut se permettre de rester hors-jeu et que le jeu de vérité se déroulera ici, entre Israéliens et Palestiniens. Non pas ailleurs, non pas avec des partenaires imaginaires.

► **Idith Zertal est historienne et essayiste israélienne.**

TRAIT LIBRE



Entretiens avec Alexandre Paléologue

Les longs souvenirs d'un éphémère ambassadeur de Roumanie

M. ALEXANDRE PALÉOLOGUE devrait prendre *place dans le Livre des records*. Qui entra plus tard que lui dans la carrière et en sortit presque aussitôt ? Nommé à l'âge de soixante-dix ans ambassadeur de Roumanie à Paris, il dut quitter son poste au bout de quatre mois. Soucieux de représenter un pays et non un régime, il ne s'était pas *privé de dire le peu de bien qu'il* pensait de son gouvernement.

Choisi pour ce poste sitôt après la chute des Ceausescu, il s'identifiait aux manifestants qui rejetaient complètement le communisme, son système et une bonne partie de sa nomenklatura. Il ne changea pas d'avis lorsque le nouveau pouvoir lança mineurs et policiers contre les manifestants d'avril qui dénonçaient la Révolution tronquée. La situation devint intenable pour l'ambassadeur qui s'était déjà élevé contre le simulacre *de procès* des Ceausescu. Il n'était pas résigné à défendre à l'étranger une politique qu'il réprouvait.

M. Alexandre Paléologue s'est longuement expliqué sur sa vie et ses idées avec Marc Semo, journaliste à *Libération*, et notre collaboratrice Claire Tréan. On ne reprochera pas à l'ancien ambassadeur d'abuser de la langue diplomatique. Il ne recherche pas de périphrase pour qualifier les coquins, ni de pommade pour apaiser les sots. Il ne restera peut-être pas *dans la galerie des modèles proposés* aux aspirants à la haute fonction publique. Mais quel personnage !

D'une illustre famille

L'homme que l'on appelle en Roumanie « Paleogu » – mais il a francisé son nom – est le rejeton d'une famille illustre qui a ses racines à Byzance et a essaimé en Europe. *Le hasard fit que sa* branche bourgeonna dans ce qui allait devenir la Roumanie. Son malheur fut qu'après une dictature de type fasciste et une guerre perdue, le communisme s'empara du pays. Depuis l'adolescence, Alexandre Paléologue, qui se veut monarchiste et libéral, vécut plutôt mal que bien sous des régimes abhorrés. Pas question, dans ces conditions, d'exercer le métier de diplomate auquel il s'était préparé.

Que peut faire le ci-devant ? Alexandre Paléologue entra en clandestinité en 1950, à l'âge de trente et un ans, et alla de refuge en refuge pendant cinq ans. Il se présenta aux autorités lorsqu'il pensa bénéficier d'une amnistie, *tenta de se faire critique d'art et se* contenta d'une place de modèle parce qu'il avait *« une plastique musculaire impeccable »*. Il fut arrêté en 1959 et libéré en 1961. *Cinq ans de clandestinité, six de* prison : M. Paléologue aurait *toutes les raisons de s'apitoyer sur* sa vie gâchée. Au bout du compte, il se félicite plutôt d'avoir eu moins de malheurs que d'autres.

On se doute bien qu'il n'a pas une très haute opinion des Ceausescu. Au passage, il reproche à Johnson, à Nixon, à de Gaulle d'avoir fait crédit au Conducator. Pourtant, il reconnaît qu'il avait lui-même quelque espoir au début de ce long règne et lorsque la Roumanie prit fait et cause pour la Tchécoslovaquie de Dubcek.

Pourquoi, quand et comment la politique de Ceausescu s'est-elle muée en une intolérable tyrannie ? Sur ce point, M. Paléologue n'a guère d'explication nouvelle à proposer. Avec le recul, il nous semble que la période faste pour la Roumanie coïncide avec le moment où Maurer était chef du gouvernement, avant la mort de Gheorghiu-Dej et pendant les toutes premières années de Ceausescu. C'est l'époque de la légitime ambition – avant la mégalomanie.

Les chefs actuels, MM. Iliescu, Roman ou Brucan, ne suscitent pas la même réprobation mais l'ambassadeur destitué ne leur pardonne pas d'avoir traité de *« golans »* (voyous) des manifestants dont ils se disaient proches quatre mois plus tôt. Il leur reproche aussi d'avoir peut-être manqué le passage du communisme à la démocratie. Ces nouveaux dirigeants sont probablement sincères lorsqu'ils promettent de ne pas restaurer le communisme. Mais, même s'il rejette l'idéologie de sa jeunesse, Iliescu reste viscéralement un homme d'appareil.

Le livre de Marc Semo et Claire Tréan fait entrer le lecteur dans la conversation d'un causeur brillant et pénétrant. Une conversation qui va bien au-delà des quarante ans de marxisme-léninisme. Un homme raconte un passé proche et déjà si lointain, quand une culture française imprégnait l'élite intellectuelle, quand Bucarest se targuait d'être le Paris du Danube. Cette évocation n'est pas la partie la moins fascinante des longs souvenirs d'un éphémère ambassadeur de Roumanie.

BERNARD FÉRON

► ***Souvenirs merveilleux d'un ambassadeur des golans*. Alexandre Paléologue, avec *Marc Semo et Claire Tréan*. Editions Balland, Paris, 1990, 245 p., 89 F.**

Economie sociale

Une éthique de l'entreprise

par Alain Girard

COMME Monsieur Jourdain *parlait en prose, les* Français sont dans l'économie sociale sans le *savoir : 55 %* des automobilistes font confiance à une assurance mutuelle, près de la moitié des familles adhèrent à une mutuelle pour compléter la Sécurité sociale, plus de 25 millions de nos compatriotes recourent aux services *d'associations, trois* des six premières banques sont des coopératives. L'économie sociale, à travers ses trois formes – les mutuelles, les coopératives et les associations, – rend d'immenses services et constitue un secteur *important, avec* près d'un *million* et demi de salariés et 6 % ou 7 % de la production (1).

Pour l'opinion commune, les *entreprises de l'économie sociale* seraient toutes celles qui procéderaient davantage, du moins quant aux principes, de l'association des personnes plutôt que de celle des capitaux. En effet, associations et mutuelles sont des regroupements de personnes *sans possibilité* de constitution de capital. Et si les *coopératives sont des sociétés de* capitaux, le principe « un homme, une voix » transforme de fait la société en association de personnes. Le corollaire de cette réalité est le pouvoir de l'assemblée générale, où les associés vont élire *les dirigeants, chacun ayant* une voix. En quelque sorte, l'entreprise d'économie sociale repose sur le suffrage universel là où l'entreprise capitaliste repose sur le suffrage censitaire.

Toujours pour l'opinion, la finalité des entreprises de l'économie sociale serait d'être au service de l'intérêt général, sans souci de l'enrichissement personnel de quelques-uns ; *tandis que le* capitalisme aurait pour but l'enrichissement du ou des maîtres d'œuvre et contribuerait indirectement à l'intérêt général. Rappelons à ce propos que les actifs dans l'entreprise d'économie sociale sont un *bien collectif qui ne peut* être réparti entre les associés.

Si la question centrale du « moteur » de l'économie capitaliste de stricte observance ne se pose pas – le « profit », malgré ses multiples concessions au social, étant toujours la motivation de l'entrepreneur, – il en va différem*ment pour l'économie sociale*. A l'évidence, le « profit » est néces*saire* au bon fonctionnement de l'entreprise d'économie sociale ; sinon, comment pourrait-elle financer son développement, elle qui peut difficilement mobiliser des capitaux ? Mais *il ne lui suffit* pas d'être « profitable » pour rem*plir son objectif social, il lui faut* produire des richesses en respectant sa finalité : par exemple, la solidarité entre les adhérents pour les mutuelles ou le principe du droit aux vacances pour tous pour le tourisme social.

L'émergence de beaucoup d'entreprises de ce secteur à des niveaux de responsabilité prépondérants dans l'économie sociale (*banques à statut coopératif* et mutuelles d'assurances) a montré qu'il n'y a pas de magie du « statut » et que l'éthique personnelle des dirigeants ne suffit plus à définir ces entreprises comme ayant un comportement différent, une morale distincte de l'*entreprise* classique.

Le capitalisme donne souvent l'image de déplacements brusques *qui sont autant d'adaptations* au mouvement général des idées et sans doute aux comportements moraux successifs de la société civile. Concernant les entreprises de l'économie sociale qui demeurent habitées des idéaux d'origine, *comme la solidarité et la démocratie*, par exemple, l'adaptation aux mutations de la société semble se faire à un autre rythme ; d'une certaine manière, leur pureté d'intention agit comme un inhibiteur de leur faculté d'invention ou de réinvention de comportements adaptés au temps présent, sans reniement des valeurs.

Pour celles qui sont plus soucieuses de performances rapides et de modernité réelle ou supposée, l'adaptation se fait le plus souvent *au prix de la remise en cause* des idées et des comportements issus de la tradition, voire de leur abandon pur et simple.

On *voit par exemple* une partie du mouvement mutualiste – destabilisé par la concurrence des assurances et l'évolution des comportements sociaux, notamment l'effritement de la solidarité –, ne répondre que par la demande d'un monopole pour exclure les « marchands » ou se désoler sans réaction devant le départ des jeunes.

A l'inverse, on voit des groupes d'économie sociale se constituer à partir d'un bastion inexpugnable (l'entreprise d'économie sociale ne pouvant pas subir d'OPA) sans que ces nouvelles activités paraissent *répondre à l'objet social*. On voit encore des dirigeants critiquer radicalement certains principes, souvent bien encombrants pour se développer – la décision démocratique prend souvent du temps, *la* non-revalorisation des parts sociales empêche la venue de capitaux – sans faire la part entre l'originalité de l'entreprise et ce qui est désuet.

Qu'il y ait refus du reniement ou au contraire passage au reniement, on voit s'installer une schizophrénie des acteurs. Elle tire son origine du fait que l'économie sociale *n'a pas élucidé le vrai moteur* de l'action.

*Cette incertitude induit des com*portements pathologiques d'impuissance dans l'inertie pour les uns, de fuite névrotique dans une logique de rattrapage du modèle capitaliste pour les autres.

Si nos entreprises sont dans le champ de la concurrence, c'est bien pour y constituer des puissances dont les logiques internes seraient de conforter la place de l'humain et non de l'abolir. En effet, il s'agit de conforter une « entreprise » qui mette le lien social à même *hauteur* que le profit dans ses comportements, car à *quoi bon produire* des richesses si on ne produit pas simultanément la capacité de vivre ensemble.

La citoyenneté comme moteur

La reproduction indéfinie des logiques anciennes est contraire à la vie même. Ce principe d'inertie appliqué à tout un pan de l'éco*nomie sociale l'épuise. Le* « bien public », comme le « lien social », exige que les citoyens eux-mêmes s'impliquent davantage dans la gestion de l'entreprise. Le législateur l'a permis en faisant que, sur l'ensemble du champ économique, il existe des entreprises dites d'économie sociale qui reposent sur *cette implication. Il nous* appartient de donner vie au droit.

Il s'agit donc bien, là comme en de nombreux autres domaines, d'une question de citoyenneté.

Quelle est, en effet, la valeur d'usage (la vertu ?) d'une entreprise qui suppose la citoyenneté comme moteur de son action, si la démocratie en est absente et si les citoyens sont inertes ?

L'avenir de l'économie sociale passerait-il par les mêmes chemins que ceux de la République ?

(1) *Un colloque sur le thème « Ethique et économie sociale : l'inertie ou le mouvement » est organisé par le CJDES et le* Monde *jeudi 8 novembre à la Maison de la Chimère, à Paris – Renseignements et Inscriptions : CJDES, 6, rue Mesnil – 75116 PARIS – Tél. : (1) 47-27-01-44.*

► **Alain Girard est président du Centre des jeunes dirigeants de *l'économie sociale (CJDES)*.**

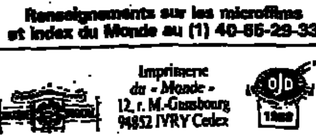
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, *Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé*
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

LA CRISE DU GOLFE

Clarifiant la position américaine

M. George Bush se dit « plus déterminé que jamais »

Le président George Bush a placé, jeudi 1er novembre, le Golfe au centre de son discours politique, en entamant cinq jours de campagne non-stop jusqu'aux élections législatives de mardi prochain. Alors que le budget et de vigoureuses attaques contre les démocrates à ce sujet étaient jusque-là le thème principal de sa campagne, M. Bush a préféré souligner sa détermination d'obtenir le retrait irakien du Koweït et sa préoccupation pour les Américains otages de l'Irak.

« Je veux désespérément une solution pacifique à cette crise », a déclaré M. Bush dans deux discours consécutifs, à Burlington et à Mashpee (Massachusetts). Mais, a-t-il dit, *« aujourd'hui je suis plus déterminé que jamais : cette agression (irakienne) ne continuera pas (...) Il n'y aura pas de compromis, aucun »*. Dénonçant à propos du sort des otages *« la brutalité employée contre des citoyens innocents »*, M. Bush a conclu : *« même Adolf Hitler »* n'a pas eu recours à des otages comme *« boucliers humains »*.

Nouvelle réunion de l'état-major irakien

Le même jour dans une conférence de presse à Orlando (Floride), le président américain a tenté de clarifier son message à propos de la crise du Golfe. Qualifiant de *« manœuvre »* la décision annoncée par le président irakien Saddam Hussein de laisser les familles des otages, détenus en Irak et au Koweït, visiter ceux-ci pour Noël, le président américain a affirmé : *« le sable s'écoule dans le sablier (...) il y a une notion d'urgence »* sur la question de savoir si les sanctions internationales contre l'Irak seront efficaces.

Alors que son épouse Barbara avait laissé entendre jeudi que M. Bush pourrait discuter avec M. Saddam Hussein, le président américain a affirmé que cela était impossible tant que l'Irak ne se sera pas plié à la volonté internationale.

Expliquant ensuite pourquoi le ton qu'il emploie envers l'Irak s'était nettement durci depuis le début de la semaine, M. Bush a déclaré : *« Il est essentiel que le peuple américain comprenne bien quels sont les objectifs des Etats-Unis et des Nations unies ainsi que l'importance de la conduite scandaleuse du gouvernement irakien (...) Je ne tente pas de sonner le tocsin de la guerre (...) Je veux une solution pacifique à cette crise »*.

Le président américain a été critiqué dans la presse au cours des derniers jours pour avoir adopté une rhétorique dure alors que les circonstances sur le terrain n'ont pas vraiment évolué.

De son côté, le président irakien Saddam Hussein a présidé, jeudi 1er novembre, une réunion du commandement général de l'état-major irakien, la deuxième en trois jours, a annoncé l'agence irakienne INA. Mardi, le président irakien avait convoqué son état-major pour le mettre en garde contre *« les intentions agressives des Etats-Unis et de leurs alliés dans les prochains jours »*. Ces réunions interviennent quelques jours avant le début d'une nouvelle tournée, à partir de samedi, du secrétaire d'Etat américain M. James Baker dans les pays du Golfe et en Europe. – *(AFP, Reuter.)*

Médicaments suisses pour l'Irak

Opération commercialo-humanitaire à Genève

GENÈVE

de notre correspondante

Pour la première fois depuis l'instauration de l'embargo contre l'Irak, un avion des Iraqi Airways a atterri, jeudi 1er novembre, à Genève, pour en repartir le jour même chargé de médicaments. Il ne s'agit nullement là d'un troc de marchandises contre des êtres humains, dont l'histoire regorge d'exemples. On affirme, ici, qu'il n'y a jamais eu la moindre négociation sur ce thème, encore moins de marchandage, en dépit de la détention de quatre-vingts otages suisses par Saddam Hussein.

Il n'en reste pas moins que les familles des otages espéraient une *« bonne surprise »*, un geste *« de bonne volonté »* de la part du maître de Bagdad. Il n'en a rien été : hors la présence à bord de sept membres d'équipage souriants, l'avion-cargo était vide à son arrivée. Il ne s'agissait que d'une opération commercialo-humanitaire, respectant les mesures édictées par le Conseil de sécurité. Les 15 tonnes de médicaments exportés – d'une valeur de 500 000 francs suisses – étaient strictement conformes à la liste des marchandises autorisées ; 12,5 tonnes ont été fournies par le géant pharmaceutique suisse Sandoz. Les 2,5 autres tonnes proviennent de firmes qui ont préféré rester discrètes. Une partie des médicaments avait été commandée avant le 2 août, et le chargement s'est opéré sous la surveillance des douaniers suisses ainsi que d'un observateur de l'ONU. Cet envoi de produits pharmaceutiques ne constitue, en fait, qu'une partie d'une commande plus vaste portant sur une vingtaine de millions de francs suisses.

ISABELLE VICHNIAC

Dans un entretien au quotidien égyptien « Al Ahram »

M. Mitterrand déclare que le droit doit être également respecté au Liban et dans le conflit israélo-arabe

M. François Mitterrand estime que *« les règles de droit, dont le respect est exigé à propos de l'invasion du Koweït »* par l'Irak, doivent *« être également respectées partout dans le monde en conformité avec les résolutions des Nations unies »* et donc *« dans le conflit israélo-arabe et au Liban »*.

Dans une interview accordée jeudi au quotidien égyptien *Al Ahram*, M. Mitterrand, qui doit se rendre dimanche 4 novembre à Alexandrie pour inaugurer une université francophone, a estimé nécessaire la recherche d'un *« système de sécurité et de coopération »* à *« caractère global »*, allant *« du Golfe à l'Atlantique »* et associant *« les deux rives de la Méditerranée »*. Ce système, devra *« être conçu par les intéressés eux-mêmes »*, une fois réglées les crises qui secouent la région : israélo-arabe, palestinienne et libanaise.

M. Mitterrand a réfuté l'idée selon laquelle le conflit du Golfe serait un conflit entre riches et pauvres *« alors que l'Irak*, a-t-il dit, *avec ses ressources pétrolières considérables, son niveau technologique déjà avancé, ne saurait être classé parmi les pays pauvres »*. De même il ne s'agit pas, selon lui, d'un conflit entre l'Occident et le monde arabe, car des pays comme l'Egypte, le Maroc, la Syrie, ainsi que les pays du Golfe ont joint leurs forces à celles des pays occidentaux, en Arabie saoudite.

« Ce qui est en cause dans cette crise, a-t-il dit, *est le respect du droit, sans lequel il n'y a pas d'ordre international. C'est donc l'ensemble de la communauté internationale qui est concernée. Son attitude unie et solidaire témoigne du fait que l'enjeu en est parfaitement compris. »* (AFP.)

Les renforts français ont débarqué à Yanbu

Deux cargos civils français, le *Cap-Afrique* et le *Montlhéry*, affrétés par le ministère de la défense et transportant quelque vingt-deux hélicoptères anti-chars et vingt-quatre blindés légers à roues AMX 10 RC, sont arrivés, jeudi 1er novembre, à Yanbu, le port sur *la mer Rouge, de la côte ouest de* l'Arabie saoudite qui sert de base-escale à l'opération « Daguet ».

Ces renforts français, qui portent sur environ 550 hommes, proviennent des éléments demeurés en France du 5e régiment d'hélicoptères de combat (à Pau), du 1er régiment d'hélicoptères de combat (à Phalsbourg), du 1er régiment *étranger de cavalerie* (à Orange), du 1er régiment de spahis (à Valence), qui avaient déjà envoyé des détachements équipés des mêmes matériels en Arabie saoudite à la fin de septembre et au début d'octobre.

Outre ces forces terrestres, qui ont reculé de 20 à 25 kilomètres dans la région de Hafar-al-Batin par rapport à leur première implantation, la France maintient *une trentaine d'appareils*, dont des intercepteurs Mirage 2000 et des avions d'attaque Jaguar, sur la base de Yufuf.

L'envoi de ces nouveaux renforts avait été annoncé à la fin d'octobre (*le Monde* des 19, 25 octobre et 1er novembre) par le ministère de la défense, qui le justifie par la nécessité de mieux garantir l'autoprotection du dispositif « Daguet ».

L'état-major des armées prépare, d'autre part, comme l'a déjà annoncé le ministère de la défense (*le Monde* du 27 octobre), l'envoi de canons d'artillerie de 155 tractés, qui pourraient provenir du 11e régiment d'artillerie de marine (à Saint-Aubin). Ces canons tirent six coups à la minute, en cadence soutenue, à des distances supérieures à 30 kilomètres, et ils compléteraient le dispositif « Daguet », qui ne peut compter pour l'instant que sur ses mortiers de 120, capables de six à dix coups à la minute sur environ 13 kilomètres.

□ **Mme Tasca félicite RFI.** – Mme Catherine Tasca, ministre *délégué à la communication*, a adressé, mardi 30 octobre, un témoignage de *« félicitations »* et de *« reconnaissance »* à la rédaction de Radio-France internationale (RFI) pour son action en faveur des Français d'Irak et du Koweït. Dans une lettre au PDG de la station, M. André Larquié, le ministre remarque que *« tous les témoignages »* des otages à leur retour *« convergeaient sur un point, le secours qu'avait été pour eux le contact permanent avec les radios »*. *« Sachant*, poursuit-elle, *la part déterminante prise par RFI dans cette action, je tiens à adresser à toute sa rédaction mes plus vives félicitations et l'expression de ma reconnaissance. Le travail de votre radio dans de telles circonstances est tout à l'honneur du service public. »* RFI, dont la vocation avait été mise en cause par M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, dans *le Monde* du 16 octobre, a diffusé près de 5 500 messages de leurs familles et de leurs proches aux Français retenus en Irak et Koweït depuis le début du conflit.

Trois mois après le début du conflit

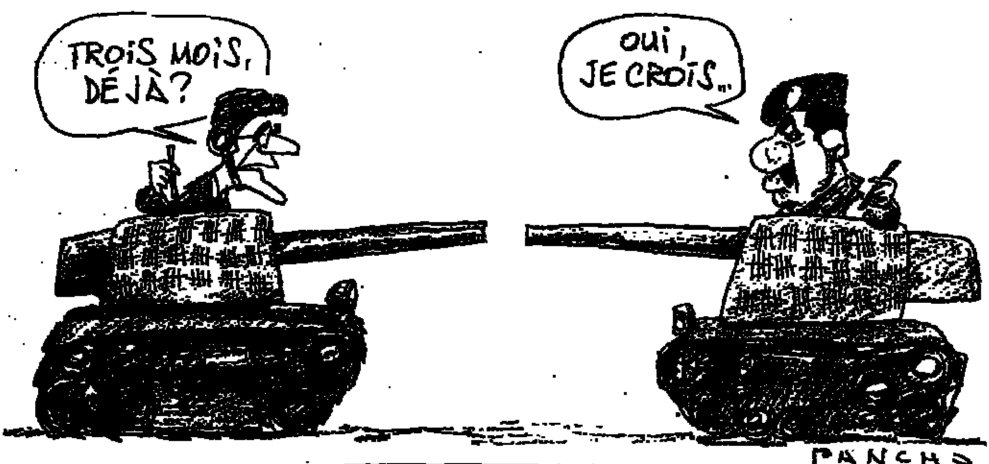
Les principales forces en présence

Trois mois après l'invasion du Koweït par l'Irak et le début de la crise du Golfe, voici l'état des forces en présence dans la région :

IRAK – 430 000 hommes au Koweït et dans le sud de l'Irak, appuyés par 4 800 chars. Des réservistes ont été *rappelés pour renforcer* l'armée, qui comptait, au moment de l'invasion de l'émirat, un million d'hommes.

Bagdad dispose au total de 5 500 chars et de 3 500 pièces d'artillerie. Sa marine est faible – une cinquantaine de navires – et ses 500 avions de combat n'ont pas totalement obtenu la maîtrise des airs durant la guerre contre l'Iran, en dépit des faiblesses de ce pays.

ARABIE SAOUDITE – Armée de terre : 38 000 soldats. Marine : 7 200 hommes. Armée de l'air : 16 500. A cela s'ajoute une Garde nationale forte de 56 000 hommes. Ces forces



sont appuyées par 550 chars, 180 avions de combat et huit frégates.

ETATS-UNIS – Plus de 210 000 soldats envoyés dans la région du Golfe, dont près de 50 000 *marines*, 40 000 marins et membres de l'armée de l'air à bord de 15 bâtiments de guerre dans le Golfe, 31 dans le nord de la *mer d'Oman et dans le Golfe* d'Oman, et 11 autres en mer Rouge.

Washington assure qu'aucun plafond n'est fixé, ce qui laisse penser à certains observateurs que les effectifs américains pourraient doubler et passer à 400 000 hommes.

Les Etats-Unis disposent de 700 chars en Arabie saoudite, et environ 400 autres – des M-1A1 stationnés en Europe – doivent être envoyés dans la région. Sont également présents sur place 200 chasseurs de l'aéronavale et 300 autres avions, dont des chasseurs-bombardiers F-117A (avions furtifs). Plus de 250 hélicoptères sont basés en Arabie saoudite, dont des AH-64, chargés de la lutte anti-chars.

FRANCE – 15 000 hommes dans le Golfe ou appelés, en cas de besoin, à y servir. Ce chiffre comprend des unités à Djibouti ainsi que *dans l'océan Indien. La France* a déployé en Arabie saoudite 5 500 soldats. En outre, 24 avions de comabat, 72 hélicoptères et 200 véhicules *blindés (tous en Arabie saoudite)* sont présents dans la région. En mer : dix bâtiments de guerre.

GRANDE-BRETAGNE – Environ 12 000 hommes, déjà déployés ou en voie de l'être, *parmi lesquels 9 500 soldats* de la 7e brigade blindée en Arabie saoudite. Parmi les navires envoyés, deux destroyers, deux frégates, trois *dragueurs de mines. Quatre* escadrons et demi de chasseurs-bombardiers sont stationnés en Arabie saoudite, à Bahrein et au sultanat d'Oman.

EGYPTE – Le Caire dispose, face à l'Irak, du deuxième plus important contingent envoyé pour constituer la force multinationale. 14 000 soldats déployés en Arabie saoudite, 3 000 à 5 000 autres aux Emirats arabes unis, appuyés par des missiles anti-aériens.

MAROC – 5 000 fantassins (3 500 aux Emirats arabes unis et 1 500 en Arabie saoudite) dans la région *du Golfe, ainsi que des véhicules légers.*

TURQUIE – *100 000* hommes de l'armée régulière stationnés près de la frontière irakienne, auxquels il faut ajouter 35 000 gendarmes et *commandos de police. Une* bonne partie de l'équipement de l'armée turque est vieillot mais elle dispose de 50 chars Leopard-1 et, dans les airs, de 30 F-16 ainsi que d'au moins 20 F-4 et F-104.

Les Etats-Unis ont transféré en Turquie 40 de leurs F-16 s et 14 bombardiers F-111.

SYRIE – Damas a décidé d'envoyer au total 15 000 soldats et 300 chars dans la région du Golfe. Selon des diplomates, 3 000 hommes seulement ont jusqu'à présent été envoyés en Arabie saoudite et un millier d'autres aux Emirats arabes unis.

EMIRATS ARABE UNIS – Une armée de terre de 40 000 hommes, avec plus *de 200 chars, une armée de* l'air forte de 1 500 hommes et de 80 avions et une marine qui compte 1 500 hommes pour 15 navires.

BAHREIN – Armée de terre : 2 300 hommes. Armée *de l'air : 450. Marine : 800.*

OMAN – 25 500 soldats *appuyés de chars Scorpion*, Chieftain et M-60 ; 63 avions de combat et au moins quatre navires équipés de missiles Exocet.

PAKISTAN – 2 000 hommes en Arabie saoudite. *Islamabad vient d'annoncer* l'envoi de 3 000 autres soldats.

BANGLADESH – 2 000 hommes en Arabie saoudite. 3 000 autres doivent y être envoyés sous peu.

UNION SOVIÉTIQUE – Deux navires de guerre patrouillent dans le Golfe mais n'ont pas reçu l'autorisation *d'arraisonner des navires.*

BELGIQUE – Deux chasseurs de mines et un navire d'escorte.

PAYS-BAS – Deux frégates.

ITALIE – Quatre navires de guerre (deux frégates et deux navires de ravitaillement) et *huit chasseurs Tornado basés* à Abou-Dhabi.

ESPAGNE – Deux corvettes et une frégate.

AUSTRALIE – Deux frégates et un navire de ravitaillement. Une frégate doit être *relevée par un destroyer.*

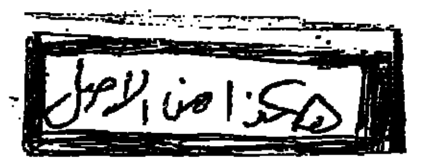
DANEMARK – Une corvette dans le Golfe.

NORVÈGE – Un navire garde-côtes.

CANADA – Deux destroyers et un navire ravitailleur en route vers le Golfe. Des chasseurs CF-18 et 450 *hommes doivent suivre.*

ARGENTINE – Une frégate et une corvette se rendent dans le Golfe.

SÉNÉGAL – 500 hommes envoyés dans la région du Golfe. 1 500 autres pourraient suivre. – *(Reuter.)*



LA CRISE DU GOLFE

En dépit des engagements pris par les Douze

Le gouvernement allemand soutient le projet de M. Willy Brandt de se rendre à Bagdad

En dépit de la résolution adoptée dimanche 28 octobre à Rome, lors du sommet européen, par laquelle les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze s'engageaient à ne pas envoyer de représentant officiel en Irak pour négocier le sort des otages et à *« décourager »* toute initiative privée de cette nature, les missions en Irak se multiplient. Celle de l'ancien chancelier allemand Willy Brandt, qui se rendra la semaine prochaine à Bagdad à l'invitation de M. Saddam Hussein, a reçu jeudi le soutien du gouvernement de Bonn.

« Le gouvernement n'a pas changé sa position et s'en tient à la résolution du conseil européen déconseillant des actions isolées. Il considère dans la situation actuelle une mission de personnalités européennes sous leur propre responsabilité comme la voie la plus efficace pour montrer au gouvernement irakien que la communauté internationale souhaite la libération immédiate des otages de toutes nationalités », déclare un communiqué publié jeudi par la chancellerie. Comme le relèvent les commentaires de la presse allemande, les considérations de politique intérieure ne sont sans doute pas étrangères à cette contradiction.

La semaine dernière, M. Helmut Kohl avait demandé au président de l'Internationale socialiste de renoncer à ce voyage. M. Brandt a cependant maintenu son projet et le chancelier, craignant sans doute que cette divergence ne soit exploitée à des fins partisanes dans la campagne électorale, a tenté de transformer cette expédition en une mission humanitaire européenne sans coloration partisane et chapeautée par l'ONU. M. Kohl a téléphoné mercredi – avec succès – au président en exercice de la Communauté, M. Giulio Andreotti, pour qu'il demande à M. Perez de Cuellar d'assumer la responsabilité de cette mission qui, suggérait-il, pouvait comprendre, outre M. Willy Brandt, le démocrate-chrétien italien Emilio Colombo et le Belge Willy De Clerq, président des démocrates-libéraux européens.

M. Perez de Cuellar s'est contenté de souhaiter *« bonne chance »* à M. Willy Brandt, sans assumer la responsabilité de cette mission. Dans l'entourage de M. Willy Brandt, qui se trouve actuellement aux Etats-Unis, on déclarait jeudi que *« vraisemblablement »* l'ancien chancelier s'en tiendrait à son projet d'aller seul à Bagdad, mais qu'il lui appartenait de décider.

Les initiatives privées se multiplient

Londres a vivement réagi jeudi à cette affaire, en soulignant qu'elle contrevenait aux engagements *pris* il y a quelques jours à Rome. Une initiative de même nature de l'ancien premier ministre Edward Heath avait suscité récemment une vive polémique et été désapprouvée par le gouvernement britannique. La Grande-Bretagne *« qui a le plus grand nombre d'otages* [environ 1 400] *n'a pas été consultée sur cette initiative germano-italienne »*, note un communiqué publié jeudi par le Foreign Office. Outre qu'il révèle une certaine inconstance de la présidence du conseil italien dont le porte-parole avait vilipendé, à la veille du sommet de Rome, les *« missions officieuses »* en Irak, cet épisode jette en effet un certain discrédit sur les positions communes que peuvent adopter les Douze en matière de politique étrangère.

Après bien d'autres, dont MM. Waldheim et Heath, M. Brandt n'est d'ailleurs pas seul à aller rencontrer les dirigeants irakiens. Une délégation de l'opposition parlementaire italienne, composée de représentants écologistes, communistes et d'autres partis de gauche a ainsi quitté Rome jeudi pour Bagdad. L'ancien premier ministre danois, M. Anker Jorgensen, s'apprête à faire de même pour tenter d'obtenir la libération des 34 Danois retenus en Irak. M. Jorgensen a fait savoir qu'il se passerait de la bénédiction de l'actuel gouvernement de Copenhague qui la lui avait refusé. Quelques heures plus tôt, les otages eux-mêmes, réunis à l'ambassade du Danemark à Bagdad, avaient refusé l'envoi d'une mission de la Croix-Rouge danoise pour tenter d'obtenir leur libération, jugeant une telle mission pour l'instant *« inopportune »*.

Trois députés irlandais sont également partis jeudi pour Bagdad où 220 de leurs compatriotes sont retenus en otage. Le gouvernement de M. Charles Haughey s'est toutefois désolidarisé de cette initiative. Enfin l'ancien premier ministre japonais, M. Nakasone, a annoncé qu'il se rendrait samedi à Bagdad à l'invitation de M. Saddam Hussein. M. Nakasone a offert à l'actuel chef du gouvernement, M. Kaifu, ses services de médiateur.

Une proposition « honteuse » et « cruelle »

Le département d'Etat à Washington a qualifié jeudi de *« honteuse »* et *« cruelle »* la proposition irakienne d'accueillir les familles des otages pour les fêtes de Noël. Le porte-parole a indiqué toutefois que le gouvernement ne dicterait pas à ses ressortissants leur décision *« très difficile et déchirante »*. A Londres où cette proposition de Bagdad avait été taxée mercredi de *« cynique »* par le Foreign Office, plusieurs familles d'otages ont manifesté l'intention d'y répondre. Dix femmes d'otages ont déclaré qu'elles passeraient outre aux recommandations du gouvernement et se rendraient à Bagdad dès la semaine prochaine.

Quatre Américains et dix Suédois ont été autorisés à quitter l'Irak jeudi. Le Parlement irakien doit d'autre part se réunir samedi pour *« examiner »* la proposition de M. Saddam Hussein de libérer les 690 otages bulgares, annoncée à l'occasion de la visite à Bagdad du vice-président bulgare, M. Atanas Semerdjiev, le 23 octobre dernier. – *(AFP, Reuter.)*

« Entre la guerre et le déshonneur mieux vaut encore la guerre »

déclare Mgr Decourtray

Interrogé sur les événements du Golfe, jeudi 1er novembre, Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon et président de la conférence épiscopale de France, a déclaré que *« s'il faut absolument choisir entre la guerre et le déshonneur, entre la guerre et l'injustice, mieux vaut encore la guerre, même si c'est le drame le plus épouvantable qu'on puisse imaginer »*. Selon lui, *« il vaut mieux défendre par la force l'opprimé que le laisser aux mains des tyrans »*.

Afin d'expliquer sa position, le prélat a rappelé ses origines : *« Je suis un homme du Nord, et la région du Nord a été envahie deux fois, la deuxième fois par les hordes hitlériennes. Elle n'aurait pas été envahie [...] si notre pays, dans les années 30 à 40, n'avait pas été pacifiste, au sens étroit du terme. Je ne suis pas le moins du monde belliciste. Je crois à tous les efforts de paix. Ce que fait notre pays me paraît bon à l'heure actuelle... »*

« Mieux vaut mourir pour la liberté que d'accepter la servitude », a-t-il ajouté, dans une interview à Europe 1 diffusée le même jour. *« Je redoute la guerre. Il faut tout faire pour éviter la guerre. Il me semble que c'est l'attitude actuelle des Nations unies. C'est l'attitude de fermeté de la France »*, a également affirmé Mgr Decourtray.

Interrogé sur le problème des otages retenus en Irak, le cardinal s'est déclaré *« angoissé par la situation de ceux qui restent là-bas »*. *« C'est une situation proprement inhumaine, c'est un défi aux lois internationales, aux lois les plus élémentaires, simplement, de l'humanité »*, a-t-il conclu.

Le transfert du siège de la Ligue arabe au Caire

La Tunisie exprime son irritation

Prenant officiellement possession de ses nouveaux bureaux cairotes, le secrétaire général par intérim de la Ligue arabe, M. Assad El Assad, s'est voulu apaisant devant les appréhensions suscitées, dans certains pays de la région, par le transfert de l'organisation au Caire et a déclaré, jeudi 1er novembre, qu'*« en dépit des circonstances très délicates que traverse la nation arabe »*, il était *« optimiste »* quant à la capacité de la Ligue à surmonter ses problèmes.

TUNIS

de notre correspondant

Après avoir été visiblement pris au dépourvu, le gouvernement tunisien a protesté et exprimé ses *« profonds regrets »*, jeudi 1er novembre, à la suite de la précipitation avec laquelle a été engagée la procédure de transfert au Caire du siège de la Ligue arabe, sans qu'il soit tenu compte de sa position (*le Monde* du 2 novembre).

Le ministère des affaires étrangères a ainsi publié un communiqué dans lequel il considère que cette opération, menée par *« certains »*, est contraire aux dispositions qui avaient été arrêtées précédemment à l'unanimité des États arabes. *« Le gouvernement tunisien met en garde contre les incidences qu'un tel comportement pourrait avoir sur l'avenir de l'action arabe commune ainsi que sur le devenir de la Ligue arabe »*, ajoute-t-il.

L'irritation de Tunis est d'autant plus grande que le procédé employé est, pour le moins, peu élégant. En effet, en quittant Tunis mardi dernier pour Le Caire, le secrétaire général par intérim de la Ligue, M. Assad El Assad, s'était contenté de faire dire qu'il partait pour *« une visite de quelques jours »*, sans faire la moindre allusion à son installation officielle dans ses nouveaux bureaux égyptiens.

MICHEL DEURÉ

Selon Amnesty international

Des centaines de Yéménites ont été torturés en Arabie saoudite

Des centaines de Yéménites vivant en Arabie saoudite ont été victimes de mauvais traitements et de tortures de la part des forces de sécurité saoudiennes depuis le mois d'août dernier, assure Amnesty international dans un communiqué publié, jeudi 1er novembre, à Londres. L'organisation de défense des droits de l'homme indique que les victimes ne sont poursuivies qu'en raison de leur nationalité ou de leur opposition supposée à la position saoudienne dans la crise du Golfe.

Une équipe d'Amnesty envoyée au Yémen a pu recueillir de nombreux témoignages et rencontrer des victimes de tortures. La première question qui leur est posée après leur arrestation est : *« Soutenez-vous la position du gouvernement yéménite dans la crise du golfe ? »*. Selon l'organisation, les forces de sécurité saoudiennes ont arrêté plusieurs centaines de Yéménites dans les grandes villes, notamment à Djeddah, où vit la plus forte communauté yéménite. Amnesty précise que *« plus de la moitié de la population yéménite d'Arabie saoudite a quitté le pays. (...) Nous ne voulons pas que ceux qui sont restés soient victimes des mêmes abus »*. Amnesty affirme avoir recueilli le témoignage de huit cents personnes qui ont fait état de mauvais traitements et de tortures de la part de la police saoudienne. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

M. Perez de Cuellar propose une réunion sur la protection des Palestiniens

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a suggéré, jeudi 1er novembre, au Conseil de sécurité de réunir les cent soixante-quatre pays signataires de la convention de Genève pour discuter des mesures devant permettre d'assurer la protection des Palestiniens. M. Perez de Cuellar fait cette suggestion dans le rapport demandé par le Conseil de sécurité après la tuerie du mont du Temple, le 8 octobre à Jérusalem.

Les nombreux appels lancés à Israël par le Conseil de sécurité, par M. Perez de Cuellar, par plusieurs Etats membres et par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), garant de la convention de Genève concernant la protection des Palestiniens, *« sont restés lettre morte »*, indique le rapport. Aux termes de la convention de Genève de 1949, Israël, en tant que puissance occupante, est responsable de la sécurité et de la protection des Palestiniens vivant dans les territoires occupés, rappelle M. Perez de Cuellar.

Mais, signataire de cette convention, Israël n'a jamais reconnu *de jure* que ce texte est applicable, tout en décidant d'*« agir en conformité*, de facto, *avec les dispositions humanitaires de cette convention »*, relève-t-il. Autant de raisons, selon lui, pour que le Conseil invite toutes les parties signataires de cette Convention à *« discuter des mesures qu'elles pourraient prendre dans le cadre de cette convention »*.

Le secrétaire général écrit notamment que les Palestiniens font régulièrement savoir qu'ils ont *« à tout moment un profond sentiment de vulnérabilité, que ce soit à leur travail, à l'école, dans les lieux de culte ou simplement dans la rue »*. *« Cette crainte*, ajoute M. Perez de Cuellar, *est aggravée par la conviction qu'ils ne peuvent avoir recours à aucune autorité autre que les forces de sécurité elles-mêmes, si souvent responsables des mesures qui leur sont imposées »*.

Le secrétaire général souligne également que, selon tous les contacts qu'il a eus avec les autorités israéliennes, *« la position d'Israël était, et continue d'être, qu'il a le contrôle exclusif des territoires qu'il administre »*. – (AFP.)

LIBAN

Trois morts et quatorze blessés lors d'un raid israélien

Trois combattants du FPLP-CG (Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général) ont été tués et deux autres blessés, ainsi que douze civils libanais, lors d'un raid israélien, jeudi 1er novembre, contre des positions palestiniennes et libanaises dans le sud de la plaine de la Békaa, sous contrôle syrien. Ce raid a été mené par deux chasseurs bombardiers, au lendemain de l'interception, dans le sud du Liban, d'une voiture bourrée d'explosifs et l'arrestation de ses occupants qui projetaient, selon une source militaire israélienne, de mener une attaque-suicide. A Jérusalem, un porte-parole militaire a confirmé que l'aviation avait attaqué des objectifs *« qui servaient de base de départ à des opérations terroristes contre Israël »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : avant les élections législatives du 6 novembre

Le courant populiste marque des points

La crise économique que traversent les Etats-Unis a eu pour première conséquence d'appauvrir les plus pauvres et d'enrichir les plus riches. Mécontents, de plus en plus d'électeurs s'en prennent à l'establishment politique local. A quelques jours du scrutin du 6 novembre, le courant populiste marque des points.

WASHINGTON

correspondance

Les dernières statistiques du Census Bureau indiquent que 31 500 000 Américains vivent au-dessous du seuil de la pauvreté (1). Un seuil qui a, certes, baissé, mais dans une proportion infime. Il est tombé de 13,4 % en 1987 à 13 % en 1988 et à 12,8 % en 1989. Les Noirs restent les plus défavorisés : le revenu moyen annuel des familles noires, bien qu'ayant augmenté de 5,1 % en 1989, s'établissait à 18 000 dollars, légèrement en dessous de celui des Hispaniques (21 920 dollars), mais nettement inférieur à celui des Blancs (30 000 dollars). Enfin, 50 % des enfants noirs de moins de six ans vivent dans la pauvreté (40 % pour les Hispaniques, 13 % pour les Blancs). Cet accroissement de l'inégalité des revenus, notamment au cours des années 80, préoccupe l'opinion. De 1969 à 1989, les familles « officiellement » pauvres (20 % de la population) ont vu leur part dans le total des revenus tomber de 4,1 % à 3,8 %. Pendant la même période, les familles riches ont augmenté leur part, passant de 43 à 46 %.

Révolution ploutocratique

Ces chiffres nourrissent largement le débat politique. Les républicains ne manquent pas de souligner en effet que les statistiques omettent les diverses prestations sociales (assurance médicale, bons alimentaires etc.). Mais, selon le Census Bureau, même en tenant compte de ces avantages, la tendance générale est la même, les riches sont plus riches, les pauvres plus pauvres, et les classes moyennes ont du mal à se maintenir.

Les démocrates, se basant ces derniers jours sur un livre récent de M. Kevin Philipps (2), un politologue réputé, qui travailla pour l'état-major républicain avant d'être dénoncé comme *« traître »* pour ses critiques vigoureuses de l'administration Reagan, estiment qu'une nouvelle oligarchie s'est créée dans les années 80. L'enrichissement des plus riches (1 %) aurait ainsi débouché, selon M. Philipps, sur une révolution ploutocratique, comparable à celle de la fin du dix-neuvième siècle. Evoquant divers précédents, notamment le succès du *New Deal* de Roosevelt, succédant au capitalisme sauvage de Hoover, il prévoit, pour 1990, un *« choc en retour »*, mais qui ne favorisera pas nécessairement les démocrates. Il anticipe plutôt la montée du « populisme », c'est-à-dire un mouvement exprimant le mécontentement et la méfiance de l'électorat, remettant en cause l'establishment politique.

Un populisme au sens large, qui s'est manifesté sous diverses formes au cours des dernières semaines. A propos du budget d'abord, les contribuables mécontents ont en effet obligé leurs représentants à remettre en cause un compromis budgétaire accepté par les leaders des deux partis. Dans l'élection aux primaires de Boston, pour le poste de gouverneur de l'Etat du Massachusetts, les électeurs démocrates ont préféré un candidat indépendant plutôt que celui recommandé par l'appareil du parti. En Louisiane, l'excellent score (44 %) obtenu, contre le sénateur démocrate sortant, par David Duke, un ancien dragon du Ku Klux Klan qui se présentait avec les couleurs républicaines bien que le parti lui ait refusé son aval, relève en partie d'un mouvement populiste, encore que M. Duke ait su exploiter le racisme latent des « petits Blancs ».

« Mettez à la porte les sortants » est un mot d'ordre actuellement très répandu, à moins de un mois des élections au Congrès. Le gros des critiques viennent, bien entendu, des républicains, qui acceptent mal l'emprise des démocrates sortants, majoritaires à la Chambre depuis des décennies. On conçoit que les parlementaires sortants n'inclinent pas à se faire hara-kiri. Ainsi, les experts politiques estiment que le *mouvement populiste* a ses *limites* et que les députés sortants (réélus, en 1988, dans la proportion de 90 %), bénéficiant toujours de soutiens financiers importants, maintiendront leurs positions.

Kevin Philipps a été accusé par ses critiques républicains d'encourager une *« lutte de classes »*. En fait, le mot d'ordre *« faire payer les riches »* trouve peu d'échos dans les classes moyennes américaines, qui peuvent se sentir frustrées par des mesures comme l'augmentation du prix des soins médicaux, de l'impôt sur les cigarettes et, surtout, de l'essence. Mais les experts ne décèlent pas un ressentiment profond contre les riches, tant l'espoir d'accéder un jour à la richesse est ancré dans l'esprit populaire. Faut-il croire, comme William Howells l'écrivait au dix-neuvième siècle, que *« l'inégalité est aussi chère à l'esprit des Américains que la liberté elle-même »* ?

HENRI PIERRE

(1) Le seuil de la pauvreté est fixé et révisé chaque année en fonction de l'indice des prix. En 1989, il était évalué à un revenu annuel de 9 885 dollars pour une famille de trois enfants et de 12 675 dollars pour une famille de quatre enfants.

(2) *The Politics of Rich and Poor*, Random House (1990).

□ **Une bande de jeunes attaque des sans-logis à New York, faisant un mort et neuf blessés.** – Une douzaine de jeunes gens ont attaqué avec sauvagerie dans la nuit du mercredi 31 octobre au jeudi 1er novembre un campement de sans-logis sur une petite île de New York, laissant après leur passage un mort et neuf blessés, a annoncé jeudi la police. – *(AFP.)*

CANADA

M. Mulroney lance une consultation populaire sur l'avenir de la Confédération

MONTREAL

de notre correspondante

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a invité jeudi 1er novembre ses concitoyens à se livrer à un vaste examen de conscience en les invitant à participer à un *« forum populaire »* sur l'avenir constitutionnel du pays.

Quatre mois après l'échec du processus qui aurait permis au Québec francophone d'adhérer à la Constitution du Canada, M. Mulroney a chargé une commission indépendante composée de douze *« éminents Canadiens »* de parcourir le pays d'Est en Ouest, d'ici au 30 juin prochain, pour sonder la population, au moment où *« le Canada court le risque de se démembrer le long de ses fractures linguistiques et régionales »*.

Les Canadiens veulent-ils encore vivre ensemble et si oui, dans quel genre de pays ? Ont-ils encore des valeurs, des aspirations et des intérêts communs ? Est-il possible pour le Québec d'obtenir à l'intérieur de la Confédération canadienne le respect de ses spécificités ? Comment répondre aux revendications des Amérindiens après la violente crise de l'été dernier ? Telles sont les grandes questions auxquelles la commission, présidée par M. Keith Spicer – ancien rédacteur en chef du quotidien *Ottawa Citizen* et ex-commissaire aux langues officielles du Canada – devra tenter de trouver réponse. Connu pour son franc-parler, M. Spicer n'a pas hésité à évoquer la perspective d'une *« thérapie collective »* au sein surtout du Canada anglais. De plus en plus tenté d'affirmer sa propre souveraineté, le Québec avait, quant à lui, pris les devants dans le débat constitutionnel en lançant dès septembre sa propre commission parlementaire *« élargie et non partisane »* chargée de définir de nouveaux types de liens avec le reste du Canada. Son rapport est attendu pour la fin du mois de mars.

MARTINE JACOT

□ **MEXIQUE : un consul allemand séquestré.** – Un consul allemand est séquestré depuis lundi 29 octobre dans son bureau d'Oaxaca, dans le sud-est du Mexique, par des militants d'un mouvement de défense de prisonniers politiques qui réclament la libération de ceux-ci. Les ravisseurs ont fait savoir jeudi que leur otage, le consul honoraire Wolfgang Wilczek Westphal, quarante-neuf ans, était malade, mais qu'ils le privaient de vivres et de médicaments pour contraindre les autorités mexicaines à accéder à leurs revendications. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Premiers pas vers la négociation

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le président Frederik De Klerk et le chef du parti Inkatha (à dominante zoulou), M. Mangosuthu Buthelezi, se sont entretenus pendant deux heures, jeudi 1er novembre, à Pretoria. Au terme de la rencontre, M. De Klerk a annoncé que deux comités mixtes allaient être réactivés. Le premier travaillera sur le processus de négociation, tandis que le second étudiera les rapprochements possibles entre l'Inkatha et le Parti national (NP) au pouvoir.

De son côté, M. Buthelezi a souligné qu'il existait en Afrique du Sud des personnes qui ne croyaient pas aux *« négociations pacifiques »* et mettaient *« le processus en danger »*. Il a également indiqué que son parti n'avait reçu aucune invitation formelle à participer à la rencontre proposée récemment par le comité national exécutif de l'ANC. Le président de l'Inkatha a rappelé que ce comité avait prévu que M. Nelson Mandela et lui-même participent à cette réunion. *« C'est pourquoi j'espère recevoir une invitation dès le retour de M. Mandela »*, actuellement en tournée en Asie, a déclaré M. Buthelezi, avant de souligner que le dialogue entre le comité central de l'Inkatha et le comité national exécutif de l'ANC n'était pas interrompu.

M. Mangosuthu Buthelezi et le président du Parti conservateur (CP), M. Andries Treurnicht, opposé aux réformes du gouvernement De Klerk, devaient se rencontrer vendredi à Durban. *« Il n'y a rien de particulier sur l'agenda, c'est l'occasion pour les membres de nos deux mouvements de se connaître »*, a déclaré le pasteur Treurnicht. Le porte-parole de l'Inkatha estimait cependant que les deux délégations discuteraient de la position de chacun des deux partis sur les négociations en cours.

Soixante-cinq prisonniers politiques libérés

D'autre part, le ministre de la justice, M. Kobie Coetsee, qui avait gardé sous le coude le document relatif à la libération des prisonniers politiques et au retour des exilés, a rendu public, jeudi à Pretoria, les grandes lignes de ce texte, qui concerne *« toutes les organisations et non le seul ANC »*. Le ministre a souligné que la rapidité de l'amnistie serait fonction *« des progrès enregistrés dans les négociations »* entre l'ANC et le gouvernement et de *« la suspension effective des actions armées de l'ANC »*.

Soixante-cinq prisonniers ont été libérés depuis le mois d'août. Les autres devront obligatoirement faire individuellement des *« demandes en détaillant les délits qu'ils ont commis »* et en expliquant *« comment et pourquoi ils estiment que ces délits sont politiques »*. Le ministre estime qu'il y a, dans les prisons sud-africaines, environ trois cents personnes condamnées pour des délits politiques. Bien qu'il admette qu' *« une interprétation libérale du concept de délit politique »* permette d'atteindre le nombre de six cents prisonniers, le ministre n'inclut pas, dans cette définition, les délits mineurs comme *« les jets de pierres »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ALGÉRIE : tirant les bénéfices de la crise économique

Les islamistes poussent leurs pions

Depuis qu'à la dernière rentrée des classes, la municipalité de Saoula, petite commune de la banlieue algéroise, a décidé de séparer filles et garçons, la commune vit dans l'effervescence. Non pas que ses habitants soient en désaccord avec la décision de leur maire, élu sur une liste du Front islamique du salut (FIS), mais, au contraire, parce que le ministère de l'éducation nationale a suspendu l'arrêté municipal.

ALGER
de notre correspondant

Une première manifestation de protestation a eu lieu début octobre, rassemblant les élèves encadrés par quelques maîtres. *« Non à la mixité »*, proclamaient banderoles et pancartes portées par les chères petites têtes brunes et blondes. A la presse, le maire a doctement expliqué que *« séparer les écoles est l'une des volontés du FIS et de Dieu. » « Nos électeurs*, a-t-il poursuivi, *ont fait leur choix, à nous de les satisfaire et de concrétiser par là même notre programme »*. Puis, goguenard : *« Pour votre information, sachez que du temps de la France, les écoles de Saoula étaient séparées. »*

Ce défilé d'enfants sentait par trop sa manipulation pour ne pas provoquer quelques protestations en retour. Saoula a donc rectifié le tir : une semaine plus tard, ce sont les pères de famille qui, après la prière du vendredi, ont défilé entre mosquée et mairie. *« Mixité = débauche »*, proclamait, cette fois, une banderole tandis qu'une autre assurait que *« l'éducation passe avant l'enseignement »*. Le maire a fait son habituel discours pour expliquer que la séparation des sexes était inscrite dans le Coran, et un enseignant a pris la parole pour affirmer que la mixité était responsable de l'échec scolaire... des garçons.

« La mixité crée chez le garçon un complexe qui l'empêche de participer convenablement aux cours », a assuré ce pédagogue. *« La présence féminine dans les classes dérange les garçons et détourne leur attention. C'est ce qui explique le taux plus important de réussite chez les filles »*, a-t-il expliqué. Considérations aussitôt appuyées par le proviseur du lycée qui a, pour sa part, estimé que, selon ses *« observations personnelles » (...), les filles tentaient d'écraser les garçons par le biais des résultats scolaires »*. Et de conclure : *« Nul n'ignore que la femme a un sens aigu de la dominance »*.

De tels discours ne s'entendent pas tous les jours, mais ils témoignent bien de la présence des islamistes dans l'enseignement. Depuis longtemps, ces derniers l'ont investi avec méthode pour y diffuser leurs modèles de pensée. Au point que des parents, impuissants devant la vague intégriste, envisagent, aujourd'hui, de créer des écoles privées qui dispenseraient un enseignement plus conforme à leurs convictions. L'école privée laïque contre l'école publique quasi confessionnelle !

L'hebdomadaire *Algérie-Actualité* signale ainsi, dans son dernier numéro, l'existence d'une école clandestine aménagée dans un sous-sol d'Alger. Tels les chrétiens des catacombes, une vingtaine d'enfants, fils et filles d'intellectuels, inquiets de la qualité de l'école publique, la fréquentent quotidiennement.

Le combat contre la mixité dans l'enseignement n'est pas le seul domaine d'intervention des islamistes. Devenus, après les élections de juin, maîtres de la majorité des communes, les maires, membres du FIS, se sont vite aperçus de la valeur de leurs conquêtes : les municipalités sont ruinées, leurs budgets sont en faillite et les problèmes sont quasi insurmontables. Les électeurs demandent du travail, de l'eau et des logements, toutes choses que les nouveaux maires sont bien incapables de leur fournir. Aussi, ont-ils tendance à concentrer leurs efforts dans le domaine « idéologiques », là où ils peuvent affirmer leur différence sans dépenser un dinar.

Dans cette perspective, la lutte contre l'alcool bénéficie d'une place de choix. Depuis longtemps déjà, les islamistes tentent de faire disparaître les commerces de vins (*le Monde* du 17 juillet). Mais à Annaba, dans l'est du pays, c'est à une brasserie qu'ils se sont attaqués. L'établissement qui livre toute la région, emploie quelque trois cent cinquante travailleurs ; c'est aussi l'un des plus importants contribuables de la willaya (préfecture). Le maire n'en a pas moins décidé de fermer l'usine. Fin août, une commission a opportunément découvert que la production n'était pas conforme aux normes d'hygiène.

Expertises et contre-expertises n'ont pu départager les adversaires et, deux mois plus tard, l'usine fabrique toujours le breuvage impie. Mais ses revendeurs, cafés, hôtels ou épiciers, viennent de recevoir une note de la direction les informant que l'usine était désormais dans l'impossibilité de leur livrer la marchandise notamment parce que *« la sécurité de* [ses] *colporteurs et de* [ses] *chargements* [n'étaient] *plus assurés »*. Les amateurs sont donc priés de venir chercher eux-mêmes la marchandise, sans oublier *« de prévoir pour le transport de la bière soit un véhicule aménagé, soit une bâche pour couvrir le produit »*.

Des « repaires de la débauche »

Plus à l'ouest, à Bouira, Sour-el-Ghozlane et Lakhdaria, trois hôtels viennent d'être les victimes d'un arrêté *« anti-alcoolique »* de l'assemblée régionale dirigée par le FIS. Selon les élus islamistes, les hôtels où l'on servait du vin, étaient des *« repaires de la débauche »* et des noyaux *« d'insécurité »*. Ils seront affectés à d'autres activités. Quelques rares élus, arguant des pertes fiscales, ont bien tenté de faire rapporter la mesure mais leurs collègues du FIS sont demeurés inflexibles : *« Aucune considération, fût-elle d'ordre financier*, a résumé l'un d'eux, *ne peut aller à l'encontre de la nécessité d'extirper l'alcool des prestations de ces établissements. »*

Fermer : c'est là une activité que les islamistes affectionnent. A Boumerdes, près d'Alger, l'assemblée régionale dirigée par le FIS a suspendu définitivement la construction de deux complexes sportifs. Les contrats passés avec les entreprises ont été résiliés et les travaux commencés resteront en l'état. Au cours du même débat, plusieurs élus ont aussi demandé que soient supprimées les aires de jeu des cités au motif qu'elles constituent des *« espaces favorables à la délinquance, qui troublent l'intimité des citoyens et portent atteinte à l'honneur des familles »*. Non loin de là, à Rouiba, une salle de sport pour femmes a été fermée du jour au lendemain.

Dans d'autres villes, ce sont des cinémas qui ont subi un sort identique. A Bordj-Bou-Arreridj, près de Sétif, le maire a ainsi fermé la cinémathèque et confisqué la bobine d'un film qualifié de *« pornographique »*. Un comité de solidarité composé de comédiens et d'intellectuels prestigieux a bien tenté d'organiser une manifestation de protestation devant la cinémathèque, mais les militants du FIS, plus nombreux, l'ont obligé à battre en retraite et l'affaire traîne, aujourd'hui, en justice.

A Oran la municipalité FIS a annulé le festival du court métrage, fermé le conservatoire, dissous la commission sportive municipale et interdit de subventions toutes les associations autres que religieuses. Un tel tableau de chasse a fini par provoquer une manifestation de plusieurs milliers de personnes. Mais, il s'agit là de la seule réaction d'envergure. Partout ailleurs, le calme règne ou peu s'en faut. Peu à peu, le pays se replie, l'ennui s'installe, gagne toute la société qui ne laisse paraître son malaise que lorsque la jeunesse qui n'en finit plus de subir le chômage, explose, comme à Tebessa, la semaine dernière.

Apparemment apathiques, la majorité des Algériens laissent faire. Réservent-ils leur opinion pour les prochaines élections législatives ? Sont-ils seulement en désaccord avec les initiatives des islamistes ? Bien malin qui pourrait le dire. Ce ne sont pas, à l'évidence, les débats sur la mixité, la culture ou même l'alcool qui les motivent mais la hausse des prix qui connaît une accélération inconnue jusqu'alors, les soins qui sont de moins en moins bien assurés – à Constantine des opérations ont dû être annulées faute de fil chirurgical tandis qu'à Alger la pénurie de films empêche parfois les examens radiologiques – l'eau qui ne coule pas, les transports qui font défaut, les logements vétustes et surpeuplés, le chômage qui croît, et que les réformes économiques du gouvernement vont aggraver.

Dans un tel climat, les protestations des amoureux de l'art, des amateurs de culture, des sportifs ou même des bons vivants qui s'insurgent contre les décisions du FIS ont vite fait d'apparaître comme des soucis de privilégiés. Les islamistes ne manquent jamais de souligner qu'ils ont, eux, des préoccupations moins futiles et plus proches des véritables besoins des gens.

GEORGES MARION

Alger « ville islamique »

« Ville islamique », c'est désormais l'enseigne en métal doré récemment scellée au fronton de la mairie du « Grand Alger », occupant, en plein centre-ville, la moitié d'un bâtiment, dont l'autre moitié abrite le Parlement. Cette enseigne est venue subrepticement prendre, ces derniers jours, la place de la devise constitutionnelle de l'Etat : *« Par le peuple et pour le peuple. »*

Le conseil du « Grand Alger » – officiellement appelé Conseil populaire de la ville d'Alger (CPVA) – qui groupe 33 communes, a été conquis, en juin, par le Front islamique du salut (FIS). Son président, M. Kamal Guemmazi, imam d'une mosquée à Bab-el-Oued, fief des islamistes, est aussi chef du département des communes islamiques du FIS. – *(AFP.)*

La brouille franco-marocaine

Suite de la première page

D'ores et déjà, il est clair qu'on souhaite en haut lieu qu'elle renonce à son projet même si elle juge par avance une telle renonciation *« dommageable »*. *Al Bayane*, le journal communiste marocain, avait accusé *« la première dame de France »* de *« ne pas aimer le Maroc »* et de *« se ranger aux côtés du Front Polisario, ramassis de renégats et de mercenaires »*.

Dans un *« message officiel »* à son homologue français, M. Michel Rocard, rendu public mercredi, le premier ministre marocain, M. Azzedine Laraki, stigmatise de son côté *« la campagne de dénigrement du Maroc »*, entreprise *« malveillante »*, ressentie par la communauté nationale comme une *« offense majeure »*. A son avis, *« des moyens importants sont mobilisés pour que toutes les formes de médias répandent sur le Maroc contre-vérités et accusations mensongères »*.

Le principal auteur de ce charivari politique affirme, dans son brûlot qui a déjà été distribué à 80 000 exemplaires en France mais qui n'a pas été mis en vente au Maroc, que la monarchie chérifienne *« repose sur le trépied de la répression, de la fraude et de la peur »*. Gilles Perrault, persiste et signe : *« Pas un seul Marocain ne peut se sentir insulté par mon ouvrage. »*

« Tout n'est pas parfait »...

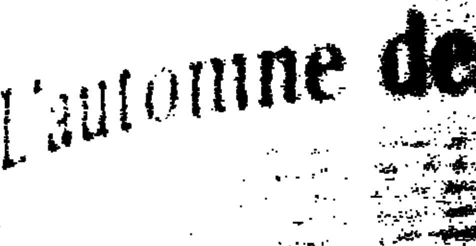
Quelque temps avant la parution de *Notre Ami le roi*, M. Driss Basri, ministre marocain de l'intérieur, avait discrètement rencontré à Paris, son homologue français, M. Pierre Joxe, pour tenter d'éviter l'irréparable. Il avait ainsi évoqué la possibilité de racheter à l'éditeur, en l'occurrence Gallimard, tous les exemplaires de ce livre maudit et d'indemniser son auteur. Démarche sans suite, bien évidemment.

Aujourd'hui, pour tenter de faire revenir Paris à de meilleurs sentiments, Rabat a lancé une vaste campagne de relations publiques : tout ce que le Maroc compte de notabilités envoient messages et télégrammes à leurs interlocuteurs français comme autant d'appels à la raison. L'agence de presse locale, MAP, ne vient-elle pas d'évoquer la possible remise en cause de la coopération entre les deux pays ?

En arrivera-t-on jusqu'à pareille extrémité ? Ces derniers mois, le contentieux s'est alourdi entre la France et le Maroc, voire entre le président Mitterrand et Hassan II qui, lors du dernier sommet franco-africain, en juin à La Baule, avait pris la tête du groupe des chefs d'État rétifs à l'appel à plus de démocratie lancé alors par le président de la République.

Il n'empêche que la classe politique française, tant à droite qu'à gauche, entretient avec la monarchie chérifienne des liens trop ambigus pour vouloir tirer les choses au clair. Beaucoup ne souhaitent-ils pas que la *« raison »* l'emporte afin d'éviter que certaines vérités ne soient trop crûment dites ? *« Même si*, comme le dit joliment, sous forme de litote, le Recours, l'association de rapatriés, *tout n'est pas parfait »* au royaume de Hassan II...

JACQUES DE BARRIN



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : la démission du vice-premier ministre

Le divorce était déjà consommé entre Sir Geoffrey Howe et Mme Thatcher

Sir Geoffrey Howe a démissionné inopinément, jeudi 1er novembre, de ses fonctions de vice-premier ministre et de *chef du groupe parlementaire* conservateur à la Chambre des communes, après une conversation d'une demi-heure en fin d'après-midi avec Mme Margaret Thatcher. Sir Geoffrey explique, dans sa lettre de démission, *qu'il ne peut plus « servir avec honneur »* un gouvernement dont il désapprouve l'attitude anti-européenne. Mme Thatcher a accepté son départ *« avec plus de tristesse que de colère »*.

LONDRES

de notre correspondant

Mme Thatcher a surtout été surprise. Qui *aurait cru* cela de Sir Geoffrey, la crème des hommes, toujours affable, incapable d'un mot plus haut que l'autre ? Elle avait fini par penser que celui qu'elle avait chassé sans ménagement du Foreign Office *en juillet* 1989, *précisément* à cause de ses convictions pro-européennes, pour *le* réduire aux fonctions essentiellement honorifiques de vice-premier ministre était incapable de se rebeller. Elle avait tort.

Sir Geoffrey faisait triste figure depuis ce mois de juillet. Il n'avait pas seulement perdu un poste qu'il aimait, et auquel il avait quasiment fini par s'identifier, *puisqu'il y était* resté six ans. Il avait surtout été rejeté à l'extérieur du cercle magique des intimes du premier ministre. Il n'exerçait plus aucune influence sur les décisions du cabinet. Pis encore, cela se savait dans *les allées du pouvoir*.

M. Bernard Ingham, le porte-parole de Mme Thatcher, avait, en effet, jugé bon *à l'époque, sur instruction* de sa patronne, de mettre du sel sur cette blessure. Lors d'une de ses réunions avec les journalistes après lesquelles il est interdit de le citer, il avait dit que ce « job » de vice-premier ministre dédaigneusement consenti à Sir Geoffrey n'en était pas un en réalité et qu'il ne fallait pas le prendre trop au sérieux. Ces *propos avaient été obligeamment* rapportés à l'intéressé. Le divorce entre *Mme* Thatcher et l'un de ses plus anciens compagnons politiques était consommé, même s'il n'était pas encore public.

Le drame s'était noué en juin de cette même année 1989, *lors* du sommet européen de Madrid. Sir *Geoffrey, en tant que secrétaire au* Foreign Office, avait accompagné *Mme Thatcher* dans la capitale espagnole. Il estimait que les atermoiements de cette dernière à propos de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le mécanisme de change du Système monétaire européen (SME) n'étaient plus de mise. Il avait déclaré à qui *voulait l'entendre qu'il n'était plus* possible de continuer à répéter indé*finiment que l'on entrerait « le moment venu »* dans le SME. Il fallait fixer une date, et à Madrid même. Il proposait juillet 1990.

« La vieille » était têtue...

Mme Thatcher était d'autant plus furieuse que cette tentative de lui *forcer la main avait des témoins*. Elle était submergée par la rhétorique douce, mais quelque peu envahissante, de son secrétaire au Foreign Office. L'anecdote veut que, pour se protéger de ce flot de paroles, elle s'était enfermée à double tour dans sa chambre d'hôtel à Madrid et en avait interdit l'accès à Sir *Geoffrey pendant qu'elle travail*lait sur le texte de son discours.

Elle n'avait pas cédé sur-le-champ, se contentant de préciser sa pensée sur les conditions qui rendraient possibles, *« le moment venu »*, l'adhésion complète au SME. Elle avait surtout laissé entendre pour la *première* fois *que* celle-ci était inévitable. De fait, Sir Geoffrey *avait eu le tort d'avoir raison un peu* trop tôt, puisque l'entrée dans le *SME a finalement eu lieu le 8 octo*bre 1990.

Mme Thatcher était revenue d'hu*meur assassine de Madrid*. Elle n'était pas sans remarquer, depuis quelques mois, *les sourires entendus* échangés entre Sir Geoffrey et le chancelier de l'Echiquier de l'époque, M. Nigel Lawson, *tous deux* partisans convaincus et de longue date de l'amarrage de *la* livre aux monnaies européennes. Les deux hommes se faisaient fort de « la » mener là où elle ne voulait pas aller. Sir Geoffrey racontait à ses interlo*cuteurs européens de passage que « la vieille »* était têtue, mais qu'elle finirait par céder. M. Lawson, pendant ce temps, faisait coller la livre au mark allemand sur les marchés des changes, *pour réaliser déjà en* pratique ce qui n'était pas encore officiellement décidé.

La « dame de fer » s'est révoltée, cet été-là, contre ce qu'elle considé*rait comme une façon de la mettre* devant le fait accompli. *Elle a* d'abord procédé, en juillet, à la *diminutio capitis* de Sir Geoffrey, puis a fait ostensiblement revenir au 10 Downing Street son ancien conseiller économique, *Sir* Alan Walters, qui se « répandait » depuis les Etats-Unis, où il s'était provisoirement exilé, en propos désobligeants sur les performances monétaires de M. Lawson. Ce dernier, ulcéré, jetait l'éponge en novembre. Elle avait réussi à perdre en quelques mois un secrétaire au Foreign Office et un chancelier de l'Echi*quier, l'un et l'autre coupables de* tendresse excessive pour l'Europe.

La « danse de la grand-mère »

L'ironie veut que la même situation se reproduise actuellement. Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, et le chancelier *de l'Echiquier, M. John Major*, sont *tous deux des pro-européens* convaincus et exercent, comme leurs prédécesseurs, *une douce pression*, sur leur patronne. M. Hurd aurait même baptisé cet exercice la *« danse de la grand-mère »*. Il s'agit d'un fox-trot compliqué qui consiste, si on comprend bien, à faire deux pas en avant vers l'Europe, chacun tenant solidement par un bras Mme Thatcher. Puis, pfuit... les deux hommes reculent d'un pas et laissent la « dame de fer » assumer seule, un *peu étourdie, la démarche* qu'elle vient d'accomplir sans trop s'en rendre compte.

La *« danse de la grand-mère »* a fait merveille pour l'entrée dans le SME à la veille du congrès conservateur de Bournemouth, *début* octobre. Solidement encadrée par MM. Hurd et Major, Mme Thatcher avançait alors, bon gré mal gré, sur la route de la construction européenne. Son incartade lors du sommet de Rome, le 28 octobre, remet *tout en cause. Elle y a, en effet*, dénoncé ce *« pays brumeux de cinglés »* qu'habitent, selon elle, M. Jacques Delors et les partisans de l'Europe fédérale. Elle a proclamé solennellement qu'elle ne proposerait jamais pour ratification au Parlement britannique l'abandon de la livre et la création d'une monnaie unique européenne. Il fallait voir l'air navré de M. Hurd lorsqu'elle a *rendu compte de son équipée* romaine. Quant à M. Major, c'est bien simple, il avait disparu. On ne le voyait plus.

Sir Geoffrey a jugé qu'il était temps pour lui de partir. Mme Thatcher est décidée, apparemment, à *reprendre les choses en main* au sein de son propre gouvernement à propos *de l'Europe. Elle se prépare à* faire du combat contre l'Europe fédérale l'axe de sa campagne pour les prochaines élections générales, qui doivent avoir lieu d'ici vingt mois. La croisade contre les bureaucrates de Bruxelles, quiveulent, selon elle, abolir en un tournemain des siècles de tradition parlementaire britannique, va *reprendre de* plus belle. Les temps s'annoncent difficiles pour *MM.* Hurd et Major. La *« grand-mère »* ne semble plus prête à se laisser mener là où elle ne veut pas aller.

DOMINIQUE DHOMBRES

Le plus fidèle des fidèles

LONDRES

de notre correspondant

M. Denis Healey, une des grandes figures du Parti travail*liste dans les années 70*, avait eu un jour ce mot cruel à propos de Sir Geoffrey Howe. Il avait dit qu'être attaqué dans un débat parlementaire par ce dernier était *« comme être mordu par un mouton mort »*. Cette méchante plai*santerie était restée célèbre*. L'autre sobriquet déplaisant dont était affublé Sir Geoffrey était celui de *« paillasson »*. Aux Communes, on a le sens de l'expres*sion qui fait mouche...*



M. Neil Kinnock s'est souvenu des deux lorsqu'il a commenté, *jeudi soir*, la *démission du vice-*premier ministre en déclarant que *« Mme Thatcher avait été mordue par son paillasson et qu'elle le méritait bien »*, après toutes les avanies qu'elle lui avait fait subir ces derniers mois. Sir Geoffrey *n'avait*, de fait, *cessé d'avaler* des couleuvres depuis qu'il avait été réduit en juillet dernier au rôle protocolaire de vice-premier ministre. *« Pourquoi n'est-il pas alors parti plus tôt ? »*, se demandaient les commentateurs à la télévision.

La réponse tient en un mot, qui résume mieux le personnage que les comparaisons désobligeantes qui précèdent : la loyauté. Sir Geoffrey a été pendant quinze ans – *depuis qu'il a tenté sans* succès, en 1975, de ravir la direction du Parti conservateur à Mme Thatcher – le plus fidèle des *fidèles envers cette dernière*. C'est la mort dans l'âme qu'il s'en va. Il le fait par conviction *pro-européenne*.

Mme Thatcher estime que ces différences à propos de l'Europe *« ne sont pas aussi grandes qu'il le croit »*. Sir Geoffrey était le dernier survivant du premier gouvernement formé par *l'actuel* premier ministre en juin 1979. Il avait été son premier chancelier *de l'Echiquier, de 1979 à 1983*, contribuant plus qu'aucun autre à la *« révolution conservatrice »* qui *a bouleversé l'économie* britannique. Il avait ensuite, de 1983 à 1989, établi un record de longévité au Foreign Office.

D. Dh.

Les hommes qui ont quitté « Maggie »

Lawson, Heseltine, Ridley et les autres

Avant Sir Geoffrey, trois *autres ministres avaient déja* démissionné cette année : MM. Norman Fowler (emploi), *en janvier*, pour des raisons personnelles, Peter Walker (chargé du pays de Galles), qui a quitté le gouvernement trois mois plus tard, et, enfin, le 14 juillet der*nier, le secrétaire d'Etat au* commerce et à l'industrie, Nicholas Ridley, qui était contraint de se retirer pour avoir tenu des propos anti-européens et anti-allemands.

Le 26 octobre 1989, M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, avait claqué la porte *en* reprochant à Mme Thatcher de retarder l'entrée de la livre dans le SME. *Auparavant*, en juin 1986, le ministre de la défense, M. Michael Heseltine, avait *démissionné, après avoir reproché* au gouvernement d'avoir privilégié le constructeur américain Sikorsky aux dépens d'un consortium européen, lorsque la firme Westland (hélicoptères) cherchait un partenaire. Trois mois après le départ de M. Heseltine, M. *Léon Brittan*, aujourd'hui commissaire européen, avait quitté le ministère du commerce et de l'industrie à la suite de cette même affaire.

Aucun des ministres de la première heure ne fait plus aujourd'hui partie du cabinet de *Mme* Thatcher. Bon nombre d'entre eux sont partis ou ont été remerciés en raison de désaccords sur la politique européenne. – *(AFP.)*

URSS : la tension en Moldavie

La « République de Gagaouzie » a formé un gouvernement

Un gouvernement gagaouz a été formé dans le sud de la République de Moldavie, où l'état d'urgence a été instauré pour deux mois le 26 octobre, a annoncé, jeudi *1er novembre*, l'agence *non* officielle Interfax. Ce gouvernement est dirigé par M. Stepan Topal, président du Parlement élu la semaine dernière par la « République de Gagaouzie », unilatéralement proclamée en août et non reconnue par les autorités moldaves.

En même temps, toutefois, selon l'agence Tass, *le Parlement gagaouz* a « gelé » pour dix jours l'entrée en vigueur de toutes les *décisions* adoptées par ses députés, afin que puisse débuter un dialogue avec les Moldaves. Toujours selon l'agence officielle soviétique, la situation est en voie de normalisation avec le début du retrait, jeudi 1er novembre, des volontaires venus dans la zone du conflit à la fois de Kichinev, capitale de la Moldavie, *pour s'opposer* aux Gagaouz, et des régions orientales de la République, *pour aider* ces derniers.

Parallèlement, la direction du Front populaire de Moldavie, majoritaire au parlement de Kichinev, a demandé *« la sortie immédiate et inconditionnelle de l'URSS »* et *« le retrait de toutes les troupes soviétiques du territoire de la République »*. Elle demande aussi que le Parlement *« s'adresse à l'ONU en vue d'introduire en Moldavie des forces armées des Nations unies »* et attend enfin de la Roumanie *« des activités plus cohérentes afin de protéger les Roumains vivant à l'est du Prout »*.

Pour sa part le chef du Parti communiste moldave, M. Loutchinski, est parti pour Moscou, où il doit rencontrer M. Gorbatchev. Dénonçant la création de la République de Gagaouzie *ainsi* que celle du Dniestr, proclamée à l'est par la minorité russe locale, il a affirmé qu'il demanderait au président soviétique d'adopter une attitude *« claire »* vis-à-vis de ce problème. – *(AFP, Tass.)*

□ **Confirmation de la victoire des nationalistes géorgiens.** – Les résultats officiels, proclamés jeudi 1er novembre, des élections géorgiennes du 28 octobre confirment la victoire de la coalition nationaliste Table ronde-Géorgie libre, qui a recueilli 54,03 % des suffrages contre 29,42 % au Parti communiste. La Table ronde a, d'ores et déjà, remporté 147 sièges (114 au scrutin proportionnel et 33 au scrutin majoritaire), soit une majorité absolue au futur Parlement, contre 76 qui sont allés au PC et 7 à des candidats indépendants ou représentant les neuf autres partis *ou coalitions en lice. Un second* tour doit avoir lieu le 11 novembre *dans soixante-huit* circonscriptions où aucun candidat n'a atteint 50 % des voix. – *(Tass.)*

ASIE

La percée des « commandants » afghans

Suite de la première page

« Au bout de quatre jours, dit Massoud, *nous nous sommes mis d'accord sur une stratégie générale, à la fois militaire et politique. La propagande disait que les moudjahidins ne pouvaient pas se retrouver tous ensemble, nous l'avons fait. »* Dans une villa bien gardée de Peshawar, Massoud, pendant deux heures, va *exposer à quelques journalistes* ses plans et sa stratégie. Il se montre disert et s'exprime en persan. Il précise que sa propre armée est composée de 10 000 hommes.

Un commandant, qui n'appartient pas au parti de Massoud (le Jamiat *I Islami, dont le chef est le* Pr Rabbani), raconte que le commandant du Panjshir a, lui-même, sollicité l'avis de ses pairs avant d'accepter l'invitation pakistanaise. Certains pensaient que son prestige allait souffrir de cette « collusion », mais une majorité de chefs afghans y ont vu une occasion d'affirmer, pour la première fois, une unité. De Peshawar, où il s'est entretenu avec les chefs des *partis politiques afghans. Massoud* s'est donc rendu à Islamabad, *où il a été reçu* avec beaucoup d'égards par le président du Pakistan, M. *Ghulam Ishaq Khan*, et le chef de l'armée, le général Aslam Beg, puis les ambassadeurs américain et iranien, mêlés de près à la guerre afghane.

Le « temps gaspillé »

Président du Conseil du Nord (qui regroupe treize provinces du nord de l'Afghanistan), Massoud veut convaincre tous les acteurs de la guerre d'Afghanistan que seule la *« solution des commandants »* peut permettre de sortir de l'impasse actuelle, celle-ci *étant largement* due à l'inefficacité du gouvernement intérimaire de *Peshawar, qui regroupe* les partis politiques sunnites. Mas*soud est conscient du « temps gaspillé »* depuis le départ des troupes soviétiques, en *février 1989*, et, bien que des étapes soient nécessaires pour passer d'une *« position défensive à une position offensive »*, il souligne que les échecs militaires répétés depuis un an, *« ne sont pas dus à la force du régime de Kaboul, mais à notre faiblesse, au fait que nous n'avons pas été capables d'utiliser correctement nos forces »*. La cohésion et la coordination sont donc indispensables.

« La guerre, explique-t-il, *ne doit plus être concentrée sur un objectif, mais sur plusieurs points faibles de l'ennemi. Parallèlement, la guérilla et les activités de sabotage dans les villes doivent continuer, ainsi que le blocage des routes. »* Massoud n'est pas d'accord, du moins dans l'immédiat, pour concentrer les moudjahidins contre Kaboul, comme le veulent Gulbuddin Hekmatyar, chef du Hezb I Islami, et les services secrets pakistanais. L'attaque de Kaboul, précise-t-il, fait dorénavant partie d'une stratégie d'ensemble. Il se garde cependant de critiquer Gulbuddin, qui fut un adversaire féroce, avec lequel il vient d'avoir au moins deux entretiens, *puisque le temps est à la réconciliation* générale : *« Rabbani et Hekmatyar ont signé un accord »*, dit-il.

Un accord écrit

Mais les aspects politiques de la « stratégie des commandants » sont au moins aussi importants que la lutte militaire : pour l'essentiel, il s'agit d'organiser des élections dans toutes les provinces. *« Ceux qui obtiendront la majorité gouverneront localement »*, explique-t-il. Dans un premier temps, des élections vont se *dérouler uniquement* entre le Jamiat et le Hezb I Islami de Hekmatyar, *dans les zones* couvertes par le Conseil du Nord. Massoud, dont la réputation de bon administrateur est reconnue, compte faire de ce scrutin un exemple pour le reste de l'Afghanistan. A l'occasion d'une grande *choura*, qui se tiendra après l'hiver, l'organisation administrative future du pays sera notamment adoptée. Neuf nouvelles zones (actuellement, il y a trente provinces) seront créées avec, à la tête de chacune d'entre elles, un commandant élu.

Ce plan politico-militaire, qui a reçu un accord favorable des chefs de *guerre, est accepté par la plupart des* chefs politiques, assure Massoud, bien que certains aient *« des réserves »*. Celles-ci sont importantes : Massoud a beau affirmer que les chefs de guerre et ceux des partis politiques doivent travailler ensemble et qu'il n'est pas question de nier tout rôle aux seconds, cette nouvelle stratégie *marginalise* encore un peu plus le gouvernement intérimaire.

Le « lion du Panjshir » omettra de préciser que, la *confiance étant* ce qu'elle est, les commandants attendent un accord écrit des chefs de partis. Amin Wardak, commandant du Hezb I Islami de Yunus Khalès, nous précisera qu'un bureau de la *« choura des commandants »* va s'ouvrir prochainement à Peshawar. En liaison radio avec toutes les provinces, il aura pour fonction de coordonner les actions militaires.

Massoud souhaite que les chefs politiques comprennent que les temps ont changé. Sibyllin, il ajoute : *« J'espère qu'il n'y aura pas besoin de nouvelles interférences des moudjahidins dans les affaires politiques. »* Il se déclare convaincu que, si la résistance afghane *utilise* ses forces de manière efficace et rationnelle, le *régime* du président Najibullah s'effondrera. Le moment venu, il estime que la population de Kaboul acceptera un blocus total et permanent. Si, au cours de ce processus, le régime pro-soviétique est prêt à accepter la légitimité et les décisions de la résistance, *« ce sera une situation différente »*.

Le commandant Massoud exclut tout rôle futur pour le roi Zaher Chah, exilé à Rome, dont il dresse un portrait féroce. *« Vu son âge, son efficacité, son passé en Afghanistan et son action au cours des douze années de djihad* (guerre sainte), déclare-t-il, *cela ne lui laisse aucun rôle pour l'avenir du pays, ou même pour apporter une solution pacifique. Parler de Zaher Chah aujourd'hui, c'est accroître nos problèmes. »* S'il est trop tôt pour parler de la direction future du pays, Massoud, qui appartient à une ethnie minoritaire (celle des Tadjiks), répond de manière très politique à la question de savoir si un Tadjik pourrait un jour gouverner l'Afghanistan : *« Nous croyons aux élections, quelle que soit la volonté du peuple. »*

LAURENT ZECCHINI

INDE

Nouveaux affrontements à Ayodhya

La police indienne a tué au moins quatre personnes en ouvrant le feu, vendredi 2 novembre, sur quelque cinq mille hindous engagés dans un nouvel assaut contre une mosquée d'Ayodhya, dans le nord du pays, ont rapporté médecins et témoins. Trente-cinq personnes au moins ont été blessées, par balles pour la plupart. Les hin*dous, qui veulent détruire la mos*quée pour ériger un temple sur son emplacement, avaient tenté un premier assaut mardi.

Les coups de feu ont cessé après plus d'une heure d'affrontements entre policiers et militants dans les ruelles et sur les toits de la ville sainte, qui compte cinquante mille habitants et trois mille temples.

Plus de cent personnes ont été tuées dans six des vingt-cinq Etats indiens depuis la première tentative d'assaut de mardi contre la mosquée. Des dizaines de villes indiennes *ont été placées sous couvre-feu*. La population du pays compte cent *millions* de musulmans sur 850 millions d'habitants. Les Etats les plus touchés sont le Gujarat et l'Uttar-Pradesh, où se trouve Ayodhya. – *(Reuter.)*

□ **BIRMANIE : arrestation d'une cinquantaine d'opposants.** – Plus d'une cinquantaine de dirigeants de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD) ont été arrêtés par des militaires au cours de la semaine passée, selon des diplomates en poste à Rangoun interrogés, jeudi 1er novembre, par téléphone de Bangkok. Ces arrestations sont les dernières rapportées dans le cadre de ce que les observateurs qualifient de *« campagne brutale »* de la junte pour juguler toute opposition en Birmanie. La NLD a obtenu 80 % des suffrages lors des dernières élections en mai 1990, mais le gouvernement *militaire* a refusé de lui remettre le pouvoir. – *(AFP.)*



La préparation du vingt-septième congrès du PCF

L'automne des communistes iconoclastes

La préparation du 27e congrès du PCF va entrer, à partir de la semaine prochaine, dans une nouvelle phase de confrontation entre les partisans de la ligne majoritaire, incarnée par M. Marchais, et les « refondateurs », emmenés par M. Fiterman. Au nom du PS, M. Debarge a menacé de *« ripostes »* les dirigeants communistes si ceux-ci entreprennent, comme ils l'ont dit, de censurer le gouvernement pour repousser l'institution de la contribution sociale généralisée. Le numéro deux du PS voit, en effet, dans leur prise de position *« une espèce d'agression »*.

En cet automne, une mue politique passe inaperçue. Pourtant, il s'agit d'une métamorphose révolutionnaire : les communistes français ne pratiquent plus l'autocensure ! Depuis que M. Charles Fiterman a osé briser le tabou de l'unanimisme, sans subir pour l'instant de représailles, en opposant ouvertement son propre projet à celui de la direction du parti dans la perspective du 27e congrès, les caciques du PCF partageant les options « refondatrices » de l'ancien ministre des transports s'en donnent à cœur joie.

Le plus iconoclaste est assurément le maire de Montreuil, M. Jean-Pierre Brard, député de Seine-Saint-Denis. Non content d'avoir commis le sacrilège de critiquer nommément M. Georges Marchais dans la tribune de discussion de *l'Humanité* du 22 octobre – ce qui lui a valu aussitôt l'accusation de *« dérapage »* de la part du premier secrétaire fédéral de Paris, M. Henri Malberg, – il en a rajouté en souhaitant sans ambages la démission du secrétaire général du PCF dans un entretien publié le 23 octobre par *l'Evénement du jeudi* : *« Quand on est le numéro un quelque part, on doit toujours assumer sa responsabilité entière, y compris lorsque ça ne va pas. Et en tirer les conclusions. C'est la seule attitude loyale possible. Si j'étais Georges Marchais il est sûr que j'aurais pris du champ... »*

Une lettre à M. Marchais

M. Brard n'est pas un cas isolé. Soucieux de ne pas se couper de leurs bases électorales, édifiées sur les fondations de feu l'union de la gauche, les parlementaires et les maires contestataires du PCF n'hésitent plus à s'émanciper des règles traditionnelles de leur parti pour s'exprimer sans fard. Deux autres députés, M. Marcelin Berthelot, maire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et M. Robert Montdargent, maire d'Argenteuil (Val-d'Oise), ont eux aussi franchi le Rubicon en s'associant au maire de Montreuil, dans une lettre en date du 15 octobre, pour reprocher ironiquement à M. Marchais et à l'appareil du parti d'avoir pris position contre le Livre blanc du premier ministre relatif à l'aménagement de la région Ile-de-France sans aucune concertation préalable avec les élus communistes directement concernés.

Cette lettre disait notamment : *« Nous avons lu dans* l'Humanité *du 6 octobre dernier le compte-rendu de la conférence de presse que tu as tenue sur l'Ile-de-France. C'est fort justement que tu soulignes que le Livre blanc de Rocard a été rendu public sans que son élaboration ait été l'objet de la moindre concertation. Aussi, nous nous étonnons que pour élaborer nos propositions nous n'ayons pas pris l'initiative d'une réflexion collective approfondie avec les groupes d'élus communistes de nos villes. (...) La seule réunion importante associant un certain nombre d'élus de la région parisienne s'est tenue l'an passé au comité central. Elle avait permis, selon nous, de mesurer le grand décalage entre le niveau de l'offensive et le contenu de nos propositions. Depuis, il n'y a pas eu de réflexion vraiment collective. (...) Peut-être cela explique-t-il, du moins au travers de ce que nous avons lu dans* l'Humanité, *la pauvreté des propositions que nous avons présentées. Non seulement, elles sont marquées par un fort caractère défensif mais elles n'ouvrent pas de perspectives d'avenir enthousiasmantes qui permettraient de briser l'offensive Rocard. (...) Ce qui est dit n'est guère critiquable mais ne suffit pas. (...) A notre avis, l'avenir de la région Ile-de-France mérite que la façon d'appréhender notre réflexion et nos propositions soit remise à l'endroit. »*

Les mêmes élus font également cavaliers seuls, au besoin, en politique étrangère. *L'Humanité* du 1er novembre relatait la réception offerte, mardi soir 30 octobre, à l'hôtel de ville de Saint-Denis, en l'honneur de la visite en France de l'ancien ministre de l'éducation du gouvernement sandiniste du Nicaragua, M. Fernando Cardenal. Le quotidien du PCF ne précisait pas qu'au cours des échanges d'allocutions MM. Marcelin Berthelot, François Asensi, autre député de Seine-Saint-Denis, vice-président du groupe d'amitié parlementaire France-Nicaragua, et Bernard Lacombe, président de l'association France-Amérique latine, ont confirmé leur soutien sans réserve au pragmatisme légaliste des dirigeants sandinistes alors que l'état-major du PCF se montre volontiers critique à l'égard de ces derniers.

« Un débat passionné mais sans violence »

Cette évolution du débat interne en entraîne une autre qui n'est pas moins remarquable : la direction du PCF laisse faire ! Elle ne tient pas à donner à ses détracteurs le bâton pour se faire battre. Certes, il serait excessif d'affirmer que M. Marchais et ses partisans restent impassibles devant ce manège. La charge de M. Brard, en particulier, a provoqué le courroux du secrétaire général. Il apparaît néanmoins que, pour le moment, tous les points de vue peuvent s'exprimer dans le cadre de la tribune de discussion préparatoire au congrès et que l'état-major du parti manifeste en la circonstance un souci de transparence contrastant avec ses anciennes habitudes.

Le président de la commission responsable de l'organisation du débat, M. André Lajoinie, affiche, d'ailleurs, une ferme volonté d'ouverture : *« Il y a un choc des idées, le débat est passionné mais sans violence, nous allons l'élargir... »* Il se plaît à dire que le PCF, en suivant cette procédure, *« est en train de réaliser ce qu'aucun autre parti n'a fait... »* L'ancien candidat à la présidence de la République y met d'autant plus de conviction qu'en tant que chef de file des députés communistes il doit absolument faire abstraction, au Palais-Bourbon, des querelles internes afin de ménager la sensibilité des uns et des autres sous peine de voir son groupe imploser au moment où celui-ci va être invité à manifester sa cohésion en présence de la future motion de censure anti-CSG.

Bilan provisoire : même si la direction du PCF ne rompt pas avec l'autoritarisme, qui caractérise sa prétention à être la seule à pouvoir fournir, au terme du processus, les « bonnes réponses » aux questions posées par les militants, la préparation de ce 27e congrès tend à confirmer que l'expression de divergences est désormais admise à la tête du parti, ce qui n'est pas rien. Par un curieux détour, les dirigeants du PCF renouent ainsi, pour des raisons d'opportunité, avec un débat qui tourna court, dans les années 20, avant l'ère stalinienne, à l'époque où les communistes soviétiques cherchaient à combiner discipline et démocratie en acceptant l'existence et l'expression de tendances, tout en interdisant l'organisation de ces tendances.

Union sur la scène parlementaire

Cette forme de « cohabitation » risque toutefois de tourner rapidement à l'aigre. Non pas sur la scène parlementaire. Si le groupe communiste s'associe à la motion de censure anti-CSG annoncée par la droite au terme du débat du 15 novembre, aucun des députés « refondateurs » ne fera, en principe, défaut. Bien que la position initiale de M. Marchais ait été, de l'avis de plusieurs d'entre eux, arrêtée de façon intempestive, tous désapprouvent, sur le fond, le projet gouvernemental et le sujet est trop sérieux pour devenir prétexte à manœuvres.

En revanche, il n'est pas exclu que M. Fiterman, qui a jugé *« insuffisante »* la discussion en cours, veuille relancer le débat à l'occasion de la deuxième réunion, lundi 5 novembre, de la commission *ad hoc* que préside M. Lajoinie. Surtout si la direction du parti confirme l'intention qu'on lui prête de donner une priorité absolue, dans les colonnes de *l'Humanité* et de l'hebdomadaire *Révolution*, aux contributions émanant de la base militante. *« Nous voulons sortir des discussions entre chefs,* explique, en effet, M. Lajoinie. *Nous voulons que ce soient tous les communistes qui soient auteurs et acteurs de la politique du parti. »* Les « refondateurs » craignent que ce propos n'annonce, en réalité, que les contributions de leurs principaux porte-parole seront publiées au compte-gouttes. Ils vont donc s'employer à mettre l'état-major du parti en contradiction avec la volonté d'ouverture qu'il peut exprimer sans risque tant qu'il reste maître du jeu. Mais la démarche de M. Fiterman et de ses amis demeure fort aléatoire puisque les « refondateurs » ne peuvent pas s'organiser davantage sans prendre, eux, le risque d'être accusés de fractionnisme. Jeux de masques...

ALAIN ROLLAT

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Les crédits de la recherche sont réservés

Le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, a demandé, mercredi 31 octobre, la réserve du vote de son budget, faute d'une majorité pour l'adopter. D'un montant global de 25 498 millions de francs, ces crédits sont en progression de 5,6 % et ils représentent 1,99 % du budget global. Le rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), a déclaré que ce budget, bien que s'inscrivant dans la voie *« de redressement »* de ces crédits, entamée en 1989, comprend *« quelques points d'ombre »*, concernant surtout le niveau des crédits de paiement.

M. Curien a affirmé que la priorité accordée à la recherche est au cœur de ce budget. *« Nous ne faisons pas de bond en avant,* a-t-il toutefois reconnu, *c'est vrai ; et il n'y a pas de rupture. Mais, ce qui est mieux, nous continuons à progresser sur la voie déjà tracée : l'augmentation de 7,3 %, programmée pour 1991, fera suite à celle de 7,1 %, décidée l'an dernier. »*

Le ministre n'est pas parvenu à convaincre l'opposition du bien-fondé de son argumentation. Il n'a pas trouvé notamment, comme l'année dernière, l'accueil favorable des députés centristes.

Ces derniers estiment que ce budget, *« présenté dans un contexte général incertain, peu réaliste et déjà obsolète »*, se contente d'un *« maintien global, sans véritable foi et sans volonté clairement affirmée »*.

P. S.

Les « réformateurs » du Rhône créent une association

LYON

de notre bureau régional

Une quarantaine de militants et d'anciens membres du Parti communiste ont annoncé la constitution, dans le Rhône, d'une association ayant pour but de *« réfléchir sur le devenir du mouvement révolutionnaire »*. Présidée par M. Jacques Commaret, adjoint du maire de Vaulx-en-Velin et par M. Pierre Grannec, adjoint du maire de Villeurbanne, cette *« structure de rencontres et d'initiatives »* est le prolongement d'une pétition lancée en mai dernier et réclamant *« l'engagement par le PCF d'un débat profond et contradictoire »*. Elle avait alors recueilli plus de deux cents signatures de sensibilités diverses : certains pétitionnaires se reconnaissant dans la démarche de M. Charles Fiterman, d'autres ayant soutenu, un temps, M. Pierre Juquin. Les militants de la section communiste du département recherche de Renault-Véhicules industriels, proches des « reconstructeurs », s'étaient joints à cet appel ainsi que treize élus de l'agglomération lyonnaise.

On retrouve aussi dans cette association les cinq responsables de la section communiste de Villeurbanne (dont un membre du bureau fédéral), qui, à la fin du mois de septembre, pour marquer leur désaccord durable avec la direction fédérale du Rhône, ont choisi de renoncer à leurs responsabilités dans l'appareil du parti. Estimant que les conditions de préparation du congrès, *« avec un projet de résolution faible et monolithique »*, laissent *« peu d'espoir »*, ces militants ont l'intention de publier un bulletin qui reprendra leurs travaux de réflexion.

Le siège de l'association sera basé à Vaulx-en-Velin, commune où ont eu lieu récemment des incidents entre jeunes et policiers. A propos de ces événements, les responsables de cette nouvelle structure jugent *« inadmissible »* que la direction de leur parti ait attendu quatre jours pour exprimer sa *« solidarité »* avec le maire de la ville, M. Maurice Charrier (PCF). Celui-ci, qui ne participe pas à ce groupe, affiche cependant clairement ses amitiés personnelles et politiques avec M. Fiterman.

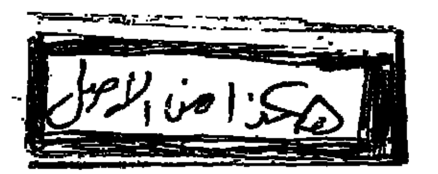
BRUNO CAUSSÉ

EN BREF

□ **Sondage : M. Mitterrand et M. Rocard en baisse.** – M. François Mitterrand, avec 60 points contre 67 en octobre, et M. Michel Rocard, avec 49 au lieu de 56, perdent 7 points de popularité en un mois selon le baromètre *l'Express*-Louis Harris du mois de novembre, publié cette semaine par l'hebdomadaire. 60 % des personnes interrogées (contre 67 %) approuvent l'action du président de la République, tandis que 28 % (contre 26 %) la désapprouvent. S'agissant du premier ministre, 49 % approuvent son action (contre 56 %) et 36 % la désapprouvent. Ce sondage a été réalisé par téléphone, selon la méthode des quotas, les 25, 26 et 27 octobre, auprès d'un échantillon national représentatif de mille quatre personnes âgées de dix-huit ans et plus.

□ **M. Cambadélis (PS) : « Le PS n'est pas attractif ».** – M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, ancien président de l'UNEF-ID, explique dans sa « lettre » hebdomadaire (datée du 2 novembre) que, dans la jeunesse, *« rien n'a qualitativement changé depuis novembre-décembre 1986 »* et que si, *« hier, M. François Mitterrand intégrait l'élite de la révolte dans son dispositif (...), aujourd'hui, cela semble peu probable »*, car *« le PS n'est pas attractif, et les jeunes sont rebelles »*. *« Bien sûr, des inorganisés professionnels sont à l'œuvre dans ces mobilisations, et quelques* leaders *ont une parfaite connaissance des enjeux politiques »*, écrit-il, mais il souligne que *« la révolte est là, à l'état brut »*.

□ **PR : M. Longuet succédera à M. Léotard.** – Comme prévu, c'est M. Gérard Longuet, député UDF de la Meuse, qui succédera à M. François Léotard à la présidence du Parti républicain. La transition s'est amorcée en douceur, mercredi 31 octobre, au Palais-Bourbon où le bureau politique du PR a approuvé la candidature de M. Longuet, seul candidat en lice. Celui-ci prendra officiellement ses fonctions le 24 novembre prochain à Cannes, lors de la réunion du conseil national du parti. M. Longuet y présentera une liste de trente-cinq membres pour constituer le nouveau bureau politique du PR.



Le projet de statut de la Corse

Une « constitution » dans la Constitution

Le projet de statut instaurant une quasi-autonomie pour la Corse, adopté le 31 octobre par le conseil des ministres (*le Monde du 2 novembre*), soulève des problèmes constitutionnels dans la mesure où, pour la première fois, une partie du territoire métropolitain serait dotée d'institutions, voire d'un droit, spécifiques. En créant une collectivité territoriale nouvelle, M. Pierre Joxe se réfère à l'article 72 de la Constitution, qui autorise une telle création, et s'inspire de l'exemple polynésien – celui d'une autonomie dans le cadre de la République. – pour contourner l'obstacle que constituerait la définition de règles particulières dans une région ordinaire. Le projet vise, d'autre part, à doter les futures institutions corses des moyens d'aider au développement d'une économie fortement handicapée par l'insularité et par le déclin démographique. La mise au point du texte a donné lieu à d'ultimes arbitrages difficiles sur les conditions de la « continuité territoriale », c'est-à-dire le maintien des tarifs maritimes et aériens, grâce à une aide de l'Etat, à un niveau similaire à celui du continent. Tandis que les partis traditionnels, dans l'île, marquent leur opposition à la reconnaissance juridique de la notion de « peuple corse », M. Jean-Marie Le Pen appelle les Corses à refuser ce qu'il dénonce comme une *« logique d'abandon »* de l'île par l'Etat.

L'université de Corte va devoir *organiser un enseignement* de droit constitutionnel corse ! Le projet de statut, approuvé mercredi 31 octobre par le conseil des ministres, propose, en effet, deux siècles après Rousseau, une véritable *constitution pour l'île*. Cette démarche est-elle compatible avec la Constitution de la République française ? L'indivisibilité de celle-ci, proclamée par l'article 2 de sa loi fondamentale, permet-elle à une *partie de son territoire* métropolitain de disposer d'institutions spécifiques ? Le projet du gouvernement pour la Corse soulève une question qui oppose depuis toujours les « jacobins », centralisateurs, aux « girondins », fédéralistes. Si M. Pierre Joxe gagne son pari de trouver un statut spécifique compatible avec la règle constitutionnelle, nul ne peut douter que sa victoire donnera bien des idées à ceux qui rêvent que la France ne soit plus gérée de la *même manière* de Dunkerque à Pointe-à-Pitre.

Rien ne manque à ce texte pour en faire une constitution, si ce n'est un « conseil constitutionnel » chargé d'en contrôler le respect. Exécutif et législatif sont clairement séparés : si les membres du premier sont élus par le second en son sein, ils ne peuvent plus y siéger dès qu'ils passent de l'autre côté de la barrière. Le vrai pouvoir est confié au président du conseil exécutif, l'assemblée ne disposant que de prérogatives protocolaires. « Lois » et « règlements » sont nettement séparés, puisque l'exécutif dispose du pouvoir d'arrêter les mesures d'application du législatif.

Les recettes du parlementarisme rationalisé, si appréciées par les *socialistes depuis qu'ils sont au* pouvoir, sont fortement mises à *contribution, au point que M. Joxe* en a oublié les règles de protection *des droits des minorités des assem*blées prévues dans son projet sur *l'administration territoriale* de la République, qui, dans l'état actuel des textes, ne s'appliquerait pas à la Corse. Le président du conseil exécutif peut imposer à l'assemblée un ordre du jour prioritaire. La durée des sessions est strictement limitée. En outre, l'assemblée ne pourra renverser le conseil exécutif qu'en élisant une équipe de remplacement.

Le système électoral

Cette dernière règle est inspirée de l'Allemagne, où la loi fondamentale a créé le mécanisme de « la défiance constructive » : la motion de censure proposant de renverser le chancelier doit indiquer le nom de celui qui le remplacera si elle est votée. C'est ce mécanisme qui a été transféré en Corse, comme il l'a été dans la constitution espagnole de l'après-franquisme. En Allemagne, une telle motion n'a été mise en discussion que deux fois depuis la guerre, dont une sans succès contre M. Willy Brandt en 1972. L'exemple allemand montre, d'ailleurs, *qu'un renversement* d'alliances au sein d'une assemblée ne suffit pas *à garantir à la nouvelle équipe* dirigeante de disposer d'une solide *majorité : M. Helmut Kohl*, qui avait, en 1982, remplacé ainsi *M. Helmut Schmidt*, avait dû obtenir la dissolution du Bundestag pour assurer son pouvoir. Or, le droit de dissolution est le seul pou*voir d'un exécutif fort* dont ne disposera pas le président du conseil *exécutif corse. Il* n'appartient qu'au gouvernement français, qui *ne peut en user que si « le fonctionnement normal de l'assemblée se révèle impossible »*.

La seule assurance de la stabilité du pouvoir réside, bien entendu, dans l'émergence au sein de l'assemblée d'une majorité solide, ce qui dépend essentiellement du mode de scrutin. Celui qui est proposé n'atténue que *fort peu* la stricte règle proportionnelle. *Certes, pour obtenir des sièges*, une liste devra avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, mais. *entre les deux tours, elle pourra* s'agréger des candidats ayant figuré sur des *listes adverses sans que*. pour ce faire, celles-ci aient l'obli*gation d'avoir franchi le moindre* seuil au premier. Surtout, la liste arrivée en tête ne disposera que d'une prime de six sièges sur les cinquante et un que comporte l'assemblée. *C'est* dire que pour avoir la majorité absolue au sein de celle-ci, il faudra avoir obtenu aux environs de 44,5 % des suffrages exprimés, ce qui donne aux nationalistes une chance de s'imposer dans la coalition victorieuse.

Le projet prouve, au passage qu'il *existe* une *solution permettant* que des conseillers régionaux élus sur une liste régionale participent dans un cadre départemental à l'élection des *sénateurs*. De même, M. Joxe a inscrit dans ce texte quelques règles institutionnelles dont il rêve probablement *pour ailleurs : les deux départe*ments de l'île se voient privés de nombre de leurs prérogatives au bénéfice de la « région » ; les membres du « gouvernement » qui quittent celui-ci retrouvent automatiquement leur place à l'assemblée, leurs « suppléants » devant leur rendre leur siège.

Le modèle polynésien

La Corse sera ainsi dotée, si les *obstacles* parlementaires et constitutionnels sont franchis, d'un sta*tut sans aucun rapport avec celui* des régions traditionnelles et qui s'apparente à celui dont dispose, *depuis la loi de septembre 1984*, la Polynésie française, avec une diffé*rence de taille : ce territoire d'ou*tre-mer possède toutes les compé*tences, sauf celles qui sont* limitativement réservées à l'Etat *français, alors que la situation sera* exactement inverse pour la Corse, dont la collectivité territoriale *ne* sera compétente que pour les matières que la loi lui confie précisément. Toutes les autres resteront du domaine de Paris.

Un tel statut particulier est-il compatible avec la Constitution jacobine de la Vᵉ République ? Rien n'est moins sûr. On est parfaitement conscient, à l'Hôtel Matignon, d'avoir pris le maximum de risques, même si on y approuve totalement la démarche du ministre de l'intérieur. Certes, dans sa décision du 25 février 1982 sur le premier statut de la Corse, le Conseil constitutionnel avait reconnu que l'article 72 de la Constitution, invoqué aujourd'hui par M. Joxe, permet de créer des *« catégories de collectivités territoriales qui ne comprendraient qu'une unité »*, mais il avait aussi ajouté que ce n'était que *« dans l'état actuel* [celui du statut de 1982] *de la définition des attributions respectives des autorités décentralisées et des organes de l'Etat »* qu'il n'était pas porté atteinte *« au caractère indivisible de la République et à l'intégrité du territoire national »*.

Il est vrai aussi que lorsque la création de mairies d'arrondissement à Paris, Lyon et Marseille lui avait été soumise, en 1982, le Conseil constitutionnel n'avait pas soulevé de lui-même la question du statut particulier de la capitale, qui, seule en métropole, cumule les fonctions d'un département et d'une commune. Or, la loi créant cette particularité ne lui ayant pas été déférée, le Conseil n'a jamais eu à fixer clairement les limites que ne doit pas franchir le statut particulier d'une collectivité territoriale métropolitaine. Plus inquiétant pour les défenseurs de ce projet : dans leur décision de 1982 sur la Corse, les gardiens de la Constitution avaient clairement laissé entendre qu'elle ne pouvait pas être dotée d'un régime électoral dérogatoire au droit commun des autres régions ; mais il est vrai qu'il n'était proposé, alors, que d'en faire une région à statut spécifique.

THIERRY BRÉHIER

Autonomie politique et dépendance financière

Sur les quatre-vingt-cinq articles du projet de loi relatif à la Corse, *plus d'une vingtaine* traitent directement des enjeux liés au dévelop*pement économique* et à l'*aménagement* du territoire, soit, *successivement*, les transports, le tourisme, l'agriculture, la fiscalité, l'*énergie, les aides aux entreprises*. Pour affirmer que M. Pierre Joxe *aura réussi*, il faudra non seulement pouvoir constater, à long terme, que la paix civile est revenue, mais aussi que les conditions d'un dynamisme *économique* ont été trouvées.

La Corse, plus que tout autre région française, accuse en effet des retards considérables sur la moyenne nationale et a besoin du soutien direct et indirect de la collectivité à travers les mécanismes de redistribution du budget de l'Etat. Selon les derniers calculs de l'INSEE, l'île ne contribue que pour 0,3 % au produit intérieur brut (PIB), et sa part n'a pas progressé depuis 1982. L'habitant d'Ile-de-France produit chaque année, en moyenne, 155 700 francs de richesses ; l'Alsacien, 105 000. Le Corse, lui, en queue de peloton, dépasse à peine 75 000 francs. Un élément d'espoir apparaît, toutefois, dans le fait que, en six ans, le taux de croissance annuelle moyen du produit intérieur en Corse se soit aligné sur la moyenne nationale de 2,1 % (il est même en tête de toutes les régions pour la valeur ajoutée de l'industrie), alors que pour la Lorraine ou le Limousin, il ne dépasse pas, respectivement, 1 % et 1,3 %.

La « continuité territoriale »

La fragilité des finances publiques, en Corse, et leur extrême dépendance ont pour effet que, dans le budget régional, les transferts (qui viennent essentiellement de l'Etat et des fonds communautaires européens) représentent 45 % du total, alors que la moyenne nationale, y compris les régions d'outre-mer, tourne autour de 30 %. La croissance de ces transferts entre 1988 et 1989 a atteint 29 %, soit le double de la moyenne. On voit mal, dans ces conditions, comment la Corse et sa nouvelle assemblée pourraient elles-mêmes, sans aides extérieures substantielles et constantes, réussir le décollage économique. D'autant que les handicaps structurels demeurent lourds et ne peuvent être surmontés en quelques années : faible *densité* de la *population* ; proportion d'actifs dans la *population totale la plus faible de* toutes les régions françaises ; taux *de chômage (12 %) supérieur à la* moyenne nationale ; poids excessif des *structures de l'administration*, du bâtiment, du tourisme, du commerce ; *fort déficit des échanges* avec l'extérieur en matière agricole et agro-alimentaire, ainsi que pour les produits manufacturés. La Corse importe quinze fois plus qu'elle n'exporte.

Au chapitre de l'industrie, le projet de M. Joxe précise que la future assemblée disposera de compétences étendues, depuis l'attribution des aides directes ou indirectes aux entreprises jusqu'à la constitution de fonds propres des sociétés. Encore faudra-t-il que les autorités de Bruxelles (qui ne sont pas hostiles, en principe, à des *dérogations aux règles* d'égalité de concurrence quand il s'agit d'épauler des économies *fragiles, comme* celles des Açores, de la Crète ou de Madère) donnent leur feu vert, dossier après dossier. La question de savoir qui, du contribuable corse ou du contribuable continental, financera l'enveloppe de ces aides aux entreprises reste entière car en tout état de cause, le produit des droits de consommation sur les alcools et les dotations de l'Etat risque de se révéler insuffisant.

La mission du commissaire au développement économique de la Corse, M. Aurélien Garcia, désigné à l'occasion du comité interministériel du 16 janvier 1990 par M. Jacques Chérèque, s'inscrit dans cette perspective de reconstitution d'un véritable tissu industriel diversifié. On *ne recense, aujourd'hui*, que trois entreprises de plus de cent *salariés dans l'île, le fleuron s'ap*pelant Corse-Composites, qui tra*vaille pour l'industrie aéronauti*que. La future assemblée devra veiller aussi à ne pas imposer trop lourdement les entreprises. Aujourd'hui, le taux régional de la taxe professionnelle se monte à 2,3 %, au lieu de 0,9 % en Rhône-Alpes ou en Bourgogne.

A propos des liaisons maritimes ou aériennes avec le continent, qui constituent toujours, comme la grève à bord des navires de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) l'a encore montré au printemps dernier, un sujet éminemment délicat, les ministres des transports et de la mer ont dû batailler dur pour que le projet de loi *contrecarre certaines tentations* autonomistes et affirme six principes de base : la notion de continuité territoriale ; celle de service public ; l'absence de charges excessives pour la collectivité nationale ; l'exigence du pavillon national pour tous les navires assurant la desserte de l'île à partir de la France continentale ; le maintien des contrats de concession en cours avec les entreprises ; le respect de l'équilibre financier des compa*gnies de transport concession*naires.

L'enveloppe financière de la continuité territoriale, qui n'est rien d'autre qu'une subvention nationale, a été fixée par M. Michel Charasse, pour 1991, à *700 millions de francs au lieu de* 770 en 1990, et la convention actuelle qui lie l'Etat à la région arrive à expiration le 31 décembre prochain. Son renouvellement ainsi que la toujours chaude question du transfert du siège de la SNCM de Marseille à Bastia, soulèvera, à coup sûr, d'âpres discus*sions, auxquelles le ministre* de la mer entend prendre une part *pleine* et entière, *même si l'Office* des transports, qui était jusqu'à maintenant un établissement public d'Etat devient à l'avenir un établissement public régionalisé.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Poursuivi en correctionnelle

M. Laignel réaffirme son innocence

M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, réaffirme son innocence dans l'affaire d'ingérence et de détournement de fonds pour laquelle il doit comparaître devant un tribunal correctionnel, ainsi que l'a décidé mercredi 31 octobre la chambre criminelle de la Cour de cassation (*le Monde* du 2 novembre) *« La décision de la Cour de cassation est une décision qui n'a pour objet limité que de répondre à un point de procédure,* a déclaré M. Laignel, jeudi 1ᵉʳ novembre, dans un communiqué. *La Cour ne s'est en rien intéressée et encore moins prononcée sur une quelconque faute. Le point de droit était de savoir si le président du conseil général avait, il y a plus de quatre ans, la possibilité, compte tenu du règlement de cette assemblée, d'attaquer un bail qui avait été passé. J'avais à l'époque indiqué clairement que la plainte n'avait aucune réalité sur le fond et qu'aucun fait ne pouvait m'être imputé. Je le réaffirme avec la force de l'innocence et la conviction d'être irréprochable. »* M. Laignel est poursuivi pour avoir, lorsqu'il était président du conseil général de l'Indre, loué à son épouse sous son nom de jeune fille, moyennant un prix très bas, un appartement situé 14, rue de Marignan à Paris (8ᵉ), dans un immeuble appartenant au département de l'Indre.

□ **Le projet Soisson définitivement adopté.** – Au cours de la séance du mercredi 31 octobre, le Sénat a adopté définitivement le projet de loi de M. Jean-Pierre Soisson, relatif à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, dans le texte de la commission mixte paritaire (Assemblée-Sénat). Il a, d'autre part, modifié puis adopté, en seconde lecture, la *proposition* de loi relative au conseiller du salarié.

Les réactions

M. Le Pen dénonce une « logique d'abandon »

M. Jules Gistucci, président de la Fédération des associations corses de Paris, a affirmé, jeudi 1ᵉʳ novembre, *que la refonte des* listes électorales prévue pour l'élection de la *future* assemblée de Corse par le projet de loi de M. Pierre Joxe *« élimine, par l'intermédiaire du vote, la diaspora, qui représente cinq cent ou six cent mille Corses »*. M. Gistucci a ajouté : *« Le projet Joxe donne à la région des moyens importants, mais, en même temps, il introduit des facteurs de désunion. Je ne vois pas en quoi le fait d'empêcher un Corse de l'extérieur de voter là où il veut permettra de changer quelque chose en Corse. »* M. Gistucci estime, néanmoins, que *« le plan Joxe permet d'avancer dans la bonne direction »*, car, *« à partir du moment ou l'on reconnaît qu'il y a un peuple, on reconnaît son enracinement sur sa terre »*.

M. Jean-Marie Le Pen estime, de son côté, que *« le statut Joxe n'est pas un statut d'ouverture, mais de rupture »*. Le Front national *« souligne les responsabilité que prendraient les parlementaires, les fonctionnaires ou, même, les citoyens qui attenteraient aux liens institutionnels qui placent la Corse dans la République et aux droits historiques et moraux de la patrie française en Corse »*. Le président du Front national *« appelle les Corses à la plus grande vigilance face à la logique d'abandon dans laquelle les socialistes menacent de les engager et qui n'a rien à voir avec l'autonomie »*.

Le Parti occitan, à l'inverse, s'est félicité jeudi de *« la reconnaissance officielle du peuple corse ainsi que de la création d'un véritable exécutif »*. Néamoins, le Parti occitan (autonomiste) *« regrette que le gouvernement refuse de reconnaître la diversité de ses langues et de ses cultures* [en] *s'en tenant à une décentralisation timide et sans grand pouvoir »*. Il en appelle *« à l'opinion publique afin de cristalliser les revendications en faveur des pouvoirs régionaux autonomes et des transferts de compétence, tout en réclamant la reconnaissance de leurs identités tout autant que celle obtenue par la Corse »*.

Dans un entretien publié jeudi 1ᵉʳ novembre par *le Quotidien de Paris*, M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), président de l'actuelle assemblée de Corse, réaffirme son opposition au projet de M. Joxe et affirme : *« Tout semble fait pour que les troubles persistent, car l'Etat se défausse sur nous de beaucoup de ses compétences. »*

Plus de trois ans après l'assassinat du président de l'association d'aide aux victimes du terrorisme

La famille de Jean-Paul Lafay s'inquiète de l'inertie de-la justice

La famille du docteur Jean-Paul Lafay, *président* de l'*Association* d'aide aux victimes du terrorisme en Corse, assassiné le 15 juin 1987 à Ajaccio (Corse-du-Sud), s'inquiète de *« l'inertie »* de la justice dans ce dossier. *« Rien n'a été fait au niveau de l'instruction pour faire avancer le dossier qui ne comporte aucun élément important, malgré les promesses des plus hautes instances de l'Etat »*, ont affirmé lors d'une conférence de presse, lundi 29 octobre à Paris, Mᵐᵉ Michèle Lafay, épouse du vétérinaire assassiné, sa fille Valérie, le frère du docteur Lafay et plusieurs de ses proches.

La famille a notamment indiqué *que le dossier sur le premier* attentat dont avait été victime Jean-Paul Lafay, en 1982, avait disparu entre Bastia et Paris, selon ce qui a été répondu à la famille de source judiciaire, alors qu'il aurait pu permettre de *« faire des comparaisons et des recoupements »* avec l'assassinat. Le docteur Lafay avait été tué de quatre balles de revolver alors qu'il sortait des studios de *FR 3-Corse où il venait de partici*per à un débat sur la violence dans l'île (*le Monde* du 17 juin 1987). Le lendemain, l'ex-FLNC avait démenti toute participation à cette action.

Installé comme vétérinaire à Corte depuis 1977, Jean-Paul Lafay, originaire de la Haute-Vienne, avait, à partir de 1982, fait l'objet de tentatives de racket. Le 31 décembre 1982, deux hommes cagoulés avaient fait irruption dans son cabinet et tiré trois balles à bout portant. Le lendemain, une lettre signée du FLNC intimait au vétérinaire de quitter l'île.

Selon la famille, le dossier d'instruction – dont ont été successivement chargés trois magistrats – ne contient que l'enquête balistique et *« des pistes précises n'ont pas été suivies »*. *« C'est pourquoi nous nous tournons aujourd'hui vers les plus hautes instances de l'Etat : on ne peut laisser les victimes du terrorisme seules en Corse »*, a conclu Mᵐᵉ Lafay.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au congrès du SAF à La Rochelle

M. Henri Nallet se présente les mains vides devant les avocats

Le ministre de la justice, M. Henri Nallet, accompagné du ministre délégué, M. Georges Kiejman, s'est rendu, jeudi 1er novembre, au dix-septième congrès du Syndicat des avocats de France (SAF) à La Rochelle (Charente-Maritime). Devant ces avocats de gauche – partie prenante et remuante de l'intersyndicale justice qui a déclenché, depuis la rentrée, un mouvement revendicatif d'envergure, – le garde des sceaux a voulu jouer le jeu de la franchise en reconnaissant qu'il ne faut pas attendre d'amélioration du projet de budget pour 1991. Il a par ailleurs confirmé que la réforme de l'aide légale devrait être examinée à la session de printemps et a annoncé qu'en matière de procédure pénale il était prêt *« sans délai »* à engager *« une concertation incontournable sur la base du rapport de la commission Delmas-Marty ».*

LA ROCHELLE

de notre envoyée spéciale

La météo annonçait *« une mer agitée »* et de la *« houle à l'approche d'un vent froid »*. Ainsi dûment informés par un confrère de La Rochelle au pied marin, les avocats du SAF, *syndicat de gauche qui* revendique deux mille adhérents sur les dix-sept mille que compte la profession, attendaient donc, prêts à toutes les tempêtes, les déclarations de M. Nallet. Son ministre délégué, M. Kiejman, est, quant à lui, resté remarquablement silencieux sur les problèmes de son ancienne profession.

Sans agressivité mais plein d'ironie, le président du syndicat, M. Marc Guillaneuf, ancien bâtonnier de Riom, rappelait aux deux ministres qu'après avoir cru aux promesses de M. Michel Rocard – faire de 1991 *« l'année de la justice »*, – *« nous y croyons un peu moins »* : au SAF comme ailleurs parmi les gens de justice, *« la déception est immense »* et *« on ne peut plus se contenter de promesses car elles ont toutes été faites »*.

Si la réforme des professions juridiques et judiciaires, après bien des péripéties, doit être examinée la semaine prochaine au Sénat, la réforme de l'aide légale – cheval de bataille d'un syndicat pour qui *défendre les plus défavorisés est un* choix idéologique mais souvent une façon de mal gagner sa vie, –elle, n'est même pas encore soumise à la concertation. La réforme de la procédure pénale, espérée après la remise, au mois de juin dernier, du rapport sur le sujet de la commission présidée par Mme Mireille Delmas-Marty, paraît aussi enterrée que le rapport lui-même dans les caves du ministère puisque M. Pierre Arpaillange avait choisi en son temps de ne pas le diffuser.

Un ton de fermeté

La seule réforme qui avance, soulignent amèrement les avocats du SAF, c'est l'assujettissement des honoraires d'avocat à la TVA au taux de 18,6 % dès le début de 1991... Il y a là de quoi désespérer les meilleures volontés et faire flageoler les sympathies à l'égard d'un gouvernement si appliqué à manifester une telle absence de volonté politique à l'égard de la justice. M. Nallet, qu'échauffaient quelques sifflets et invectives, n'a pas voulu ou pu faire plaisir à ses hôtes. Il a choisi un ton de fermeté qui en a indisposé plus d'un. *« Il faudra un sacré paquet de budgets à la queue leu leu pour rattraper tout ce qu'il y a à faire »*, a-t-il admis, *« et il y a de fortes chances pour que nous soyons obligés de nous contenter du projet de loi de finances tel qu'il est. »*

Des promesses ? Les avocats n'en veulent plus. Il n'y en aura donc pas. M. Nallet s'est contenté de confirmer ce qu'il avait déjà annoncé : le projet de réforme de l'aide légale devra être examiné au printemps. C'est *« un engagement »*, dit-il. Le principe d'une réforme n'est pas discuté par le garde des sceaux, qui a affirmé ne pas vouloir d'*« une justice à deux vitesses »*, une pour ceux qui ont les moyens de payer, une pour ceux qui ne les ont pas.

Mais le rapport du conseiller d'Etat Paul Bouchet, qu'avait demandé M. Rocard l'année dernière, et qui reste la seule base sérieuse de réflexion sur le sujet, a fait des suggestions. *« trop succinctes »*, estime le ministre, en ce qui concerne le financement de la réforme. Depuis la remise de ce rapport aucune étude n'a été entreprise, le dossier comme tant d'autres ayant été laissé en friche. Le financement devra être clairement défini : il n'est pas question que l'Etat seul le prenne en charge, les avocats, par l'intermédiaire de leurs caisses professionnelles, les CARPA, étant invités de façon pressante à participer à cet effort de solidarité.

« Solidarité particulière » avec M. Arpaillange

La TVA, *qui alourdira encore le* montant des honoraires d'avocat *pour les particuliers* (pas pour les entreprises, qui la récupèrent), est *un mal, estime le ministre*, rendu nécessaire par l'harmonisation européenne ; elle est surtout, et M. Nallet ne l'a pas caché, imposée par le ministère du budget qui récupérera ainsi environ six cents millions de francs. C'est un dossier aussi mal engagé et négocié que bien d'autres dont le nouveau ministre de la justice hérite et dont il n'a plus les moyens de modifier les données. La seule ouverture faite par le garde des sceaux – *perçue cependant comme* dérisoire – est l'invitation aux avo*cats de participer aux discussions* sur ce sujet à l'échelon communautaire.

Restait la procédure pénale. M. Nallet estime qu'il est *« clair que la situation actuelle n'est pas satisfaisante : les informations sont trop longues, il y a trop de détentions provisoires, les capacités d'initiative de la défense sont insuffisantes »*. Sous la conduite de M. Kiejman, une concertation devrait s'ouvrir *« sans délai »* à partir du travail de la commission Delmas-Marty, *« un document remarquable (...) qui constitue une excellente base de travail »*. Après avoir rendu un hommage *« de solidarité particulière »* à M. Arpaillange, face *« aux ignobles soupçons portés à son encontre »* – allusion aux déclarations de l'inspecteur Dufourg dans le cadre de l'affaire Doucé, – M. Nallet a expliqué devant un public plus sceptique que charmé qu'il entend *« faire bouger les gens et les choses »*.

Tout à fait inattendus dans ce contexte pour le moins sérieux, des clowns philosophes ont déboulé dans la salle du palais des congrès, mettant à mal les nerfs des officiers de sécurité. Moquant aussi bien les préoccupations des avocats que les déclarations du ministre, ils ont *tenté en vain d'arracher à ce dernier* une promesse minimale. Alors que, dehors, *il pleuvait des trombes*, les clowns voulaient faire dire à M. Nallet que *« demain, il fera beau »*. Ils n'y sont pas parvenus.

AGATHE LOGEART

RELIGIONS

Mgr Torkom Manoogian nouveau patriarche arménien de Terre sainte

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Quatre-vingt-seizième patriarche arménien de Terre sainte, Mgr Torkom Manoogian a été intronisé, samedi 27 octobre, en la cathédrale Saint Jacques, en vieille ville de Jérusalem. Il succède à Mgr Derderian, décédé en février dernier (*le Monde* du 2 mars 1990).

Chandeliers, pompe et grand décorum, la cérémonie a été conforme à la tradition. A ceci près que Mgr Manoogian n'a pu s'empêcher, dans son homélie, de mentionner le pessimisme que lui inspirait la situation au Proche-Orient. *« Nous sommes à la veille d'une calamité sans parallèle dans l'histoire de cette terre »*, a-t-il dit, sans préciser s'il pensait à la crise du Golfe ou aux péripéties du conflit israélo-palestinien.

Né en 1919 dans un camp de réfugiés du désert irakien où ses parents, originaires de Van, avaient fui les persécutions turques, Mgr Manoogian a été élevé à Bagdad avant d'étudier au séminaire de la Fraternité de saint Jacques à Jérusalem (dont il sera plus tard le directeur). Poète, musicien, auteur d'une vingtaine d'ouvrages, il était depuis plusieurs années primat du diocèse arménien d'Amérique.

Le patriarcat de Jérusalem est le deuxième centre spirituel de l'Eglise arménienne (orthodoxe) après Etchmiadzine, près d'Erevan, en Arménie soviétique, où réside son *chef suprême*, le catholicos Vasken Ier.

AL. Fr.

□ **Un savant soviétique au Vatican.** – Pour la première fois, Jean-Paul II a nommé, lundi 29 octobre, un savant soviétique à l'Académie pontificale des sciences. M. Roald Sagdeev, cinquante-huit ans, physicien nucléaire, est directeur de l'Institut de recherches spatiales. Il fera partie d'un petit groupe d'experts pour conseiller le pape dans le domaine scientifique. L'Académie, dont les origines remontent à 1603 mais que Pie XII a créée sous ses formes actuelles en 1936, accueille également le mathématicien français Jacques-Louis Lions, président du Centre national d'études spatiales et professeur de mathématiques au Collège de France. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RECTIFICATIF : la retraite de Mgr Marcinkus.** – Même si son nom avait été cité avant le dernier consistoire de 1988 comme probable cardinal, Mgr Marcinkus, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 1er novembre, n'appartient pas au Sacré Collège.

L'affaire Doucé et les renseignements généraux

Les syndicats de policiers accueillent favorablement les propositions de M. Pierre Joxe

Les syndicats de policiers ont réagi favorablement au souhait émis par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, de voir s'instituer un conseil supérieur de l'activité policière. Ils ont également bien accueilli l'absence d'objection du ministre à voir se constituer une commission de contrôle sur les renseignements généraux.

Pour la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), la création du conseil supérieur, chargé *notamment de veiller au respect du* code de déontologie de la police, *« correspond à son souci de transparence, pour une institution qui touche aux libertés individuelles et collectives »*. La FASP déplore cependant que *« ces solutions soient prises grâce à la seule pression de l'événement »*.

Le Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP-FASP) précise : *« Des professionnels du renseignement ne peuvent travailler en milieu dit « ouvert ou traditionnel » de la même façon qu'ils opèrent en milieu « fermé », un secteur d'activité qui ne peut être, selon nous, que celui ayant trait à la lutte anti-terroriste, à la violence politique, mettant en danger notre démocratie et rien d'autre. Le champ d'activité de ce milieu fermé devra être clairement défini, circonscrit par la loi de manière à contrôler et à vérifier l'action des services et ainsi éviter les débordements. »*

La Fédération nationale autonome de la police (FNAP), récemment créée à l'initiative du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), exprime sa satisfaction de voir se constituer une commission de contrôle parlementaire : *« Les policiers qui travaillent sous la double tutelle administrative et judiciaire ne craignent nullement un tel contrôle car ils exercent leur métier dans le respect du droit. Les déviations ou les manquements de quelques-uns, qui doivent être sanctionnés à quelque niveau que se situent les responsabilités, ne sauraient rejaillir sur l'ensemble du corps ni remettre en question l'existence d'un service qui a su constamment prouver son efficacité, notamment dans la lutte contre le terrorisme. »*

La FNAP *« se réjouit de la mise en place d'un conseil supérieur de l'activité policière. Cette structure devra permettre une meilleure transparence de l'institution policière et contribuer à l'amélioration des relations entre la police et la population »*.

Pour le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHPFN), *« la création d'une commission de contrôle parlementaire semble bienvenue. Les graves dérapages individuels ne doivent pas servir de prétexte à la mise en cause globale des renseignements généraux. C'est pourquoi, afin de laver nos collègues de tout soupçon, nous demandons que toute la lumière soit faite sur les « affaires » et le fonctionnement des renseignements généraux, convaincus que le rôle fondamental de ce service apparaîtra à tous »*.

Enfin l'association SOS-Racisme se félicite de *« voir repris »* par le ministre de l'intérieur sa *« proposition d'une haute autorité de la police »* : *« Les affaires de Vaulx-en-Velin, de la mort du pasteur Doucé et du cambriolage des locaux de SOS-Racisme viennent de remettre en évidence les dangers qui résultent des dysfonctionnements de l'institution policière (...). Un plus grand contrôle démocratique des services de police et une redéfinition de leurs missions sont aujourd'hui une nécessité pour la démocratie et l'intérêt des policiers eux-mêmes »*.

□ **Deuxième inculpation à Nancy dans l'affaire des « dessous-de-table » médicaux.** – Mlle Isabelle Oudot, juge d'instruction à Nancy (Meurthe-et-Moselle), a inculpé de *corruption active* le professeur Jean Sommelet, spécialiste de chirurgie osseuse et articulaire à la clinique de traumatologie de Nancy, qui a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Il est soupçonné d'avoir exigé de certains de ses patients des sommes d'argent en supplément des honoraires prévus par la loi. Le 20 juin, le professeur Jacques L'Hermite, chirurgien en urologie de renom aviat été inculpé pour extorsion de fonds et tentative d'extorsion de fonds dans le cadre de son activité libérale au CHU de Nancy.

M. Christian Bonnet réplique à M. François Léotard

« Salir les RG est scandaleux »

Dans une interview au *Figaro* du 2 novembre, M. Christian Bonnet, sénateur (UREI) du Morbihan, membre du PR et ancien ministre de l'intérieur de mars 1977 à mai 1981, réplique à M. François Léotard, ex-président du Parti républicain, qui avait réclamé la suppression des RG : *« Je suis consterné qu'un homme de cette qualité puisse faire preuve d'une telle légèreté de propos ! Les RG sont « les oreilles et les yeux du gouvernement », selon une formule déjà ancienne. Dans l'affaire Doucé, il y a eu faute, dont il convient d'incriminer un ou plusieurs policiers. Mais il ne faut pas en profiter pour jeter la pierre sur la police avec un grand P. Salir les RG est proprement scanda-*

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

QUITTE à paraître *se répéter*, tant le propos, ici, est une antienne, les libertés, pas plus que la démocratie, *ne sont données une fois pour toutes*. Il n'est pas dans la nature des choses que la démocratie et les libertés prospèrent. Il y faut, au contraire, chaque jour, à chaque instant, de l'effort et de la méfiance ; de l'effort pour que la démocratie ne se borne pas à un rituel, de la méfiance pour que les libertés ne soient pas le paravent de ceux qui les piétinent. C'est ce *que nous rappellent, après tant d'autres épi*sodes calamiteux, et avec quelle intensité ! l'affaire Dufourg et la non-affaire Arpaillange.

*Quoi qu'ait voulu croire Jean-Jacques Rous*seau, l'homme n'est pas naturellement bon (ni, d'ailleurs, mauvais ; plutôt incertain), et les institutions *qu'il se donne*, si parfaites qu'elles seraient sur le papier, ne valent que ce qu'il veut bien en faire. Le mythe du « tas de sable » qu'il ne faut cesser de « remonter », cher au journal *le Monde*, est d'abord applicable à la *démocratie*.

Si les élections sont, en France, une véritable consultation des vœux de la nation, que ne *corrompt pas encore ce poison lent qui a nom* abstention, c'est aussi parce que les juridictions compétentes sanctionnent *inlassablement* les fraudes et les irrégularités constatées. Si cela n'était pas, la France ne vaudrait *bientôt pas mieux que les pays où* les urnes sont des boîtes à mensonges.

Si les libertés ne se limitent pas à un thème *de discours, c'est parce qu'il se trouve un cer*tain nombre de gens pour ne pas croire qu'elles sont un dû, une évidence et encore moins une certitude ; pour être pénétrés de l'idée que la pente va plus spontanément du *côté du dédain des libertés que vers leur res*pect.

Ce n'est pas une trouvaille de rappeler que *tout pouvoir* est tenté d'étendre celui qu'il détient, puis d'en abuser. Tout pouvoir a en quelque sorte vocation à méconnaître les procédures définies, précisément, pour combattre la tentation de l'abus. S'il existe, exemple entre cent, un code de procédure pénale, ce n'est pas, comme feignent de le croire des esprits sans rigueur, pour faire la part belle aux délinquants, *c'est d'abord pour protéger* l'innocent, pour éviter qu'un citoyen ne passe sans égard ni précaution – parce que exhiber un *coupable vaut mieux que de confesser un* doute – de l'état de suspect à celui de condamné.

∴

CONTRAIREMENT à ce que dit la Constitution (*« L'autorité judiciaire est gardienne de la liberté individuelle »*), ce ne sont pas les magistrats qui protègent les libertés, qu'elles ressortissent à un seul individu *ou à l'action de citoyens assemblés, mais* les policiers. Simplement parce qu'ils sont les mieux placés pour y porter atteinte, tout en bénéficiant, sur ce terrain, d'une totale présomption d'innocence, pour ne pas parler d'une *impunité de fait. Bien avant le garde des* sceaux, dont les services ne peuvent intervenir que lorsque le mal est consommé, qu'il *s'agisse d'errements de police* ou d'une vision outrancière de l'ordre public, c'est le ministre de l'intérieur, en fonction de ce qu'il ordonne et de ce qu'il interdit, de ce qu'il ignore et de ce qu'il tolère.

RG

*Même si Clemenceau, qui fut un fameux titu*laire du poste, disait à qui voulait l'entendre qu'*« on ne fait pas la police avec des enfants de chœur »*, il est déconseillé de laisser carte blanche à la police, au seul motif qu'elle est la *police et que, poursuivant le crime, il n'est pas* de méthode qui lui soit interdite. Un Etat qui s'en laisse conter par sa police ne tarde pas à s'en mordre les doigts. Ce n'est pas se méfier d'elle que de lui demander des comptes. A plus forte raison lorsque ces comptes visent un service qui fait profession d'ombre et de mystère.

∴

A CE *propos, il n'est pas nécessaire de* s'interroger avec gravité sur le maintien ou la suppression des renseignements généraux. S'ils venaient, au terme d'une hypocrisie générale, à être supprimés, *ils persisteraient sous un autre nom*, et encore plus secrètement. Pas plus qu'il n'est forcément judicieux de réclamer aussi vertueusement qu'inefficacement la fin des écoutes téléphoniques dites administratives, autrement dit illégales.

Un gouvernement a besoin de renseignements confidentiels, car il ne faut pas non plus être un enfant de chœur pour gouverner. Ce qu'il est, en revanche, essentiel de contrôler avec *sévérité*, c'est ce *que l'on cherche*, à quelles fins et par quels moyens.

Service inacceptable qu'il faut bien endurer, *les renseignements généraux sont en situation* d'imaginer qu'il n'est pas de limites à leur domaine. Les renseignements généraux ont *(devraient avoir) la délicate mission de gérer le* soupçon, ce qui est en deçà des codes, les comportements qui vont être dangereux sans *être cependant délictueux*.

C'est sur la conception du danger et du remède à y apporter que reposent les risques de dérapage. D'où la question : *comment*, pour ces RG, travailler honnêtement dans l'illégalité ? Comment être une police politique (*ce qu'ils sont assurément*) sans glisser vers les *modèles* qui fleurissent dans les pays indignes ? Il n'y a pas, à l'heure présente, de réponse optimiste.

∴

LE *raisonnement n'est pas très différent* pour ce qui concerne les écoutes administratives. Il n'est pas impossible, *convenons-en*, qu'il faille espionner (appelons un chat un chat) tel personnage dont les projets, si épouvantables qu'on les pressente, ne relèvent à aucun titre d'un juge d'instruction, ni même de la police judiciaire.

Parce que c'est le propre d'un Etat de droit, et que ce point-là n'est pas négociable, la justice n'a en effet pas à se mettre en mouve*ment tant que ne sont pas au moins avérés* ces « commencements d'exécution » qui peuvent seuls justifier une poursuite pénale. En deçà, c'est le procès d'intention, qui ne saurait avoir cours que sous d'autres cieux.

La police peut, elle, souhaiter « savoir à quoi s'en tenir », en dehors de ce cadre, sur des intentions lourdement criminelles, qu'on ne *peut poursuivre mais qu'il faut connaître*. Ce n'est pas faire avancer les libertés que de récuser cette probable nécessité. Mais cette concession de la démocratie à ce qui est son contraire, dont il est à peine besoin de souli*gner ce qu'elle a d'acrobatique*, porte en elle le pire, qu'il n'est pas davantage besoin de rappeler.

Si l'assassinat du pasteur Doucé (c'en est objectivement un dans tous les cas de figure) et ses abjects « à-côtés » pouvaient servir à une prise de conscience des dérèglements effrayants dans lesquels est tombée la police *politique française, le pasteur ne serait pas* tout à fait mort pour rien et les victimes « annexes » n'auraient pas souffert en vain. C'est du moins le genre de vœu que l'on émet dans ces cas-là, faute de mieux.

∴

P.S. – MM. Bernard Pons et Pierre Mazeaud en tête, le RPR y va tout de même un peu fort. Gilles Perrault, dans son dernier livre, *Notre ami le roi*, établit *l'existence des tortures*, des détentions arbitraires, des enlèvements, des exécutions sommaires qui sont l'ornement du *régime de Hassan II. Ce dernier s'en émeut* et les relations franco-marocaines fraîchissent. Comme un seul homme, le parti de M. Jac*ques Chirac vole au secours du monarque* et vitupère l'écrivain pour déplorer qu'un gêneur compromette les relations diplomatiques de la *France*. Qu'aurait fait, *en* d'autres temps, le RPR si des reportages avaient relaté les méthodes de gouvernement d'un certain *chancelier du Reich ? En adoptant* une telle attitude, le parti gaulliste se donne-t-il des titres à proclamer, en France, son amour des *libertés ?*

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Avant l'arbitrage de Matignon

L'autoroute Nantes-Bordeaux s'enlise dans le marais poitevin

M. Michel Rocard a sur son *bureau le dossier délicat de l'autoroute Nantes-Niort, dont le tracé, qui écorne le marais poitevin*, suscite une véritable guerre *de tranchées entre* deux ministres : M. Michel Delebarre, pour *l'équipement*, et M. Brice Lalonde, pour l'environnement (*le Monde* du 3 septembre). Le premier ministre doit trancher *entre deux séries d'arguments* totalement divergentes.

Premier courant, celui des ingénieurs de l'équipement, qui ont dessiné le tracé le plus direct. Venant de Nantes, le ruban d'as*phalte passerait au sud de Niort*, servirait de rocade à la capitale des Deux-Sèvres et irait se raccorder sur l'autoroute A 10 (Aquitaine) filant vers Bordeaux. Cet itinéraire bute toutefois sur un obstacle : les marches orientales du marais poi*tevin. C'est un milieu très particu*lier, parfaitement plat, coupé de canaux, bordé de peupliers, où les curieux se promènent silencieusement dans des embarcations à fond plat. Le cœur en est la « Venise verte », un site classé de 600 hectares, centre touristique du parc naturel régional, couvrant l'ensemble du marais. L'autoroute doit franchir deux cours d'eau (la Sèvre niortaise et l'Ouchette), traverser une forêt et cheminer sur 8 kilomètres en zone humide.

M. Michel Denieul, président des Autoroutes du sud de la France (ASF), la société concessionnaire pressentie, se fait fort de venir à *bout de cette difficulté. Bardé de* son ancien titre de directeur de l'architecture, et assisté d'un ancien inspecteur général des sites – M. Jean Oulet, – qui lui sert de conseiller, il propose de passer discrètement à 600 mètres de la « *Venise verte* », de profiler l'ouvrage au ras de l'horizon et de réaliser un véritable viaduc enterré à la surface du marais, de manière à laisser l'eau circuler librement sous le ruban autoroutier.

Pour ouvrir mieux encore la « Venise verte » à la fréquentation des amateurs de nature, il compte aménager une aire de repos de 70 hectares, avec station-service, et boutiques dissimulées derrière des remblais, ainsi que des embarcadères pour les promenades en barque. Pour convaincre de ses bonnes intentions, M. Denieul *offre en outre d'acheter 130 hec*tares autour du tracé et de les rétrocéder gratuitement aux parcs régionaux afin d'y créer une réserve naturelle.

« Une cathédrale de verdure »

Les fonctionnaires de l'équipement mettent la dernière main à un nouvel argumentaire, reprenant touts ces éléments. Il est destiné à emporter l'adhésion non seulement *de M. Rocard, mais aussi des* membres du Conseil d'Etat appelés à se prononcer sur l'utilité publique du projet. Ils ont déjà l'accord total de la plupart des élus, notamment du maire de Niort et du député de Vendée, l'ancien minis*tre, M. Philippe de Villiers.* Ceux-ci redoutent que le choix d'un autre tracé n'oblige à une nouvelle enquête publique et ne retarde la réalisation de l'ouvrage d'au moins une année.

Compte tenu de la crise du pétrole et des observations de la Cour des comptes, jugeant que le *programme autoroutier français* coûte beaucoup trop cher (100 milliards de francs en dix ans), ils appréhendent un ajournement peut-être définitif de leur chère autoroute. Raisonnement implicite : *« Mieux vaut un mauvais itinéraire que pas de tracé du tout. »*

La partie adverse dispose d'arguments aussi convaincants. Elle s'appuie d'abord sur l'avis des commissaires-enquêteurs, tout-à-fait défavorables à l'irruption de l'autoroute, de son aire de service, de ses pompes à essence, de ses milliers de touristes et du vacarme des véhicules dans le milieu très fragile du marais. Celui-ci est d'autant plus précieux que les zones humides, converties en prairies ou en champs de maïs, disparaissent les unes après les autres. Or, l'autoroute s'accompagne toujours de remembrements massifs qui détruisent les biotopes. Ainsi, un millier d'hectares seraient transformés par le simple passage d'un ruban de 50 mètres d'emprise.

Cette position a été appuyée non seulement par toutes les associations de naturalistes mais aussi par le délégué régional à l'environnement, et même par la direction de l'aménagement et de l'urbanisme, l'un des services dépendant de *M. Delebarre. Fort de ses avis* techniques, le ministre de l'environnement a décidé de défendre le marais. Il a trouvé sur le terrain un allié inespéré : Mme Ségolène Royal, qui fut durant sept ans conseiller à l'Elysée en matière d'environnement et qui est, depuis 1989, député socialiste des Deux-*Sèvres. Elle a pris fait et cause* pour ce qu'elle appelle *« une cathédrale de verdure, un ensemble unique et un site exceptionnel »*, et elle propose de faire passer l'autoroute au nord de Niort, comme d'ailleurs l'avait recommandé la chambre de commerce locale.

M. Brice Lalonde accompagnait le président de la République lors de l'inauguration du TGV-Ouest à *Poitiers, au mois de septembre* dernier. Evoquant le marais poitevin, M. Mitterrand a parlé de *« monument de la nature »*, qu'il conviendrait de protéger. Traduction du ministre de l'environnement : *« Le président souhaite que le gouvernement prenne des dispositions pour protéger efficacement le marais (...) Je pense qu'il serait souhaitable d'élever le parc naturel régional à la dignité de parc national. »*

Il l'a fait savoir par écrit à son collègue, M. Delebarre, et de vive voix aux *parlementaires lors du* débat sur le Plan vert, le 9 octobre dernier.

Pour lui, le dossier de la « Venise verte » n'est pas une dispute à la Clochemerle. C'est le plus sensible des vingt sites où la réalisation du schéma autoroutier français – en raison des atteintes qu'il porte à l'environnement – suscite des oppositions résolues. Céder sur le *marais poitevin* serait capitaler devant le *lobby* des autoroutes qui n'en ferait plus, ensuite, qu'à sa tête. Ce serait, on en conviendra, de bien mauvais augure pour un ministère de l'environnement en train de se muscler, et pour le Plan vert de M. Lalonde qui affiche son intention de *« ralentir le programme autoroutier »*.

MARC AMBROISE-RENDU

Pollution dans la banlieue du Havre

Cent soixante-dix personnes intoxiquées par l'eau du robinet

LE HAVRE

de notre correspondant

Le SAMU du Havre a lancé, jeudi 1er novembre, une alerte à la pollution sur trois communes de la banlieue havraise : Montivilliers, Harfleur et Gonfreville-l'Orcher, un large secteur comprenant quelque 40 000 habitants. Tout au long de la matinée, des dizaines d'ap*pels avaient été enregistrés par les* médecins pour des gastro-entérites plus ou moins aiguës. Sur les 170 personnes qui ont été victimes de l'intoxication provoquée par l'eau du robinet, huit ont dû être hospitalisées, dont quatre enfants et trois femmes enceintes, souffrant de forte fièvre, douleurs abdominales, nausées et diarrhées.

En attendant les résultats des analyses effectuées sur le réseau de distribution de la Compagnie des eaux de la banlieue havraise, les spécialistes pensent qu'il pourrait s'agir d'un virus, d'une bactérie ou d'une toxine bactérienne. Aussi *est-il déconseillé de boire*, de se laver les dents ou même de cuisiner avec l'eau du robinet.

La longue période de sécheresse, combinée aux très fortes pluies de ces derniers jours, pourrait être à l'origine de cette pollution. Dans un premier temps, le niveau des nappes phréatiques a considérablement baissé, puis les fortes précipitations de fin octobre ont soulevé boues et alluvions, *libérant des élé*ments microbiens dans les secteurs de captage. ***PATRICK PELLIER***

SPORTS

TENNIS : l'Open de Paris

Raoux, gamin de la « fédé »

***Seul Français qualifié pour** les* **quarts de finale du tournoi de Bercy, Guillaume Raoux, vingt ans, cent trente-quatrième au classement *mondial, inconnu du* public il y a encore une semaine, a *battu en trois sets* (6-3, 3-6, 6-3) le récent vainqueur de l'US Open, l'Américain Pete Sampras. Il rencontrera l'Espagnol Sergi Bruguera, vainqueur surprise du Suisse Marc Rosset. *Guy Forget s'est, quant à lui,* incliné 7-5, 6-3 devant l'Espagnol *Emilio Sanchez, qui affron*tera le Suédois Jonas Svensson, tombeur du Tchécoslovaque Ivan Lendl. Les deux dernières rencontres opposeront le Suédois Stefan Edberg au Suisse Jacob Hlasek, et l'Allemand Boris Becker à son compatriote Michaël Stich.**

Comme toujours en pareil cas, sa mère s'est mise à pleurer. *« Si ses grands-parents le voyaient ! »* Elle a embrassé la belle-sœur, l'a remerciée d'avoir insisté pour qu'elle ne change pas l'ensemble marron porte-bonheur *« qui commence à faire sale »*, et est allé, en rechignant, répondre aux journalistes.

Un peu plus haut, dans la loge de la fédération, des sourires béats ont envahi les visages des trois entraîneurs nationaux, Eric Deblicker, Patrice Hagelauer et Jean-Claude Massias. Pendant une heure et trente trois minutes, ils l'avaient couvé du regard, trop tendus pour crier à chacun de ses retours gagnants, trop familiers pour vraiment désespérer lorsqu'à un set partout, il avait perdu d'entrée son service. Ils l'avaient vu revenir sur l'Américain, se cramponner à chaque point avant de se détacher au huitième jeu. Mais même à 5-3, ils se rongeaient encore les ongles. A 40-0, Patrice Hagelauer avait serré les poings, et regardé le revers de Pete Sampras mourir dans le filet. Guillaume Raoux était en quarts de finale.

Une victoire qui récompense un pur produit de la fédération. Né à Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard, il saisit sa première raquette à huit ans. Déjà, il porte des lunettes et s'entraîne comme un forcené. *« Je passais tous mes week-ends là-bas, j'y dormais presque. »* A douze ans, la fédération le remarque et l'envoie au tennis-études de Nice suivre les traces d'un autre Français nommé Yannick Noah. Il n'est pas encore un attaquant, mais, vite, les surfaces rapides s'imposent à lui : *« On était trop jeunes, pour s'entraîner sur terre battue*, se souvient-il. *C'était pour les membres du club. Nous, on jouait sur du quick, de l'autre côté de la rue »*.

A quatorze ans, il quitte la Côte d'Azur pour la région parisienne, entre à l'Institut national des sports avant d'atterrir au Centre national d'entraînement de Roland-Garros. Là, on apprend à connaître ce garçon nerveux, capable de piquer une colère pour une petite erreur. *« Ce n'est pas un râleur, mais il explose*, affirme Eric Deblicker qui, depuis huit mois, le suit plus particulièrement. *Ça fait partie de ses qualités. Le tout c'est de canaliser cette énergie. »*

Puissance et tranquillité

Une énergie qui se transforme volontiers en puissance. Ses copains l'apprennent vite à leurs dépens. A dix-huit ans, il remporte le championnat de France juniors et occupe la troisième place mondiale de cette catégorie. Mais le grand public continue à l'ignorer. Car, devant lui, il y a Fabrice Santorro, l'enfant prodige du tennis français. *« On a des rythmes différents*, constate Guillaume Raoux, *lui est particulièrement précoce, moi, je suis plus lent. Alors, il a toujours été devant moi. Mais c'est bien, ça m'a permis de rester au calme. »*

Cette tranquillité, qu'il occupe à s'entraîner quatre heures par jour sur le court et deux heures dans les salles de musculation, peut-être s'est-elle interrompue jeudi 1er novembre. *« Il lui fallait quelques victoires comme ça pour que le déclic se produise*, n'hésite pas à pronostiquer Patrice Hagelauer. *Avec un jeu comme le sien, il suffit d'avoir confiance pour lâcher ses coups et élever spectaculairement son niveau de jeu. »* Et lorsque certains évoquent son manque de finesse, voire de génie, Eric Deblicker hausse les épaules : *« Quand on gagne comme ça trois matchs de qualification face à des bons joueurs, puis qu'on se paie les quarante-septième, quatorzième, et cinquième joueurs mondiaux, c'est qu'on est un très bon. C'est tout. »*

La réponse est sèche mais pas surprenante. On ne touche pas impunément à un gamin de la « fédé », un garçon qui, lorsqu'on le félicite, commence par affirmer *« devoir tout à ses entraîneurs »* et termine en précisant *« être arrivé là grâce à la fédération »*.

NATHANIEL HERZBERG

SCIENCES

Le professeur Maurice Tubiana est nommé président du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires

Le professeur Maurice Tubiana, soixante-dix ans, ancien directeur de l'Institut Gustave-Roussy, a été *nommé président du Conseil* supérieur de la sûreté et de l'informa*tion nucléaires, par décret en date* du 30 octobre, publié jeudi 1er novembre au *Journal officiel*. Il remplace M. André Blanc-Lapierre, soixante-quinze ans, qui occupait ce poste depuis 1987.

Le même décret porte la nomination, comme membres de ce *conseil, de MM. Dominique* Ducassou, professeur de biophysique et *président* de l'*université* de Bordeaux, et Claude Fréjacques, président de la Société française d'énergie nucléaire, et de la Société française de chimie, ancien président du CNRS, en remplacement de MM. Raymond Latarjet et Jean *Cantacuzène*.

[Né le 25 mars 1920 à Constantine (Algérie), docteur en médecine et agrégé de physique médicale, professeur à la faculté de médecine de Paris depuis 1963, M. Maurice Tubiana a *dirigé l'Institut anti-cancéreux Gus*tave-Roussy à Villejuif de 1982 à 1988. Il est expert consultant à l'OMS (depuis 1963) et à l'Agence internationale de l'énergie atomique (depuis *1960)*, et membre de l'Académie des sciences depuis 1988.]

Selon un médecin soviétique

500 000 personnes auraient été affectées par les essais nucléaires en URSS

Un demi-million de personnes ont été victimes, à des degrés divers, d'irradiation et de contamination à la suite des essais nucléaires dans l'atmosphère effectués à Semipalatinsk (Kazakhstan), a affirmé, jeudi 1er novembre, un médecin soviétique lors d'un congrès à Luleaa (Suède).

Selon le professeur Maira Zjangelova, qui exerce à l'hôpital de Semipalatinsk, un tiers des enfants nés depuis *le début des essais, en* 1949, souffrent de malformations, *et une augmentation* importante du nombre des cancers, des leucémies et des maladies liées à des déficiences immunitaires a été constatée. Ses travaux, a-t-elle précisé, s'appuient sur des documents qui vont être publiés dans les prochains mois.

Réalisés dans l'atmosphère entre *1949* et *1963* les essais nucléaires menés à Semipalatinsk furent *ensuite souterrains. Le site, fermé* récemment sous la pression popu*laire, a été transféré sur* l'île de Nouvelle-Z[illegible], en mer Arctique. – *(AFP.)*

DÉFENSE

Pour la protection antiaérienne des porte-avions français

Les Crusader seront rénovés au moindre coût

Avec la décision récente du *gouvernement français* de prolonger, aux moindres frais possible, la vie opérationnelle des Crusader embarqués sur porte-avions, la marine nationale va devoir se livrer à des acrobaties pour gérer au mieux, en atten*dant l'entrée en service du* Rafale marine, le parc des intercepteurs de défense aérienne qui relève de l'aéronautique navale. Depuis les années 1964-1965, les Crusader assurent la protection anti-aérienne *du Foch ou du Clemenceau.* Mais ils ne seront pas plus d'une dizaine en ligne – voire d'une douzaine dans le meilleur des cas – à pouvoir continuer de remplir cette mission jusqu'à l'arrivée, en 1998, du *Charles-de-Gaulle* armé de ses Rafale marine et de ses missiles sur*face-air. « Lasituation est tendue »*, admet-on à l'état-major de la marine.

Il y a un quart de siècle, la France a acheté à la société américaine Vought quarante-deux Crusader qui, à l'époque, étaient parmi les intercepteurs les plus performants au monde pour la défense-aérienne à la mer. A ce *jour, dix-neuf avions ont survécu* et, depuis, ils se sont beaucoup *dépréciés : cellule vieillie, système* d'armes dépassé, etc.

Contre l'avis de l'aéronautique navale, le gouvernement a décidé *(le Monde* du *23 décembre 1989)* de ne pas acquérir aux Etats-Unis, une quinzaine d'avions F-18, neufs ou d'occasion, qui sont d'une technologie plus moderne et qui auraient permis d'attendre la constitution, en 1998, de la première flottille de Rafale marine à bord du nouveau porte-avions à propulsion nucléaire, le *Charles-de-Gaulle*. Cette solution représentait un investissement de 3,5 milliards de francs, y compris le coût des *armements et les pièces détachées* adaptés au F-18.

L'option du F-18 écartée, il est resté au gouvernement le choix *entre deux formules* : ou moderniser véritablement les Crusader, en *changeant assez profondément leur* système d'arme, pour un coût estimé à 1,2 milliard de francs ; ou bien se contenter, moyennant une dépense de 600 millions de francs, d'en prolonger l'existence au prix de quelques améliorations.

« Aux limites du possible »

C'est cette dernière solution que le gouvernement vient d'arrêter, en la limitant à dix-sept des dix-neuf Crusader existants. L'opération dite de *« prolongement »* de la vie des Crusader consiste à remettre à niveau la cellule, *certains équipe*ments (les câblages, les réservoirs, les tuyauteries, le siège éjectable, notamment), et à les doter de matériels de navigation éprouvés qui existent déjà sur d'autres avions comme le Mirage-F1, l'Atlantique-2 ou le Super-Etendard. Pour compléter l'opération, on est allé acheter en Arizona douze cellules de Crusader, qui étaient demeurées en stocks chez le constructeur américain, de façon à disposer d'un lot de pièces de rechange qui serviront aux dépannages de première urgence.

Dassault a été chargé de mettre en chantier, dès novembre, la transformation du premier Crusader. Ce prototype est destiné aux essais en vol en 1991. Après quoi, ce sont les ateliers de l'aéronautique navale à Cuers (Var) qui, entre 1992 et 1994, devront rénover seize des dix-neuf avions existants, à raison de neuf mois de travail par Crusader.

Durant toute cette période, l'aéronautique navale aura bien du mal à gérer son parc d'intercep*teurs, dans l'espoir de maintenir* constamment en état opérationnel un groupe *aérien suffisamment* important pour qu'il représente, si besoin était, une force de protection des déplacements des porte-avions.

A Landivisiau (Finistère), où sont basés les Crusader, seuls, en moyenne, douze de ces avions sont maintenus en ligne actuellement, avec, pour les servir, une dizaine de pilotes qui effectuent, chacun, entre vingt-cinq et trente heures de vol par mois. Un treizième exemplaire est en visite périodique d'entretien sur la base elle-même. Les six autres *fréquentent régulière*ment les ateliers de Cuers pour des réparations ou des opérations, dites de « maintenance », plus approfondies.

Compte tenu des chantiers de *« prolongement »* décidés par le gouvernement, le parc existant de Crusader sera trop juste, à certains moments, pour continuer à alimenter un groupe aérien opérationnel de douze avions immédiatement disponibles. *« On est aux limites du possible »*, reconnaît-on à l'état-major de la marine. Dans certaines circonstances, le nombre des Crusader en ligne risque d'être plus proche de dix appareils, voire de huit. De l'aveu des spécialistes de l'aéronautique navale, un porte-avions français peut prendre la mer avec huit Crusader, non compris les *Super-Etendard* d'attaque, les Etendard IVP de reconnais*sance et les Alizé de surveillance* maritime qui sont normalement embarqués en mission. Cela *s'est* déjà vu. Mais, c'est la première fois que le *Foch* et le *Clemenceau* auraient, le cas échéant, une défense antiaérienne aussi légère, faute d'une réserve suffisante pour la renforcer ou la renouveler.

En s'en tenant à la solution du Rafale marine pour 1998 et en excluant, d'ici-là, la formule transitoire d'une quinzaine de F-18 au profit d'un *simple « prolongement »* des Crusader, le gouvernement a fait un choix *qui apparaîtra* à beaucoup comme l'acceptation, par avance, d'une « impasse » pour quelque temps.

« Les solutions à long terme ont été préférées à celle à court terme », explique M. Jean-Michel Boucheron, président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale et député PS d'*Ille-et-Vilaine*. Et il ajoute dans un entretien à la revue *Info-DGA*, qui est le mensuel officiel de la délégation générale pour l'armement, que la polémique Rafale contre F-18 est tranchée. *« Les combats d'arrière-garde usent de l'énergie inutilement »*, réplique-t-il à une question sur la capacité du porte-avions à se défendre avec si peu de Crusader en ligne.

JACQUES ISNARD

CULTURE

THÉATRE

Le cheval et les petites filles

« Crime et châtiment », le roman de Dostoïevski, est adapté et mis en scène par Jean-Claude Amyl

Sur les portes et dans le hall du théâtre, vous êtes accueilli, presque même « cueilli », par la photo d'un petit garçon russe en costume marin. Il est vu de près, de face, le front un peu baissé. Les joues comme meurtries, la souffrance du regard, les lèvres tendues : tout le visage exprime une douleur, un choc, un repliement sur soi. La photo de ce garçon traumatisé et buté se trouve également sur la couverture de l'adaptation par Jean-Claude Amyl, de *Crime et châtiment* (Actes Sud) dont il est également metteur en scène. La photo n'est pas le portrait de Dostoïevski à sept ans, elle en est l'image. Elle place le spectateur sous l'éclairage de deux faits, parmi les plus connus et commentés de l'histoire de Dostoïevski et du récit de Raskolnikov dans *Crime et Châtiment.*

A sept ans, en pleine nuit, Dostoïevski est réveillé en sursaut par des hurlements de sa mère. Dans le noir, il traverse plusieurs pièces, ouvre la porte de la chambre de ses parents, voit ce qui se passe, tombe : c'est sa première crise d'épilepsie. Qu'a-t-il vu ? Personne ne l'a jamais dit. Il ne semble pas que ce fut seulement son père et sa mère faisant l'amour, la mère n'aurait pas crié si violemment. Le père usait-il d'un knout ? Ou bien une petite fille était-elle là aussi ?

Car le père, grand propriétaire, était pédophile. Et quand les serfs l'assassinèrent – ils l'étouffèrent dans un linge en lui écrasant avec des pierres le bas-ventre, – il y avait parmi eux au moins deux parents de petites victimes. Dostoïevski au moment de l'assassinat a dix-huit ans.

L'autre fait se trouve dans *Crime et châtiment.* C'est un rêve de Raskolnikov, mais écrit de telle façon qu'il y a, derrière, quelque chose de réel. Le petit Raskolnikov assiste au déchaînement de bonshommes ivres contre un vieux cheval maigre et malade, attelé à un énorme char. Plusieurs ivrognes lui cognent dessus avec des fouets, puis l'achèvent avec des bâtons. L'enfant est terrorisé, il se jette sur les gens, il va embrasser la tête du cheval mort. Il n'a cessé de presser son père, à qui il donnait la main, d'intervenir, et le père lui a répondu : *« Ils s'amusent, ce n'est pas notre affaire. »*

Le plus « intime » et le moins « vrai »

Jean-Claude Amyl ne reste pas le nez sur l'aventure exclusive de Raskolnikov : il y a dans son *Crime et châtiment* trois protagonistes primordiaux, trois « Dostoïevski dans le miroir » : Raskolnikov, Razoumikhine et Svidrigaïlov.

Raskolnikov est le plus « intime » des trois, c'est aussi le moins « vrai » car il est, jusqu'à un certain point, l'application d'une idée, d'une thèse que Dostoïevski s'est mise en tête à la suite d'observations faites au bagne. Razoumikhine, c'est l'ami sûr. Quant à Svidrigaïlov, il est le grand mystère du livre, une brute, et soupçonné d'avoir tué sa femme, et en même temps follement amoureux de Dounia, la sœur de Raskolnikov, très généreux, soucieux des souffrances d'autrui. Les plus belles pages de *Crime et châtiment* sont celles des heures qui précèdent son suicide.

Et c'est là que l'adaptation de Jean-Claude Amyl déconcerte. On voit Svidrigaïlov dans le domicile de la vieille femme assassinée, lors d'un retour de Raskolnikov sur les lieux du crime. Ce n'est pas pensable. Et surtout il est l'un des sauvages ivres-morts qui massacrent le vieux cheval, jamais Dostoïevski n'aurait songé à ça.

Les trois garçons sont en tout cas joués avec un art accompli par Jean-Marc Bourg (Svidrigaïlov) Christian Cloarec (Razoumikhine) et Antoine Basler (Raskolnikov). Excellente interprétation générale (vingt-neuf rôles). En juge Porphyre, Pierre Constant use d'un jeu sans doute magistral, mais envahissant.

MICHEL COURNOT

► Théâtre 14-Jean-Marie Serreau. *Mardi, mercredi, vendredi,* samedi 21 heures. Lundi et jeudi 19 heures. Jusqu'au 14 novembre. Tél : 45-45-49-77.

La compagne inapprivoisée

Une pièce gaie au Théâtre du Rond-Point
Il ne faut pas se laisser arrêter par le titre doctoral : « l'Absolu naturel »

Cet absolu naturel est celui d'une jeune femme, solaire, pas bête, d'un allant fou, qui, sans gêne aucune, lance à son bonhomme tout ce qu'elle a sur le cœur – tout ce qu'une femme peut dire à un homme à propos de ce qui va, de ce qui cloche, la nuit, le jour, dehors, dedans... On dirait un feu d'artifice, aussi brillant que *le Banquet* de Platon, mais frais comme l'œil.



BRIGITTE ENGUERAND

Arielle Dombasle et Joachim Fosset, son amant préhistorique

La chance : l'auteur est italien, Goffredo Parise. Il sait bien des choses sur ses compatriotes. Les Italiennes emploient les mots comme s'ils étaient des étincelles, des fleurs animées, parfois des roquets rageurs et, pour animer encore cette sarabande, elles emploient leurs mains comme si elles étaient des marionnettes de commedia dell'arte. Une belle épouse romaine en boule, c'est le théâtre complet. Les hommes italiens ne se défendent pas mal non plus, mais eux c'est plutôt de loin, par écrit. Deux des livres les plus vivants écrits en français doivent leur gaieté, leur talent, exceptionnels, au fait qu'ils ont des auteurs italiens : les *Mémoires* de Goldoni et ceux, géniaux, de Casanova.

Les violences et douceurs de charme si bien écrites par Goffredo Parise, Simone Benmussa les a transmuées en français – c'est aussi remuant, endiablé, c'est comme deux gouttes d'eau. Il faut lire *l'Absolu naturel*, publié par les éditions Des Femmes. Et Simone Benmussa a mis elle-même la chose en scène, avec des grands-mères papillons, des cubes et des ballons fantômes, un amant de la préhistoire qui grogne et a des muscles terribles – toute une parade sauvage magique.

Facundo Bo joue l'homme (celui d'aujourd'hui), il irradie un calme, il est très bien parce qu'un si bel homme si exaspérément patient, sans défaut, c'est très dur à porter pour une femme bien sensible. Arielle Dombasle, la femme déchaînée (mais parlant d'une voix blanche, c'est pire), a quelque chose d'une fée des neiges, elle est presque trop belle pour dire des choses assassines avec cette juste énergie.

M. C.

► Théâtre Renaud-Barrault, petite salle, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 15 heures. Tél. : 42-56-60-70.

ARTS

Les prudences du marché

Suite de la première page

Aucun domaine, aucune époque n'ont été épargnés, en particulier les œuvres qui ont inondé les salles de vente au cours des deux dernières années et qui, parallèlement, ont fait l'objet d'une spéculation effrénée. Les premiers visés sont les chantres de l'abstraction française des années 50, les Atlan, les Poliakoff, les Lanskoy et les Schneider, dont l'absence sur les stands de la FIAC, cette année, n'est certes pas le fruit du hasard. Les rares toiles qui apparaissent encore en ventes publiques ne trouvent plus preneur, à l'exception d'une *Composition* de Poliakoff (1954) adjugée par miracle à plus de 3 millions au cours d'une session catastrophique. Certains n'hésitent plus à évoquer un retour aux prix de 1986.

Autre grand absent de la FIAC, l'art conceptuel, qui après avoir été la coqueluche des salles de ventes, connaît une désaffection certaine auprès d'un public las de chercher la symbolique derrière le bidon d'huile de Beuys, les poignards de Raynaud ou les sucres sculptés de Boltanski. Seule exception, une grande porte rouge et blanche de Raynaud, bordée de mesures en centigrades et décorée de petites pelles, adjugée au prix record de 440 000 francs. Quant au marché de l'art minimal, débarrassé des marchands et courtiers en tous genres, il réapprend à ne compter que sur ses quelques collectionneurs et musées.

Les compressions d'Arman et de César, plus apparentées au marché de la peinture contemporaine qu'à celui de la sculpture, sont également dans le collimateur. En dépit d'une monumentale *Poule* de César, vendue 3 millions de francs par la galerie Beaubourg, et une grande *Vénus de Villetaneuse*, adjugée plus de 2 millions par Mᵉ Binoche, les œuvres des maîtres du nouveau réalisme auront connu des fortunes diverses. *« Tant que la sculpture sera considérée comme un accessoire de la peinture, on ne parlera que de César ou d'Arman »*, déplore Roberto Perazzone, expert.

Les millions se font rares

Peu ou pas présent à la FIAC, le marché de la sculpture s'est paradoxalement développé en ventes publiques, avec un intérêt soutenu pour les nudités toutes en rondeurs de Balthasar Lobo – environ 120 000 francs) ou les personnages en mouvement de Cloutier (moins de 20 000 francs).

Des prix encore accessibles en comparaison de ceux pratiqués pour le pop art des années 60, qui connaît à son tour quelques réajustements difficiles. *« Le marché est devenu beaucoup plus dur pour les artistes célèbres et qui ont jusqu'ici fait des gros prix, car les gens ont peur d'acheter »*, estime-t-on à la galerie Peder Bonnier (Etats-Unis). Un grand portrait de Beuys et un de Mao par Warhol, respectivement évalués 750 000 dollars et 500 000 dollars (et pas encore vendus) seraient partis il y a un an pour près d'un million. Forcée de baisser ses prix, la galerie admettra des pertes sur certains de ses tableaux. Les jeunes n'ont pas été mieux lotis, en particulier Jean-Michel Basquiat, qui après avoir été « lâché » par les Américains, se retrouve orphelin en France. Combas, en revanche, se porte mieux à la galerie Nahon où une dizaine de ses toiles ont trouvé preneurs entre 120 000 et 180 000 francs.

Le mouvement support-surface, très peu représenté à la FIAC, a surpris agréablement à Drouot par la qualité des œuvres proposées ainsi que par les prix obtenus notamment pour les créations de Simon Arnal (28 000 francs), de Vivien Isnard (22 000 francs), de Viallat (entre 90 000 et 180 000 francs) et de Simon Hantaï, qui deux soirs de suite ont dépassé le million sous les applaudissements de la salle.

Cette semaine d'art contemporain aura été l'occasion pour les ventes publiques et les galeries de faire le point sur leurs rôles et leurs stratégies futures. L'étude Binoche et Godeau, prudente, renonce pour l'instant à une vente consacrée à l'art contemporain et revient au panachage classique. Mᵉ Charbonneaux, quant à elle, évoque les enchères d'une époque que l'on croyait presque révolue. *« En l'absence de belles pièces, nous redevenons de simples intermédiaires, comme au temps où nous nous occupions principalement de ventes judiciaires. »* Et d'ajouter : *« Si c'est le cas, nous ne pourrons plus envisager des coûts aussi importants pour un résultat si minime. »*

Pour les galeries, les perspectives sont tout autres. Si la FIAC n'a pas été aussi profitable sur le plan financier que par le passé, elle leur a permis de renouer avec une nouvelle génération d'amateurs. *« C'est le public que l'on aura dans cinq ans, celui qui prend des risques »*, remarque, enthousiaste, un galeriste.

ALICE SEDAR

* La FIAC a réalisé un chiffre d'affaires de 300 millions de francs contre 400 en 1989 et 200 en 1988. Elle a reçu 140 000 visiteurs, soit sensiblement le même nombre que l'an dernier, avec davantage d'étrangers. D'autre part, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris a annoncé qu'il allait acheter six des œuvres exposées.

Les parfums de la terre

Une rétrospective Jean Le Moal à l'Espace lyonnais d'art contemporain

LYON
correspondance

Belle moisson à l'Espace lyonnais d'art contemporain (ELAC) avec les tableaux des vingt dernières années de Jean Le Moal, tableaux que le peintre lui-même, aujourd'hui octogénaire, n'avait jamais vus ainsi engrangés. Ils témoignent d'une vitalité sereine, d'une respiration nouvelle dans une œuvre qui, traversée autrefois des leçons du cubisme et du surréalisme, combinant la construction plastique et l'effusion lyrique, s'épanouit désormais dans les couleurs et les rythmes de ce qu'on pourrait appeler un impressionnisme intérieur.

Les toiles, très grandes ou très petites, comme leurs titres l'indiquent parfois, parlent des éléments : la mer et les récifs, la terre et les saisons, l'air et ses souffles. Pas de sujets mais des thèmes qui semblent sourdre de la peinture elle-même, d'une matière substantielle et fluide conduite par des gestes à la fois médités et inspirés.

La méthode de travail de Le Moal, qui entreprend plusieurs toiles en même temps et revient sur elles par touches successives pendant des mois et quelquefois des années, explique sans doute leur saveur fruitée. Aussi qu'elles soient à ce point porteuses de sensations, évocatrices dans une couleur aussi symbolique que charnelle, non pas de souvenirs visuels mais d'émotions. L'évolution vers une liberté radicale est tout à fait sensible dans cette exposition cohérente dans son intensité colorée, pour peu qu'on veuille suivre le jeu des touches. Celles-ci, dans les toiles les plus anciennes, structurent, déterminent au moins des lignes de force. Dans les plus récentes, elles palpitent en suspension, procèdent par courants, par ruissellements organiques.

Pourtant, des frissons d'images naissent, qui rappellent les tables servies devant une fenêtre ouverte sur un jardin, comme chez Bonnard, ou des fleurs flottant à la surface d'un étang, comme chez Monet. Mais s'il s'agit d'une sorte d'impressionnisme retrouvé, celui de Le Moal, dans les hauteurs de son âge, procède de la mémoire et des yeux clos.

Christine Giraudon Plasse-Le-Caisne, dans une grande tapisserie montrée à l'ELAC, a réussi le tour de force, artisanal et poétique, de restituer dans la laine ces maturations de la couleur du peintre.

L'exposition, bien accrochée par Odile Plassard, avec des silences pour chaque tableau, ce qui donne aux plus petits une valeur monumentale, comprend aussi des maquettes de vitraux que Le Moal a réalisés entre 1978 et 1988 pour la cathédrale de Nantes. Son rôle dans l'art sacré contemporain est ainsi mentionné.

Les liens que le peintre entretient avec Lyon – il y fit ses études à l'école des beaux-arts, participa au groupe Témoignage que Marcel Michaud fonda dans la ville en 1935 et collabora comme décorateur de théâtre avec Jean Dasté, installé dans la cité voisine de Saint-Etienne – justifient particulièrement cette exposition. L'ELAC contribue ainsi, après l'hommage à Alfred Manessier qui eut lieu en 1988, à la reprise en compte heureuse d'artistes dont l'importance est connue mais qui, bien que toujours créateurs, avaient été délaissés par la mode et négligés par les institutions.

JEAN-JACQUES LERRANT

► Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, jusqu'au 12 novembre. Musée d'art et d'archéologie de Besançon, du 15 décembre au 15 février. L'exposition sera présentée ensuite à Esch-sur-Alzette, au Luxembourg, à Dunkerque et à Nantes.

□ **Quinze millions de francs pour un Greco.** – Une descente de croix du Greco, *la Dépouille*, a été adjugée près de 15 millions de francs mardi 30 octobre à Madrid. Cette enchère record obtenue téléphone par un acheteur anonyme, dépasse de trois fois son estimation. Le précédent record atteint par un Greco, en 1982, s'élevait à près de 5 millions de francs. – *(Reuter.)*

Les « montreurs d'âme »

Clowns, mimes, comédiens les Litsedei arrivent de Leningrad

En adoptant le nom de « Litsedei », qui signifie en russe « faiseurs de visages », les clowns de Leningrad, dirigés par Slava Polunin ont voulu désigner leur forme de comique, choisie pour faire renaître l'esprit du cirque primitif. Comme tous les grands clowns, ils ont étudié les enfants, ont volé leurs gestes, leurs rires, ont pris leurs désirs, leur innocence. Ils ont aussi appris à construire des sketches à partir de choses vues et à faire courir leur fantaisie avec une rigueur efficace, à développer le second degré de l'humour, un burlesque de la parole. Ce sont de grands bouffons modernes.

Les Litsedei sont également musiciens et comédiens. Ils possèdent parfaitement la technique de la pantomime, de la commedia dell'arte. Ils ne se privent pas de saluer au cours d'un sketch Charlie Rivel, clown espagnol des années 40 et 50 dont les pleurs d'enfant finissaient de façon étonnante en hurlements de loup.

Les cinq « montreurs d'âme », puisque c'est ainsi que, finalement, les Litsedei apparaissent, parodient et miment une série de personnages étroitement imbriqués les uns aux autres dans une sorte de folie galopante : l'amoureuse et le rustre, le chanteur d'opéra, le balayeur en chef, l'homme aux prises avec des téléphones gonflables... Les Litsedei jouent avec les sons. Et ils étendent l'espace de leurs jeux au-delà de la scène, traversant la salle dans des courses-poursuites, enjambant les fauteuils, développant leurs gags au milieu des spectateurs ravis.

CLAUDE FLÉOUTER

► Ranelagh à 21 heures. Les dimanches à 15 heures. Relâche les 1ᵉʳ, 5, 8 novembre. Tél. : 42-88-64-44.

CINÉMA

Les femmes d'Almodovar

« Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier », son premier long métrage et le plus insolent

Pepi, c'est Carmen Maura, qui fut l'égérie de Pedro Almodovar. Même après leur séparation, elle se souvenait avec des rires de cette année 1980, celle de leur premier film ensemble *Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier.* Dès qu'ils avaient un peu d'argent, ils tournaient chez les uns et chez les autres, dans les rues – la plupart du temps en clandestins, – mettaient de côté la pellicule, repartaient à la recherche d'un financement...

Le film porte évidemment la marque de tous ces soubresauts, dont Almodovar a tiré une liberté formidable, insolente, rigolarde. C'est son talent, et qui ici éclate, explose, comme rarement depuis. L'histoire se déroule – c'est le mot juste – à la façon d'un roman-photo, dans une série de sketches mis bout à bout, où l'on voit Carmen Maura cultiver de la marijuana sur son balcon, se faire violer par un flic obsédé dont elle décide de se venger. Il a un frère jumeau qui se fait tabasser à sa place, et une femme maso qui part avec une rockeuse sado – le groupe rock fait penser aux yéyés les plus nunuches chantant avec délice des paroles teigneuses et grossières...

Les garçons sont des crétins ou des voyous, des travestis surexcités, et n'ont d'ailleurs pas grands rôles à tenir. Les autres filles du quartier sont : une qui se dit mannequin, veut devenir chanteuse, hurle qu'elle n'est pas une putain et ne supporte pas qu'on lui touche le nombril ; une vraiment candide et toujours enrhumée, qui elle aussi se fait violer par le flic, mais elle croit que c'est son jumeau ; une riche, affligée d'une barbe et mariée à un homo. Dans une scène imitée du *Bel Indifférent*, de Cocteau, elle parle avec une voix suraiguë et accélérée. Almodovar colle ainsi des synchronisations décalées, la plus irrésistible est la zarzuela soi-disant entonnée par les copains de Pepi quand ils vont tabasser le flic... Finalement *Pepi, Luci...* se situe dans la ligne des revues de music-hall que l'on peut voir sans doute à Madrid, en tout cas à Barcelone dans un vieux et fameux caf'conc' le Molino. C'est tout aussi grivois, tout aussi burlesque et décousu, seulement retricoté selon les mœurs et le vocabulaire de la movida, qui jetait alors ses derniers feux. Mais avant tout, ce qui attire et séduit dans le film, c'est la belle santé des femmes d'Almodovar, c'est son extravagance à lui, sa fraîcheur de gosse mal élevé et surdoué. Aussi provocateur que John Waters, juste un peu moins tordu, il secouait alors les poussières de la morosité, il découvrait un jouet et s'amusait beaucoup. Et forcément, on rit.

COLETTE GODARD

□ *« Dictionnaire des films ».* – Dix mille films répertoriés et classés par ordre alphabétique font un outil de référence. Mieux, les auteurs ont choisi de hiérarchiser les titres : tous disposent d'un générique et d'un résumé succinct, mais près de deux mille font l'objet d'une analyse plus poussée, et deux cents classiques inspirent une réflexion plus générale sur un auteur, un genre ou un thème. L'indispensable complément de l'indispensable *Dictionnaire du cinéma*, établi par J.-L. Passek pour le même éditeur.

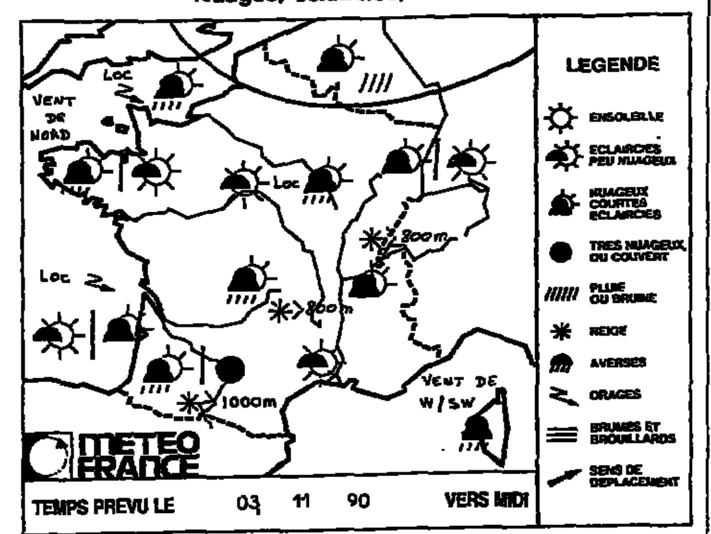
► *Dictionnaire des films*, Bernard Rapp et Jean-Claude Lamy. Larousse, 832 pages, 295 F.

AGENDA

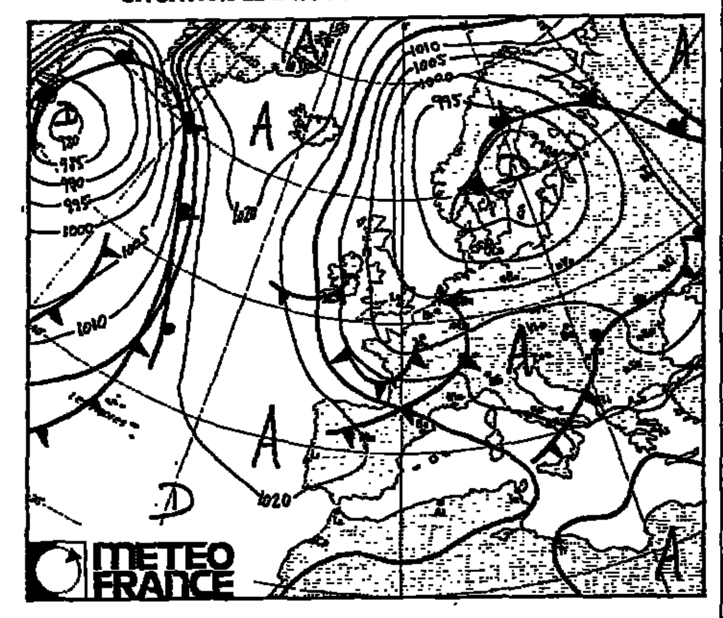
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 3 novembre

Nuages, éclaircies, averses.



SITUATION LE 2 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Temps frais et agréable pour dimanche et lundi avec quelques nuages *mais de rares précipitations.*

Dimanche 4 novembre : temps frais et variable.

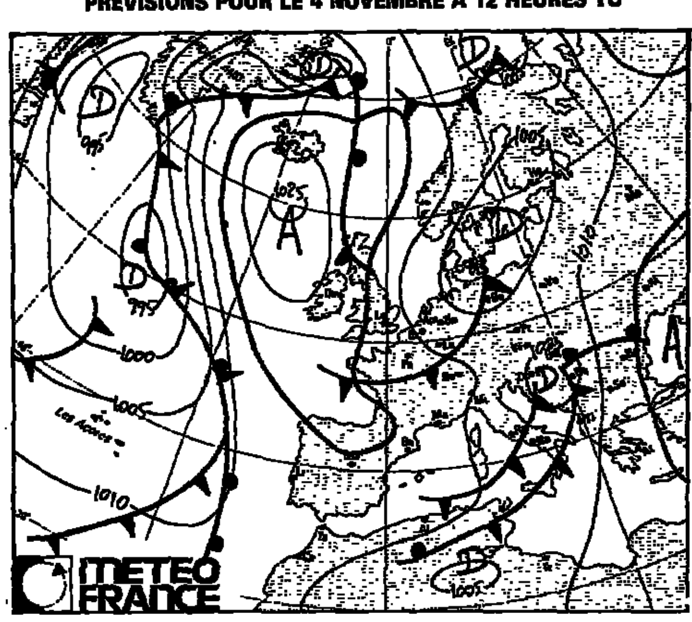
Le matin, les températures seront généralement fraîches et quelques gelées se produiront par endroits. Des averses côtières se produiront près de *la Manche et persisteront dans la journée.* Ailleurs, le ciel sera peu nuageux, sauf quelques bancs de brume et de brouillard çà et là.

Dans la journée, des nuages se développeront sur la moitié est et pourront donner quelques averses sur le relief. Sur la moitié ouest, excepté les régions *côtières de la Manche, quelques nuages* pourront voiler le ciel, mais ce sera plutôt une assez belle journée ensoleillée.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 2 degrés et 5 degrés, et 5 degrés à 7 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales ne dépasseront pas 12 degrés à 15 degrés dans le Sud-Ouest, 13 degrés à 16 degrés près de la Méditerranée, 9 degrés à 12 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 4 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 02-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 01-11-90 à 6 heures TU et le 02-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	20	12	N
BIARRITZ	15	10	A
BORDEAUX	16	9	A
BOURGES	14	6	C
BREST	12	6	N
CAEN	13	5	P
CHERBOURG	12	8	O
CLERMONT-FER.	15	7	D
DIJON	14	5	P
GRENOBLE St-M-H	17	8	-
LILLE	12	5	P
LIMOGES	11	5	P
LYON	15	9	P
MARSEILLE-MAR.	16	11	-
NANCY	13	6	A
NANTES	13	6	D
NICE	21	12	D
PARIS-MONTS	14	7	A
PAU	14	8	A
PERPIGNAN	18	12	N
RENNES	14	5	P
ST-ÉTIENNE	13	7	N
STRASBOURG	13	7	N

TOURS	14	5	P
TOULOUSE	15	9	P
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	24	10	D
AMSTERDAM	13	7	A
ATHÈNES	25	18	C
BANGKOK	35	26	D
BARCELONE	19	12	D
BELGRADE	27	8	C
BERLIN	11	5	N
BRUXELLES	12	6	C
LE CAIRE	34	20	D
COPENHAGUE	10	4	A
DAKAR	32	26	D
DELHI	18	16	D
DJERBA	32	23	N
GENÈVE	12	7	A
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JÉRUSALEM	25	13	D
LISBONNE	18	11	C
LONDRES	13	4	P

LOS ANGELES	22	14	D
LUXEMBOURG	9	5	A
MADRID	16	4	D
MARRAKECH	26	13	D
MEXICO	23	8	B
MILAN	18	7	D
MONTRÉAL	11	2	C
MOSCOU	5	4	P
NAIROBI	27	17	C
NEW-YORK	18	9	D
OSLO	4	1	P
PALMA-DE-MAJ.	19	6	N
PÉKIN	15	7	C
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	23	12	D
SINGAPOUR	29	24	P
STOCKHOLM	2	1	P
SYDNEY	37	18	D
TOKYO	21	13	D
TUNIS	28	19	C
VARSOVIE	12	6	C
VENISE	16	8	N
VIENNE	10	4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Maurice Genevoix

La Poste mettra en vente générale, le lundi 12 novembre, un timbre à 2,30 F, à l'effigie de Maurice *Genevoix (1890-1980), dessiné par* Raymond Moretti.

Maurice Genevoix, normalien, marqué par *la Première Guerre* mondiale, publia *Ceux de Quatorze.* Il remporta le prix Goncourt



en 1925 avec *Raboliot.* Elu à l'Académie française en 1946, il en fut secrétaire perpétuel de 1958 à 1974.

Le timbre, au format vertical 22 mm × 36 mm, dessiné par Raymond Moretti, gravé par Pierre Forget, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

▶ Vente anticipée, les 10 et 11 novembre, de 9 heures à 18 heures, à Decize (Nièvre), au *bureau de poste temporaire* « premier jour » ouvert à la salle Olga-Olby, 4, rue Marguerite-Monnot, Les Minimes : Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date sans *mention « premier jour », ouvert* à la salle de réunions de la mairie, parc du château, place Aristide-Briand : Verdun (Meuse), au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour », ouvert au *Centre mondial de la paix, place* Monseigneur-Ginisty.

Vente anticipée le 10 novembre, *de 8 heures à 12 heures,* aux bureaux de poste de Decize, Châteauneuf-sur-Loire et Verdun (boîtes aux lettres spéciales).

▶ Souvenirs philatéliques : Groupement philatélique de Verdun, 10, allée Sous-Charmois, 55100 Verdun.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 5, rue Antoine-Bourdelle Tél. : 40-65-29-27

En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes* de novembre.** – Le numéro de novembre du *Monde des philatélistes* est paru, placé sous le signe de la vigne et du vin. Une thématique spectacu*laire où les pièces de valeur ne* manquent pas. A noter qu'à cette occasion *le Monde des philatélistes et la Numismatique* française organisent un tirage au sort dont le premier prix per*mettra au gagnant de remporter* son poids en bouteilles de beaujolais nouveau ! Cadeau encore dans ce numéro, offert par l'administration postale des Nations unies, un bloc de timbres émis en juin 1990 et déjà coté 16 F. Au sommaire, également, une étude sur les conséquences postales de la première Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), alors que Paris doit accueillir la seconde, du 19 au 21 novembre ; la biographie du graveur et dessinateur Henry Cheffer... (*le Monde des philatélistes,* 104 pages, en vente en kiosque, 20 F).

● **Année Van Gogh.** – De nombreuses administrations postales célèbrent le centenaire *de la mort de Vincent Van* Gogh ; les deux dernières étant celles d'Albanie (trois timbres *et un bloc-feuillet) et de Turquie* (quatre timbres).

● **Atelier jeunesse.** – Pour *sensibiliser les jeunes* à la philatélie dès quatorze ans, le Musée de la poste de Paris met en *place, à titre expérimental, un* atelier philatélique qui fonctionnera chaque mercredi de novembre. Pour tout renseignement, s'adresser au Musée de la poste de Paris, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15 (tél. : (1) 42-79-23-29). Le nombre de places est limité.

● **Ventes.** – Ventes aux enchères, le jeudi 8 novembre à 18 heures, à Lyon Brotteaux-l'Hôtel des ventes, par le ministère de Mᵉ Anaf (expert : Xavier Pigeron). Au programme : France, Europe, outre-mer, lots, *vracs.*

Vente aux enchères, le jeudi 15 novembre à 14 heures et 21 heures en deux *sessions,* par le ministère de Mᵉ Viviane Jutheau (expert : Raymond *Gobel). Au total, plus de trois* cents lots comprenant d'exceptionnels timbres rares du monde entier, classiques de France sur lettres. Bon catalogue disponible auprès de Soluphil France, R. Gobel, 5, rue du Helder, 75009 Paris (joindre 50 F).

● **Manifestations.** – Valence (Drôme) accueille, les samedi 3 et dimanche 4 novembre, au Parc des expositions, le Challenge Pasteur, exposition interrégionale jeunesse. Pour cette compétition originale, chaque région a *sélectionné deux,* trois ou quatre espoirs âgés de moins de vingt et un ans. Pour *le classement, seules les deux* meilleures collections sont prises en compte. Depuis 1983, date de création du Challenge Pasteur, l'ont emporté : le Dauphiné, Paris-Ile-de-France, l'Alsace, Paris-Ile-de-France, Marseille-Provence (deux fois de suite) et le Dauphiné enfin (Souvenirs philatéliques : Sylvain Monteillet, Société philatélique de Valence, BP 605, 26006 Valence).

Bureau de poste temporaire, le jeudi 8 novembre, au 95, boulevard Saint-Michel, *Paris-5ᵉ, pour le centenaire de la* mort du compositeur César Franck (maison où il demeura). *Liste des souvenirs philatéliques* auprès de la Commémoration César-Franck, 24, boulevard des Batignolles, 75017 Paris.

SOLIDARITÉ

Une aide aux enfants polyhandicapés

Bougies de Noël

Jean-Claude Taurel est de la *race de ces doux obstinés* que les mauvaises fortunes n'abattent point et que les rebuffades aiguillonnent. Ce petit homme brun à l'accent chantant du Lot-et-Garonne, instituteur à Tonneins (600 habitants), est ressorti *un jour de l'hôpital avec* son enfant dans les bras. Un gamin jusque-là plein de vie, réduit par une encéphalite à l'état de légume : muet et paralysé. Un collègue compatissant lui dit : *« Vous n'allez pas le garder. Il y a des institutions pour ces cas-là. »*

Jean-Claude Taurel, sa femme et leur première fille ont gardé Sébastien, et ils l'ont élevé. *« Un couple,* dit l'institu*teur, c'est pour le meilleur et pour le pire, pas vrai. »* Puis, frappé par la solitude et le désarroi des autres familles d'enfants polyhandicapés – elles sont des milliers en France, – l'enseignant a décidé de les aider. Au moins une journée dans l'année. La plus dure. Celle où tous les enfants normaux *sont à la fête : le soir de Noël.*

Pour que les enfants polyhandicapés et leurs parents se sen*tent moins seuls ce soir-là,* Jean-Claude Taurel demande à tous les foyers de France d'allumer une bougie sur le rebord de leur fenêtre. Ces lumignons aux couleurs de l'Europe, il les fait fabriquer *par une entreprise,* puis vendre par les municipalités qui le veulent bien. Le bénéfice est intégralement versé aux associations de parents d'enfants polyhandicapés.

Cette année, six cents mairies vendront au moins cent mille bougies au profit des enfants « pas comme les autres ». *A Tonneins, l'association de* M. Taurel (1) emploie cinq permanents. Un service spécialisé dans l'aide aux polyhandicapés restant à domicile vient de s'y créer. D'autres vont ouvrir à travers le pays. L'Etat lui-même, ému par cette *idée simple,* lancée il y a maintenant huit ans, a décidé de financer la construction d'établissements offrant quatre mille sept cents places supplémentaires aux polyhandicapés. A petite lueur, grands effets.

M. A.-R.

(1) Association nationale pour l'avenir des enfants polyhandicapés (Anaep) Boîte postale 77, 47400 Tonneins. *Tél : (16) 53-84-51-28.*

CARNET DU Monde

Décès

– Thomas, Etienne, Marthe,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer la disparition brutale de

Jean-Marie JACQUEAU,

le 1ᵉʳ novembre 1990, dans sa cinquantième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 3 novembre, à 14 h 30, en l'église de Mont-de-Vougney, 25120 Maîche.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Christophe-Colomb,
78200 Mantes-la-Jolie.
11, rue Saint-Bernard,
78000 Versailles.
23, rue Jean-Mermoz,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– Villemomble. Bruxelles. Peynier.

Le docteur Christian Misguich,
M. Jean-Michel Misguich,
Les familles Jumel, Adam, Gally, *Legrand, Misguich-Loontjens, Hader*mann-Misguich, Misguich-Ripault,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Christian MISGUICH,
née Jacqueline Gally,

survenu, le 22 octobre 1990, à l'âge de soixante-sept ans.

L'incinération a eu lieu, le 25 octobre, *dans l'intimité familiale.*

– Saint-Denis-en-Val.
Orléans.

Mᵐᵉ Véronique Petit-Uzac,
et ses enfants,
Anne et Bernard Jacquet,
et leurs enfants,
Sophie et Benoît Salles,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 26 octobre 1990, de

M. Michel PETIT-UZAC,
préfet hors cadre,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le lundi 29 octobre, en l'église de Saint-Denis-en-Val, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Denis-en-Val dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Docteur-Dupouy,
40000 Mont-de-Marsan,
Quartier Ganéou,
83330 Le Beausset,
31710 Villaudric.

– Nous apprenons le décès, survenu le mardi 30 octobre, à Paris, du

général d'armée (CR)
Bernard *USUREAU,*
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,

dont les obsèques seront célébrées, le mardi 6 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 6 mars 1913 au Mans (Sarthe) et ancien élève de Saint-Cyr, Bernard Usureau, jeune lieutenant d'infanterie, est fait prisonnier par les Allemands en juin 1940 et il sera rapatrié en France en mai 1945. Après la fin de la seconde guerre mondiale, il sert au Maroc, en Tunisie, puis en Extrême-Orient avant de diriger, entre 1957 et 1959, avec le grade de colonel, le service d'action psychologique et d'information (qu'on avait coutume d'assimiler au 5ᵉ bureau) au ministère des armées. Il sert au Maroc, puis en Allemagne avant de commander le 153ᵉ régiment d'infanterie motorisée et le secteur de Souk-Ahras (en Algérie), à la tête duquel il est grièvement blessé et rapatrié en France. En 1961, il est appelé à l'état-major du général de Gaulle, à la présidence de la République. Général de brigade en 1962, Bernard Usureau commande successivement la 13ᵉ brigade mécanisée à Constance (en Allemagne), l'Ecole d'application de l'infanterie, puis l'Ecole nationale des sous-officiers d'active. Promu général de division, il commande l'Ecole supérieure de guerre et l'Ecole d'état-major. En 1968, il est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée et il devient major général de l'armée de terre, chargé des budgets et de la planification. En 1971, avec le rang et l'appellation de général d'armée, il est gouverneur militaire de Paris et commandant de la 1ʳᵉ région militaire. A plusieurs occasions, il insistera sur la nécessité de prévoir, à côté de la dissuasion nucléaire, un système de défense qui fasse une place à une force de mobilisation populaire grâce aux réserves et, sous son commandement à Paris, il organisera, le 14 juillet, sur les Champs-Elysées, un défilé qui, pour la première fois, présenta un régiment du territoire composé de compagnies de réservistes.]

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu, le 3 novembre 1985, de

Pierre DUC,

pensées et prières sont demandées à ceux qui l'ont apprécié et aimé.

Communications diverses

– ***Forum Bernard-Lazare*** : cycle d'études et de réflexion sur le judaïsme moderne. Première session du deuxième cycle, mercredi 7 novembre, à 20 h 30, Philippe Boukara : « Les juifs et les nationalismes » ; Itzhac Tchoupak : « L'identité israélienne : citoyenneté, nationalité, religion ».

Centre Tzavta, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19. Métro : Saint-Sébastien-Froissart.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 3 novembre

Aurillac, 14 h 15 : mobilier, *objets d'art* ; ***Béziers,*** *14 h 30* : tableaux modernes ; **Bourges,** 14 h : tableaux anciens, mobilier ; **Fécamp** : 14 h 30 : arts d'Asie ; **La Roche-sur-Yon,** 14 h 30 : poupées ; **Saint-Brieuc,** 14 h : cartes postales ; **Vézelay,** 14 h 30 : bibliothèque régionaliste.

Dimanche 4 novembre

Aurillac, 10 h : Atelier Richard-Boudet ; **Autun,** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Châteaudun,** 14 h 30 : bijoux, mobilier ; **Cherbourg,** 14 h : argenterie, mobilier ; **Honfleur,** 15 h : tableaux modernes ; **Laigle,** *14 h : mobilier, objets d'art* ; ***La* Roche-Posay,** 14 h : tableaux modernes ; **Lons-le-Saunier,** 14 h : mobilier, argenterie ; **Provins,** 14 h : tableaux modernes ; **Romans-sur-Isère,** 15 h : tableaux anciens ; **Rouen,** 14 h : étains, céramiques ; **Sens,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Soissons,** 14 h 30 : tableaux modernes, sculptures.

FOIRES ET SALONS

Paris, Quai Branly, Le Touquet, Biot, Pithiviers, Saint-Egrève.

AGENDA

VENDREDI 2 NOVEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Chemineau (1917), de Henry Krauss, Une idylle aux champs (1919), de Charles Chaplin, 16 h ; Notre pain quotidien (1934, v.o. s.t.f.), de King Vidor, 19 h ; Pastorale (1976, v.o. s.t.f.), de Otar Iosseliani, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

Le Révolté (1938), de Léon Mathot, 18 h ; David Golder (1931), de Julien Duvivier, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

Le Cinéma des pays *nordiques* : le Visage (1958, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; l'Attente des femmes (1952, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; les Fraises sauvages (1957, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

Paris, le cinéma des photographes : Agnès Varda : les Enfants du musée (1966) d'Agnès Varda, le Bonheur (1965) de Agnès Varda, 14 h 30 ; Daguerre (1958) *de* Roger Leenhardt ; le Miroir de papier (1986) *de* Jean Vigne, Photographes et Crinolines (1969) de Jean Vigne, Daguerre (1958) de Roger Leenhardt, Paris et Daguérréotypes (1989) d'Anne Amiand, 16 h 30 ; Diaporama : Jazz deuxième (1989) de Christian Kitzinger, 18 h 30 ; Photo preuve : Snark (1984) de Michel de Vidas, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC *Montparnasse*, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; *George V, 8e (45-62-41-46)* ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC *Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50)* ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20)*.

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, *13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC *Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, *12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *UGC Danton, 6e (42-25-10-30)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont *Parnasse, 14e (43-35-30-40)*.

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Champs-Elysées, 8e* (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Wepler II*, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e* (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e *(45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *Pathé Français*, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-*04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-*28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : *Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, *7e (47-05-12-15) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LA DÉSENCHANTÉE. Film français de Benoît Jacquot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MATINS CHAGRINS. Film français de Jean-Pierre Gallepe : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER. Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THELONIOUS MONK. *Film américain* de Charlotte Zwerin, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

C'ÉTAIT LA FIN DE L'AUTOMNE. *Théâtre Montorgueil* (43-29-42-83) (dim.soir, lun.), 20 h 30 (31).

TRANCHE DE QUAI. Le Grenier (43-80-68-01), 22 h (31).

LE FÉTICHISTE. Théâtre Montor*gueil (43-29-42-83) (dim. soir, lun.)* 22 h ; dim. 18 h 30 (31).

COURTEMANCHE CARTOONE AU THÉATRE GRÉVIN. Théâtre Grévin (42-46-84-47) (dim., lun.) 20 h 30 (31).

***DANNY ET LA PROFONDE MER* BLEUE.** Marie Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 22 h (31).

EXERCICE DE STYLE. Bateau-théâtre (face au 3, quai Malaquais) (42-08-68-89) (dim. soir, lun.) 19 h ; dim. 16 h (31).

CHAUVE DEVANT, JE TACHE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). Tous les vendredis et samedis de novembre à 23 h 30 (2).

FEN. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (2).

LA ROBE VERTE. Créteil. Maison des Arts (49-80-18-88) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (2).

POUR EN FINIR AVEC LE JUGEMENT DE DIEU. Roseau Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.) 21 h 15 ; dim. 17 h 30 (2).

LAZARE. T.L.D. (Les Déchargeurs) (42-36-00-02) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (2).

L'IDÉE FIXE. Théâtre Hébertot (43-87-23-23) (dim. soir, lun.) 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h (3).

ANDROMAQUE. Châtenay-Malabry (Centrale-théâtre) (46-83-70-00) (dim. soir, mer., mar.) 20 h 30 ; dim. 16 h (5).

ANNA PAULLA TALLA. Arcane (43-38-19-70) (dim. soir, lun., jeu.) 20 h 30 ; dim. 17 h (5).

LE BLEU DE L'EAU-DE-VIE. *Théâtre de Nesle (46-34-61-04).* lundi, mardi à 19 h (5).

LE MAJORDOME MYOPE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). Lundi et mardi à 22 h (5).

MONSTRE VA. Atalante (46-06-11-90). *Lundi, mardi à 20 h 30 (5).*

LA NUIT DE Mme LUCIENNE. Théâtre de la Main d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89) (5).

UNE CHOSE, PUIS UNE AUTRE. Palais de Tokyo. Galerie Wilson (40-70-00-89). Lundi et mardi à 20 h 30 (5).

VOLTAIRE SEMEUR D'ESPOIRS (Rencontres). Palais-Royal (42-97-59-81) lundi 20 h 30 ; mardi à 14 h 30 (5).

DÉVÊTIR CELLE QUI EST NUE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). Lundi, mardi à 20 h 30 (5).

CHATTERTON. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-32-11-99) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (5).

CALLAS. Aubervilliers. Théâtre d'Aubervilliers. Groupe Tse (48-34-67-67) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (6).

LE CERCEAU. Nanterre. Théâtre *des Amandiers (47-21-18-81) (dim.* soir, lun.) 20 h ; dim. 16 h 30 (6).

DIVA'S BLUES. Cergy Pontoise. Théâtre des Arts (30-30-33-33) 20 h 30 (6).

LORENZACCIO. Comédie-Française *(40-15-00-15) 20 h 30 (6).*

LA PROFECIA. Lierre-Théâtre (45-86-55-83) 21 h ; dim. 16 h (6), 42nd Street. Châtelet. Théâtre musical de Paris (40-28-28-40) 20 h 30 (6).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Liebelei : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Fen : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Théâtre yiddish en langue française : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Un jour, au début d'octobre... Festival d'automne à Paris : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (42-08-68-89). Exercices de style : 19 h. Dracula-rock : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 NOVEMBRE

« L'Opéra Garnier », 11 heures, hall d'entrée (M. Pohyer).

« *Les lieux de Van Gogh et l'atelier* de Daubigny à Auvers-sur-Oise » (inscription au 42-26-60-52), 13 h 30, gare Saint-Lazare, monument aux morts (D. Bouchard).

« Paris et les Parisiens », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« L'église royale du Val-de-Grâce et ses bâtiments conventuels », 14 h 30, 277, rue Saint-Jacques (Arts et caetera).

« Grande Arche et quartier de la Défense, avec entrée à l'intérieur du CNIT *réaménagé* », 14 h 30, hall du RER, sortie L (C. Merle).

Exposition « Gravures de Goya », 14 h 30, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (Mme Cazes).

« L'Opéra Garnier et les fastes du *Second Empire* », 14 h 30, *en haut* des marches (Connaissance de Paris).

« L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoines », 14 h 40, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue *Royale* (Tourisme culturel).

« Promenade dans le « quartier chinois » de Paris », 15 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« La Grand Orient de France. Histoire et symb*olique de la franc-ma*çonnerie. Mozart, Saint-Exupéry », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, *sortie* métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« *Les arènes* de Lutèce et la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Jussieu (Paris et son histoire).

« Les Archives nationales et les alentours », 15 heures, 60, rue des *Francs-Bourgeois* (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

« Les peintres espagnols, de Greco à Goya au Louvre », 11 heures, pavil*lon de Flore*, porte Jaujard (D. Bouchard).

« L'île Saint-Louis, de l'hôtel de Lauzun à l'hôtel Chenizot en passant par des jardins mystérieux », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de *Montparnasse* », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Un coin de campagne à Paris », 14 h 30, Saint-Germain-de-Charonne, 4, place Saint-Blaise (Paris historique).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le Musée de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Tou*risme culturel*).

« Académie française et Collège des Quatre Nations. Quelques académiciens célèbres », 15 heures, 23, quai de Conti (I. Hauller).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, *sortie métro Pont-Neuf (Résurrection* du passé).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 3 NOVEMBRE

Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, 14 heures : « Les enfants dans les conflits armés », par E. Fis*cher ; 15 h 30 : « Les droits de l'en*fant chez nous », avec S. Chalon et G. Bureau ; 17 heures : « La prostitution enfantine », par M. Loustau (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture - ACAT).

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, la religion et les épopées » ; 16 h 30 : « Le Népal » ; 18 h 30 : « La Tchécoslovaquie d'hier et de demain », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Prédictions mondiales pour la France et le monde », par Jean Mares (Conférences Natya).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « Comment programmons-nous notre vie posthume ? » Entrée libre (Loge unie des théosophes).



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 2 novembre

TF 1

20.35 Variétés : Tous à la Une.
22.35 ▶ Magazine : 52' sur la Une. Juifs en France.
23.35 Série : Madame SOS.
0.40 Journal Météo et Bourse.

A 2

20.40 Série : Profession comique. Spécial Fernandel.
21.55 Caractères. Magazine littéraire. Etranges voyageurs. Invités : Gérard Gavarry (*Quarantaine*), François Maspero (*les Passagers du Roissy-Express*), Alain Schifres (*les Parisiens*), Eric Valli et Diane Summers (*Chasseurs des ténèbres*), Benoît Charlemagne (*Le petit Prince n'était qu'un galopin*).
23.15 Journal et Météo.
23.35 Sport : Tennis. Open de Paris, à Bercy.
0.50 Cinéma : Phantom of the paradise. ■■ Film américain de Brian De Palma (1974).

FR 3

20.40 Magazine : Thalassa. La Route du rhum.
21.35 Feuilleton : Tendre est la nuit (4e ép.).
22.30 Journal et Météo.
22.50 *Magazine :* Planète show.
23.45 Magazine : Mille Bravo.
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.05 Sport : Football. Championnat de France. Rennes-Bordeaux, en direct de Rennes.
22.40 Magazine : Exploits. Présenté par Marc Toesca.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le flic de Beverly Hills 2. □ *Film américain de Tony Scott* (1987).
0.40 Cinéma : *Cinglée.* ■ Film américain de Martin Ritt (1987) (v.o.).

LA 5

20.40 *Téléfilm :* Le dernier rempart.
22.25 Série : L'*inspecteur Derrick.*
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M6

20.35 Téléfilm : Une affaire personnelle.
22.15 *Série :* Brigade de nuit.
23.10 Magazine : *La 6e dimension.* Sida : mourir d'amour.
23.40 Magazine : Avec ou sans rock.
0.05 Capital.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Napoléon et l'Europe (5e épisode).
22.00 Time code.
22.30 Mosaïque mathématiques.
22.45 Portraits (La canneuse).
23.00 Il était une fois dix-neuf acteurs (L'amoureuse).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Speakers-radio.
21.30 Musique : Black and blue. L'œuvre de Michelot.
22.40 Les *nuits magnétiques.* La guerre anonyme.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 octobre à Stuttgart) : L'échelle de soie, ouverture, de Rossini ; Concerto pour violon et orchestre en mi mineur op. 64, de Mendelssohn ; Symphonie n° 3 en mi bémol majeur op. 55, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart.
22.20 Cycle acousmatique.
23.07 Poussières d'étoiles.

Samedi 3 novembre

TF 1

13.55 Feuilleton : Salut les homards !
14.25 La Une est à vous (suite).
14.50 Téléfilm : Les cavaliers de l'ombre. D'Andrew Mac Laglen, avec Tom Selleck.
16.25 *Tiercé à Maisons-Laffitte.*
16.35 La Une est à vous (suite).
17.35 Divertissement : *Mondo dingo.*
18.05 Magazine : Trente millions d'amis.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.00 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La *roue de la fortune.*
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo, Trafic info et Loto.
20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou ! Emission présentée par Patrick Sébastien
22.25 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A 2

13.55 *Magazine :* Animalia. Présenté par Allain Bougrain-*Dubourg.* Les éléphants déchaînés.
14.55 Magazine : Sports passion. Rugby : France-All Blacks (test-match) ; Tennis : Demi-*finales de l'Open de Paris, à* Bercy.
17.55 INC.
18.00 Club sandwich.
18.40 Magazine : Télé-zèbre. *Présenté par Thierry Ardis*son.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Téléfilm : Le pouvoir et la gloire. De Buzz Kulik, avec Peter *Strauss. (dernière partie).*
22.15 Variétés : Etoile-palace. *Présenté par Frédéric Mitter*rand. Hommage à Bettina Graziani.
23.50 *24 heures sur l'A 2* et Météo.
0.10 Série : La loi est la loi.
2.00 Magnétosport : Gymnastique rythmique et sportive. *Coupe du monde à Bruxelles* (90 min).

FR 3

14.00 Après-midi sportif. Tennis : Demi-finales de l'Open de Paris, en direct de Bercy ; Voile : La Route du rhum ; Danse sur glace : Championnat de France, à Dijon.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.

— *De 20.00 à 22.55 La SEPT* —

22.55 Sport : Voile. La Route du rhum.

— *De 23.00 à 0.05 La SEPT* —

0.05 Magazine : L'heure du golf.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Une blonde presque parfaite. De Paul Lynch.
15.05 Snooker. Demi-finales du Grand Prix Norwich Union.
16.15 Cinéma dans les salles.
16.40 Série : Zorro.
17.05 Les superstars du catch.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50. *Présenté par Marc Toesca.*
20.30 Téléfilm : Le dixième homme. *De Jack Gold.*
22.05 Les Nuls... l'émission. Invité : Jean-Pierre Bacri.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Les superstars du catch.
0.00 Cinéma : Délices. Film français, classé X, de Burd Tranbaree (1978). Avec Brigitte Lahaie, Diane Dubois, André Miller.
1.20 Cinéma : Comédie d'été ■ Film français de Daniel Vigne (1989). Avec Maruschka Detmers, Rémi Martin, Jean-Claude Brialy.

LA 5

13.40 Série : L'*homme de l'Atlantide.*
14.40 Série : La belle et la bête.
15.45 Série : La cinquième dimension.
16.10 Série : Chasseurs d'ombres.
17.15 Série : Superkid.
17.55 Série : *Happy days.*
18.30 Série : TV 101.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.35 Téléfilm : Le professeur entre au couvent. De Steno, avec Bud Spencer, Mylène Demongeot.
22.25 Sport : Football. Résultats du championnat de France (et à 0.10).
22.30 Série : Deux flics à Miami.
23.25 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : L'homme au Katana.
14.45 Série : Laramie.
15.30 Série : Poigne de fer et *séduction.*
16.00 Documentaire : Chasseurs d'images. *Islande (rediff.).*
16.15 Série : Le saint.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Variétés : Multitop.
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Un long chemin. De David Greene.
22.20 Téléfilm : Trois femmes, un été... De Sharron Miller, avec Barry Bostwick, Joanna Cassidy.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Musique : Rap line. Emission présentée par Olivier Cachin.
1.00 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

13.30 Feuilleton : Napoléon et l'Europe (5e épisode).
14.30 Série : Time code.
15.00 Dynamo.
15.30 Portraits scientifiques. (Jean Bernard).
16.15 Mosaïque mathématique.
16.45 Portraits (La canneuse).
17.00 ▶ *Musiques de l'Afrique* noire (musique du Mali).
18.00 Mégamix.
19.00 Henri Dutilleux (2e partie).
20.00 Histoire parallèle.
21.00 Trois amours (2e partie, v.o.).
22.40 Soir 3.
22.55 Les documents interdits.
23.00 Débat : Dialogue.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Michel Chaillou, écrivain et directeur de collection.
20.45 Festival d'Avignon 1990. Le silence du diable, de Leslie Kaplan.
22.35 Musique : Opus. Hommage à Leonard Bernstein.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. (donné le 8 septembre, lors du Festival de *Berlin) : Symphonie n° 6 en fa* majeur op. 68, de Beethoven ; Quatre pièces sacrées (Ave Maria, Stabat mater, Laudi alla Vergine Maria, Te deum), de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le chœur Ernst Senff, dir. : Carlo Maria Giulini ; Sol. : Sharon Sweet, soprano...
23.05 Poussières d'étoiles.

Dimanche 4 novembre

TF 1

10.50 Magazine : Les animaux de mon cœur.
11.20 Magazine : Auto-moto.
11.50 Jeu : Tournez... manège.
12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Divertissement : Vidéo-gag.
15.40 Série : Côte Ouest.
16.40 Tiercé à Saint-Cloud.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Invité : Roger Hanin.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : En toute innocence. ■ Film français d'Alain Jessua (1987). Avec Michel Serrault, *Nathalie Baye, Suzanne Flon.*
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Un assassin qui passe. ■■ Film français de Michel Vianey (1980). *Avec Carole* Laure, Richard Berry, J.-L. Trintignant.
0.20 Journal et Météo.

A 2

10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe. *Célébrée en la paroisse Saint-Martin à Servan.*
12.05 Dimanche Martin. *Ainsi font font font...*
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite). *Le monde est à vous.*
14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin (suite). L'école des fans.
16.35 Série : Allô ! Béatrice.
17.35 Documentaire : *L'odyssée sous-marine* de l'équipe Cousteau.
18.30 Magazine : Stade 2. Patinage artistique : championnat de France de danse sur glace ; Football : championnat de France ; Rugby : résumé de France-Nouvelle-Zélande et Angleterre-Argentine ; *Basket-ball : champion*nat de France ; Les résultats de la semaine ; Aviron : *championnat du monde* ; Ski nautique : Coupe du monde ; Gymnastique : championnat du monde de GRS ; Hand-ball : championnat de France ; Tennis : résumé du Tournoi de Paris en direct de Bercy ; Automobile : Grand Prix de formule 1 d'Australie à Adelaide ; Athlétisme : Marathon de New-York ; Voile : départ de la Route du rhum.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Téléfilm : L'embrumé.
22.10 Documentaire : Les chants de l'invisible. Quelques voix américaines.
23.10 Magazine : Plastic.
0.00 24 heures sur l'A2.
0.20 *Musique :* Elisabeth Schwarzkopf. Master Classes.

FR 3

10.30 Magazine : *Mascarines.*
12.00 Flash d'informations.
12.05 Sport : Voile. La Route du rhum.
12.45 Journal.
13.00 Sport : Voile. La Route du rhum.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche. Tennis : Finale de l'Open de Paris, en direct de Bercy.
17.30 Magazine : Montagne. Dérapage japonais.
18.00 Amuse 3. Babar ; Jeu.
18.30 Sport : Voile. La Route du rhum.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Théâtre : L'hôtel du libre échange. Pièce de Georges Feydeau.
22.20 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invitée : Denise Gence.
22.40 Journal et Météo.
23.00 Sport : Voile. La Route du rhum.
23.10 Cinéma : Le terroriste. ■■ *Film franco-italien de Gian*franco De Bosio (1963).
0.40 Magazine : *Belles et bielles.* Présenté par Myriam Foss.
1.10 Musique : *Carnet de notes.*

CANAL PLUS

10.50 Cinéma : Le flic de Beverly Hills 2. □ *Film américain de Tony Scott* (1987).

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Mon zénith à *moi.* Invité : Guy Lux.
13.30 Magazine : Rapido.
14.00 Téléfilm : Commando week-end. De Steven Stern.
15.30 *Magazine :* 24 heures (rediff.).
16.20 Magazine : *Un œil sur elles. Des top models filmés par des photographes de mode.*
16.45 Série : Zorro.
17.05 Les Nuls... l'émission (rediff.).
18.00 Cinéma : L'étalon de guerre. ■ Film britannique d'Anthony Harvey (1978).

— *En clair jusqu'à 20.40* —

19.40 Flash d'informations.
19.45 Dessins animés : Ça cartoon. *Présentés par Philippe Dana.*
20.30 Dis Jérôme «...?». Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.40 Cinéma : Beetle juice. ■■ Film américain de Tim Burton (1988).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : L'équipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; Flash sport ; L'événement ; Football américain.
0.35 Cinéma : Justicier malgré lui. ■ Film américain de Richard Sarafian (1986).
2.10 Série : Deux solistes en duo.

LA 5

11.05 Série : *Shérif, fais-moi peur.*
12.05 Série : Wonder woman.
13.00 Journal.
13.30 Série : Deux flics à Miami.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.35 Série : Bergerac.
17.45 Série : *La loi de Los Angeles.*
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : La folle journée de Ferris Bueller. ■ *Film américain* de John Hughues (1986).
22.30 Cinéma : *Les demoiselles* de Rochefort. ■■■ Film français de Jacques *Demy (1968)*, avec Catherine Deneuve, Françoise Dorléac, Danielle Darrieux.
0.40 Le *journal de minuit.*
0.50 Série : Claudine Claudine à l'école.

M 6

11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 ▶ Magazine : Sport 6 première.
12.15 Série : Mon ami Ben.
12.40 Série : L'ami des bêtes.
13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : Murphy Brown.
14.30 Série : Dynastie.
16.00 Documentaire : Chasseurs d'images. Costa-Rica.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme *de fer.*
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub. Music is business.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : *Sport 6.*
20.35 Téléfilm : Les radars du Pacifique.
22.20 Six minutes d'informations.
22.25 Capital.
22.35 Cinéma : Jeunes filles en uniforme. ■ *Film germano-français de* Geza Radvanyi (1958). Avec Romy Schneider, Lili Palmer.
0.15 Six minutes d'informations.
0.10 Médecins de nuit (rediff.).
1.10 *Musique :* Boulevard des clips.
2.00 diffusions.

LA SEPT

12.30 Cours d'italien (4).
13.00 Série : Objectif amateur.
13.30 *Documentaire :* Histoire parallèle.
14.30 Documentaire : *Mr et Mrs Thaw* sur la route de la soie (2).
15.45 Cinéma d'animation : Images.
16.00 Palettes.
16.30 Préfaces (*Primo Levi*).
16.50 Documentaire : Il était une fois dix-neuf acteurs. (*L'amoureuse*).
17.50 Opéra : Jenufa. De Leos Janacek.
20.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (9). v.o.
20.30 Cinéma : Dimanche d'août. ■■ Film italien de Luciano Emmer (1950).
21.45 Moyen métrage : La ricotta. *De Pier Paolo Pasolini.*
22.30 Moyens métrages : Joffroi ; *Le curé de Cucugnan.* De Marcel Pagnol.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 5 octobre lors du Festival des cathédrales) : Giuditta, oratorio de Almeida, par le concerto *Koln, dir. : René Jacobs ;* sol. : Lena Lootens, Francesca Congiu, sopranos, *Axel Kohler, haute-contre,* Martyn Hill, ténor.
23.05 Poussières d'étoiles. *Avec Richard Millet, écrivain.* Extraits de l'Angélus et du Sentiment de la langue, lus *par Yorn Cambreleng.* Œuvres de Fauré, Charpentier, Boulez, Mahler.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Equipée le palimpseste.
22.35 Musique : Le concert (donné en mai au Théâtre du Lierre) : La leçon d'espagnol, concert-spectacle conçu et dirigé par Luc Ferrari, réalisé par la Muse en Circuit.
0.05 Clair de *nuit.*

Du lundi au vendredi, *à 9 heures,* sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du *« Monde »*.

Audience TV du 1er novembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	49,8	Ecran 1920 16,4	McGyver 11,7	Act. rég. 16,6	Bande ann. 1,3	Télé contact 1,9	Fête maison 2,4
19 h 45	53,2	*Ecran 1930* 20,8	*McGyver* 15,1	*19-20 info* 10,3	*Plateau* 3,2	*Journal* 1,8	*Roseanne* 2,6
20 h 16	60,0	Journal 24,1	Journal 17,2	La classe 7,5	J. Bonaldi 2,2	Journal 3,4	Madame... 5,7
20 h 08	60,8	Faut s'faire 16,8	Pile ou face 21,7	Empereur... 11,0	Les derniers... 1,5	Hist. simple 7,2	Robinson... 5,9
22 h 55	56,5	Ecran 2121 17,0	Pile ou face 22,7	Empereur... 12,2	Wall Street 0,4	Hist. simple 5,2	Miami... 1,5
22 h 44	*32,3*	Ex-libris *9,3*	Tennis 5,8	Réclames 9,0	Wall Street 0,8	Reporters 3,7	Miami... 4,0



Divergences

En obtenant de la Banque de France une diminution du loyer de l'argent le 31 octobre, le ministère des finances a confirmé son *« obsession »* de la baisse des taux, tirant profit de la bonne tenue du franc, du gonflement des réserves de change, de la modération de l'indice des prix (hors énergie), et de l'assouplissement du crédit intervenu deux jours plus tôt aux Etats-Unis. En augmentant le taux Lombard le 1er novembre, la Bundesbank a confirmé sa prudence légendaire face aux risques d'inflation importée, et surtout de dérapages monétaires, induits par la réunification allemande.

Les motivations souvent divergentes de la France et de l'Allemagne en matière de politique monétaire ont ainsi eu tout loisir de s'exprimer. Depuis la mi-1988 et la tentative, rapidement abandonnée d'assouplissement unilatéral du crédit en France, c'est la première fois que les taux directeurs évoluent simultanément et en sens inverse de part et d'autre du Rhin.

Plusieurs conclusions peuvent en être tirées. D'abord, le coût du crédit n'est plus très différent en Allemagne et en France. Il y a quelques mois déjà, les opérateurs des marchés obligataires prévoyaient une disparition de l'écart de taux entre les deux pays avant la fin de l'année. La situation évolue dans ce sens. Ne risque-t-il pas pour autant d'être plus difficile pour la France de mener une politique monétaire autonome par rapport à la Bundesbank ?

De plus, le récent mouvement des taux d'intérêt mondiaux indique à quel point les autorités monétaires sont actuellement enclines à la prudence, au milieu des turbulences issues de la crise du Golfe. L'assouplissement intervenu aux Etats-Unis ainsi qu'en France est très limité. La RFA justifie le durcissement par des motivations purement techniques.

Enfin, l'évolution des politiques monétaires des principaux pays industrialisés prouve que les grands argentiers ne s'effraient pas outre mesure de la glissade du dollar. Car si tel avait été le cas, c'est un mouvement inverse des taux américains et japonais qui aurait été justifié. Face à l'ampleur des risques actuels, ceux de récession aux Etats-Unis, ceux de dérapage monétaire en Allemagne, la stabilisation du dollar doit leur paraître un objectif secondaire.

F. L.

Alors que la Banque de France diminue le loyer de l'argent

La Bundesbank resserre le crédit

La Bundesbank a justifié jeudi 1er novembre sa décision d'augmenter d'un demi-point son taux Lombard (avances sur titre) qui passe de 8 % à 8,5 % par un argument technique : rendre au crédit Lombard son caractère exceptionnel de compensation à court terme sur le marché de l'argent par rapport aux taux bancaires au jour le jour dont il constitue, normalement, la limite supérieure. La limite inférieure, qui est fixée par l'autre taux directeur, celui de l'escompte, reste quant à elle inchangée à 6 %. Les Pays-Bas et la Belgique ont relevé de 0,25 point leur taux de l'escompte, le portant à 7,25 % et 10,5 % respectivement.

FRANCFORT

correspondance

Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion bi-mensuelle de son conseil d'administration, qui s'est prolongée tard dans l'après-midi, l'institut d'émission de Francfort a précisé que cette mesure allait s'accompagner, le 6 novembre, d'un appel d'offres pour les prises en pension d'effets de commerce à un taux d'intérêt fixé d'avance qui sera de 8 %.

Cette mesure, souligne le communiqué, montre que *« le renchérissement des crédits Lombard n'est pas le signe d'une augmentation généralisée des taux d'intérêt sur le marché monétaire allemand »*.

Même si des rumeurs persistantes circulaient depuis le début de la semaine à Francfort, la décision de la Bundesbank d'augmenter son taux Lombard d'un demi-point a été accueillie avec surprise dans les milieux bancaires. L'institut d'émission allemand, dont le Parlement vient de décider qu'il resterait définitivement à Francfort, n'a en effet procédé à aucun réajustement de ses taux directeurs depuis un an, malgré les difficultés qui ont accompagné l'introduction de l'union économique et monétaire, en juillet, ainsi que l'incertitude résultant de la réunification avec l'ex-RDA, le 3 octobre. *« Même s'il s'agit d'une correction technique, la décision de resserrer le crédit en Allemagne est mal venue »*, a précisé un porte-parole de la Dresdner Bank.

Risque de pressions inflationnistes

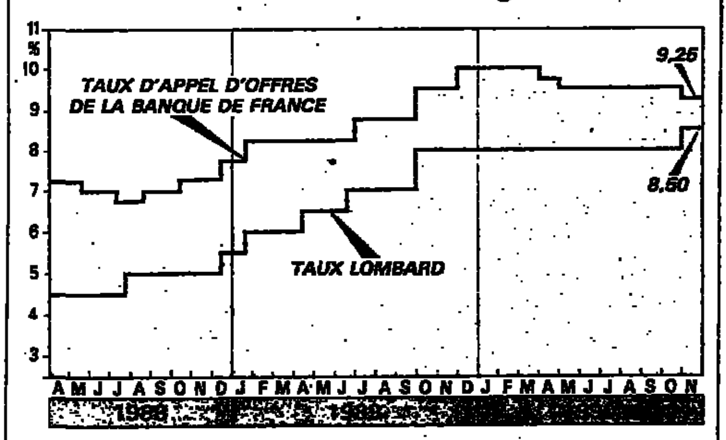
Après la décision de la Banque de France, mercredi, de baisser ses taux d'un quart de point, précédée par un assouplissement du crédit au début de la semaine aux Etats-Unis, l'Allemagne n'est plus accompagnée que des Pays-Bas et de la Belgique.

« Derrière une décision de la Bundesbank, il y a toujours le souci d'un risque de pressions inflationnistes », souligne-t-on à la Deutsche Bank, première banque commerciale du pays. Et, avec la crise du Golfe, ces pressions n'ont fait que s'accroître. Selon les premières estimations de l'Office fédéral des statistiques, l'augmentation des prix a atteint 3,3 % sur un an dans l'ancienne RFA en octobre, soit la plus forte augmentation depuis sept ans. Jusqu'à maintenant, l'effondrement du dollar par rapport au mark a permis de minimiser l'impact de l'envolée des prix du pétrole sur l'indice du coût de la vie. Les risques d'inflation importée, par le biais notamment du renchérissement des prix à la production, ne peuvent toutefois plus être ignorés. Particulièrement à un moment où la demande intérieure, à laquelle se rajoutent les énormes besoins des cinq nouveaux Lander en biens d'équipement, n'a jamais été aussi forte. Le taux d'utilisation des capacités industrielles à l'Ouest atteint près de 90 %.

Mais, selon la Commerzbank, l'avertissement de la Bundesbank est destiné avant tout au gouvernement fédéral. Depuis l'entrée en vigueur de l'union économique et monétaire, les demandes de nouveaux crédits ont poussé les taux bancaires au jour le jour vers le haut, bien au-delà des 8 % du taux Lombard. Sans une stricte discipline budgétaire de la part de Bonn, qui passe par de substantielles économies sur les dépenses publiques, la pression sur les taux ne va faire que s'accentuer si le gouvernement continue à recourir à l'emprunt pour financer le coût de la réunification. M. Hans Tietmeyer, l'un des membres les plus influents de la Bundesbank, a été très clair à ce sujet la semaine dernière : même en période d'élections, qui doivent avoir lieu le 2 décembre, la banque centrale n'hésitera pas à durcir le crédit !

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

L'écart des taux France-Allemagne se réduit



S'étant progressivement durcies depuis la mi-1988, les politiques monétaires de la France et de l'Allemagne ont évolué de manière très similaire au cours des deux dernières années. Cependant au premier semestre 1988, la France amorçait une diminution de ses taux directeurs à un moment où l'Allemagne les maintenait inchangés. Cette semaine, la Banque de France a abaissé son taux des appels d'offres la veille du jour où la Bundesbank augmentait le Lombard.

Conséquence de la hausse des taux d'intérêt

La croissance des investissements devrait baisser au Japon en 1991

Confrontées à la contraction du crédit, certaines entreprises japonaises envisagent des réductions de leur programme d'investissements. Selon une étude, publiée jeudi 1er novembre par le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), le taux de croissance des investissements dans le secteur industriel devrait tomber en 1991 jusqu'à 2,5 % après avoir atteint 18 % au cours de l'année en cours.

TOKYO

de notre correspondant

Jusqu'à présent, les entreprises nippones avaient bénéficié d'un excès de liquidités et de conditions de crédit qui incitaient à investir afin de développer la productivité. L'augmentation des taux d'intérêt, conjuguée à la situation délicate dans laquelle se trouve le secteur bancaire, dont les profits sont appelés à considérablement baisser cette année (environ 27 %), est à l'origine de cette contraction des investissements. L'enquête du MITI montre que 28,4 % des entreprises sont en train de réviser en baisse leur programme d'investissements.

Au cours de l'année fiscale 1989-1990 (qui s'est achevée en mars dernier), la croissance des investissements productifs avait été de 10,5 % (contre 18,9 % au cours de l'année fiscale précédente). Les investissements privés ont contribué à hauteur de 1,7 % à la croissance de 4 % du PNB : jamais, même au cours de la haute croissance des années 60-70, les investissements n'avaient joué un tel rôle moteur. La remarquable croissance que connaît le Japon depuis quarante-huit mois est essentiellement due à cette politique d'investissements qu'alimentait une situation de surliquidités engendrée par la spéculation boursière et foncière (la fameuse « bulle monétaire » nippone).

De solides « coussins » financiers »

La hausse des taux d'intérêt (relevés cinq fois au cours des seize derniers mois) et la chute des cours en bourse privent les entreprises de sources d'argent facile ou « bon marché » destiné aux investissements. Bien qu'elle s'attende à une réduction du rythme de croissance, la Banque du Japon ne prévoit pas d'affaiblissement substantiel de l'économie jusqu'à la fin de l'année fiscale en cours (mars 1991).

Le boom de ces derniers mois a permis aux entreprises de se constituer de solides « coussins » financiers : en mars dernier, elles disposaient en moyenne d'un montant de liquidités égal à 16 % de leur chiffre d'affaires. Cette abondance de fonds devrait leur permettre, estiment certains experts privés, de poursuivre jusqu'à la fin de l'année leur programme d'investissements. C'est en 1991 que commenceront les difficultés.

Ph. P.

Le fléchissement du PIB se poursuivant

L'économie canadienne est confrontée à une nouvelle période de récession

Le ministre canadien des finances, M. Michael Wilson, a admis, le mercredi 31 octobre, juste avant la publication d'un mauvais indice supplémentaire, que le Canada était entré en récession.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le produit intérieur brut, calculé au coût des facteurs, a en effet reculé de 0,5 % en août et cette baisse mensuelle – la plus importante depuis mars 1986 – n'est pas un accident de parcours. La croissance du PIB canadien avait déjà été négative (-0,4 %) pour le deuxième trimestre de cette année et M. Wilson a reconnu que le suivant ne sera pas plus reluisant.

Une énorme dette

Le gouvernement canadien avait prévu un *« ralentissement normal après sept années de croissance continue et soutenue »* qui aurait dû limiter la croissance à 1,3 % pour 1990. Il a dû toutefois revoir ses prévisions à la baisse, en raison notamment des conséquences de la crise du Golfe. Le Canada venait à peine de calmer les pressions sur les prix (le taux d'inflation est resté à 4,2 % en rythme annuel pour juillet et août) grâce à une stricte politique monétariste vivement décriée, que l'augmentation des cours mondiaux du pétrole venait contrecarrer ses efforts.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada, qui avait dépassé les 14 % en mai, est encore à 12,6 %, tandis que les taux privilégiés des grandes banques se maintiennent à 13,5 %. L'énorme dette du Canada a presque atteint les 400 milliards de dollars (46 % du PIB) et son service, qui absorbe 35 % des recettes du gouvernement, reste très lourd à financer. Résultat : M. Wilson a dû admettre que le déficit budgétaire de l'année fiscale 1990-1991 dépassera d'au moins 1,5 milliard de dollars les 28 milliards prévus, ce qui représentait déjà plus de 4 % du PIB.

Le gouvernement canadien assure que la récession en cours sera moins forte et moins longue qu'en 1981-1982, les intentions d'investissement des entreprises notamment restant encourageantes. Il entrevoit une reprise dès le printemps 1991. Entre-temps, toutefois, une nouvelle taxe, de type TVA, devrait entrer en vigueur le 1er janvier prochain au taux de 7 %, ce qui risque fortement de faire grimper de plus d'un point le taux d'inflation. Le projet de loi instituant cette *« taxe sur les produits et services »* est actuellement bloqué devant le Sénat, qui cherche à obtenir son report.

MARTINE JACOT

Le COCOM interdit la vente d'Airbus au Vietnam

Le COCOM, organisme occidental chargé de surveiller les transferts de technologies avancées vers les pays communistes, a interdit la vente de deux Airbus au Vietnam. Il faut voir dans cette interdiction la marque de l'hostilité des Etats-Unis à l'égard de leur ancien ennemi, car le COCOM ne s'est pas opposé à la vente de cinq Airbus A310 à la compagnie soviétique Aeroflot à condition que leurs moteurs soient plombés et que leur entretien soit assuré par des sociétés occidentales, en l'occurrence Lufthansa. La compagnie vietnamienne Hang Khong Viet Nam a fait savoir à Airbus qu'elle maintenait sa commande.

La fin du « réseau orange »

Le « réseau orange », cette chaîne de boutiques de vente de jus d'oranges pressées tenues par des jeunes en difficulté et installé sur les trottoirs de la capitale dans des bulles de plastique, est condamné après cinq ans d'existence. La Ville de Paris vient de mettre fin à la concession de ces kiosques, fermés depuis le 1er novembre. Le tribunal de grande instance de Paris devrait prononcer, le 2 novembre, la liquidation judiciaire de l'organisme.

Trente permanents éducateurs ou administratifs perdent leur emploi, ainsi que les 138 jeunes qui, actuellement, animaient ces boules de couleur orange dans l'espoir de trouver un emploi, tout en faisant preuve de leur dynamisme. Depuis l'origine, on estime à 3 000 le nombre de ceux qui ont eu recours à cette initiative pour sortir du chômage de longue durée. Le « réseau orange » avait déjà connu des difficultés économiques. M. Jacques Chirac avait soutenu l'opération et obtenu de faire fabriquer les fameuses bulles de plastique par une société corrézienne.

ÉCONOMIE

Considéré aux Etats-Unis comme une avancée dans la protection de l'environnement

Le Clean Air Act va contraindre de nombreuses industries à investir dans la lutte antipollution

« *Un texte qui va aider notre industrie charbonnière* », « *9000 emplois nouveaux en Virginie* ». Au lendemain de l'adoption par le Congrès américain, le 27 octobre, du Clean Air Act, la nouvelle loi destinée à lutter *contre la pollution atmosphérique* (*le Monde* du 30 octobre), le *Richmond Times Despatch*, le quotidien local se félicite de l'évènement. Contrairement à d'autres industries qui, telles que le pétrole, la chimie, l'automobile, notamment, devront procéder à d'importantes modernisations pour s'adapter aux nouvelles normes antipollution, *la production de charbon* à basse teneur en soufre, activité encore importante dans plusieurs Etats de la région (Virginie, Virginie-Occidentale, Kentucky), est considérée comme l'un des grands gagnants de cette loi.

RICHMOND (Virginie)

de notre envoyé spécial

« *Nous figurons dans la catégorie des non-pollueurs, et, comme notre clientèle est essentiellement domestique, la demande de nos produits va certainement s'accroître sans qu'on escompte pour autant un important effet de hausse des prix* », explique M. Paul Beirby, vice-président d'AT Missy, l'une des principales sociétés charbonnières, dont le siège social est à Richmond. A l'heure actuelle, la compagnie produit 16 millions de tonnes par an de charbon à basse teneur en soufre, soit environ le tiers de la production de l'Etat de Virginie, lequel vient loin derrière le Kentucky, la Virginie-Occidentale et la Pennsylvanie. Plus de 7 000 personnes travaillent dans les installations d'AT Missy d'où est extrait ce charbon désormais très prisé, et, si la société ne se hasarde pas à anticiper d'ores et déjà une reprise de l'emploi après les neuf mois de grève particulièrement dure qui ont marqué l'année 1989 dans l'industrie charbonnière de Virginie, d'autres s'en chargent.

« *La nouvelle législation vise à réduire les émissions de dioxyde de soufre, et les ventes de notre charbon devraient croître d'autant* », assure M. Rick Boucher, membre (républicain) de la Chambre des représentants. Un point gagné sur les autres Etats concurrents, notamment l'Ohio, l'Illinois ou encore l'Indiana, les plus visés à cause de leur production de charbon à haute teneur en soufre, lequel est jugé responsable du problème des pluies acides. A l'avenir, les centrales thermiques et d'autres installations polluantes devront réduire de plus de 10 millions de tonnes par an leurs émissions de ces produits pour pallier les dommages causés par les pluies acides, notamment sur les forêts.

Selon ce parlementaire qui a travaillé au sein de la commission du Congrès chargée d'élaborer le document final, la situation est bien plus favorable dans sa circonscription puisque au moins 9 000 emplois nouveaux devraient être créés dans les sept secteurs charbonniers que compte l'Etat de Virginie. Ailleurs, notamment au Texas, important producteur-raffineur d'hydrocarbures et de produits chimiques, l'heure n'est pas encore au dégraissage, mais chacun passe le texte à la loupe pour soupeser les conséquences – et les coûts – des dispositions votées au Capitol Hill.

Marché de proximité

« *L'industrie pétrolière américaine est essentiellement tournée vers son marché de proximité, et même si les coûts d'exploitation se trouvent un peu alourdis – dans des proportions qui restent à déterminer – elle a moins à craindre la concurrence mondiale, ce qui n'est pas le cas de l'industrie chimique et pétrochimique* », souligne M. Neil Mitchell, ingénieur chimiste, avocat et l'un des dirigeants du cabinet texan Ackenburg and Stiles.

Le Clean Air Act prévoit que la diffusion de 189 agents chimiques sera désormais bannie, les entreprises devant réduire de 90 % leurs émissions durant les huit années à venir, un défi difficile à relever pour la chimie américaine. « *Cette activité est l'une des principales sources d'exportation de produits américains, et il est à craindre qu'une partie de l'activité chimique et pétrochimique, pénalisée par des coûts de fabrication trop élevés compte tenu des aménagements à apporter aux installations, prennent le chemin de pays en développement, où les contraintes antipollution sont moins strictes. Au Venezuela, par exemple, ou encore dans certains pays d'Asie* », avance ce spécialiste du secteur, installé à Houston, la capitale mondiale de l'énergie.

Autre grande industrie concernée, sinon menacée : l'automobile. Depuis de nombreuses années, les géants de Detroit ont cherché à réduire les émissions de dioxyde de carbone, mais les nouvelles dispositions (*voir encadré*) sont draconiennes. A l'heure actuelle, 96 % des émissions de gaz d'échappement sont absorbés. A l'avenir, il faudra atteindre 98 % en incorporant une technologie qui reste à appliquer sur une aussi vaste échelle. Dans le même temps, les constructeurs devront accélérer la production de carburants « alternatifs » et permettre, à l'horizon 1998, la vente en Californie – l'Etat le plus pollué du pays – de 150 000 véhicules équipés de moteurs utilisant ce type de carburants. Dans le même temps, les rejets des usines automobiles, notamment les émanations provenant des ateliers de peinture, devront être considérablement réduits.

Fardeau supplémentaire

Autant de mesures qui, tôt ou tard, vont se répercuter dans le prix de vente du véhicule, la situation financière des grands groupes américains de l'automobile étant tellement détériorée que General Motors, Ford et Chrysler se disent incapables d'assumer ce fardeau supplémentaire. D'après certains experts, la mise au point de carburants plus « verts » et d'une nouvelle génération de pots catalytiques devrait alourdir de 500 dollars par unité le prix moyen d'une automobile. « *Depuis le début des années 70, nous avons réduit les émissions de monoxyde de carbone* », rappelle à Detroit M. Jack Harned, un des porte-parole du groupe. « *Il est clair que les modifications techniques pour se conformer aux nouveaux objectifs antipollution devront se retrouver dans le prix de vente* », admet-il. *Mais la loi vient tout juste d'être votée, et il est encore trop tôt pour en tirer toutes les conséquences économiques. Pour autant, nous ne nous sommes pas opposés au texte, nous l'avons même soutenu après avoir obtenu certaines modifications.* »

Rarement un projet de loi aura suscité autant d'opérations de lobbying, de moins en moins discrètes au fur et à mesure qu'approchait le vote final. En 1977, lors de la promulgation du premier Clean Air Act, le texte faisait une quarantaine de pages. Sa présente version, amplement amendée, en comporte plus de 700 … « *Durant les quelque 15 ans qu'aura duré l'élaboration de la nouvelle loi antipollution atmosphérique, le Congrès et l'administration auront été soumis à des pressions constantes. De la part de l'industrie automobile, notamment, mais aussi des pétroliers, surtout les raffineurs, les plus menacés, qui ont cherché d'abord à tuer le texte dans l'œuf avant de se résoudre à essayer de le modifier* », souligne M. Garry Bryner, professeur assistant à la Brigham Young University de Provo (Utah) et spécialiste des questions d'environnement.

Pour tous ces industriels, l'addition est lourde. Depuis la première mouture convenue en avril dernier entre le Sénat et l'administration américaine, son montant est quasiment inchangé : 23 à 25 milliards de dollars par an (de 120 à 130 milliards de francs). « *C'est le prix à payer si les Etats-Unis veulent se hisser en tête des pays les plus sensibles à la pollution atmosphérique,* souligne M. Bryner, qui réalise en ce moment une étude comparative des diverses dispositions sur le Clean Air dans différents pays, notamment européens. *L'Europe est certainement en avance sur certains chapitres tels que la lutte contre les pluies acides, mais les autres mesures de la loi que le président Bush va bientôt signer sont plus novatrices. C'est un progrès pour la santé des Américains, pour les habitants de Los Angeles ou de New-York et pour l'Agence américaine pour l'environnement, qui devrait voir ses pouvoirs renforcés. Cela reste, il est vrai, une contrainte économique importante pour les entreprises. Mais c'est un bon texte* ».

SERGE MARTI

Les principales dispositions

Véhicules automobiles : les émissions d'hydrocarbones et d'oxyde de nitrogène devront être réduites de 35 % pour les modèles 1994 et de 60 % pour ceux de 1996. A partir de 1998, tous les véhicules devront être dotés d'un équipement de contrôle de la pollution garanti dix ans. Par ailleurs, les compagnies pétrolières devront offrir des carburants à meilleure combustion.

Pluies acides : les émissions de dioxyde de soufre devront être réduites de 10 millions de tonnes d'ici à l'an 2000, de moitié dès 1995.

Produits toxiques *: établisse*ment d'une liste de 189 produits chimiques polluants dont l'usage est sévèrement réglementé et d'une autre liste d'installations polluantes (installations chimiques, raffineries de pétrole, usines sidérurgiques …). Réduction de 90 de ces produits toxiques d'ici à 2003.

Pollution atmosphérique urbaine : obligation faite aux municipalités de réduire cette *pollution par paliers sur des* durées de 3 à 20 ans, seule la ville de Los Angeles entrant dans cette dernière catégorie.

Protection de la couche d'ozone : interruption, par étapes, de la production d'agents chimiques susceptibles d'endommager cette couche, nouvelles dispositions de contrôle des appareils de climatisation, des réfrigérateurs et de certains autres appareils utilisant des substances chimiques préjudiciables à la protection de la couche d'ozone. Il s'agit essentiellement des chlorofluorocarbones et des hydrochlorofluorocarbones.

INDUSTRIE

Après cinq ans d'hésitation des pouvoirs publics

L'Institut national de recherche chimique appliquée est démantelé

Le conseil d'administration de l'Institut national de recherche chimique appliquée (IRCHA) vient de décider la liquidation de cet organisme, dont « la majorité des activités sera transférée à divers organismes du secteur public », à compter du 1er janvier 1991.

La mission de l'IRCHA était d'assurer des études pour faciliter les transferts de technologie auprès d'industries utilisatrices, dans le domaine de la chimie et de l'environnement. Sa fermeture répond notamment à un choix « *stratégique* », et a reçu « *l'accord gouvernemental* », précise la direction. Le gouvernement préfère désormais « *donner la priorité au soutien financier des projets* », plutôt que maintenir une institution comme l'IRCHA.

Etablissement industriel et commercial sous tutelle du ministère de l'industrie, cet organisme, implanté à Vert-le-Petit (Essonne), est financé à concurrence de 60 % par la vente de prestations à des tiers. Depuis plusieurs années, il était en sursis. Sa ligne de crédit avait été supprimée en 1985, et le financement des 40 % de fonds publics n'était assuré que grâce à des « *artifices* » budgétaires, affirme la direction.

Les pouvoirs publics, qui hésitaient entre la privatisation et l'éclatement, ont finalement opté pour cette dernière solution. La majeure partie des activités, qui continueront d'être menées à Vert-le-Petit, sera reprise notamment par le groupe SNPE (Société nationale des poudres et explosifs), Ussi-Ingénierie, filiale de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), l'Institut national de l'environnement et des risques industriels (INERIS), et l'Institut français du pétrole (IFP).

Sur les 154 salariés, 130 feront l'objet d'un reclassement, en majorité dans le cadre du transfert d'activités, 10 bénéficieront de la retraite anticipée et 14 seront licenciés. Dans un communiqué, l'Union départementale CGT de l'Essonne indique que les organisations syndicales ont engagé un référé contre « *le plan de restructuration-liquidation* (qui) *comprend de grandes zones d'ombre concernant le reclassement du personnel* ».

Une coopération qui embarrasse Renault

Volvo pourrait produire des voitures Mitsubishi aux Pays-Bas

Volvo et Mitsubishi auraient conclu un accord de principe pour la création d'une société commune qui assemblera des voitures aux Pays-Bas.

L'information, annoncée par le journal japonais *Nihon Keizai*, va provoquer un violent débat dans l'industrie automobile européenne et française sur le thème : passer des accords partiels avec les Japonais est-ce la meilleure sauvegarde des intérêts européens ou le début de la fin ?

Le *Nihon Keizai* précise que la nouvelle société devrait voir le jour au printemps prochain et produire 200 000 Mitsubishi « Mirage » par an à partir de 1993. Le contrat entre Volvo et Mitsubishi devrait être signé en décembre et la firme suédoise serait majoritaire (à 51 %) dans la nouvelle société. Plus de 75 % des composants servant à la fabrication des voitures seront produits dès que possible en Europe.

Mitsubishi n'a ni confirmé, ni démenti ces informations. Le 9 octobre dernier, un dirigeant syndical néerlandais avait fait état de l'imminence d'un accord. S'il est confirmé, cet accord risque de provoquer un tollé et d'embarrasser Renault. L'alliance Renault-Volvo prévoit en effet que chacun des deux partenaires dispose d'un droit de veto sur ce type de coopération avec un tiers. M. Lévy, son PDG, devra donc se prononcer dans un contexte difficile d'une négociation globale très tendue entre la CEE et le Japon dans l'automobile.

D'un côté, le groupe suédois a besoin de renouveler immédiatement la gamme des séries moyennes produites par sa filiale néerlandaise qui emploie 9 000 personnes. Mais il n'a guère de moyens financiers pour en assurer seul le développement. De l'autre, Renault doit veiller à ce que cette production ne chevauche pas trop la sienne avant que les deux groupes aient le temps de coordonner complètement leurs gammes. Il doit surtout fixer sa stratégie vis-à-vis des coopérations avec les Japonais. Peut-on apprendre d'eux ? Est-ce mettre le doigt dans un engrenage fatal ?

E. L. B.

Delattre-Levivier chez GTM-Entrepose

Dénouement surprise dans le dossier GTM-Entrepose : alors que GTIE (groupe de la Générale des eaux) était donné gagnant la semaine dernière, c'est finalement le groupe Lyonnaise-Dumez qui reprend l'affaire, *via* GTM – Entrepose.

Jeudi 1er novembre, le repreneur a annoncé qu'il achetait la totalité du capital-hors autocontrôle – de la société de tuyauterie industrielle Delattre-Levivier par le groupe GTM-Entrepose (groupe Lyonnaise-Dumez), mettant ainsi un terme à sept mois d'incertitudes sur le sort de cette ancienne filiale de Creusot-Loire, qui emploie encore 2 200 personnes. Après cette opération, GTM-Entrepose évalue son activité montage mécanique et électrique industriel à plus de 5 milliards de francs par an.

L'actuel propriétaire de Delattre-Levivier, M. Jacques Pendariès, avait confirmé la semaine dernière qu'il avait choisi la solution GTIE de préférence aux trois autres candidats possibles tous ayant reçu l'aval des pouvoirs publics. GTM-Entrepose, Dynaspring (groupe Dynaction) et la SFPI (Société financière de participations industrielles). Le comité interministériel pour les restructurations industrielles, qui pilotait l'affaire, avait toutefois laissé entendre que bien que la GTIE ait obtenu la faveur des salariés de l'entreprise, une solution GTM serait tout autant acceptée par les pouvoirs publics.

Selon M. Fauroux, Siemens est « allergique » à un rapprochement avec SGS Thomson

Le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, a déclaré mercredi 31 octobre à l'Assemblée nationale que le groupe allemand Siemens se montrait « *plutôt allergique à un rapprochement avec SGS Thomson* » dans le secteur des composants électroniques et faisait preuve d'un « *certain immobilisme* ».

SGS-Thomson, né de la fusion des activités du groupe nationalisé français Thomson et de celles du groupe italien IRI, également nationalisé, essaie d'obtenir une taille mondiale face à ses concurrents américains et japonais. L'idée a été évoquée par les pouvoirs publics à Paris de marier cette entreprise avec Siemens, dont les activités dans les semi-conducteurs sont d'un poids équivalent.

D'autre part, M. Fauroux a déclaré à propos de Renault « *que des mesures d'ajustement des effectifs pourraient être mises en œuvre mais qu'elles feront l'objet d'un examen approfondi au sein des instances syndicales et du comité d'entreprise qui doivent avoir la primeur des plans sociaux qui seraient décidés* ». « *Nous veillerons de très près à ce que la politique sociale de Renault qui doit être une politique sociale ambitieuse se déroule selon des règles normales* », a ajouté M. Fauroux.

ÉNERGIE

EDF va aider la Hongrie à s'approvisionner en électricité

Electricité de France (EDF) va aider la Hongrie à surmonter ses *difficultés d'approvisionnement* en énergie électrique, selon un communiqué publié à l'issue de la visite de M. Jean-Michel Fauve, directeur d'EDF International, cité par l'agence MTI.

M. Fauve va notamment entamer des négociations avec les compagnies d'électricité allemandes pour pouvoir fournir plusieurs centaines de mégawatts à la Hongrie pendant l'hiver, *via* le réseau allemand : EDF pourrait accroître ses *livraisons aux Allemands qui* eux-mêmes pourraient fournir la Hongrie en passant, par exemple, par l'Autriche.

La Hongrie – qui a vu ses approvisionnements en provenance d'URSS perturbés ces derniers temps – pourrait également à l'avenir recevoir plusieurs centaines de mégawatts par l'intermédiaire de la Yougoslavie, a indiqué un responsable de l'Office hongrois de de l'électricité. Un groupe de travail *franco-hongrois sera créé la* semaine prochaine pour définir les tâches les plus importantes dans le domaine de l'énergie, précise le communiqué.

EN BREF

□ **Création d'une société mixte nippo-soviétique dans le domaine des hautes technologies.** – Les Japonais et les Soviétiques viennent de parvenir à un accord pour la création d'une entreprise conjointe dans le domaine des *hautes technologies soumises* au contrôle du COCOM. Selon le quotidien économique *Nihon Keizai* du mardi 30 octobre, la société Oyo Chishitsu, spécialisée dans la recherche géologique, et la maison de commerce Chori ont décidé de *fabriquer à Oufa, centre pétrochi*mique de la République autonome de Bachkirie, des sismographes de haute précision en collaboration avec les Soviétiques. Ce matériel, qui sera utilisé pour les explorations de pétrole et de gaz naturel, *faisait jusqu'à présent l'objet des* restrictions imposées par le COCOM, en raison d'éventuelles applications militaires. – (*Corresp.*)

□ **Sifalberghi veut atteindre 14 hôtels fin 1992** – Sifalberghi, joint-venture hôtelière entre l'Ifil, holding financier de la famille Agnelli et le groupe hôtelier français Accor, qui vient d'inaugurer son sixième établissement, un Novotel, à côté de l'aéroport de *Milan-Linate a annoncé son inten*tion de parvenir à 14 hôtels et 2 300 chambres, avec un chiffre d'affaires de 100 milliards de lires (environ 446 millions de francs) d'ici à la fin de 1992, une quarantaine d'hôtels, 6 500 chambres et un chiffre d'affaires de 300 milliards de lires avant la fin du siècle. Dans Sifalberghi, Accor est chargé de rechercher les implantations de construire les établissements et de les gérer sous ses enseignes habituelles, l'Ifil s'occupant du montage financier des opérations.

□ **Le parc des Schtroumpfs en règlement judiciaire.** – La chambre commerciale du tribunal de Metz (équivalent du tribunal de commerce dans le droit local d'Alsace-Moselle) a ouvert mercredi 31 octobre une procédure de règlement judiciaire de la Sorepark, *gérante du parc de loisirs Big Bang* Schtroumpfs à Hagondange (Moselle), qui a décidé vendredi 26 octobre de déposer son bilan. Elle a chargé deux administrateurs judiciaires, Mes Nicolas Koch et Patrick Lorbat, de Metz, d'examiner la situation financière de la société et les éventuelles candidatures à la reprise de celle-ci (deux se sont déjà manifestées, selon les dirigeants de la Sorepark).

□ **L'avionneur brésilien Embraer licencie un tiers de son personnel.** – Confronté à des difficultés financières dues à une grève au mois de juillet dernier, ainsi qu'à des ventes plus lentes que prévu de son appareil militaire Tucano, l'avionneur brésilin Embraer (Empresa Brasilena de Aeronautica) a décidé le licenciement de 4 100 de ses 12 600 salariés et la réduction de moitié des salaires de plus de 5 000 francs par mois.

□ **Sidérurgie : la CFDT signe la nouvelle convention.** – La fédération CFDT de la métallurgie (FGMM-CFDT) a décidé, le 31 octobre, de signer à son tour le nouvel accord qui remplacera, à compter du début 1991, l'actuelle convention générale de protection sociale de la sidérurgie. FO avait déjà fait connaître son adhésion, dès le 29 octobre, et la CGT a officiellement rejeté l'accord. La CFTC et la CGC devraient donner prochainement leur réponse.

□ **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce qu'indiquait le titre de l'article consacré à la « guerre de la morue » (*le Monde* du 2 novembre), ce n'est pas devant le tribunal de Saint-Malo mais devant le tribunal administratif de Rennes que la Comapêche a décidé le 29 octobre de déposer un recours.

COMMUNICATION

Après des mois de polémiques

M. Parretti a acheté la Metro Goldwyn Mayer

Le célèbre studio américain est devenu, *pour* 1,3 milliard de dollars, la propriété de l'homme d'affaires italien. Mais le succès de l'opération n'a pas désarmé le scepticisme des professionnels.

« Le lion de la Metro Goldwyn Mayer va rugir à nouveau » : c'est ainsi que M. Giancarlo Parretti a annoncé la conclusion définitive, jeudi 1er novembre, du rachat du célèbre studio hollywoodien. Fusionnée avec les sociétés déjà détenues par l'homme d'affaires italien, la compagnie cinématographique s'appellera désormais MGM-Pathé Communications. Elle sera dirigée par M. Parretti et présidée par son associé de toujours : M. Florio Fiorini, PDG du groupe suisse SASEA.

Le succès est indéniable pour les deux Italiens qui ont éprouvé quelque difficulté à réunir les 1,3 milliard de francs nécessaires et ont dû affronter pendant plusieurs mois le scepticisme de Wall Street qui s'est longuement interrogé sur l'origine de leurs fortunes.

Le parcours des deux hommes est, il est vrai, des plus insolites. M. Fiorini, ex-dirigeant du holding d'Etat italien ENI, destitué à la suite du scandale de la banque Ambrosiano, et M. Parretti, ancien garçon de café *ayant eu maille à partir avec la justice* italienne, sont à la tête de deux mystérieuses holdings, le premier en Suisse, l'autre au Luxembourg. Proches des partis socialistes italien et français, ils volent tous deux au secours du *Matin de Paris* en 1987, puis rachètent Cannon, une société américaine de cinéma au bord de la faillite, prennent une participation dans le groupe Rivaud pour s'emparer de sa filiale Pathé Cinéma mais se voient refuser l'aval de M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, pour risque de *« trouble de l'ordre public »* (*le Monde* du 16 juin).

Une opération contestée

La réussite de l'opération sur la *Metro Goldwyn Mayer n'a pas* désarmé les soupçons. De nombreux spécialistes financiers observent que les deux Italiens ont payé la MGM en vendant par anticipation la plupart de ses actifs, notamment les droits d'exploitation de l'important catalogue de films. Ils estiment qu'il faudrait investir aujourd'hui des centaines de millions de dollars pour redresser l'activité du studio qui produit de moins en moins de films depuis quelques années. MM. Parretti et Fiorini doivent faire face aux actions en justice de deux ayants droit du catalogue. M. Albert Broccoli, producteur des James Bond, et Alberto Grimaldi, *producteur du Dernier Tango à Paris*, reprochent aux nouveaux propriétaires de la MGM d'avoir cédé à bas prix les droits de leurs films pour financer le rachat du studio. Dans les milieux du cinéma américain, on considère que le grand vainqueur de l'affaire est surtout M. Kirk Kerkorian. Le milliardaire américain, qui était propriétaire du studio depuis 1968, l'a vendu une première fois à M. Ted Turner puis l'a racheté moins cher quelques mois plus tard, pour le proposer successivement à M. Rupert Murdoch, au groupe australien Quintex et à MM. Parretti et Fiorini, en faisant à chaque fois monter les prix pour une société qui perdait d'année en année son rôle de leader dans la production américaine.

En France, la polémique autour des deux Italiens a pris un tour plus politique. M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, a vainement tenté de faire accepter, la semaine dernière, par le Parlement une commission d'enquête sur les activités de M. Parretti et le soutien que lui a accordé la filiale hollandaise du Crédit lyonnais. M. d'Aubert s'interroge sur les relations entre le Parti socialiste et l'homme d'affaires italien en rappelant que M. Jean-René Poillot, qui représente en France les intérêts de M. Parretti, faisait équipe, lors des élections législatives de 1986 avec M. Henri Nallet, actuel garde des sceaux.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

REPÈRES

TÉLÉVISION

La GMF réussit à vendre une partie de ses actions de TF 1

La Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) vient de vendre 1,1 % du capital de TF 1 au Crédit lyonnais et à la Société générale. Actionnaire de la Une depuis sa privatisation, la GMF avait annoncé en juin dernier, son souhait de mettre en vente son bloc d'actions de 6,1 %, 3 % faisant partie du noyau dur de la chaîne et devant être soumis au droit de préemption des autres actionnaires, le *reste ayant été acheté sur le marché* boursier. Sollicités, le Crédit lyonnais et la Société générale qui détiennent respectivement 1,7 % et 2,1 % de TF 1, viennent d'exercer leur droit de préemption et viennent de racheter, à elles deux, 1,1 % du capital de la chaîne. Le montant de la transaction n'est pas divulgué. La GMF espère céder les 5 % qui lui restent, d'ici à la *mi-décembre*.

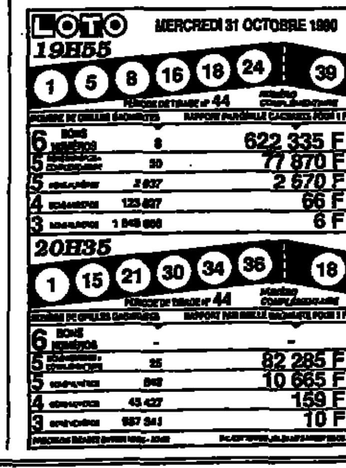
Le CSA veut unir La 5 et M 6

La Cinq et M 6 se trouveront « probablement condamnées au déficit » si elles ne parviennent pas à établir *« une complémentarité de programmation »*, estime le CSA dans sa décision d'autoriser la prise de contrôle de la cinquième chaîne par Hachette, publiée mercredi 31 octobre au *Journal officiel*. Dans ce document, le Conseil estime qu'avec *la poursuite de l'exploitation de* la Cinq par M. Robert Hersant, le risque aurait été *« grand de voir le déficit se creuser et les infractions* [à la réglementation] *se multiplier, entraînant à plus ou moins long terme une cessation de l'activité ou un retrait de l'autorisation »*. Le CSA estime que le rééquilibrage souhaité *« suppose (...) que se constitue, aux côtés du secteur public et de TF 1, un troisième pôle de télévisions nationales en clair »* ainsi que l'abandon de toute surenchère sur les achats de programmes. *« Le Conseil,* conclut le document, *a demandé à Hachette de développer une stratégie conforme à ces deux exigences. »*

PUBLICITÉ

Le Royaume-Uni champion d'Europe

Les investissements publicitaires *dans dix-sept pays d'Europe* occidentale, en presse, télévision, radio, cinéma et affichage, ont représenté 312 milliards de francs en 1989, selon une étude publiée par l'Association des agences-conseils en communication (AACC). Six pays – Royaume-Uni, RFA, France, Italie, Espagne et Pays-Bas, – s'adjugent à eux seuls, 82 % de ce total. Dans le classement par pays, la Grande-Bretagne vient largement en tête du classement avec 70,3 milliards de francs d'investissements *(22,6 % du total), suivie de* la RFA avec 57 milliards (18,3 %) et de la France avec 46,7 milliards et 15 %. Le classement est différent par support. En presse, c'est la RFA qui est en tête avec 22,2 % de part de marché devant le Royaume-Uni (21 %). En télévision, la Grande-Bretagne est leader avec 30,1 % suivie de l'Italie (20,3 %). La France, elle, représente 24 % du marché radio devant la RFA (21,1 %) et l'Italie (20,3 %) et domine très largement dans l'affichage, s'adjugeant 27,7 % du total contre 14,5 % *seulement pour le deuxième,* la Grande-Bretagne.



LOTO — MERCREDI 31 OCTOBRE 1990

19H55 : 1 5 8 16 18 24 — 39 (numéro complémentaire) — Tirage n° 44

6 bons numéros	8	622 335 F
5 + complémentaire	30	77 870 F
5	2 937	2 670 F
4	123 827	66 F
3	[illegible]	6 F

20H35 : 1 15 21 30 34 36 — 18 (numéro complémentaire) — Tirage n° 44

6 bons numéros	-	-
5 + complémentaire	25	82 285 F
5	[illegible]	10 665 F
4	43 427	159 F
3	[illegible]	10 F

DEMANDES D'EMPLOIS

REPRODUCTION INTERDITE

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
bilingue, résidant à Leipzig,
étudie toute proposition pour société française désirant s'implanter dans l'ex-RDA.
Adresser toute proposition à :
JAC FRANÇOIS,
7, rue Duthoit, 80000 AMIENS

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses. Tél. 47-36-56-33

Franco-allemand, 30 a., exp. enseignement, ch. poste professeur d'allemand. Tél. 46-83-10-92.

J.F., 23 ans, bil. anglais, BTS communic. et actions publ., cherche poste conceptrice, rédactrice ds ag. URGENT. Ecr. : Emmanuelle FADE, 145, rue Nationale, 75013 Paris.

Japonais, maîtrise de lettres, ch. poste d'INTERPRÈTE ou TRADUCTEUR ou similaire, Paris ou province. Ecrire à M. FUJIKI, 29, Bd Poniatowski, 75012 Paris.

PEINTRE EN DÉCOR TROMPE-L'ŒIL (IPEDED) Spécial. : faux bois, marbre ornementation, dorure, panoramique, cherche emploi. Tél. : 43-80-47-45

J.F. 28 ans, cadre, directrice boutique maison haute couture, trilingue, diverses exp. achat, vente, marketing, rech. poste évolutif avec salaire motivant dans secteur identique ou différent. Etudie toutes propositions. Ecrire sous n° 8075 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

Paris (1er) Société de crédit cherche Correspondants (tes) Paris-Province. Ecr. SMO, 219, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

propositions diverses

Duo vocal féminin cherche imprésario. (19) 4121331285.

ASSOCIATIONS

Session et Stages

PROFESSEUR DE YOGA Formation avec diplôme du 6-1 au 3-2 en Inde du 3-2 au 3-3 aux Bahamas. Centre de Yoga Sivananda, 123, bd de Sébastopol, 75002 Paris. Tél. : 40-26-77-48.

JAPONAIS INTENSIF *par la suggestopédie* 12 nov./7 déc. MATSUMOTO 43-35-24-59/43-22-35-13

YOGA Toujours en forme ! Stages pour débutants 6-11, 20-11 à 20 h et 12-11, 26-11 à 18 h 30 (week-end) postures-respiration-relaxation. Centre de Yoga Sivananda, 123, bd Sébastopol Paris 2e. Tél. : 40-26-77-48.

Appel

Rose Croix d'Or Mardi 6-11-90. L'inversion des chakras et la nouvelle conscience 20 h 30 – AQUARIUS, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie Paris 4e. Entrée libre et gratuite.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Association paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

L'AGENDA

Expositions

L'EGYPTE à STRASBOURG du 28-10-90 au 4-11-90. Expo-vente d'artisanat Strasbourg Wacken Hall 29.

Psychologue

PSYCHOLOGUE Diplômé ADULTES-ENFANTS Conseil. Soutien. Echec scolaire Problèmes familiaux. Thérapie. Montfort-L'Amaury La Queue-lez-Yvelines 78 Prendre rendez-vous en téléphonant le mercredi (10 heures-18 heures) au 34-86-58-88.

Stages

Gouvernantes d'intérieur, nannies, aides maman, couples, valets, en préparation de 92 et pour pratiquer votre anglais. Notez agence Bees Knees, Londres. Tél. : 19-44-81-8767039 (24 h) Fax : 19-44-81-9407802. Agréée et licenciée Grande-Bretagne SE6691.

Vidéo

A VENDRE URGENT cause double emploi **LECTEUR VIDÉO DISC PAL** 3 mois, état neuf, 3 000 F Laisser message sur répond. 46-24-05-81

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

JURA 3 h Paris TGV près Métabief. Location studios pour 2, 4 et 6 pers., tt cft. Activités : salle de remise en forme, sauna, ski à roulettes, tir à l'arc et carabine, location matér. s/place. Enormes possib. de randonnées pédestres. Tél. : (16) 81-49-00-72.

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

VANETTE COACH NISSAN Type WRC 22. 1re mise en circulation octobre 88. Modèle 89. 8 places. 11 CV. 38 000 km. Gris métal. vernis. Int. bleu. Radio, essuie-glace arrière, vit. teintées, rétro bilatéral. PRIX 70 000 F. Tél. 64-46-99-09

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

Mo ARTS-ET-MÉTIERS Calme, baigné de soleil, en duplex, gd living dble + 1 chbre + s. de bs. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

4e arrdt

PLACE DES VOSGES Imm. lux., appt env. 100 m², entr., living + 2 chbres, 2 s.de bs, park. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

5e arrdt

RARE Près Maubert, neuf, jamais habité. Ancien imm. XVIIe réhabilité. Appt haut de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s. de bs, s. d'eau. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) Idéal prof. lib., 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

RUE DE ROME, ancien, pierre de t., style atelier, duplex, r.-de-ch. + 1er ét., tt cft, 95 m². 2 600 000 F. UFFI 45-22-02-44.

11e arrdt

AV. RÉPUBLIQUE Unique. 6 p. bourgeois, 250 m², imm. pierre de t., asc., 6 100 000 F. **LERMS 43-63-39-69**

17e arrdt

Place des Ternes (proche) Luxueux atelier d'artiste, 60 m² env., aménagement de grande qualité. 3 000 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

PLACE PEREIRE (près) Appt env. 125 m². Récept. 40 m² + 3 chbres 1 s. de bs, 1 s. douche 5 250 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

Proche Neuilly ou Pte Maillot, clair, aéré, 5e étage, appt env. 133 m², living dble 45 m² + 2 chbres, cuisine, s.de bs, chbre service. Asc. Très bon plant. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

20e arrdt

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. Agences s'abstenir.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-LONCHAMP Part. vd dans bel immeuble p. de t., 98 m² + service, clair, calme, double living + 2 chambres. 3 500 000 F. S/place. Jeudi 1er/Vend. 2 novembre de 10 à 15 heures. 11, rue Frédéric. Passy.

NEUILLY ancien, 2 p., 47 m², tt cft, refait neuf. 1 450 000 F. UFFI 45-22-02-44.

94 Val-de-Marne

PRIX TRÈS INTÉRESSANT Mo ST-MANDÉ TOURELLES Imm. récent tt cft, 6e ét., 3 p., cuis., bains, park. 12, rue des LAITIÈRES. *Samedi, dimanche, 14-17 h.*

95 - VAL-D'OISE

PONTOISE. Dans résid., part. vend beau 4 pièces, 81 m², séj., 3 chbres, s.de bns, s. d'eau, cuis., cellier, w.c., nbx rangts, gd balcon. Calme, verdure, 10 min. RER et SNCF, Paris-Nord et Saint-Lazare. 650 000 F. Tél. 30-32-90-20 apr. 19 h 30.

appartements achats

CABINET KESSLER 78, Champs-Elysées, 8e Recherche de toute urgence **BEAUX APPTS DE STANDING** petites et grandes surfaces **EVALUATION GRATUITE** sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

Très urgent pour banque recherche appt standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N. 8e, 7e, 5e, 17e. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

pavillons

78 - SARTROUVILLE *Sur terrain 200 m². 15 min.* RER, pavillon 90 m² habitable. R. de ch. : entrée, cuisine, séjour, bureau. 1er étage : 3 chbres, s. de bs. Cave, garage, chauffage central gaz. 1 020 000 F. Tél. 39-13-88-31 ou 39-78-36-21.

A VD MORSANG-S/ORGE (91) PAVILLON RUSTIQUE Année 77. Terrain 400 m². Garage, chff. gaz, proxim. transports et commerces. 120 m² au sol : cuis. équipée rustique, salle séjour avec poutres et cheminée, 2 chbres, salle bains, wc. 120 m² s/sol : 2 chbres, buanderie, chauffage, cellier + combles aménageable (murs de soutien). PRIX 1 350 000 F Tél. 69-04-78-00 P. 277 69-04-60-65 ap. 18 h.

91 MORSANG-SUR-ORGE pav., env. 180 m² hab., sur 400 m² terr., garage 2 voit., cuis. et s. de bns équipées, séjour 28 m², cheminée, 3 ch., greniers, chauff. central mazout, régulation automatique, nombrx rangements, proche écol. et commerces. Prix : 1 250 000 F. Tél. 69-04-16-47 apr. 19 h.

COMBS-LA-VILLE VENDS PAVILLON BRIQUE (mitoyen, un côté) comprenant : entrée, cuisine, double séjour, w.-c., lav., rang., terrasse avec véranda. Etage : 3 chambres, placards, salle de bains, w.-c., gar. (2 voit.), atelier, jardin clos. 300 mètres carrés. PRIX : 770 000 F. Tél. : 60-60-17-33.

LE PERREUX. Bord de Marne. Résident. PAV. 4 P., cuis., wc, bns. Refait nf. Garage. Jdn. 995 000 F. Crédit. 43-70-04-64

hôtels particuliers

17e PEREIRE (proche) H. part. R. + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale, surf. env. 350 m², 3 récept. + 8/9 chbres. 20 M. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur permanent journal rech. 2/3 p., Paris, proche banlieue Ouest. Revenus annuels 180 KF. Aval possible. Tél. H.B. 45-53-31-70 Me CHEHU.

immobilier information

Pour vendre ou acheter partout en France, recherchons négos performants. Commission 70 %. LE TUC, 90-34-35-93.

fermettes

150 km Sud FERMETTE caract., gd séj., ch., cuis., 2 ch., bns, wc. Grenier, chff. 4 800 m². Px 380 000. 86-74-08-12

propriétés

A SAISIR **SUR 10 HA** (possible 30 ha) BEAU CORPS DE FERME Habit. de suite, situé à 75 mn de Paris, direct. autor. sud MONTARGIS (45) *à 500 m de la ville,* tous commerces s/pl., gd séj. rustique, cheminée, cuis., 3 chbres, bns, w.-c., cave, chf. cent., beau grenier aménageable, nombr. dépend., boxes chevaux. PX TOTAL 980 000 F Crédit 100 % par Caisse Epargne, remboursable comme un loyer constant. (16) 38-85-22-92, 24 h s. 24.

Près Chambon-s.-Lignon de 17 500 m² boisés, belle maison en pierres, 180 m², 6 p., 2 s. de b., tt cft, ch. centr. 850 000 F. (1) 40-59-05-84.

FORGES-LES-EAUX 110 km de Paris sur 6 000 m² (3 000 pays., 3 000 constructibles), maison contemporaine, env. 500 m² (10 p.) sur 4 niv., 180 m² env. au sol, séj. cathédrale 50 m² av. chem., cuis. av. barbecue, 6 chbres, 6 s.d.b., 4 w.-c., 2 cuis., 1 ter. 65 m² env., gar. 3 voit., 2 caves dont 1 cellier. (16) 35-94-39-07 le soir.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

locaux commerciaux

Locations

A LOUER MAGASIN 5 VITRINES faisant angle 200 m². Av. Parmentier, Paris 11e Tél. : 47-36-56-33 à partir de 19 h 30.

MARCHÉS FINANCIERS

Troisième audience du procès de la Générale de Fonderie

Les directeurs du Trésor l'ancien comme l'actuel prennent la défense de Paribas

Après l'audition, vendredi 26 octobre, de M. Jean-Claude Trichet, actuel directeur du Trésor, et la lecture des témoignages de MM. Camdessus et Haberer, respectivement directeur du FMI et PDG du Crédit lyonnais, tous trois en faveur de la Compagnie de la rue d'Antin, l'heure était venue, mercredi 31 octobre, dans le procès de la Générale de Fonderie, d'entendre M. Daniel Lebègue, actuel directeur général de la BNP, lui aussi ancien directeur du Trésor – le quatrième ! – venu apporter son soutien à Paribas.

L'audition de M. Daniel Lebègue n'aura pas fait mentir les autres directeurs du Trésor venus soutenir la banque Paribas dans le procès l'opposant à plusieurs petits porteurs qui s'estiment lésés par sa gestion dans la *Société générale de Fonderie.*

Le canevas est chaque fois sensiblement identique : la situation difficile que rencontrait la sidérurgie française à cette époque, l'effort qu'il convenait *de faire pour sauver l'outil industriel* et l'emploi à tout prix, le contexte politique de cette période, et enfin le fameux protocole d'accord du 4 décembre 1981. Celui-ci liait le Trésor et Paribas en stipulant que, à aucun moment, la banque ne pourrait détenir plus de 50 % des droits de vote dans la Générale de Fonderie, afin d'éviter toute *« nationalisation rampante ».*

C'est donc en qualité de directeur du Trésor en exercice à l'époque des *faits que s'est exprimé M. Lebègue.* En poste de juillet 1984 à septembre 1987, il n'a pas eu personnellement à s'occuper du dossier, mais a néanmoins confirmé que cet organisme se chargeait de la coordination entre ses services et les entreprises en difficulté, celles-ci relevant soit du CIASI, soit *du CIRI ou directement de la direction* du Trésor comme ce fut le cas de la SGF. Pour le directeur de la BNP, la compréhension de cette affaire nécessite de la replacer dans son contexte : nous étions alors dans une situation de crise profonde, de défaillances d'entreprises, de chômage avec *la volonté marquée des pouvoirs* publics de préserver l'outil industriel et l'emploi.

A la fin de l'année 1985, début de 1986, la SGF s'est trouvée dans un situation nette très négative. *Les différentes* parties concernées étudient alors les moyens de sauver la SGF, en gardant toujours en mémoire le protocole de décembre 1981, et en envisageant *le dépôt de bilan technique* avec poursuite de l'activité que rendait possible alors la nouvelle loi sur les faillites de 1985. Mais cette solution fut rapidement écartée. Fin avril 1986, les pouvoirs publics cessent d'aider la SGF. M. Lebègue conclut que *« si le bilan s'était révélé coûteux, il avait permis de préserver l'emploi et l'outil industriel ».*

Après *l'intervention du dernier* témoin venu au secours de Paribas, une série de questions de M[e] Iweins a permis à ses clients, MM. Girard et Mercadé, dirigeants de la Générale de Fonderie, de clarifier leurs propos tant sur la gestion de leur entreprise que sur l'élaboration des communiqués litigieux et *« pour le moins lénifiants, à défaut d'être optimistes »*, comme le relevait le président du tribunal, M[me] Jacqueline Chevallier.

Puis, les petits porteurs sans conseils – qui s'étaient individuellement portés partie civile – défilèrent à la barre pour expliquer comment ils s'étaient laissé convaincre, par leur banquier, ou par leur gestionnaire, d'acquérir des titres de la Générale de Fonderie. Leur confiance avait été renforcée par l'abondance de communiqués émanant de ladite société et surtout, comme beaucoup d'entre eux en ont fait mention, par la garantie que semblait offrir la banque Paribas, principal actionnaire du groupe.

La prochaine audience, fixée au 2 novembre, sera consacrée aux plaidoiries.

Eurotunnel augmente son capital de 5,6 milliards

Le concessionnaire du tunnel sous la Manche, Eurotunnel, a reçu le visa de la Commission des opérations de Bourse (COB) pour procéder à une *augmentation de capital de 5 659 millions* de francs.

L'émission durera du lundi 12 novembre au lundi 3 décembre inclus et l'unité sera vendue au prix de *28,25 francs. Des droits préférentiels* de souscriptions pourront être exercés à raison de trois unités nouvelles pour cinq actions anciennes. Des avantages seront offerts aux souscripteurs : l'acquisition de quarante-cinq unités donnera droit à une réduction de moitié sur le prix d'un aller simple en *navette ; l'acquisition de quinze cents* unités donnera droit au demi-tarif pour un nombre illimité de voyages jusqu'à la fin de la concession.

Eurotunnel, dont le capital s'élève, *actuellement, à 10 milliards* de francs, a dû se résoudre à cette augmentation après que le coût du tunnel a enflé de 50 milliards de francs à 76,08 milliards sous l'effet de l'inflation et des dépassements de devis. Ses banquiers lui ont accordé, le 25 octobre, 21 milliards de francs de prêts supplémentaires. La mise en service de l'ouvrage est prévue pour le 15 juin 1993.

□ **Michelin va réduire ses effectifs aux Etats-Unis.** – Michelin a annoncé le 31 octobre la suppression de six cents à neuf cents emplois dans ses filiales d'Amérique du Nord. Le numéro un mondial du pneumatique précise que cette compression d'effectifs s'ins*crit dans le cadre du plan de réorganisation* de ses opérations dans le Nouveau Monde, qui seront prochainement chapeautées par une nouvelle holding, Michelin Tire Corp., de façon à intégrer Uniroyal Goodrich rachetée en mai 1989.

NEW-YORK, 1[er] novembre ↑

L'avance reprend

Interrompu pendant vingt-quatre heures, le mouvement de hausse a repris jeudi à Wall Street. Pas immédiatement toutefois. La tendance fut encore lourde en début de séance, et ce n'est qu'au fil des cotations qu'elle allait se raffermir dans l'après-midi. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 454,95, avec un gain de 12,63 points. Rien d'époustouflant. En revanche, le bilan de la journée a *été de qualité supérieure* à ce médiocre résultat. Sur 1 978 valeurs traitées, 888 ont monté, 608 ont baissé et 482 n'ont pas varié.

Optimisme irraisonné ? Si l'on en croit la dernière enquête mensuelle du groupe des directeurs d'achats des grandes sociétés américaines, dont l'indice est considéré comme le meilleur baromètre de la santé *industrielle, les Etats-Unis sont* bel et bien entrés en récession. L'indice, lui, s'est établi pour octobre à 43,4 % soit son plus bas niveau depuis décembre 1982 (42,8).

Or, les investisseurs n'ont apparemment pas tenu compte de cet avertissement. En fait, autour du « Big Board », beaucoup espèrent, compte tenu de la situation, que la Réserve fédérale, pour éviter un freinage trop brutal de la croissance et un gonflement du chômage, ne se *décide une nouvelle fois* à utiliser l'arme des taux. Vœux pieux ? Les derniers chiffres de l'emploi devaient être publiés ce vendredi.

L'activité a continué d'augmenter lentement et 159,27 millions de titres ont changé de mains contre 156,06 millions la veille.

VALEURS	Cours du 31 octobre	Cours du 1[er] novembre
Alcoa	53 1/8	53 1/4
ATT	34	34 3/4
Boeing	44 5/8	44
Chase Manhattan Bank	10 1/8	10
Du Pont de Nemours	33 1/8	33 5/8
Eastman Kodak	39 3/4	40
Exxon	49 1/8	49 3/4
Ford	27 3/4	27 3/8
General Electric	52	52 5/8
General Motors	36 3/4	36 7/8
Goodyear	15 1/2	15 1/8
IBM	106 1/2	107 1/4
ITT	43 1/8	44 3/8
Mobil Oil	56 7/8	57 3/4
Pfizer	72 3/4	72 3/4
Schlumberger	53 3/4	57 3/8
Texaco	59 1/4	60 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	97 1/4	98 5/8
Union Carbide	16 3/8	16 1/2
USX	31 3/8	31 5/8
Westinghouse	25 1/4	25
Xerox Corp.	29 1/2	30 1/4

LONDRES, 1[er] novembre ↓

Baisse

Les cours des valeurs ont de nouveau terminé en baisse, jeudi au Stock Exchange. L'indice Footsie a perdu 22,3 points à 2028, soit un recul de 1 % par rapport à la veille sur un marché peu actif où seulement 372,1 millions de titres ont été échangés contre 457 millions mercredi.

L'envol de tout espoir d'une réduction prochaine des taux d'intérêts britanniques, après que le Trésor eut confirmé le maintien d'une politique monétaire serrée et que la Bundesbank eut relevé de *0,5 point l'un de ses taux* directeurs, sans oublier la faiblesse de Wall Street et la glissade de Tokyo : la conjugaison de tous ces facteurs a lourdement pesé sur la tendance.

PARIS, 2 novembre ↓

Rechute

Après la rapide remontée des cours enregistrée mercredi dernier juste avant le chômage observé pour le 1[er] novembre, la tendance s'est de nouveau brutalement alourdie rue Vivienne. En baisse de 0,94 % dès l'ouverture matinale, l'indice CAC 40, un court instant en recul de plus de 1 %, devait finalement maintenir son *retard à ce niveau.*

A dire vrai, ce virage à 180 degrés n'a vraiment surpris personne sous *les lambris. Même favorisée par l'annonce* d'une baisse d'un quart de point des taux directeurs de la Banque de France, la dernière reprise avait pris beaucoup trop d'ampleur. Elle appelait nécessairement une correction technique. Ce d'autant que la *tension s'est remise à monter* dans le golfe Persique.

Qu'à la veille du week-end, les *investisseurs* aient décidé dans ces conditions de procéder aux prudents ajustements de positions que la situation impose, ne saurait vraiment surprendre, même après la décision des banques françaises d'abaisser de 0,20 point leurs taux de base. *Phénomène du fait accompli*, c'est bien connu. L'événement de la journée a été le plongeon de l'action Eurotunnel avec de très gros échanges (*déjà* plus de 2 millions de titres en début d'après-midi). Dans la matinée, il est vrai, le consortium avait annoncé le lancement de l'augmentation de capital attendue (*voir ci-contre*) par émission d'actions nouvelles (dites unités *nouvelles*) *au prix unitaire de 28,25F*. Comme le cours en Bourse était de 48,50 F, mercredi soir à la clôture, beaucoup n'ont pas résisté à la tentation de vendre à ce prix pour souscrire ensuite, s'il reste du papier, à bien moindre coût. C'est humain ! *D'autant que le risque n'est pas bien grand de voir l'emprunt couvert par* les seuls actionnaires.

TOKYO, 2 novembre ↓

La baisse se ralentit

Réamorcée vingt-quatre heures plus tôt, la baisse s'est poursuivie vendredi à Tokyo. Mais elle a eu tendance à se ralentir. L'indice Nikkei, qui perdait encore *484,01 points à l'issue de la matinée*, réduisait ensuite l'écart et, à la clôture de la journée, il s'inscrivait à *24 194,99, soit à 100,17 points* seulement (– 0,41 %) en dessous de son niveau précédent.

Les investisseurs sont préoccupés par la perspective de récession aux Etats-Unis. Personne au Kabuto-cho n'exclut plus que le Japon soit à son *tour touché* par un ralentissement économique d'ici un an.

De plus, beaucoup s'accordent à *dire que les 20 % de hausse enregistrés* en octobre ont surtout été le fait des professionnels et des quatre grandes maisons de courtage, et que, par conséquent, l'effet correctif se poursuit.

L'activité a continué de diminuer *et 320 millions de titres ont changé* de mains contre 350 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1[er] nov.	Cours du 2 nov.
Akai	631	629
Bridgestone	1 150	1 140
Canon	1 390	1 370
Fuji Bank	1 900	1 920
Honda Motors	1 380	1 350
Matsushita Electric	1 730	1 720
Mitsubishi Heavy	729	735
Sony Corp.	6 420	6 350
Toyota Motors	1 840	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Le bénéfice semestriel de KLM chute de 78,5 %.** – Malgré une augmentation de 8 % de ses activités au cours du *premier trimestre, la compagnie* néerlandaise KLM a vu chuter de 78,5 % son bénéfice net qui *s'est élevé à 84 millions* de florins (250 millions de francs). L'achat et l'entretien des avions (+47 %) ont considérablement pesé dans cette dégradation, de même que la chute des bénéfices des compagnies dans lesquelles KLM possède des intérêts comme Northwest Airlines ou Sabena. La direction a décidé de supprimer cinq cents emplois et *d'arrêter des vols déficitaires vers* Malte, Majorque ou Ankara.

□ **Kodak : déficitaire à cause de sa condamnation.** – Eastman Kodak, *numéro un américain* de la photographie, annonce pour le troisième trimestre une perte nette de 206 millions de dollars (contre un bénéfice de 510 millions en 1989 à pareille époque). Il ne s'agit toutefois pas d'une perte d'exploitation. Mais le *géant de la photographie a estimé* prudent de provisionner entièrement la somme de 909,5 millions de dollars qu'il a été condamné à verser à Polaroïd pour exploitation illégale de plusieurs brevets portant sur des procédés de développement photographique instantané. *Sans cette provision*, le résultat de Kodak aurait atteint 358 millions de dollars pour le troisième trimestre (+ 19 %).

Pour les neuf premiers mois de 1990, le bénéfice net de Kodak chute ainsi de 36 % pour revenir à *377* millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 13,75 milliards de *dollars faiblement accru* (+ 1,77 %).

□ **Compagnie française Philips : des résultats brillants.** – La filiale française du groupe néerlandais a réalisé *pour le premier semestre de 1990 un* résultat net de 342 millions de francs contre 43 millions pour la même période de 1989. Cette « forte amélioration » provient en partie des effets produits par des provisions antérieures pour restructuration et de *la plus-value réalisée lors de la* vente de l'activité « défense ».

Pour la période sous revue, le *chiffre d'affaires atteint 10,6 milliards* de francs, en progression de 6 % et de 12 % à structure comparable. Selon la compagnie, tous les secteurs d'activité ont contribué à cette progression à l'exception de l'instrumentation scientifique et de l'informatique dont les ventes sont restées stables.

En revanche, les télécommunications, l'électronique grand public et les appareils domestiques ont enregistré des développements « très supérieurs » à la moyenne tandis que les exportations ont représenté 32,5 % du chiffre d'affaires.

Pour l'exercice fiscal, la progression prévue du chiffre d'affaires devrait être de l'ordre de 5 % avec un résultat annuel positif.

□ **L'UAP notée AAA par Standard and Poor's.** – L'agence d'évaluation financière Standard and Poor's a accordé à *l'Union des assurances de* Paris (UAP) la note AAA pour la capacité du premier groupe français d'assurances à faire face aux engagements sur risques. L'agence considère que *« eu égard à son excellent niveau de fonds propres, l'UAP est bien placée pour tirer parti des opportunités qui peuvent se développer avec l'ouverture du marché unique européen ».*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	395	395	IDIA	310 20	312
Asystel	105	....	Idianova	128	....
B.A.C.	180	....	I.M.S.	940	912
B.I.C.M.	840	859	IN2	335	335
Boiron (Ly)	406	411	I.P.B.M.	110	109
Boisset (Lyon)	200 50	200 50	Loca investis.	313	312
Câbles de Lyon	2985	2978	Locamic	79	80
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	968	950	Matra Comm.	129	127 10
Calberson	340	327	Molex	180	....
Cardif	460	473	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	204	204 50	Presbourg	90	89 90
C.F.P.I.	260	255	Publ.Filipacchi	370	347 70
Ciments d'Origny	496	510	Razel	672	....
C.N.I.M.	965	937	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	304	308
Codetour	280	276 10	St-H. Matignon	205	203
Comareg	280	280 10	Select Invest (Ly)	90	91
Conforama	800	800	Serbo	420	420 10
Creeks	316	310	S.M.T. Goupil	190	185
Dauphin	475	470	Sopra	171 90	....
Delmas	609	605	Supra	125	123
Demachy Worms Cie	541	541	Thermador H. (Ly)	240	240
Desquenne et Giral	245	252	Unilog	177 30	172
Devanlay	792	810	Union Fin. de Fr.	370	....
Deville	420	420	Viel et Cie	120 50	....
Dollfus	188	188 80	Y. St-Laurent Groupe	833	834
Editions Belfond	220	220			
Europ. Propulsion	390	390			
Finacor	134 40	135			
Frankoparis	165	164 50			
GFF (group.fon.f.)	380	380			
Grand Livre	428 90	425			
Gravograph	173	175			
Guintoli	820	830			
I.C.C.	225	225			

Marché des options négociables le 31 oct. 1990

Nombre de contrats : 17 525

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	440	17	–	–	–
CGE	560	33,50	–	15	–
Elf-Aquitaine	640	26	–	26,10	–
Eurotunnel SA-PLC	50	3,50	6,50	4,25	–
Euro Disneyland SC	100	–	–	9	–
Havas	525	31	–	–	–
Lafarge-Coppée	360	10	16	–	–
Michelin	70	–	6,10	–	–
Midi	920	25	40	–	–
Paribas	480	30	–	18	–
Pernod-Ricard	1 100	22	–	–	–
Peugeot SA	520	34	52	–	–
Rhône-Poulenc CI	–	–	–	–	–
Saint-Gobain	400	17	23,60	25,10	–
Source Perrier	960	–	–	16	–
Société générale	400	25	–	–	–
Suez Financière	320	13	21	19,60	–
Thomson-CSF	110	2,10	–	12	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 oct. 1990

Nombre de contrats : 52 445

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,36	98,14	98,14
Précédent	97,92	97,96	97,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
99	0,42	1,10	1,39	2,18

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,04 F ↓

Le dollar s'inscrivait très nettement en baisse vendredi 2 novembre, à la suite du relèvement du taux Lombard décidé jeudi par la Bundesbank. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,0390 F contre 5,0885 F mercredi à la cotation officielle. La démission du vice-premier *ministre britannique, Sir Geoffrey* Howe, a provoqué un vif affaiblissement de la livre dans le SME.

FRANCFORT	1[er] nov.	2 nov.
Dollar (en DM)	1,5230	1,5015

TOKYO	1[er] nov.	2 nov.
Dollar (en yens)	130,70	129,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 novembre) .... 9 11/16 - 13/16 %
New-York (1[er] novembre) .... 8 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	30 oct.	31 oct.
Valeurs françaises	75,60	77
Valeurs étrangères	77,50	78
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	429,70	428,11
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 613,59	1 645,57

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	31 oct.	1[er] nov.
Industrielles	2 442,32	2 454,95

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	31 oct.	1[er] nov.
Industrielles	1 592,98	1 572,10
Mines d'or	171,60	170,58
Fonds d'Etat	80,24	80,26

TOKYO

	1[er] nov.	2 nov.
Nikkei Dow Jones	24 295,16	24 194,99
Indice général	1 794,79	1 786,38

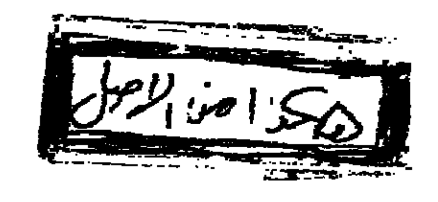
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0825	5,0845	+ 74	+ 84	+ 150	+ 170	+ 480	+ 540
$ can.	4,3496	4,3550	– 107	– 77	– 201	– 163	– 480	– 395
Yen (100)	3,9232	3,9278	+ 54	+ 71	+ 98	+ 131	+ 288	+ 365
DM	3,3449	3,3484	+ 29	+ 42	+ 46	+ 70	+ 146	+ 200
Florin	2,9653	2,9682	+ 28	+ 40	+ 58	+ 77	+ 153	+ 202
FB (100)	16,2588	16,2756	+ 55	+ 178	+ 193	+ 361	+ 492	+ 943
FS	3,9476	3,9522	+ 33	+ 56	+ 70	+ 104	+ 256	+ 333
L (1 000)	4,4593	4,4728	– 41	– 13	– 87	– 47	– 256	– 176
£	9,9058	9,9148	– 360	– 310	– 681	– 607	– 1563	– 1393

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
Yen	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
DM	8 1/4	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16
Florin	8 1	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 13/16
F.B. (100)	9 1/2	9 7/8	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8	9 3/8	8 5/8
F.S.	8 1/4	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16	8 7/16	8 9/16
L (1 000)	8 5/8	9 5/8	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8	11	11 1/4
£	14 3/8	14 5/8	14	14 1/8	13 7/8	14	13 3/8	13 1/2
F franç.	9 9/16	9 13/16	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 50

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3765	C.N.E 3%	3825	3850	3830	+0 13
950	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
984	Cr.Lyon. T.P.	982	970	970	-1 22
1452	Renault T.P.	1290	1280	1280	-0 78
1490	Rhone Poul. T.P.	1485	1490	1475	-0 67
1101	Saint Gobain T.P.	1108	1101	1101	-0 63
950	Thomson T.P.	930	935	938	+0 86
780	ACCOR	759	751	749	-1 32
675	Air Liquide	672	670	665	-1 04
1600	Als.Superm.	1677	1620	1620	-3 40
345	ALSPI	335	330	335	....
1820	Arjom. Prioux	1845	1792	1781	-3 47
845	AGF Sté Centrale	803	819	811	+1 00
830	Aux. Entrepr.	895	878	920	+2 79
260	Avenir H. Média	260	260	258 20	-0 69
210	Axa Midi Ass.	218 90	215	214 80	-1 87
230	Bafip	225	224	224	-0 44
164	Bail-Equipem.	145	145	145	....
770	Bail Investiss.	770	775	770	....
440	Bancaire	432	430	430	-0 46
600	Bazar H.-V.	611	....	....	....
735	Beghin-Say	689	690	677	-1 74
1120	Berger (M)	1211	....	....	....
510	Bic	494	493 50	493 50	-0 10
850	B.I.P.	845	845	845	....
350	BIS	330	328	335	+1 52
265	BNP (CI)	229	230	235	+2 62
790	Bollore Tech.	840	810	839	-0 12
2300	Bongrain	2410	2390	2380	-1 24
655	Bon-Marché	680	668	669	-1 62
440	Bouygues	422 80	418	417	-1 37
103	BP France	93 50	92 70	92	-1 60
760	BSN	766	755	754	-1 44
940	Canal Plus	946	939	937	-0 95
370	Cap Gem.S	354	358	348 10	-2 23
3540	Carrefour	3548	3470	3469	-2 23
130	Casino	137 50	132	133 20	-3 13
100	Casino ADP	101 90	101	99 80	-2 06
920	Castorama D.I	916	916	916	....
151	C.C.F.	156	154	151	-3 21
60	CCMC Ly	58 90	58 90	59	+0 17
340	C.D.M.E	321	320	319	-0 62
485	C.E.G.I.D.	460	460	445	-3 26
230	Cerpeut (Ny)	235	231	220	-6 38
525	C.E.P. Comm.	511	512	517	+1 17
151	Cerus	138 60	135	134 90	-2 60
425	Cetelem	430	426	422 10	-1 84
390	CFAO	400	400 10	400 20	+0 05
395	CF Int.	385	375 20	382	-0 78
670	CGE	575	570	570	-0 87
330	CGI Info	340	339	339	-0 29
880	CGIP	895	882	881	-1 56
500	CGP	523	523	520	-0 57
765	Chargeurs S A	765	765	775	+1 31
620	CICA (M)	583	561	581	-0 36
1050	Ciments franc.	1043	1048	1048	+0 48
415	Club Mediter.	443	437	434	-2 03
118	CMB Packa.	110	109	107 50	-2 27
90	Codetel	93 50	92	94	+0 53
440	Colas	443	448	448	+1 13
250	Cpt. Entrep.	269	256 30	260	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1130	Compt Mod.	1150	1145	1155	+0 43
144	Concept S.A.	136	....	....	....
305	CPR (Paris Réu.)	299	291	291 20	-2 61
880	Créd. Foncier	878	879	877	-0 11
585	Cr Lyon.(CI)	548	547	548	....
920	Credit Nat.	910	900	895	-1 65
205	CSEE	201	200	200	-0 50
2180	Damart	1980	2000	1980	....
440	Dassault Aviation	450	458	463	+2 89
172	Dassault Electr.	190	187 10	190	....
1280	De Dietrich	1330	1325	1301	-2 18
198	Dév.P.d.C.(Li)	198	198	198 50	+0 25
285	Dév.R.Sud-Est	280	283 90	280	....
350	DMC	369	370	369 10	+0 03
3590	Docks France	3615	3550	3536	-2 19
2300	Eaux (Gle)	2294	2280	2280	-0 61
315	Ecco	301	305	304	+1 00
640	Elf Aquitaine	640	632	638	-0 31
470	- (Certific.)	470	465	475	+1 06
850	Epeda B.-F.	979	980	946	-3 37
275	Essilor	272 80	271	271 20	-0 59
170	Essil.Int.(DP)	166	164	165 90	-0 06
670	Esso	660	658	660	....
1350	Eurafrance	1377	1380	1355	-1 60
1530	Eurocom	744	720	730	-1 88
90	Eurodisneyland	94 40	92	92 50	-2 01
3100	Euromarché	3250	3200	3190	-1 85
1060	Europe 1	1073	1078	1080	-1 21
44	Eurotunnel	48 50	44 50	44 10	-9 07
1360	Eurx	1385	1350	1361	-1 73
1270	Facom	1331	1340	1340	+0 68
128	Finextel	129	129	128	-0 78
230	Fives Lille	203 50	210	202 50	-0 49
1760	Fromager. Bel	1750	1715	1729	-1 20
1830	Gal.Lafayette	1830	1801	1801	-1 58
1800	G.A.N.	1780	1780	1770	-0 56
355	Gascogne (B)	375	390	390	+4 00
1060	Gaz et Eaux	1035	1050	1080	+4 35
975	Geophysique	920	910	915	-0 54
390	Gerland Ly.	440	434	435	-1 14
650	Groupe Cité	605	603	603	-0 33
345	GTM-Entrep.	294	280	285	-3 06
1040	Guyenne-Gas.	1005	1005	1000	-0 50
177	Hachette	172 20	175	175 20	+1 74
535	Havas	536	540	534	-0 19
525	Hénin (La)	536	525	536	....
865	Hutchinson	1095	1095	1095	....
215	Imétal	212 50	214	217 90	+2 54
108	Immob. Phénix	119	119 80	121	+1 68
77	Ingénico	80	79 95	78	-2 50
3000	Inst. Mérieux	3370	3362	3450	+2 37
390	Interbail	406	400	403	-0 49
1040	Intertechnique	1044	1030	1030	-1 34
650	J. Lefebvre	647	660	630	-2 63
820	Labinal	846	837	837	-1 06
2830	Lab. Bellon	3100	3080	3115	+0 48
345	Lafarge	341 20	337 50	336	-1 52
345	Labon	328 10	345	345	+5 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3400	Legrand	3520	3509	3500	-0 57
1940	Legrand (DP)	1910	1900	1900	-0 52
560	Legris Industries	540	549	534	-1 11
750	Locabail Imm.	778	778	779	+0 13
410	Locafrance	430	430	424	-1 40
645	Locindus	640	638	638	-0 31
340	Lucheire	332 50	340	344	+3 46
3730	L.V.M.H.	3632	3602	3630	-0 06
470	Lyonn. Eaux	498 50	498	496	-0 58
210	Majorette Ly.	178	180	180	+1 12
295	Mar. Wendel	285	281	279	-2 11
230	Matra	237 50	225	229 10	-3 54
500	Merlin-Gerin	489	500	490	-1 80
84	Metaleurop	84	84	83	-1 19
115	Métrologie In.	117	115	116	-0 85
62	Michelin	65	65	64 80	-0 31
865	Midi (Cie)	904	885	898	-0 66
84	Midl. Bk Sa*	82	82 50	81 70	-0 37
335	Min. Salaig (Ny)	349	348	347	-0 57
96	MMB	93 90	93 50	91 20	-2 88
79	Moulinex	82 90	81 50	81 90	-1 21
1330	Navig. Mixte	1340	1340	1340	....
129	Nord-Est	125	124 30	122	-2 40
470	Norton (Ny)	435	....	....	....
580	Nouv Galeries	683	677	681	-0 30
585	Occid. (Gle)	588	588	580	-1 36
1440	Omn. f. Paris	1570	1555	1580	-0 64
305	Olipar	289 80	299	289	-0 27
525	Oréal	508	502	501	-1 38
485	Paribas	491 10	483	483 10	-1 63
1310	Pechelbronn	1325	1310	1310	-1 13
128	Pechiney Int.	125	125	125 60	+0 48
260	Pechiney (CIP)	277	271	272	-1 81
455	Penhoet	455	455	455	....
1020	Pernod Ricard	1006	992	998	-0 99
515	Peugeot	513	507	504	-1 75
325	Pinault	332	330	325	-2 11
275	Plastic-Omn.	257	254	254	-1 17
475	Poliet	437	431	431	-1 37
965	Prétabail-Sic.	998	975	979	-2 00
610	Primagaz	630	620	620	-1 59
490	Printemps	569	585	551	-3 16
1860	Promodès	1805	1797	1797	-0 44
320	Radiotechn.	337 80	331	325	-3 79
2790	Redoute (La)	3032	3029	3050	+0 59
290	Rémy et Associés	275	267	270	-1 82
245	R. Poulenc CIP	243	244 80	243	....
335	Robur Financ.	347	....	....	....
53	Rochette(La)	48 50	48 60	48 20	-0 62
1710	Roussel Uclaf	1800	1800	1801	+0 06
3110	R. Impé.Ly*	3100	3100	3100	....
179	Sade (Ny)	182	181 20	180	-1 10
1430	Sagem	1305	1332	1301	-0 31
395	Saint Gobain	389 80	383 10	385	-1 23
1330	Saint Louis	1347	1324	1340	-0 52
1170	Salomon Ly	1240	1235	1230	-0 81
405	Salvepar (Ny)	401	405	405	+1 00
800	Sanofi	792	784	787	-0 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1670	SAT	1550	1550	1580	+1 94
255	Saul. Chât.	259	258	258	-0 39
1270	Saupiquet (Ny)	1300	1335	1335	+2 69
580	Schneider	600	620	605	+0 83
16	SCOA	16 60	16 20	16 10	-3 01
1180	S.E.B.	1196	1160	1185	-0 92
440	Sefimeg	442	445	444	+0 45
585	Sextant A.	578	580	576	-0 52
1070	SFIM	1052	1051	1050	-0 19
168	S.G.E.	168 70	169	170	+0 77
590	Simco	553	558	546	-1 27
835	Sk. Rossignol	730	725	724	-0 82
850	Sligos	830	835	855	+3 01
400	Société Géné.	390	389	392 30	+0 59
122	Sodexco(B)	124	125	125	+0 81
150	Sodero(Ns)	150	150	150	....
500	Sodexho	497	500	500	+0 60
78	Sogenal(Ny)	78 40	78 30	78 20	-0 26
400	Sogerap	404	414	414	+2 48
1320	Som-Allib.	1230	1225	1240	+0 81
1140	Source Perrier	1095	1100	1120	+2 28
520	Sovac	525	529	525	....
440	SPEP	420	418	412	-1 90
480	Spie-Batignol.	425	412	402	-5 41
1100	Strafor	1052	1051	1070	+1 71
315	Suez	312 20	308	309	-1 02
670	Synthélabo	630	620	625	-0 79
95	Thomson	97 50	95 60	96	-1 54
670	Total	648	640	648	....
114	- (certif.)	104 50	103	105 50	+0 96
220	Truffaut Fin.	219	221	228	+4 11
630	U.A.P.	529	532	522	-1 32
225	UFB Locab.	228	224	227	-0 44
900	UIC	906	920	906	....
560	UIF	580	580	584	+0 69
765	UIS	760	760	770	+1 32
745	Unibail	784	775	773	-1 40
153	U.C.B.	140	142	142	+1 43
340	Valéo	317	311	315	-0 63
255	Vallourec	233	227 50	233	....
385	Via Banque	381	381	381	....
955	Zodiac	930	930	915	-1 61
1570	Elf Gabon	1645	1659	1650	+0 30
104	Amax	99 60	98 50	96 50	-3 31
100	Amer. Express	94 30	98 60	96 60	+2 44
171	A.T.T.	174 80	176 10	175 10	+0 98
128	Anglo Amer.C.	127 70	127 50	127 50	-0 16
375	Amgold	370	342	342	-5 78
255	Banco Santander	239	233	233	-2 51
685	B.A.S.F.	655	648	648	-1 07
710	Bayer	676	673	675	-0 15
70	Buffelsfont.	75 30	75	75	-0 40
63	Chase Manh.	54 50	52 60	52 50	-3 67
87	De Beers	89 50	87 60	87 60	-2 12
2130	Deutsche Bank	2000	1990	1990	-0 50
1270	Dresdner Bank	1230	1260	1260	+2 44
53	Driefontein	57 60	56	56	-2 61
178	Du Pont-Nem.	168 70	169	169	+0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
200	Eastman Kodak	201	202	202	+0 50
20	East Rand	22 95	23 40	23 40	+1 96
56	Echo Bay	56 30	58 50	58 50	+3 91
137	Electrolux	124	124	124	....
189	Ericsson	198 50	194	193	-2 77
250	Exxon Corp.	249	250 50	250 50	+0 60
162	Ford Motor	146	142 50	142 50	-2 40
45	Freegold	47 90	47 10	47 10	-1 67
12	Gencor	12 50	12 50	12 50	....
275	Gén. Elect.	268 60	265 50	265 50	-1 12
196	Gén. Motors	184	186	186	+1 09
330	Gén. Belgique	322	310 10	310 10	-3 70
58	Gd. Métropol.	56 90	54 60	54 60	-4 04
70	Guinness	69 80	69 80	70 15	+0 50
19 50	Hanson PLC	18 60	18 50	18 50	-0 54
38	Harmony Gold	41 50	41	41	-1 20
148	Hewlett Packard	135 10	135 90	135 90	+0 59
49	Hitachi	46 80	45 15	45 15	-3 53
680	Hoechst	622	610	610	-1 93
89	Homestake	91 60	93 60	93 60	+2 18
83	Imp. Chemical	81 65	82	82	+0 43
550	I.B.M.	542	541	540	-0 37
230	I.T.T.	222 50	224 80	224 80	+1 03
142	Ito Yokado	140	139 50	139 20	-0 57
73	Matsushita	68 80	67	67	-2 62
15 50	Maxwell	14 60	14 80	14 80	+1 37
137	Mc Donald's	131	129 80	129 80	-0 92
415	Merck	402	392 50	392 50	-2 36
400	Minnesota M.	406	399	399	-1 72
300	Mobil corp.	294	294 50	294 50	+0 17
190	Morgan J.P.	183	191	191	+4 37
30850	Nestlé	30100	30000	30000	-0 33
960	Nixdorf	935	945	945	+1 07
181	Norsk Hydro	175 60	174 50	174 50	-0 57
108	OFSI	110	108	107 80	-2 00
1700	Pétrofina	1738	1727	1727	-0 63
245	Philip Morris	238	241 50	241 50	+1 47
62	Philips	58	57 50	57 10	-1 55
75	Placer Dome	75 20	76 30	76 30	+1 46
236	Quilmès	241	250	250	+3 73
24	Randfontein	25 20	24 60	24 60	-2 38
405	Royal Dutch	398	395	395	-0 75
43	RTZ	41 10	40 60	40 60	-1 22
3 64	Saat.& Saatchi	3 87	3 68	3 68	-4 91
43	St Helena	45	45	45	....
300	Schlumberger	280	288 60	288 60	+3 07
46	Shell transp.	44 50	44 50	44 50	....
2010	Siemens	1960	1972	1972	+0 61
265	Sony	256	248	248	-3 13
73	Sumitomo Bank	68 50	66 80	66 90	-2 34
210	T.D.K.	202	202	200	-0 99
43	Telefonica	42 30	41 90	41 90	-0 95
32	Toshiba	31 30	30	30	-4 15
440	Unilever	436	431 50	431 50	-1 03
245	Unit.Techn.	236	224	224	-5 08
335	Vaal Reefs	348 50	338 50	338 50	-2 87
250	Volvo	235 50	229	229	-2 76
154	West. Deep	175	172	172	-1 71
185	Xerox Corp.	150 70	152	152	+0 86
111	Yamanouchi	114	109	109	-4 39
1 78	Zambia Cop.	1 79	1 78	1 78	-0 56

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 55	3 93
Emp.Etat 9,8%78	98 40	3 03
10,80% 79/94	101 30	1 74
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 30	10 16
Emp.Etat 13,4%83	108 50	11 60
Emp.Etat 12,2% 84	103 61	0 83
Emp.Etat 11% 85	104 50	7 65
10,26% mars 86	100 10	6 60
OAT 10% 5/2000	98 88	4 35
OAT 9,9% 12/1997	99 70	8 78
OAT 9,8% 1/1996	98 80	7 41
PTT 11,2% 85	102 36	9 44
CFF 10,30% 86	95 40	7 26
CNB Bques 5000F	100 40	3 28
CNB Paribas 5000F	100 25	3 28
CNB Suez 5000F	100 25	3 28
CNE 11,5% 85	102	4 31
CNI 1/82 5000F	100 40	3 28
CNT 9 % 86	89 50	4 63
CRH 10,90% déc.85	101 50	8 25
CHARB FCE 3% 100	139	....
CNCA	1025	....
Cons	1920	....
CGE 6 janv. 89/99	571	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ptes fin.)	877	865
Applications Hydr.	1470	....
Arbel	795	799
Astorg	258	....
Bains C.Monaco	910	913
B.Hypoth.Europ.	349 20	....
B.N.P. Intercont.	255	247 40
Béghin-Say (C I)	591	....
Bénédictine	3675	3750
Blanzy Ouest	3210	....
BTP	72 90	73 10
Cambodge	646	622
Carbone Lorraine	845	840
Case Poclain	12	12
C.E.G.F (Frigor.)	394 50	389
Centenaire Blanzy	505	505
Cerabati	104 50	103
Champex Ny	137 70	....
CIC (CIP)	167	165
C.I.M.	770	760
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Clause	406	438
Cofimeg	266	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1131	....
Cogifi	395	390
Comiphos	500	499
Cie Industrielle	4695	4800
Cpt Lyon Alemand	410	407 20
Concorde	683	675
Constr.Méc.Prov.	29	40 70d
Crédit Gén.Ind.	355	356
Cr Universel (Cie)	586	569
Créditel	118	120
Darblay	673	673
Degremont	1390	1400
Delalande	1651	1680
Delmas Vieljeux	4100	4000
Didot Bottin	1220	1230
Eaux Bassin Vichy	1840	2000
Eaux Vittel	1045	1065
Ecla	177	173 10
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	315	310
ELM. Leblanc	725	721
Enafi Bretagne	500	500
Ent.Mag. Paris	4011	....
Eter (ex. Eternit)	1600	1600
Europ.Soufres Ind.	24	25 80d
Finalens	240	....
F.I.P.P.	189	....
F.N.A.C.	1950	1980
Foncière (Cie)	665	688
Fonc.Lyonnaise	791	823
Foncina	517	510
Fougerolle	891	885
France I.A.R.D.	765	....
France SA (La)	1300	1300
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	979	985
Gazofin	249 50	250
Gévelot	520	531
G.F.C.	381	382
G.F.I.I.	289	289
Grds Moulins Paris	1498	....
Groupe Victoire	1205	1200
G.T.I (Transport)	490	490
Immobail	380	364
Immobanque	702	705
Im.Marseillaise	5650	5650
Imm. Plaine-Monceau	415	425
Immofice	420	420
Invest.(Ste Cie.)	3085	3050
Jaeger	59 10	60
Lambert Frères	330	340
Lille Bonnières	1650	....
Loca-Expansion	304	299
Locafinancière	496	496
Locamat	275	....
Louis Vuitton	602	....
Louvre	3854	3849
Lucia	1750	1760
Machines Bull	40 50	40 50
Mag.Uniprix	156	151 50
Magnant	648	640

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	595	601
Mors	142	140
Navigation (Nle)	232	....
Optorg	335	330
Oréal (CI)	229	....
Origny-Desvroise	1100	....
Palais Nouveauté	1065	1050
Paluel Marmont	600	600
Parfinance	196	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	198	203
Paris Orléans	260	252 20
Partbeure Invest.	315	315
Pathé Cinéma	1000	....
Piper Heidsieck	1950	1950
P.L.M.	307 50	301
Porcher	673	....
Promodès (CI)	1100	1144 d
Publicis	724	706
Rochefortaise	139 50	139 40
Rosario	242	....
Rougier	448	....
S.A.C.E.R.	319 50	....
S.A.F.A.A.	395	395
S.A.F.I.C Alcan	223	....
SAFT	1159	1151
Saga	261	243 o
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	634	633
Satam	92 50	91
Savoisienne M.	154 60	148 50
S.C.A.C.	768	765
Senelle Maubeuge	420	415
S.Eaul.Pan. (M)	144	....
Sfic	615	630
Siviss	296	304
S.I.P.H.	337	337
Sofal	589	570
Sofio	515	469 50o
Soficel	1120	1120
Soficomi	542	558
SOFIP (M)	490	....
Sofragi	1465	1459
Sophia-Bail	395	392
Sopagé	174	170
Soudure Autogène	880	850
Sovabail	390	390
Sterni	725	725
Suez (CIP)	259 50	255 10
Taittinger	3630	3630
Télémécanique Elect.	3995	4090
Testut-Aequitas	822	800
Tour Eiffel	240	....
Ufiner	980	951
U.T.A.	2300	....
Vicat	377	370
Viniprix	1910	1920
Virax	151	151
Maroc Sté Brasserie	265	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	785	785
Akzo Nv Sico	219	....
Alcan Aluminium	84	....
American Brands	334	....
Arbed	504	....
Asturienne Mines	167 20	....
Banco Popular Espa.	450	444
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27350	26490
Can.Pacifique	78	....
Chrysler Corp.	55 70	....
CIR	12 15	....
Commerzbank	727	740
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	211	....
GBL (Brux Lamb.)	541	....
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd.	76	....
Goodyear Tire	81	80
Grace and Co (WR)	99	....
GTE Corp.	135	....
Honeywell Inc.	413	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	28	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	66 20	....
Olivetti priv.	11 70	11 60
pakhoed hold.	585	590 o
Pfizer Inc.	375	382 20
Procter Gamble	396	....
Ricoh	30	30 50
Robeco	255	252
Rodamco NV	149 30	144 90
Rolinco	243	240
Saipem	7 40	5 40o
Sema Group	62 20	52
SKF Aktiebolaget	80	63
Tenneco Inc.	204	....
Thorn Electrical	60	57 50
Toray Ind.	23 20	23
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1300	1305
West Rand Cons.	12 15	12 95

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	265	....
Baltoni	815	....
Calciphos	151 30	152
C G H Cogenhor	68 80	68
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	734	....
Drouot Assurances	315	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	57 60	....
Gachot S.A.	105	105
Groupe Exmonim	184	....
Guy Degrenne	449	....
Haribo Ripke Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	340	340
Nicolas	925	....
Paternelle RD	1245	....
Particip. Parcier	399	....
Quadral	240	....
Rorento N.V.	177 50	....
St-Gobain-Emballage	2050	....
Sana Matra	243	240
S.E.P.R.	1800	....
S.P.R. act. B	348	....
Ulinex	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	88 20	....
Woodex	988	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 088	5 039	4 870	5 320
Ecu	6 943	6 940	....	....
Allemagne (100 dm)	335	335 680	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 273	16 305	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 030	297 620	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 470	4 468	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 700	87 620	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 896	....	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 316	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	395 070	....	381 500	406 500
Suède (100 krs)	90 260	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 180	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 550	....	46 050	48 150
Espagne (100 pes)	5 345	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 807	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 348	....	4 170	4 570
Japon (100 yens)	3 926	....	3 660	3 860

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/11
Or fin (kilo en barre)	62350	61950
Or fin (en lingot)	62300	62450
Napoléon (20f)	389	392
Pièce Fr (10 f)	426	.....
Pièce Suisse (20 f)	437	440
Pièce Latine (20 f)	364	368
Souverain	466	486
Pièce 20 dollars	2195	2260
Pièce 10 dollars	1225	1250
Pièce 5 dollars	790	.....
Pièce 50 pesos	2370	2355
Pièce 10 florins	370	372

SICAV (sélection) 31/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	966 56	942 99
Actilion	195 99	190 74
Agepargne	719 71	688 72♦
Ageplacement	7023 33	7023 33♦
Agepremière	107 20	106 88♦
AGF Actions ex CP	981 13	957 20
A.G.F. 5000	574 83	560 81
AGF ECU	1013 25	1003 22
AGF Foncier	109 93	107 25
AGF Invest Sicav	101 70	99 22
AGF Interfonds	407 04	397 11
AGF Oblig	1072 82	1067 48
AGF Sécurité Sicav	11014 43	11014 43
A.G.F.I.M.O.	605 27	590 51
AMERI-GAN	5609 92	5394 15
Amplitude	575 33	558 57
Arbitrages Court.T.	6221 47	6209 04
Associc	1133 36	1133 36
Atout Futur	335 96	327 77
Aurecic	1105 78	1073 57
Avenir Alizes	1544 96	1514 67
Avenir CIC	101 38	98 43
Axa Capital	142 07	135 95♦
Axa Europe	117 07	112 03♦
Axa Investissements	108 15	103 49♦
Axa NPI	97 98	93 76♦
Axa Valeurs PER	114 65	109 71♦
Capimonétaire	5497 49	5492
Capioblig	5598 92	5516 18
Capitacic	1119 27	1102 73
Capital-Monde	341 29	332 97
Cardan Pierre	29 08	28 37
Cosmos	1140 45	1112 63
Compavalor	6079 58	6070 47♦
Convertimmo	364 35	350 34
Credinter	450 82	437 69
Crédit Mutuel Capital	1111 70	1089 90
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60♦
Diese	1123 27	1085 87
Drouot France	759 34	726 64♦
Drouot Investiss.	891 19	852 81♦
Drouot Sécurité	230 93	220 99♦
Drouot Sélection	137 17	131 26♦
Ecucic	1052 42	1038 87♦
Ecuper	120 25	115 07♦
Ecureuil Capitalisation	2193 44	2171 72
Ecureuil Invest.	362 54	351 98
Ecureuil Monepremière	57838 44	57838 44
Ecureuil Monétaire	34071 57	34071 57♦
Ecureuil Trésorerie	2114 38	2114 38
Ecureuil Trimestr.	1974 33	1954 78
Elicash	406383 12	406383 12
Energie	259 91	248 12
Eparcic	3109 89	3109 89
Eparcourt-Sicav	4334 54	4323 73♦
Epargne Associat.	25178 30	25140 59
Epargne Capital	9035 70	8946 24
Epargne Court Terme	586 81	586 81
Epargne Croissance	1467 91	1428 62
Epargne Industrie	83 84	81 80
Epargne J.	60519 14	60519 14
Epargne Long Terme	183 65	178 73
Epargne Monde	1108 64	1078 97
Epargne Obligat.	186 12	181 14
Epargne Premiere	12592 95	12498 21
Epargne Quatre	1085 82	1056 76
Epargne-Unie	1204 20	1174 83
Epargne Valeurs	409 42	398 46
Epsilon	1165 04	1143 60
Eufinvest	595 99	578 63♦
Eurocic Leaders	946 46	918 89
Eurodyn	1076 33	1050 08
Euro Gan	6459 63	6210 22
Euroval	26 68	26 29
Fonsicav	12394 19	12394 19♦
FRANCE-GAN	8757 72	8420 88
France Garantie	263 33	262 80
France Index Sicav	96 59	93 76
France Investiss.	439 89	426 97♦
France Oblig.	457 10	452 57♦
Francic	407 17	385 31
Francic Pierre	105 13	102 07
Francic-Regions	1166 10	1132 14

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 80	30 80
Fructi-Capi	35 51	34 99
Fructi Court	123010 76	123010 76
Fructidor	232 23	228 80
Fructi-Epargne	28 84	28 14
Fructifrance	775 84	756 92♦
Fructimmo	27 84	27 18
Fructi-Premiere	10390 87	10237 31
Fructivar	4718 14	4706 37
Fuxuroblig	1212 48	1182 91
Gestilion	12661 90	12630 32
Gest.Associations	147 13	143 89
Gest. F. Sécur	10671 41	10163 25♦
Horizon	1092 14	1060 33
Interépar	100783 10	97847 67♦
Interoblig	11876 06	11419 29
Intersélection Fce	495 51	481 08
Japacic	152 94	148 49
Jeunepargne	249 22	245 54
Laffitte Amerique	176 67	168 51
Laffitte Europe	238 26	228 55
Laffitte Expan.	236 33	226 70
Laffitte France	300 98	288 71
Laffitte Immobil.	230 20	220 82
Laffitte Japon	397 04	380 85
Laffitte Oblig.	135 59	130 06
Laffitte Rendement	177 94	170 69
Laffitte Tokyo	344 62	330 57
Latitude	5878 62	5868 82
Leumi C.T.	10956 54	10956 54
Leumi L.T.	5941 57	5768 51
Lion Association	11461 97	11461 97
Lion Institution	25081 40	24998 90
Lionplus	836 60	820 20
Lion Trésor	2117 86	2096 89
Lion 20 000	22923 51	22923 51
Livret Bourse Inv.	487 08	472 89
Livret Portefeuil.	626 81	607 58
Médiaterranée	170 90	163 54♦
Mensuel CIC	10061 12	9960 51
Mondial Investissem.	378 73	361 56
Monecic	5444 55	5444 55
Monedan	58503 17	58503 17
Mone.J.	63140 20	63140 20
Monévalor	71011 80	71011 80
Mutualité dépôts	11707 06	11683 69♦
Mutuelle Unie Sél.	140 29	134 26♦
Natio Court Terme	245369 00	245369
Natio-Epargne	15186 79	15016 62
Natio-Ep. Ret.	113 66	110 62
Natio Eparg.Trésor	6710 98	6697 58
Natio-Inter	1143 20	1112 60
Natio-Inter	1163 37	1132 23
Natio-Monétaire	22105 01	22105 01
Natio Obligations	504 87	491 36
Natio-Patrimoine	1353 59	1317 36
Natio-Placements	66053 10	66053 10
Natio-Revenus	1001 13	991 22
Natio Sécurité	12275 62	12275 62
Natio-Valeurs	760 45	740 10
Nippon-Gan	5783 17	5560 74
Nord Sud Dévelop.	1279 15	1276 60
Obli-Associations	125 31	124 07
Oblicic-Mondial	2305 47	2271 40
Oblicic-Régions	1014 52	999 53
Oblig. tres caté.	153 77	151 50
Oblilion	1133 92	1122 69
Oblisécurité	11138 14	11138 14♦
Optimar	31783 29	30857 56
Oraction	982 35	938 88
Orvalor	5466 65	5269 06
Paribas Capitalisation	1217 81	1199 81
Paribas Epargne	17976 61	17940 73
Paribas Opportunités	110 52	106 01
Paribas Patrimoine	504 74	494 16
Paribas Revenus	88 14	87 27
Patrimoine Retraite	191 54	187 78
Pervalor	613 24	595 36
Phénix Placement	287 65	278 27
Pierre Investissements	707 53	690 27
Placement A	1192 48	1189 10
Placements C T	7761 14	7745 65
Placement J.	6256 62	6244 13

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5697 61	5686 24
Plénitude	116 07	112 96
Poste Gestion	56717 96	56717 96
Première Oblig.	10881 19	10870 32♦
Prév. Ecureuil	107 73	106 68
Privassociation	25507 97	25507 97
Proficius	1063 89	1037 75
Quartz	117 13	114 27
Réalvalor	828 92	804 78
Rentacic	155 80	153 50
Revenus Trimestr.	5294 83	5242 41
Revenu-Vert	1119 87	1103 32
St Honoré Bio-Alim.	840 82	802 69
St Honoré Global	233 69	223 09
St Honoré Mat Plac.	193 45	184 68
St Honoré Pacifique	544 56	519 87
St Honoré PME	481 33	459 50
St Honoré Real	12997 58	12945 80
St Honoré Services	468 68	450 65
St Honoré Techno.	692 32	660 93
Sécuricic	1523 87	1523 87
Sécuri-Gan	13238	12978 43
Sécuri-Taux	1211 50	1211 50
Sicavdan	694 57	684 31
Sicav Associations	1611 11	1608 70
S.F.I. fr. et étr.	606 12	588 47
Sicav 5.000	382 90	372 66
S.I. Est	1302 51	1246 42♦
Silvafrance	600 84	584 76
Silvam	386 76	376 41
Silvarenta	205 55	201 52
Silvinter	396 46	386 85
S.N.I.	1061 37	1030 46
Sogéparga	306 92	295 83
Sogéroc	53344 47	51790 75
Sogevar	976 72	932 43
Sogintar	1174 45	1121 19
Soleil Investissements	498 58	469 79
Solstice	2090 03	2084 82
Stratégie Actions	801	770 19
Stratégie Rendements	1216 42	1178 13
Technocic	958 81	928 94
Techno-Gan	5574 93	5360 51
Thesora	562 55	556 98
Transplus	132 78	127 05♦
Trésor Avenir	105 38	104 34♦
Trésor Plus	1106 96	1096
Trésor Real	12449 53	12449 53
Trésoricic	111789 51	111789 51
Trilion	5065 49	5015 34
U.A.P.Investiss.	408 09	393 34
U.A.P. Act. F.	529 56	510 42
U.A.P. Act. Sél.	578 71	557 79
U.A.P. Aedif.	597 36	575 77
U.A.P. Alizé	200 80	193 54
U.A.P Alto	164 24	158 30
UAP Moyen Terme	119 28	114 97
Uni-Associations	118 48	118 48
Uni-Foncier	1290 61	1259 13
Unifrance	528 51	515 62
Uni-Garantie	1325 12	1301 69
Uni Régions	1386 30	1352 49
Unirente	2434 74	2375 36
Univar	207 86	207 86
Univers Actions	1162 71	1134 35
Univers-Obligation	1621 57	1582 02
Valorem	488 85	476 93
Valorg	1804 83	1802 83
Valrea	46280 99	46257 86
Vauban	25098 11	25073 01

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

PAKISTAN : futur premier ministre

M. Nawaz Sharif a le soutien de l'armée

M. Nawaz Sharif, président de l'Alliance démocratique islamique, est assuré d'être premier ministre après avoir reçu l'investiture, dans la nuit du mercredi 31 octobre au jeudi 1er novembre, de la Ligue musulmane, parti pivot de la coalition qui, contre Mme Benazir Bhutto, a largement remporté les élections législatives du 24 octobre. La nouvelle Assemblée nationale se réunira samedi et devrait investir le nouveau gouvernement en début de semaine prochaine.

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

M. Mian Nawaz Sharif a eu une ascension rapide en politique et en affaires. Le nouveau premier ministre est un homme riche. Suffisamment pour avoir perdu, selon ses propres dires, deux milliards de roupies à cause de la gestion de son prédécesseur, Mme Benazir Bhutto. Son groupe industriel, Ittefaq Industries, avec plus de cinq mille employés, est l'un des tout premiers du Pakistan. Le fleuron de cet empire, ce sont ses fonderies. Le reste, disséminé dans au moins dix-sept sociétés, va du sucre au textile, en passant par les biens immobiliers.

Celui qui était l'influent chef-ministre de la puissante province du Pendjab (62 % de la population du pays) jusqu'à la dissolution du Parlement et des assemblées provinciales, le 6 août dernier, est apprécié par les militaires, notamment, dit-on, par les chefs de l'ISI (Inter-Services Intelligence), les services secrets, un Etat dans l'Etat au Pakistan. M. Nawaz Sharif fut le fils spirituel du général Zia ul-Haq, décédé accidentellement en 1988, qui avait favorisé son ascension politique. Pendant les «années Zia», les fonderies de M. Nawaz Sharif ont pris un essor considérable, grâce notamment à des prêts bancaires.

Zulfikar Ali Bhutto, arrêté puis pendu sur ordre du général Zia, nationalisa le groupe industriel de la famille de M. Nawaz Sharif et le général Zia le dénationalisa... Ensuite, la fille de l'ancien premier ministre, Mme Benazir Bhutto, n'eut de cesse de «casser» le chef-ministre du Pendjab et chef de l'opposition, tant sur le plan politique que financier. Les armateurs du port de Karachi se souviennent encore de ces cargos, remplis de ferraille à destination des fonderies Ittefaq, qui, inexplicablement, attendaient des semaines à quai.

Né à Lahore en 1948, mais issu d'une famille d'origine cachemirie, M. Nawaz Sharif est très attaché à sa ville, qui fut la «perle» de l'ancien empire des Indes et dont il est un peu le «proconsul». Avant d'y embellir les fameux jardins de Shalimar, il y étudia, obtint un diplôme en droit, devint le ministre des finances et des sports – c'est un passionné de cricket – du gouvernement local et représenta sa ville et le Pendjab à l'Assemblée nationale après les élections législatives de 1985. M. Nawaz Sharif a fait de la «Terre des cinq rivières», province la plus riche et la plus militaire du Pakistan (les Pendjabis ont eu une longue tradition de service sous les armes), un bastion de l'opposition.

Patron attentif, selon sa biographie officielle, au bien-être de ses employés, il n'hésite pas à utiliser leurs talents lors d'une campagne électorale. Mais il ne craint pas non plus de mettre ses finances personnelles à contribution pour servir ses ambitions politiques. Membre de la Ligue musulmane, il entretient des rapports difficiles avec le président de ce parti, M. Junejo, et aussi avec son prédécesseur, le premier ministre intérimaire, Ghulam Mustafa Jatoi, deux concurrents qu'il a réussi à écarter à l'issue d'une bataille d'appareil au sein de l'Alliance démocratique islamique, cette addition des ennemis de Mme Bhutto. Ce notable, à l'allure un peu effacée, n'a cependant rien d'un tribun et souffre d'un manque évident de charisme. Il possède une solide réputation d'autoritarisme, recourt volontiers aux anathèmes contre ses adversaires et son verbe est parfois sans nuance : il avait, notamment, accusé Mme Bhutto d'être soutenue par les «lobbies juifs et hindous». Il n'empêche : beau parcours pour un homme de quarante et un ans, petit-fils d'un pauvre forgeron...

L. Z.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Espace beauté

TIENS, il y a du nouveau sur le marché de la beauté en pot. Un marché colossal. Entre Revlon, Shisheido, Avon et L'Oréal, ça représente environ 300 milliards de chiffre d'affaires par an. En pot, en ampoule, en stick ou en flacon, plus c'est cher et plus c'est chouette, les crèmes, les laits et les gels gommants, exfoliants, hydratants, rajeunissants, dissolvants, raffermissants et clarifiants. De ce côté-là, rien de changé. S'agit toujours de nous entuber. Ce qui diffère, c'est la manière. Et t'en as pas trente-six, t'en as deux, me disait hier mon amie Annie en me pétrissant la tronche. Elle a un espace beauté avenue des Ternes.

– Ou tu t'appuies sur la science ou t'en appelles à la nature. Il y a encore deux à trois ans, à l'époque de la conquête de l'espace, on explorait la surface de la peau pareil que celle de la Lune, on lançait des capsules à effacer le temps en forme de soucoupe volante, prétendument approuvées par les mecs de la Nasa, et on assommait la cliente, lève un peu la tête, à coup de niosomes, de liposomes, de noctosomes... Baisse les paupières.

– Et là, maintenant, on est entré dans l'ère écolo, si je comprends bien?

– Oui, virage sur l'aile. On ne fait plus que du phyto. Les anti-taches, les anti-rides, les anti-pores, les anti-âge, tout est à base de plantes. A quoi tu veux que je te tartine? A la rose, à la luzerne, au romarin, à l'avocat ou à la sauge?

– Non, à... Comment, déjà... C'est un nouveau produit de chez Rochas. Tu vois pas ce que je veux dire?

– Bien sûr que si. C'est sensationnel. Leurs chercheurs ont observé... attends que je te lise le prospectus... l'étonnante aptitude de l'orchidée à capter dans l'atmosphère ses éléments vitaux et celle du lotus à s'épanouir en milieu aquatique dans la sérénité et la perfection.

– Et alors?

– Alors, ils en ont extrait un cocktail d'énergie végétale et ils l'ont transféré dans sa totalité aux cellules de l'épiderme.

– N'importe quoi!

– Mais non, c'est marqué là.

– Montre voir.

– Je t'ai dit de fermer les yeux.

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2 novembre 1990 a été tiré à 393 916 exemplaires.

ROUMANIE

Manifestations contre la libération des prix

Environ trois mille personnes ont occupé, jeudi 1er novembre dans la soirée, la place de l'Université de Bucarest pour protester contre la libération des prix, qui venait d'entrer en vigueur. Les manifestants, qui affirmaient n'appartenir à aucune organisation politique, brandissaient des banderoles dénonçant les nouveaux prix et critiquant le gouvernement. Portant des torches fabriquées avec du papier journal, ils ont érigé quelques barricades et barré les rues adjacentes. La manifestation s'est achevée aux alentours de minuit.

A Brasov, dans le centre du pays, près de dix mille personnes ont défilé dans les rues de la ville pour exiger une révision de la loi sur la libéralisation des prix. Celle-ci, qui a aussi suscité l'hostilité des parlementaires roumains, va se traduire par une augmentation de 100 % à 200 % des prix de certains produits, ainsi que par une dévaluation de 75 % du leu. Elle ne devrait pas toucher les prix des produits de première nécessité jusqu'au 1er janvier. Les salariés recevront une indemnité de 750 lei par mois (20 dollars) pour compenser ces hausses. Au cours des derniers jours, de nombreux Roumains se sont rués sur les stations-service dans la crainte d'une augmentation du prix du carburant, tandis qu'ils tentaient de stocker des produits alimentaires, de plus en plus rares dans les magasins. – *(AFP.)*

Aux Nations unies

Le Conseil de sécurité a élu cinq nouveaux membres

L'Autriche, la Belgique, l'Equateur, l'Inde et le Zimbabwe ont officiellement été élus, jeudi 1er novembre par l'Assemblée générale de l'ONU, membres du Conseil de sécurité à partir du 1er janvier prochain.

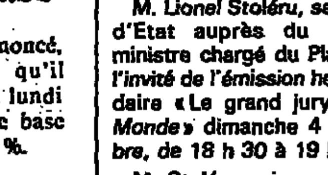
Elus pour deux ans, ces pays remplaceront respectivement la Finlande, le Canada, la Colombie, la Malaisie et l'Ethiopie, dont le mandat arrive à expiration le 31 décembre.

Ils retrouveront, d'une part la Côte-d'Ivoire, Cuba, la Roumanie, le Yémen et le Zaïre, membres du Conseil depuis janvier 1990 jusqu'au 31 décembre 1991, et d'autre part les cinq membres permanents que sont la Chine, les Etats-Unis, l'URSS, la France et la Grande Bretagne. – *(AFP.)*

Le Crédit lyonnais abaisse son taux de base

Le Crédit lyonnais a annoncé, vendredi 2 novembre, qu'il ramènerait à compter du lundi 5 novembre, son taux de base (TBB) de 10,35 % à 10,15 %.

Dans un communiqué, la banque a expliqué cette décision par son désir d'« *accompagner de son mieux une évolution qui a déjà été marquée par un abaissement des réserves obligatoires et une réduction des taux directeurs de la Banque de France* ».



M. Lionel Stoléru invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé du Plan, sera l'invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-le Monde» dimanche 4 novembre, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Stoléru qui appartient à l'association France unie répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Philippe Ballard, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

ALLEMAGNE

Embouteillage monstre

Des milliers d'Allemands ont passé la nuit du mercredi 31 octobre au jeudi 1er novembre dans leur voiture. Au moins auront-ils eu la satisfaction de battre un record : celui du plus long embouteillage d'Allemagne, et peut-être du monde, puisque les files de voitures atteignaient plus de 200 kilomètres. La police allemande avouait que, de mémoire de policier, personne ne se souvenait d'un pareil embouteillage entre Nuremberg et Berlin.

Cet énorme bouchon s'est formé mercredi soir. Des Allemands de l'ex-RDA rentraient chez eux pour les congés de la Toussaint tandis que, dans le même temps, des automobilistes de l'Ouest partaient en vacances à l'Est. Il a suffi de quelques accidents sans gravité, de chantiers, d'un soupçon de pluie et d'un nuage de brouillard pour que la pagaille soit totale. – *(AP.)*

En Nouvelle-Calédonie

M. Burck invite les militants indépendantistes à « arrêter de rêver »

« Sommes-nous bien partis pour l'indépendance? » Tel est le thème du vingt et unième congrès de l'Union calédonienne (UC), qui s'est réuni vendredi 2 novembre à Koné, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie. M. François Burck, qui a succédé à Jean-Marie Tjibaou à la présidence de cette formation indépendantiste, principale composante du FLNKS, a demandé aux militants de son organisation d'*« arrêter de rêver »* et de *« travailler pour l'indépendance »*. *« Travailler pour l'indépendance, c'est travailler pour le pays, et c'est pourquoi nous devons soutenir tous les projets de développement qui sont bons pour le pays »*, a-t-il déclaré en s'adressant à plusieurs centaines de militants. Il a invité ceux-ci à faire la *« conquête du pouvoir économique »*, dans le cadre des nouvelles institutions créées par les accords de Matignon, avant le référendum d'autodétermination de 1998, en comparant cette phase à une *« rampe de lancement »*. *« La conquête du pouvoir économique a une dimension politique, sociale et culturelle qui nous engage tous »*, a souligné M. Burck en reconnaissant que les dirigeants de son parti sont *« confrontés à un constat de passivité »* auquel le congrès de l'UC doit tenter de trouver un remède.

Le Parti de libération kanake (PALIKA), autre composante du FLNKS, se réunit lui aussi pendant ce week-end sous la présidence de M. Paul Néaoutyine, qui a remplacé Jean-Marie Tjibaou à la tête de la coalition indépendantiste. Selon ses dirigeants, *« s'il doit y avoir une préoccupation, aujourd'hui, à l'intérieur du FLNKS, elle doit porter essentiellement sur la recherche d'une meilleure coordination des engagements afin que la ligne politique qui a été défendue lors des accords de Matignon soit remise à flots »*.

L'Union progressiste mélanésienne (UPM), elle, a déjà tenu son congrès et ses dirigeants ont exprimé une certaine amertume en reprochant au gouvernement de privilégier l'UC dans ses rapports politiques et en s'interrogeant sur l'opportunité de continuer à participer au FLNKS. Son président, M. Edmond Nékiriaï, signataire des accords de Matignon, a estimé que l'application de ceux-ci se caractérise par une *« dérive »*.

□ **Interpellation à Oslo d'un membre de l'ex-parti communiste est-allemand.** – M. Karl-Heinz Kaufmann, quarante-deux ans, membre du Parti communiste rénové allemand (PDS), a été interpellé, jeudi 1er novembre à Oslo, alors qu'il tentait de transférer l'équivalent de 270 millions de couronnes norvégiennes (46 millions de dollars) sur le compte d'une entreprise soviétique. M. Kaufmann, secrétaire du PDS pour l'arrondissement de Halle, a déjà été mis en cause par la justice allemande dans une affaire de transfert illégal de fonds du PDS sur des comptes étrangers. – *(AFP.)*

□ **KENYA : menaces présidentielles contre la BBC.** – Le président Daniel Arap Moi a accusé la BBC de répandre *« des mensonges »* sur le Kenya, ont rapporté, jeudi 1er novembre, les quotidiens locaux. Le chef de l'Etat estime qu'il n'y a *« pas besoin d'avoir des correspondants de la BBC »* à Nairobi, puisque ces derniers *« ont perdu toute objectivité »*. Cette attaque, la plus sévère jamais portée contre la radio britannique, survient au lendemain de la rupture des relations diplomatiques avec la Norvège, où plusieurs opposants ont, ces dernières années, trouvé asile. – *(AFP.)*

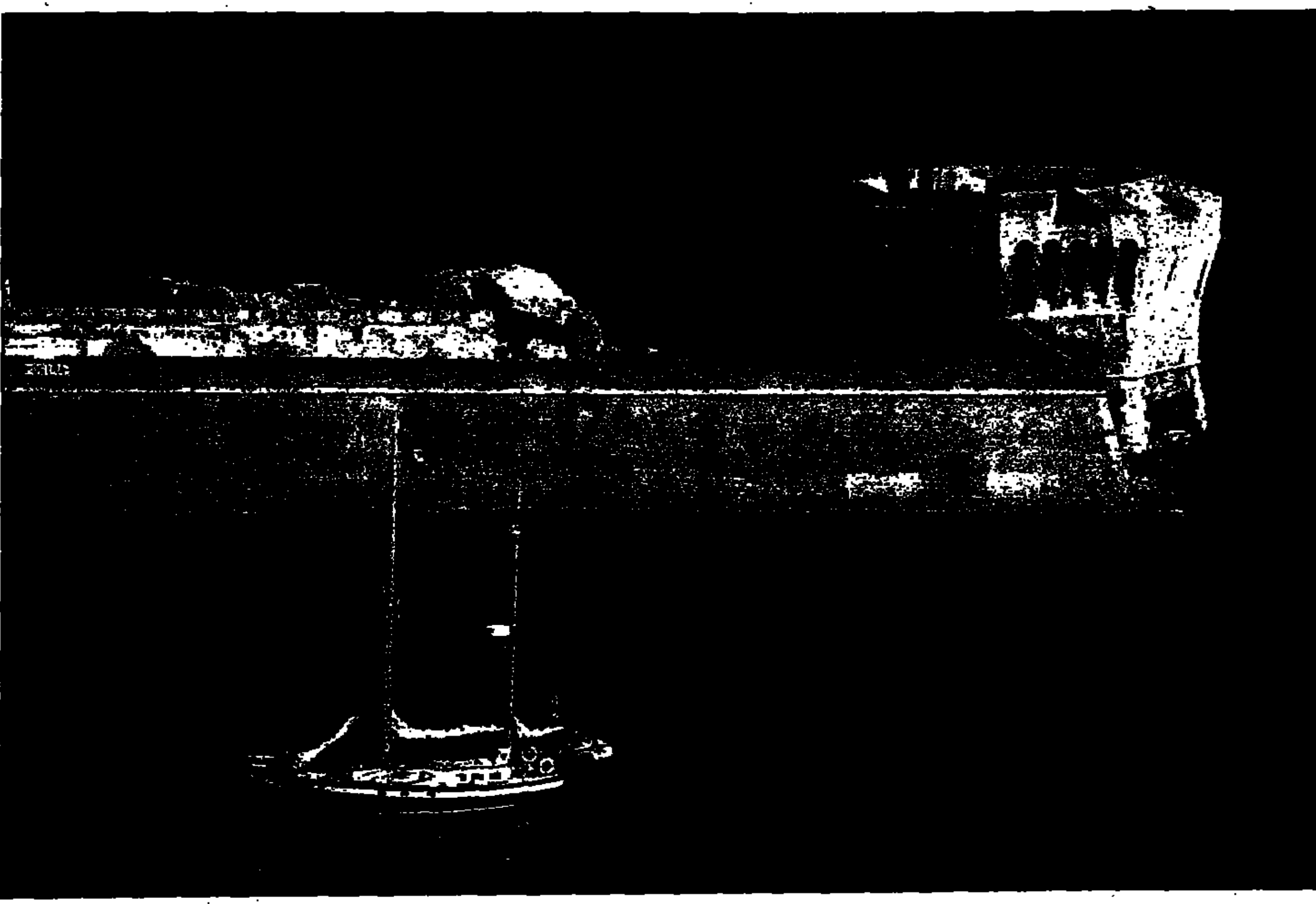
□ **Démission du chef du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.** – M. Thorvald Stoltenberg, chef du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, a démissionné de ses fonctions, vendredi 2 novembre. Responsable de la diplomatie norvégienne de 1987 à 1989, M. Stoltenberg a accepté de redevenir ministre des affaires étrangères et d'être nommé vice-premier ministre du nouveau gouvernement travailliste norvégien, dont Mme Gro Harlem Brundtlans doit annoncer la composition samedi. – *(AFP.)*



Le Monde

SANS • VISA

Sans vraiment savoir où elle se trouve, les Français connaissent l'île d'Elbe. Du moins de nom. Mais à quoi ressemble-t-elle, et à quoi veut-elle ressembler ? A *ceux qui l'ont inventée et* marquée, les Phéniciens, Pisans, Florentins, Espagnols et Français, ou bien à ses visiteurs d'aujourd'hui, presque exclusivement italiens ? Nous avons choisi la saison d'automne pour monter à bord.



CHRISTIAN SAPPA/CEDRI

Elbe, place amirale, au milieu des îles de l'archipel toscan : Pianosa, Montecristo, Gorgona, Giglio, Capraia, Giannutri.

Elbe, île toscane

UN esprit curieux autant qu'un curieux esprit a pu évaluer l'altitude moyenne de l'île d'Elbe à 182,12 mètres et en conclure que l'on pouvait « toutefois » la définir comme montagneuse (1). Ce « toutefois montagneuse » tout de componction scientiste fait bon marché, tant des jambes du promeneur parti à l'assaut des 1019 mètres du mont Capanne que de l'œil qui retrouvera sur ce territoire, plutôt que les angles d'un Piet Mondrian, les abîmes et les tourments d'un Caspar David Friedrich méridional.

Et puis, quelle étrange idée que d'accorder des moyennes à la géographie. A *ne considérer que les* terres émergées, on saisit bien imparfaitement l'idée même d'île, qui, comme le droit autant que le pêcheur le constatent, se poursuit sous l'eau, dans l'eau, sur l'eau. L'Elbe se moque des chiffres, qui tiennent pour plus proche le continent, séparé par 10 kilomètres si étroits qu'à l'est les feux de l'industrieuse Piombino viennent y éclairer ses nuits, alors que, en aînée, elle se tourne de préférence vers ses sœurs parfois lointaines de l'archipel toscan : îles du Giglio, de Capraia, Pianosa, Montecristo, Gorgona, Giannutri, comme les enfants des écoles l'apprennent par cœur, en ordre de taille décroissante, ou alphabétique, qu'importe pourvu que l'île y conserve, au centre, la place amirale.

Elles sont là, croisant de conserve avec juste ce qu'il faut de distance pour marquer leur profonde et parfois *hautaine* différence, l'une gardant soigneusement l'autre à portée de vue par beau temps, enchaînées dans leur méfiance commune envers la terre ferme, toujours soupçonnée de vouloir les empêcher d'être elles-mêmes, de pousser trop loin l'aventure, ou, peut-être, de vouloir se rapprocher de celle, visible comme un remords, dont elles se seraient trop hâtivement écartées il y a seize millions d'années : la Corse.

Aujourd'hui assimilées administrativement au Mezzogiorno, ce qui *leur* permet de recevoir à l'occasion des aides substantielles, érigées bientôt en Parc naturel de l'archipel toscan si le Parlement adopte le projet bouclé en juillet dernier par le ministère de l'environnement, les îles n'ont pas toujours bénéficié des mêmes faveurs de Rome.

Une attention significative du continent ne fut-elle pas de bâtir *ou d'aménager* des pénitenciers dans trois des sept îles majeures, et d'en livrer une quatrième (Pianosa) tout entière à la colonie pénale ? On ne peut s'empêcher de penser que l'Histoire se venge aujourd'hui gentiment en poussant *nombre de touristes* italiens à élire l'Elbe et ses voisines accessibles, précisément pour y trouver une forme de liberté et de paix que le continent paraît leur refuser.

Toutes choses qui n'ont pu que renforcer l'assurance des habitants *qu'ils sont elbois bien* avant d'être italiens. Elbois, ou citoyens de l'une des huit communes de l'île ? L'un et l'autre. Mais encore prompts à oublier l'elbanité lorsqu'il s'agit de défendre les couleurs de leur bourg, tant chacun a conservé une identité forte, inscrite au plus profond de l'Histoire et surtout du sol. *Car ce sont les par*ticularités du sol, la géologie qui caractérisent l'île, la divisant en trois tranches grossièrement égales d'ouest en est.

A l'occident, les monts les plus hauts surplombent les carrières de granit de Seccheto, granit que l'on retrouvera au Panthéon, sur les dômes de Pise et de Prato, avant qu'on l'appelle à témoigner bruyamment de l'aisance financière des nouveaux propriétaires de résidences secondaires.

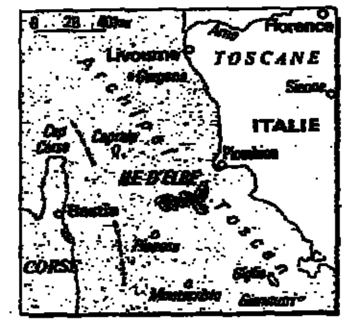
Au centre, c'est le kaolin que l'on exporte vers la péninsule, pour les fabriques de porcelaine de Sassuolo. A l'orient enfin, l'on extrait le fer depuis les temps phéniciens *et étrusques, et ce sont les fume*rolles des fours qui conduisirent les Grecs à nommer l'île Aethalia (la fuligineuse).

Pauvre et ouvrière, la région revendique plus qu'aucune autre son passé, se désole de la quasi-fermeture des mines qui faisaient vivre six cents familles il y a dix ans encore, s'alarme des projets de les transformer en parc ou en *musée et s'enorgueillit à l'occasion* de ne compter que sept hôtels (sur les deux cents de l'île). Le rouge de l'hématite ne demeure pas seulement dans les cœurs et les poumons, il colore la mer au premier orage et fait rutiler les coraux.

Trois régions, trois accents vivants transmis par les maîtres *successifs : romain* à l'est ; *floren*tin au centre, où la domination des Médicis légua à la capitale Portoferraio, avec des remparts, les quinze cents prisonniers qui les bâtirent au seizième siècle ; et pisan enfin, à l'ouest.

C'est sous le regard d'une tour de cette époque, dans le petit port de Marciana Marina, que se cache *l'unique usine de l'île d'Elbe* : une conserverie de thons et de sardines à l'enseigne de Napoléon. S'il n'entre dans ces étiquettes de l'humour, ou une façon de petite vengeance, force est de constater alors que l'éphémère souverain de l'île s'est transfiguré en une image pieuse propice à pousser les ventes. A moins que ce ne soit une manière d'en sanctifier le contenu et de rapprocher l'heureux dégustateur de sardines de l'éternité.

Mais comment l'éviter ? Napoléon a balisé, est balisé dans toute l'île, et les cartographes locaux participent à l'hagiographie en signalant ses lieux de séjour d'un bicorne dessiné, à l'égal des points de vue panoramiques, des vestiges archéo*logiques ou* des zones de pêche sous-marine.



L'histoire qui est contée veut en faire le fédérateur, ou plutôt l'unificateur du territoire en lui accordant, à son arrivée en rade de Portoferraio, au cours de la nuit du 4 mai 1814, à bord de la frégate britannique *Undaunted* (Intrépide), l'invention de la bannière de l'île : trois abeilles dorées sur barre rouge et fond blanc symbolisant les trois régions, les trois peuples travailleurs. Lesquelles abeilles ne furent pas toutes flattées au point de lui *apporter spontanément leur miel et* Napoléon dut faire donner la troupe contre les habitants du bourg minier de Capoliveri (esprits libres de la *Caput Liberum* latine) peu pressés de participer au nouvel impôt centralisateur.

Puis il fallut patienter près de cent trente ans, jusqu'au 17 juin *1944 exactement, pour que les* Elbois aient à connaître à nouveau, tout aussi brièvement et intensément, de la France, lorsque les 12 000 hommes des troupes d'infanterie coloniale du général Magnan (sénégalais et marocains) *venues de Bastia, libérèrent* l'île des 3 200 occupants allemands. Une affaire préparée auparavant par le bombardement des hauts-fourneaux de Portoferraio après lequel sidérurgistes et mineurs durent s'expatrier pour trouver du travail, le plus souvent en Australie. Et voilà pourquoi tant de retraités de Capoliveri et des zones minières parlent aujourd'hui parfaitement l'anglais.

Terre d'émigration, terre d'immigration, l'île s'est installée de longue date comme lieu de rencontres (armées) ou d'échanges. Armé comme le *phylloxera vastatrix qui*, après avoir investi la France, s'attaqua dès 1870 à Marciana, la « petite Marseille », alors grande pourvoyeuse de vins, chassant les vignerons démunis vers les côtes vénézuéliennes et argentines où ils ont fait souche. Armé lui aussi à sa façon, le pacifique touriste, d'invention récente, dont l'écrasant souci, après avoir été le repos, semble être devenu la recherche de l'activité.

« A Marciana Marina, dit son maire, Pasquale Berti, *le tourisme est né sur les collines, puis est descendu vers l'eau, et, maintenant, il remonte vers les collines. Nous avons commencé avec une élite soucieuse du passé et du patrimoine. Puis les masses sont arrivées qui ont occupé les plages. »* Ici, comme sur l'autre versant du mont Capanne, *la hiérarchie sociale sem*ble calquée sur les courbes isométriques. Votre image sera sensiblement différente selon que vous prenez vos vacances sur la plage ou dans les nids d'aigles moyenâgeux aux trois quarts désertés par leurs habitants originels, rouverts le temps d'un week-end et trois fois l'an par les riches Milanais ou Florentins soucieux d'une plus-value patrimoniale que l'on imagine volontiers comme une sorte de discret bronzage intérieur.



CHRISTIAN SAPPA/CEDRI

« Ces gens, dit Mariuccia Leone, proviseur du collège de Campo nell'Elba, elle-même venue de Monza s'installer dans un de ces villages, *peuvent être des industriels ou des ministres. Ils sont ici à la recherche du silence et de la paix. Toutes les beautés de l'île sont à leurs pieds. D'en haut, ils contrôlent la situation. »*

Les têtes couronnées ancrent au large et ne dédaignent pas, comme Juan Carlos, de s'attabler à l'heure de la fête avec le pêcheur local. Toute la classe politique, les Spadolini, Craxi, et jadis Cossiga, doit, elle aussi, venir pointer, et offrir à l'occasion, comme Andreotti lors d'une signature, des dîners de quelques centaines de couverts où l'on aura soin de mêler l'homme des collines à celui du bord de mer.

Mais l'on posera plus volontiers encore devant la piscine de l'hôte *(forcément des collines)*, avec femme, chiens et enfants pour les photographes de *Capital*, revue des *beautiful people*, à l'intitulé sans détour. *« Oui, je fais essentiellement un travail de relations publiques, celui d'un entrepreneur de spectacles »*, reconnaît Pasquale Berti, l'un des rares dans l'île à s'être soucié d'inviter régulièrement, et pour tous, des concertistes *sur le parvis de l'église communale.*

Près de trois fois plus nombreux que les 30 000 Elbois deux mois l'an, les touristes se répartissent très inégalement selon les secteurs de l'île. Ils sont aujourd'hui originaires à 75 % de la péninsule – un pourcentage encore plus élevé dans la zone ouest, – tandis que les Français ne fournissent que 2 % des troupes, le reste étant essentiellement de culture germanique (Allemands, Autrichiens, Suisses).

Le grand fleuve romantique, *venu d'Allemagne il y a près de* deux siècles pour se jeter en Italie et dont le flot changeant n'a cessé d'enfler, s'est pourtant tenu jusqu'au début des années 60 à l'écart de l'Elbe. Pour un Paul Klee qui y séjourne à l'automne 1926 avec son fils Félix et en rapporte quelques dessins rares, combien ont préféré Venise, Florence ou Capri.

C'est, vous glisse-t-on à l'occasion, la faute au fer. Comment faire coïncider la galeries de mine et les pâtés de sable ?

Jean-Louis Perrier

Lire la suite page 24

(1) Silvano Landi, dans son très complet *Flora e ambiente dell'isola d'Elba*. Editrice Azzurra, 252 p., 30 000 lires (150 F environ).

AU SOMMAIRE





COUP D'ŒIL

Le rhum en paradoxes

LA Route du rhum, comme tous les quatre ans depuis 1978, va jeter sur l'Atlantique, entre Saint-Malo et Pointe-à-Pitre, ses multicoques solitaires dans une des courses maritimes les plus dangereuses du monde. Au même moment, sort la « *superproduction française de l'année* » où Alain Maline, ancien assistant de Truffaut, a donné à *Jean Galmot, aventurier* le visage de Christophe Malavoy, sur fond de Guyane française.

C'est Blaise Cendrars qui, en 1930, dans *Rhum*, a, le premier, conté l'histoire mouvementée de ce Périgourdin, ancien journaliste au *Petit Niçois* avant d'être « *trusteur de rhum et de bois de rose (...) nabab, gospodar* (et) *roi chez les nègres* », car « *il avait du rhum : de quoi remplir le lac Léman ou la Méditerranée* ». La pub rhumière dans le métro s'y met elle-même ces jours-ci avec un vaste panoramique sur les champs de cannes antillais involontairement rétro. Qu'inventer contre le vaccin antigrippal, dernier en date des ennemis du rhum?

Il faut en tout cas saisir l'actualité au collet et, vite, parler un peu de ce rhum, boisson glorieuse et méprisée, belliqueuse et charitable, virile et pâtissière. Qui prétendra que cet alcool est comme les autres? La Prohibition américaine elle-même, jadis, n'osa pas proscrire le rhum – et à juste titre puisqu'il avait sauvé de la meurtrière grippe espagnole les Antilles tout entières et l'enfant-roi Alphonse XII d'Espagne, espoir de toute une nation.

Et auparavant bien des soldats de Napoléon Iᵉʳ abandonnés par leur chef dans les plaines russes. Les guerres interminables de l'empereur auraient de toute façon fait prospérer les parents et pareils de l'impératrice Joséphine de Beauharnais aux « *isles* ». Dès 1803, Napoléon avait levé toutes les restrictions à l'entrée du rhum antillais en métropole. Du coup sa belle-mère, Mᵐᵉ de la Pagerie, préféra rester à la Martinique pour surveiller ses sucreries et rhumeries plutôt que de venir goûter au champagne des Tuileries.

On ne sait plus ce que Napoléon a fait pour le cognac, mais il a le sien à son effigie. Point de rhum napoléonien en revanche. Plutôt une sorte de condescendance aussi discrète que générale. « *Grand-père en offrait l'hiver au mécanicien et à l'accordeur de piano* ». Grand-mère, elle, en usait dans maintes préparations : « *mais il ne faut pas que ça sente trop, sauf dans le baba, et encore là il faut l'étendre d'eau à cause des enfants* ».

LE rhum : quelqu'un qu'on fréquente à la rigueur et encore entre hommes, mais dont on se méfie vaguement et qu'en tout cas on n'admet pas au salon. La petite barrique salvatrice et parfumée au cou des nobles saint-bernard n'y change rien.

Qui pourrait, en effet, effacer le souvenir à odeur bien trop forte des boucaniers et autres pirates, forbans et esclaves, qui firent du dix-septième et du dix-huitième siècle les siècles du rhum par excellence? Jean Galmot lui-même, quoique sans doute innocent, reste entouré de suspicion. Ne mourut-il pas empoisonné, sans doute par sa servante métisse? Des drôles de gens tout ça!

Au moins l'abolition de la peine capitale a-t-elle supprimé la littérature morbide inspirée par « *le dernier verre* » du condamné, un « *petit rhum* », sans autre possibilité de choix.



Pourtant le rhum avait été « *inventé* » par un dominicain, certes esclavagiste sans états d'âme, le Père Labat, mais au demeurant homme du monde et auteur de récits pittoresques et précis sur les Antilles et l'Afrique. L'alambic du Père Labat est resté en usage jusqu'à nos jours. Par pudeur, il avait baptisé sa rhumerie : « *vinaigrerie* ».

Cette simplicité monacale ne s'étendit pas au mot *rhum*, dérivé sans doute du patois sévillant *rheu*, tige (de canne à sucre), que tout le monde simplifia en *rum* (anglais) ou *ron* (espagnol) mais auquel les Français, amateurs incorrigibles de généalogies sémantiques compliquées, conservèrent son H.

Cela choqua lorsque de Gaulle, président, voulant freiner l'engouement parisien, et bientôt hexagonal pour les alcools anglo-saxons, fit mettre du rhum dans le bar élyséen. Une révolution, presque un scandale. Un journal populaire en parla et dans les bars non élyséens on approuva, on se sentit solidaire du Général.

Mais aujourd'hui, à *La Rhumerie martiniquaise*, en plein boulevard Saint-Germain, exemple donc sans doute pas très bien choisi, mais tout de même! le « *petit verre* » est à vingt-quatre francs ! Même aux Antilles d'ailleurs, la consommation baisse.

Robert de Jaham, descendant d'un envoyé vendéen de Richelieu à la Martinique, et parent de l'impératrice rhumière, ne produit plus le *Maniba* de Case-Pilote, un apéritif métropolitain ayant racheté la marque sans s'en servir. Mais M. de Jaham sait encore tout sur le rhum, « *le meilleur, le plus fin, c'est le rhum agricole, et ce mot doit être inscrit sur la bouteille sinon c'est du rhum industriel obtenu à partir de la mélasse, résidu de la fabrication du sucre* ».

» *Le rhum agricole est fabriqué directement avec le jus de canne à sucre qu'on laisse fermenter deux ou trois jours puis qu'on distille à 70°. Ensuite on l'étend d'eau de pluie car la France ne tolère que 50°, sauf aux îles où on ferme les yeux sur 60°. Le vieillissement de deux ou trois ans doit se faire exclusivement en foudre de chêne, si possible des Etats-Unis.* »

Non pas que le chêne de France soit mauvais, mais parce qu'il est bon d'utiliser des *douvelles*, planches ayant déjà contenu d'autres alcools comme le bourbon et qu'on importe des Etats-Unis, où la loi empêche le réemploi des fûts.

Le rhum aime le bois d'occasion qui le protège des tannins trop violents. Ce grand mâle est un délicat pour lequel rien n'est trop douillet.

Est-ce de cette précaution que lui vient cette inimitable couleur ambrée? « *En partie seulement, car on l'aide à se dorer encore plus en brûlant un peu de sucre rhumé dans chaque barrique à remplir* », précise encore Robert de Jaham.

Lui-même ne boit que du rhum blanc, non vieilli, préférant son goût légèrement vert (et son prix plus modéré), mais comme il affectionne les bruns dorés du vieux rhum, pour le seul plaisir des yeux, il met dans sa bouteille de rhum blanc deux ou trois petites cuillers de caramel liquide de chez l'épicier...

ET l'odeur? « *L'odeur, elle vient de la terre, du soleil. Les rhums les plus parfumés sont ceux de la Martinique, côté mer des Caraïbes et non pas côté océan.* »

Le rhum, ce reître des alcools, a malgré tout un privilège que ni le whisky, ni le champagne, ni le cognac n'ont pu s'offrir : il a inventé un parfum à la fois raffiné, populaire et masculin, le *Bay Rum* qu'on peut acheter en petites fioles vertes au marché de Fort-de-France mais qui vient de l'île voisine, anciennement française, de Sainte-Lucie.

Le *Bay Rum* est le produit de la feuille et des fruits de l'*arbre d'Inde* macérés dans un rhum, agricole naturellement.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

▶ Pierre Casamayor et Marie-José Colombani ont publié aux Editions Briand-Laffont (5, rue Saint-Pantaléon, 31000 Toulouse) un petit ouvrage illustré, *le Livre de l'amateur de rhum*, qui aborde tous les aspects historiques, économiques et autres de l'alcool antillais. Quant à *Rhum* de Blaise Cendrars, il est notamment disponible dans les « Cahiers rouges » de Grasset mais on trouvera dans ce roman plus de détails, au reste souvent fort fastidieux, sur une machination politico-financière sous la IIIᵉ République que sur le rhum lui-même.

ESCALES

Fusils d'Ecosse

Dans le nirvana des chasseurs, l'Ecosse occupe une place de choix. Elle offre en effet aux fines gâchettes, dans un cadre naturel magnifique, toute une gamme de chasses (sauf le dimanche) et une grande variété de gibier – à poil, comme le cerf (les plus importantes hardes d'Europe), le chevreuil ou le lièvre, ou à plume comme la perdrix grise, rouge ou blanche, le canard, le faisan (les plus belles battues d'Europe), la bécasse et la bécassine, le tétras-lyre (aux envols imprévisibles), le coq de bruyère (à l'envol majestueux) et les célèbres grouses – *lagopus scoticus* – dont le nombre dépend de la qualité des *moors* dans lesquels elles se nourrissent et font leur nid. North Sea Ferries relie avec d'imposants et confortables car-ferries Zeebrugge en Belgique (que l'on atteint aussi rapidement de Paris que Boulogne ou Calais) à Hull, au nord de l'Angleterre, d'où l'on rejoint ensuite son *shooting lodge* en Ecosse. Deux programmes sont proposés aux chasseurs. Le premier, de quatre nuits sur place, comprend une journée de chasse au lièvre, une de chasse en altitude (faisan, pigeon, lapin, lièvre et perdrix) et une battue au faisan (six à huit têtes par fusil). Il en coûte 7 200 F pour un chasseur (3 760 F pour un non-chasseur), prix comprenant les traversées sur la base de quatre personnes par voiture, avec cabine intérieure, l'hébergement en chambre double et demi-pension, le permis et deux pièces de petit gibier par jour de chasse. Le deuxième programme offre une journée de chasse aux pigeons, une approche du chevreuil en montagne et une journée de chasse à la grouse, avec des pointers. Il en coûte respectivement 8 960 F et 3 760 F.

▶ Renseignements auprès de Transports et Voyages, 8, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 42-66-90-90, et dans les agences de voyages. A consulter également Jet Tours/Chasse qui propose diverses formules de « chasse organisée sur mesure ».

Méharis de course

Les chameaux seront les héros. Plus exactement, les dromadaires. Face aux dunes du grand erg oriental, à Douz, en Tunisie, ils courront. Le premier marathon mondial des dromadaires, le 26 décembre prochain, c'est donc, pour Camelomane (1, cité St-Martin, 75010 Paris, tél. : 42-39-20-80), association des amis du dromadaire, du chameau et du lama – dont le professeur Théodore Monod est membre d'honneur – une façon de contribuer à sa survie et à la protection du patrimoine des régions arides où vit l'animal. Ce sera une course d'endurance : quarante-deux kilomètres de dunes à travers le désert et les palmeraies, un parcours en huit qui permet aux spectateurs d'assister à trois passages, une épreuve de plus de trois heures à laquelle participeront plus de sept cents dromadaires et les meilleurs méharistes du Grand Sud tunisien. Le marathon sera l'une des manifestations du 23ᵉ Festival de Douz. Fantasia à la manière des tribus M'Razigs du Nefzaoua, mariage bédouin, joutes poétiques, sauts et combats de dromadaires, fausses razzias : du 23 au 27 décembre, ce festival est une rencontre des cultures du désert. Pour s'y rendre, vols Tunis-Tozeur de Tunis Air (42-96-10-45), le jeudi, 2 320 F A/R. Egalement vols vacances Air France et charters Jumbo, Forum Voyage vers Tunis ou Djerba. Douz est à 120 km de Tozeur, non loin de Gabès. Locations de 4 x 4 (1 200 F environ/jour le véhicule avec chauffeur, essence comprise) : Douz Voyages, 4260 Douz ou Agence Najarchaabene, 159, bd Farhad-Hached, Gabès. Pour se loger à Douz : Hôtel Saharien (80F/jour en pension complète), un relais sous les palmiers, ou Hôtel Méhari (200 F/jour), plus confortable.

▶ Renseignements auprès de l'Office national du tourisme tunisien, 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-72-67.

Plein golf

A contre-courant des voyagistes « classiques » qui, pour la plupart, ont déprogrammé les destinations fragilisées par la crise du Golfe persique, la Fondation pour la démocratie (106 rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 47-53-04-04) organise, dans cette région sensible, un voyage d'étude de 14 jours (16 500 F par personne en chambre double et pension complète) consacré aux « monarchies éclairées ». Ce faisant, cette association, qui conjugue, dans ses circuits, visite des sites et rencontres avec des personnalités gouvernementales, des représentants du monde des affaires, du journalisme, de l'administration et des universités, reste fidèle à sa vocation : privilégier la connaissance des pays tels qu'ils sont et non tels que le tourisme veut les voir. Ainsi, du 22 décembre au 3 janvier, les participants sont-ils invités à s'informer sur les conséquences du coup de force irakien, les institutions politiques des Etats visités, les familles régnantes, la situation militaire, les relations avec les Etats-Unis et l'Europe, le fondamentalisme musulman, le problème des Palestiniens, etc. Mais aussi à découvrir Bahrein, Dubaï et l'émirat de Charjah (avec excursion en 4x4 dans les impressionnantes dunes de Liwa, « l'Himalaya des sables »), Salalah à proximité de la frontière du Yémen (visite de Sumhuran et du site archéologique d'Al-Balid), Mascate (ses palais, ses forts et ses souks), Bid-Bid (une ancienne capitale médiévale dotée d'un superbe fort du XVIIᵉ), Bahla (ancienne capitale d'Oman), Jabrin (un autre château du XVIIᵉ) et Qatar où l'on s'intéressera notamment à l'avenir de l'industrie pétrolière. Deux extensions sont possibles : l'une en Arabie saoudite, du 3 au 6 janvier (2 900 F), sous réserve de l'obtention du visa requis, l'autre au Yémen (8 500 F), du 6 au 13 janvier. Politique oblige : votre passeport doit être vierge de visa israélien ou sud-africain.

YVES GELLIE/ODYSSEY



Anciennes fortifications de Mascate, dans le sultanat d'Oman

Avec les « grands » du Nouveau Monde

Exit, l'un des metteurs en scène les plus pointus de l'Amérique latine, a mis au point une série de voyages à thème historique à l'occasion du cinquième centenaire de la découverte des Amériques. Il s'agit de partir sur les traces des grands navigateurs et explorateurs européens pour revivre, cinq siècles plus tard, la magie de leur rencontre avec le Nouveau Monde. Seront ainsi proposés une série d'itinéraires exceptionnels mis au point par des spécialistes : ethnologue comme Alain Chenevière, archéologue comme Michel Orliac, anthropologue comme Jésus Garcia Ruiz, historien comme Guillermo Pina ou naturaliste comme Pierre Constant. Au cœur des Caraïbes (Cuba, Saint-Domingue et Porto-Rico) en reprenant les voyages de Colomb ; à travers le Yucatan de Cortés ou les Andes de Pizarro ; en découvrant les îles Galapagos dans le sillage de Darwin ou l'île de Pâques dans celui de La Pérouse. **Brochure à paraître courant novembre.**

▶Exit, 14 rue du Théâtre, 75015 Paris, tél. : 45 78 61 95.

Chez les moines

Pour passer Noël avec les moines, il est inutile d'aligner les grosses coupures. Et de réserver sa place. Il est seulement conseillé d'arriver vers 23 heures. Ce qui permet un regard sur le cloître des XIVᵉ et XVᵉ siècles. Saint Wandrille fonda au VIIᵉ siècle l'abbaye qui porte son nom. Elle abrite aujourd'hui une communauté de bénédictins, qui célèbrent la messe de la Nativité selon la tradition, avec chants grégoriens. L'office débute à minuit et dure une heure trente. Ensuite de quoi, pour ne pas se trouver dans la situation d'une certaine Marie, un certain soir de décembre, il convient de s'être réservé un toit. A 4 kilomètres de l'abbaye, à Caudebec-en-Caux, en bordure de Seine, on peut descendre à l'Hôtel de Normandie (tél. : 35-96-25-11) : 215 F la chambre double, 28 F le petit déjeuner, 350 F le dîner de Noël. Ou, sur les hauteurs de Caudebec, au Manoir de Rétival (tél. : 35-96-11-22) : 300 F à 500 F la chambre avec vue sur la Seine, 45 F le petit déjeuner, 350 F le dîner de Noël. Toute autre information sur le département de Seine-Maritime auprès du Comité départemental du tourisme (2 *bis*, rue du Petit-Salut, B. P. 680, 76008 Rouen Cedex, tél. : 35-88-61-32).

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

TELEX

L'Irlande a reçu 89 000 Français en 1986 et 138 000 en 1989, soit une augmentation de 55 %, ce qui a doublé le montant de son revenu touristique. Ils viennent en avion (34 %), en bateau (46 %), ou transitent par la Grande-Bretagne (20 %). Ils utilisent leur voiture (44 %) ou un véhicule de location (20 %) ; séjournent à l'hôtel (20 %), chez l'habitant (46 %), ou louent une maison (7 %) ; restent en moyenne 14 jours et privilégient les comtés de Cork et de Kerry, le Connemara et Dublin. Leurs saisons préférées : le printemps et l'automne.

Venise, depuis 1980. A renoué avec son Carnaval. Pendant la première quinzaine de février, masques et costumes envahissent places et ruelles. Un événement qu'Images du monde (tél. : 47-07-12-65) propose de vivre pour un prix allant de 2 300 F à 4 810 F (train 2ᵉ classe) par personne, en chambre double, selon l'hôtel choisi. Mais la Sérénissime connaît d'autres fêtes, comme celle de saint Marc, le 25 avril, celle du Rédempteur, en juillet, ou celle qui marque la Régate historique, en septembre. Egalement programmées par ce voyagiste.

« L'année 40 en Europe », tel sera le thème du colloque (entrée gratuite) qui se tiendra, les 29 et 30 novembre, au Mémorial de Caen (tél. 31-06-06-44), dans l'enceinte du Musée de la deuxième guerre mondiale.

Deux rendez-vous, d'abord, celui du Carrefour international du tourisme du Grand Sud (Corse, Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine) qui, après Nîmes, Marseille et Toulouse, aura lieu du 24 au 26 avril à Bordeaux. Ensuite celui du Salon du tourisme de la Foire de Paris qui fêtera ses vingt-cinq ans, du 27 avril au 9 mai, sous le signe du tourisme culturel.



PHILIPPE SCHULLER/EDITING

Vézelay, lieu ouvert à tous. Ci-dessous, le Père Ambroise, « père-accueillant » de la communauté franciscaine.

Ici, comme nous le dira Jules Roy : « *Il y a quelque chose, mais quoi ?* » Effectivement, à Vézelay, il y a quelque chose, mais quoi ? Au-delà du convenu qu'il y aurait à avoir visité le lieu au moins une fois dans sa vie, l'endroit vaut le détour, ne serait-ce que pour tutoyer de près quelques-unes des idées hautes qui ont façonné la France.

Une certaine idée de Vézelay

C'EST une fin de semaine à faire sienne l'interrogation de Romain Bouteille : « *Y-a-t-il une vie avant la mort ?* » La météo annonce un affaiblissement de l'*anticyclone. Il va pleuvoir.* Le Liban pleure ses morts, Jérusalem se déchire et vous n'êtes plus très sûr des chances de l'OM dans le championnat. Vous avez la haine, comme on dit. Surtout de vous. Devant votre mine, à peu près comme s'il vous recommandait une cure de thalassothérapie, un ami vous suggère : « *Pourquoi pas Vézelay ?* » Vous le regardez curieusement. Vézelay ! Ce nom évoque des vacances d'enfance loin de la mer. Un chapelet de visites obligées, en famille, un monument après l'autre, Chartres, Reims, Saint-Michel, Cluny, dont vous vous moquiez, bien qu'ils aient « *fait la France* ». Vous, vous auriez préféré qu'ils soient pour quelque chose dans l'existence du Lavandou ou de La Grande-Motte. Vous auriez mieux aimé ces églises s'il n'avait pas été interdit d'en tester l'écho par vos cris de gamin.

Vézelay... Encore des lectures d'étudiant. Le souvenir de pages au style boursouflé, de conversations particulières avec l'au-delà qui vous excluaient, commun des mortels. « *La colline éternelle.* » Druon ? Claudel ? Druon, sans doute. Vous vous rappelez avoir, à l'époque, condamné le sacré en littérature, et de tous ceux qui avaient approché la sainte basilique de leur plume, vous n'aviez épargné que Georges Bataille. Pour son œuvre sur le sexe.

Vézelay, vous y allez quand même. C'était ça ou les programmes de la Cinq. Mais vous avez pris soin de réserver une chambre et le couvert chez Marc Meneau, à *L'Espérance*, pour le cas où il vous faudrait vous raccrocher à votre goût obsessionnel du matérialisme. Car vous sentez bien, au fond, que Vézelay menace votre médiocre *spleen*. Ce promontoire de calcaire fissuré a donné de la profondeur à plus d'une révolte, et du sens à quelques sérénités. De quel poids peut bien peser votre mélancolie d'automne ? Mieux vaut monter là-haut avec de la colère contre l'indicible.

Vous le saviez, vous ne vouliez pas le savoir. Vous ressentez les symptômes avant-coureurs d'un trouble sur l'autoroute. Vous n'en voulez plus aux tueurs en Mercedes qui vous interdisent la file de gauche à coups d'appels de phare. Un mystère existe bien à Vézelay qui n'épargne personne puisqu'il vous atteint déjà, cent kilomètres plus au nord. Un panneau, sur le bas-côté. « *La colline éternelle.* » Druon, assurément.

Et cette soudaine brisure de la France que vous aimez et redoutez tant, l'approche de la Bourgogne, les signaux du Morvan, quand la terre se plisse pour mieux toucher le ciel. Le cœur du pays et de toute idée haute, avaient dit les chrétiens jusqu'au treizième siècle, le cœur, soit, que vous contourniez avec soin depuis vingt ans, pour la Côte, la Provence ou la Lozère.

Virer à droite – quand vous venez de Paris – est déjà un acte de foi. Vous enfoncer, un abandon. Vézelay n'est plus qu'au bout d'un dernier dédale de forêts et de vignobles, comme si ce paysage de côteaux inspirés n'avait d'autre fonction que de vous laisser glisser jusqu'à ses pieds, et vous contraindre à la génuflexion. Les paysans rencontrés ressemblent à ces personnages au regard fiévreux des *bas-reliefs romans* qui hantent les chapiteaux de la nef. Leurs travaux à ceux des scènes, vendanges, labours, élevage, des piliers du narthex des catéchumènes.

Vézelay impose sa loi, implacable et légère, à dix lieux à la ronde, lorsqu'on découvre la tour et le clocher, à peine le village, déjà cette masse anachronique, disproportionnée, en rase campagne, au détour du chemin.

Par la grâce des Monuments historiques, par l'action des *maires du bourg, et jusqu'au dernier*, M. André Ginisty, l'horizon tout entier est déclaré « *site inscrit* », ce que l'on voit des quatre points de la colline, et donc du plus loin de ces points, en direction du promontoire. L'œil est partout en terre sainte, hors du temps, du nôtre, sans pylône ni maison préfabriquée. Et ce n'est pas seulement souci touristique, unanimité d'agriculteurs précautionneux. « *Il y a là quelque chose, mais quoi ?* », vous dira plus tard l'écrivain Jules Roy, qui s'obstine à chercher, dans l'obscurité de son bureau, tout près du parvis.

Chercher, mais quoi ? Vous voilà déjà pèlerin pressé. A votre tour, en un simple tour, deux jours de week-end, voilà que vous espérez lier vos questions à celles de saint Louis et de Thomas Becket, de Romain Rolland et de Max-Pol Fouchet, deux habitants du bourg. A celles de *François* Mitterrand, dont on vous dira partout qu'il est resté l'explorateur le moins impatient de l'énigme.

Que valait votre rogne ? Vous *vous surprenez à jouer sans résistance* à cette chasse au trésor spirituel. Remontée rapide, presque négligente, de la ruelle aux maisons classées. Vézelay, sur son flanc, est un village frileux, écrasé par son butin. Dans ces maisons dressées les unes contre les autres entre le IXe et le XVe siècle, dans cette rue en pente aux soixante-*quatorze cryptes romanes* intactes, les ragots se colportent comme dans une cité d'HLM. Les écrivains, résidant ou de villégiature, Rolland, Claudel, Malraux, Bataille, Maurice Clavel ou Jules Roy, y eurent leurs petites fâcheries mesquines. Comme à Paris. Vézelay ne préserve pas de tout.

Ce n'est pas le long du bourg, tout au plus une pente raide pour repentants, mais plus haut, vers la masse de Marie-Madeleine, chef-d'œuvre *bricolé de roman, de* pré-gothique et de Viollet-le-Duc. L'abbaye *attenante avait été très* tôt mise à bas. Il en reste quelques pierres. La *chère église*, hier simple chapelle, a été incendiée, torturée, par les colères répétées du village contre ses moines, par les huguenots, la Révolution et la perte, plus sûrement encore, de son rayonnement parmi les fidèles de France.

Mécène bâtisseur, Girart de Rousillon, juste avant l'An mille, avait envoyé le moine Bodilon récupérer les reliques de Sainte Marie-Madeleine, enfouis dans une crypte quelque part entre Saint-Maximin et Aix, à l'abri des Sarrazins. Le bon moine chercha en vain, *jusqu'à une nuit où la* « *pécheresse* » lui apparut en rêve, lui désignant un tombeau. Il *trouva des ossements et des cheveux* de femme. Ces cheveux qui émurent tant Claudel.

Alors sur toutes les routes menant à Compostelle, surtout du nord et de l'est, affluèrent les croyants. *Trois siècles durant*. Madeleine était en Vézelay. Ils firent le détour, sur les chemins des pèlerinages de Jérusalem ou de Rome, *pour prier sous la pro*tection des précieuses reliques. Bernard de Clairvaux, sur ordre du pape, prêcha, sur la pente, la croisade qui tourna le plus mal. Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion y mêlèrent *leurs* armées avant d'embarquer, eux aussi, pour la reconquête. Saint *Louis s'y recueillit*, avant d'aller mourir sur l'autre rive de la Méditerranée. Vézelay, sur fond de ce même paysage immobile, fut patrie des armes et de la foi du charbonnier.

OLIVIER PASQUIERS

Un jour de 1279, après des querelles d'experts – Saint-Maximin ne renonça jamais – et autant de bulles du pape, une méchante rumeur gagna la chrétienté. Une autre tombe avait été découverte en pays d'Aix, et d'autres cheveux de femme. Les ossements de Madeleine n'avaient jamais quitté *la Provence. Claudel aima donc* le fantôme d'un involontaire imposteur. Les pèlerins refluèrent, laissant Vézelay, l'hiver, en proie à une étrange solitude.

Qu'importe, après tout, si ce n'est pas Madeleine. Une femme, une autre, une anonyme, a sans doute sauvé ce lieu du dérisoire. Avant la mystification, les moines marquèrent de leur *dévotion la* pierre blonde et brune. Des sculpteurs dressèrent le compte des signes zodiacaux, telluriques, divins de leur savoir tâtonnant, les mille directions de leur intuition d'un ailleurs probable.

Les Provençaux ne récupérèrent jamais ces joyaux de la conviction. Ils sont là, en attente *de huit cent mille visiteurs* l'année. Avec une émouvante fidélité, la lumière vient toujours éclairer, de l'aube au couchant, l'étoile de Béthléem du portail sud. La même lueur, au solstice d'été, marque les dalles de la nef de treize cercles blancs parfaitement rectilignes. Une femme, seule, vous en convenez, a pu être cause de pareille magie.

Est-ce là Vézelay ? Cette perfection tangible de la piété ? Cette compassion de l'art qui paraît avoir si peu de masculin ? Plutôt quelque chose dans l'air, qui sent le raisin et le chêne ? Plutôt à l'extérieur ? André Ginisty, le maire, vous entraîne vers son angle de vue préféré. *Derrière le* chapelet, après le tour de la basilique par le sud, déjà vers le nord et non loin de la ruelle du Chapitre. La pente est ici plus franche, et l'harmonie plus perceptible.

Jules Roy écrit en face de cette rude déclinaison, un œil surveillant toujours Asquins, en contrebas, où résida Maurice Clavel qui, précise son confrère, ne fut jamais tout à fait du bourg du haut. *Au-delà du village du val*, les collines se détachent, pour la première fois perpendiculaires. Pour le maire, on dirait un tableau de Poussin, accroché là, vers l'Ile-de-France. Pour le président de la République, on ne sait. Il se tient là, en de longues méditations, à chacune de ses visites.

Pourtant, dans ce creux, Bernard de Clairvaux, durant la semaine sainte de l'an 1146, enflamma l'ardeur guerrière de trois cent mille hommes avec les mots de la haine. « *Depuis des siècles, l'islam a sans cesse élargi son entreprise de domination,* assura-t-il sans hurler, car ce versant nord avait de l'écho. (...) *Malheur à celui qui n'ensanglante pas son épée !* » « *Je hais cette idée,* explique Jules Roy. *J'en suis moi-même revenu. Des croisades.* » Ils sont nombreux à trouver, dans ce fait d'histoire locale et universelle, preuve de l'éternité de Vézelay. La trace d'un prêche dangereux, au milieu de coteaux qui invitent plutôt à l'assoupissement.

Et comme si le pire pouvait rester de ce temps-ci, Marc Meneau délaisse régulièrement son restaurant du flanc sud, à Saint-Père-sous-Vézelay, pour renforcer un peu plus, à sa manière, l'autre vérité du promontoire : son pacifisme. Le cuisinier, devenu célèbre par son art et par le site, estime devoir rendre à Vézelay ce que Vézelay lui a donné. Il *replante, avec ses amis, des* vignes. Il adoucit l'horizon. Au siècle dernier, quand Viollet-le-Duc redressait la basilique, il restait 950 hectares d'un vin voisin du Chablis. Le paysage les retrouvera.

Est-ce cela, le mystère de cette fichue colline ? Sa dualité de forces ? La sensation d'une menace et l'une des plus justes idées de l'apaisement ? Ici, quelques chanceux reposent sans souci des vivants, comme si les peurs s'étaient éloignées à force de croyance. Max-Pol Fouchet *qui, au cimetière, s'est donné la* meilleure vue sur Asquins. Bataille, plus discrètement. Et surtout, « *le péché de Claudel* ». Rosalia Scibor de Rylska, veuve de Francis Vetch, et grand amour coupable du poète.

Une femme veille toujours, vous dit-on. Pas la plus vertueuse. Peut-être la plus repentante. Vézelay – 127 mètres de sacré pour 650 mètres de temporel – est un havre, comme on se réfugie, à écouter Jules Roy, « *sous les jupes d'une mère* ». Pour oublier un tourment, une *guerre d'Indochine, voire la raison.* Les handicapés mentaux de la maladrerie, l'ancienne léproserie, circulent librement dans les ruelles. Ils sourient aux visiteurs, dodelinent de la tête. Eux savent certainement quelque chose.

Mais quoi, bon sang ? La tolérance ? Au temps des moines, les bordels étaient en ville, leurs portes surmontées du cœur et de la perle sculptés. Et dans la mairie, ancien rendez-vous de chasse *fréquenté par Vauban, on ne vous* cachera pas la salle des amours gailiardes, aux tapisseries flamandes et aux sculptures sur bois suggestives. Vous voila déjà en bas. Incrédule et chaviré. Il n'y a plus qu'à remonter. A recommencer. A espérer qu'un jour, quelqu'un, pourquoi pas le pèlerin-président, en dira plus.

Ou à tenter d'oublier. Vous aimeriez recouvrer votre mauvaise foi, pour mieux vous éloigner par l'autoroute. Vous vous persuadez que Vézelay – cinq cents âmes dont cent soixante quinze vieillards et malades – est un bien petit village pour un si grand secret. Mais, bien sûr, vous n'en croyez rien.

Philippe Boggio

Guide

● Vézelay se laisse apprécier en une journée. *Mieux vaut* pourtant y coucher, surtout pour le plaisir de retourner à la basilique au lever *du soleil*. Depuis quelques années, des maisons d'hôtes accueillent les visiteurs, un peu à la *manière* des pèlerins qui se pressaient autrefois dans les caves du bourg ou sur le sol du narthex de Sainte-Madeleine. Les chambres de La Tour Gallion. Tél. : 83-33-25-74.

Toujours pour dormir à l'om*bre de la cathédrale,* au plus près du parvis, la résidence-hôtel Le Pontot, pour la vue sur le flanc nord. Tél. : 86-33-24-40. Plus bas, déjà à la fin du village, Le relais du Morvan. Tél. : 86-33-25-33. Et *l'Hôtel du Cheval Blanc, où* séjournèrent les écrivains de passage. Tél. : 86-33-22-12.

Mais Vézelay est *désormais* indissociable de L'Espérance, la table de Marc Meneau, à trois étoiles dans le Guide *Michelin*. C'est ce chef qui apprend aux Américains et aux Japonais que cette colline qui les domine a un passé. Lui qui leur propose des plats qui ne sont plus tout à fait de Bourgogne ou du Morvan, plus simplement de Vézelay. Lui-même admet que sa cuisine a évolué depuis qu'il s'est installé dans une maison de la rue du Chapitre.

Une sorte d'épure distingue désormais son turbot rôti au jus de viande, son vol-au-vent de cuisine bourgeoise, et même sa glace au poivre. L'Espérance occupe toujours le centre de *Saint-Pierre-sous-Vézelay,* au pied du promontoire où Girart de Roussillon avait d'abord fait *bâtir son abbaye.*

Le restaurant et son moulin aux chambres paisibles sont donc du val, où l'on a toujours voué les moines à l'enfer, où l'on s'accroche à la terre pour se reposer du sacré. Chaque année, Marc Meneau fête entre amis, le *4 décembre*, la Saint-Cochon, un spectacle-ripaille mis en scène par le comédien *Jean-Loup Horwitz. Tél.* : 86-33-20-45. A *Vézelay*, il faut lire, évidemment. Emporter Claudel ou Bataille. Sur place, les boutiques du parvis vendent le livre de Maurice Druon *Vézelay, colline éternelle* (Albin Michel). *L'ouvrage reproduit le* texte célèbre de l'écrivain pour le premier spectacle son et lumière de la basilique. *Mais* aussi des extraits du sermon de Bernard de Clairvaux, les impressions de Viollet-le-Duc ou de Romain Rolland.

Moins vendu parce que moins prisé par les autorités diocésaines, le livre de Jules Roy *Vézelay ou l'amour fou* (Albin Michel), tentative tonique d'un écrivain croyant mais révolté pour approcher les énigmes de la Sainte-Madeleine. ●

Elbe, île toscane

Suite de la page 21

Le minerai mis en patience jusque sous la Tyrrhénienne, les sentiments commencent doucement à changer, et, si l'on va, comme Marta Giordani, fille de mineur, s'indigner qu'on ait osé déguiser le front de mer de l'âpre port minier de Rio Marina d'une allée de palmiers, comme une quelconque Croisette, alors qu'on eût pu y planter d'authentiques arbres de la côte, on va, dans le même temps, comme le vieux Lelio, soixante-quinze ans, qui a passé là sa vie à charger le minerai sur les navires, réclamer sa ration de touristes. « *Octobre est le mois du refus* dit-il. *On en a assez de les voir. Mais après quelques mois on supplie pour qu'ils reviennent, comme lorsqu'on a faim et qu'on attend de manger. Nous autres, Elbois, nous sourions même quand il y a beaucoup de monde, alors que nous voudrions rester en silence. Il faut accepter le bruit si nous voulons donner un futur à nos fils.* »

Des fils que le vent touristique des trente dernières années, tourbillonnant sirocco (lequel est réputé rendre malade, à la différence du mistral et de la tramontane qui insuffleraient la santé), a parfois précipités, abandonnant le métier de leurs ancêtres, dans l'ouverture hâtive d'une pizzeria. Les deux moulins à huile de l'île restent figés, la récolte de l'olive étant considérée comme trop onéreuse.

« *C'est ainsi*, déplore Marta Giordani, *que des Allemands ont été amenés à faire ce que nous devrions faire, comme reprendre l'exploitation de vignes abandonnées* ».

Relativement protégée par un accès délicat aux heures chaudes, l'absence d'une plaine assez vaste, et donc celle, définitive, d'avions gros porteurs (deux cents moutons sardes assurent l'entretien d'une piste de 1 185 mètres qui devrait cependant passer en dur d'ici avril prochain), l'Elbe, à l'occasion cette année du premier fléchissement du tourisme étranger de son histoire (certes compensé par une reconquête italienne), s'interroge, se regarde et les regarde.

Elle découvre qu'elle s'est sans doute trop négligée, pressée d'être ce que les plus nombreux de ses invités souhaitaient qu'elle fût, et qu'il est grand temps de penser à soi, d'être soi. Elle réouvre son livre de comptes : minéraux, plantes, animaux, savoir-faire, savoir-vivre, histoire, il y a là largement de quoi répondre aux besoins des nouveaux *actifs. La stabilisation des courbes* suggère l'image d'un moratoire qu'elle voudrait actif. C'est promis, elle ne se laissera plus aller : interdit désormais de tolérer la dégradation d'une église romane du XIIe siècle, comme Saint-Jean-Baptiste-de-Campo-nell'Elba.

C'est cette même promesse qu'a dû secrètement lui faire le photographe et écrivain Hans-Georg Berger, venu, en rupture d'Allemagne il y a seize ans, à l'intuition, pour s'adonner au plus minier des villages : Rio-nell'Elba. Là, le lundi de Pâques, tout le bourg, emmené par les jeunes filles portant de petits gâteaux sucrés en forme de sexe féminin, montait en procession vers une discrète église du XVIIe siècle, fort fréquentée bien qu'isolée à flanc de montagne, pour implorer sainte *Catherine (d'Alexandrie).*

Puis la coutume s'estompe et, lorsque Hans-Georg Berger s'y attache, le bâtiment, adjacent à un modeste ermitage, est en fâcheux état, les ex-votos des pêcheurs de Rio-Marina ont été emportés par des visiteurs indélicats ou trop empressés qui auront fait disparaître – temporairement – jusqu'à l'image de la sainte. Muni dans un premier temps de la seule bénédiction du curé, puis d'un droit de jouissance de soixante années accordé par l'évêché, Hans-Georg Berger lance des maçons siciliens dans la restauration de l'ensemble afin d'ouvrir les cellules aux artistes ou intellectuels qui souhaiteraient faire retraite devant un paysage dont la grandeur est inversement proportionnelle à la discrétion des loges. D'abord occupé par des proches, puis par des proches de proches, romanciers, photographes, scénographes, peintres ou mathématiciens, Allemands, Américains, Français, Italiens, l'ermitage de Sainte-Catherine rassemble maintenant dans une revue luxueuse, les *Quaderni di S. Caterina*, les travaux de ses pensionnaires et, après de premières manifestations publiques *in situ* cet été, s'apprête à s'ériger en fondation culturelle.



HANS-GEORG BERGER

Mieux qu'accepté : reconnu, Hans-Georg Berger envisage maintenant son travail en politique comme une alternative à un tourisme dépassé, et vise à marquer l'empreinte de l'Elbe sur ses visiteurs et non plus le contraire. Il a lancé l'idée d'un jardin des simples, prépare un classement de la flore montagnarde alentour, *fait venir des ornithologues* pour étudier les oiseaux de passage, afin d'amener, *via* une ultime étude écologique, à la création d'un vaste Parc naturel Sainte-Catherine.



Les habitants de l'île sont elbois bien avant d'être italiens

Son assurance et son allant dans *l'entreprise* lui viennent sans doute du sentiment d'avoir les pieds bien ancrés en un lieu magique : sous l'humble église on a depuis retrouvé les restes d'un temple médiéval sans doute déjà dédié à la sainte, et, gravée devant elle, une tête de méduse archaïque de l'époque romaine. Les archéologues qui ont découvert à proximité, dans une tombe étrusque du IVe siècle avant *Jésus, des petits objets* d'or et de bronze, sont persuadés que la zone du monastère était utilisée à l'époque pour des rites funéraires et, *last but* sans doute *not least*, ont confirmé que l'un des châteaux *défendant l'île, avait été érigé par* les Phéniciens il y a plus de 2 500 ans au même emplacement.

Ainsi, c'est dans un passé ouvert et découvert que se révèle en partie l'avenir de l'Elbe à creuser, à classer, à apprendre, à protéger, à contempler, à aimer.

De notre envoyé spécial à l'île d'Elbe
Jean-Louis Perrier

Guide

● Pour appeler l'Elbe depuis la France : tél. 19 39 565 et le numéro du correspondant. A l'automne, la mer est encore chaude, mais nombre d'hôtels sont fermés. Renseignements à l'Azienda di promozione turistica dell'arcipelago toscano, Calata Italia, 26-Portoferraio (Li), Italie, tél : 91 46 71. *Renseignements* également à l'Office du tourisme italien à Paris : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél : (1) 42 66 66 68.

L'automne, c'est aussi la saison du gibier et des champignons, que l'on dégustera chez un spécialiste des recettes elboises et toscanes : Publius, à *Poggio, tél.* 99 208.

Deux compagnies de navigation assurent plusieurs relations quotidiennes avec Livourne et Piombino par hydroptères et transbordeurs : Toremar, tél : 91 80 80, et Navarma, tél : 91 41 33. (Veiller aux réservations en haute saison). Pour les liaisons par avion, *via* Pise ou *Florence, appeler l'aéroport de* Marina-di-Campo, tél : 97 60 11. Nombreux services d'autocars réguliers dans l'île.

Lire le guide De Agostini de l'Elbe et de l'archipel toscan (il existe en français) très pratique (carte détaillée) avec une promenade au long de la côte toscane, 96p., 10 000 lires. A compléter par *l'isola d'Elba e l'Arcipelago toscano* (en italien), 120 p., 10 000 lires) édité par il Libraio, le libraire de Portoferraio (et de Campoliveri), calata Mazzini, 9, tél : 91 71 35. On trouvera là revues et journaux de l'île : le trimestriel *Lo Scoglio* (pour ses enquêtes historiques), l'hebdomadaire *l'Isola* (pour sa *vigilance verte), et le bimensuel Corriere Elbano* (pour ses potins associatifs). ●

L'Arménie de Venise

L'hospitalité de la Sérénissime est toujours vive pour les *moines arméniens* mekhitaristes. Exposition en ce moment, dans le monastère de St-Lazare, où ils se sont rassemblés, de quelques-uns de leurs plus beaux manuscrits.

C'EST une petite île proche du Lido, mais épargnée par le tourisme. Ancienne léproserie, Saint-Lazare fut donnée, en 1717, par le doge de Venise à des moines catholiques arméniens fuyant la mauvaise humeur du Grand Turc. Ces religieux appartenaient à un ordre restreint, que venait de fonder, en 1701, le Père Mekhitar (1676-1749), en s'inspirant un peu des bénédictins. Rapidement, par leur piété et leur science, les mekhitaristes acquirent un rayonnement à l'échelle du monde arménien, y compris chez les orthodoxes, puis dans toute la chrétienté.

A telle enseigne que, lorsque Napoléon Bonaparte, portant l'estocade à Venise, s'empara de nombre de ses trésors d'art (par exemple les *Noces de Cana* de Véronèse), il épargna ceux de Saint-Lazare. Plus tard, lorsqu'il fut question de fermer tous les monastères, celui de l'île arménienne fut épargné, après une *visite incognito* d'Eugène de Beauharnais, beau-fils de « l'Ogre corse » et vice-roi d'Italie. « *Il faut dire*, rappellent les moines d'aujourd'hui, *qu'Eugène avait un chambellan arménien du Karabagh, qui devait bien le conseiller...* »

Les mekhitaristes ne furent jamais plus de quarante-cinq. Au nombre d'une trentaine aujourd'hui dans le monde (ils ont notamment une école à Paris et une à Beyrouth, où siège le patriarche des Arméniens catholiques, lequel est soumis à l'autorité du pape), les moines de Saint-Lazare ne sont qu'une douzaine à résider en permanence dans l'îlot, sans compter une quinzaine de séminaristes.

Les mekhitaristes de Venise consacrent une grande partie de leur temps à la conservation et à la mise en valeur des richesses *artistiques et scientifiques* que les bienfaiteurs de la Terre entière, depuis des générations, ne cessent d'adresser vers ce modeste jardin lagunaire, où la protection des objets rares bénéficie de tous les raffinements techniques de notre siècle, surtout depuis l'incendie qui, il y a quinze ans, faillit tout détruire.

De temps en temps, les religieux sortent une part de leur patrimoine. C'est le cas en ce moment, où des exemplaires significatifs des trois mille manuscrits arméniens de Saint-Lazare sont exposés. Ainsi, le plus ancien, qui date de 862, et qui est le Tétraévangile de la reine Delké, où figurent notamment les visages des quatre évangélistes.

Un autre Evangile complet, réalisé à Andrinople (Turquie actuelle) en 1007, paraît enluminé d'hier ; l'éclat éblouissant des couleurs, la souplesse des traits sont à chaque pas. Plus loin, on aperçoit *le Vendredi saint*, le plus vieux livre jamais imprimé en arménien. C'était à Venise – déjà ! – en 1512. Les *vignettes en noir et blanc*, le texte en noir et rouge de cet ouvrage en format de poche sont aussi restés très frais.

A l'heure où le Liban – où vivent quelque cent mille Arméniens descendants des réfugiés de l'Empire ottoman, après les massacres du début du siècle – est abandonné à l'occupation syrienne, on ne peut manquer de remarquer non plus la vitrine que les braves moines, peut-être avec un soupçon de malice, ont consacrée à cette République arménienne d'Anatolie, dont l'Europe se détourna en 1920 : un passeport, des billets de banque, des timbres en arménien et en français, car notre langue, comme au Liban, était familière en Arménie...



CYRIL LETOURNEUR D'ISON

Sur ces documents émouvants et ces objets précieux veillent la statue du roi de Rome tout nu, par Canova, et un portrait officiel en pied de Napoléon III, comme pour suggérer que les mekhitaristes n'ont pas de rancune à l'égard des Napoléonides. Encore qu'ils éprouvent une légère préférence pour les Capétiens, car, fait sans précédent, les rois de France firent inhumer à Saint-Denis le dernier souverain arménien, Léon VI, mort dans son exil français en 1366. A l'exposition de Saint-Lazare, on peut voir son épée, dont le métal sombre est incrusté d'or.

Si vous avez su amadouer l'un des moines, il vous montrera peut-être, par faveur spéciale, la cellule où sont conservés la table, la cathèdre et les livres du fondateur – mais aussi le cilice métallique, véritable fil de fer barbelé qu'il portait à même la peau. *Sinon, vous devrez vous contenter* de la chambre de lord Byron – l'écrivain romantique anglais vint ici apprendre l'arménien – où sont installés une partie des manuscrits exposés en ce moment.

De notre envoyé spécial à Venise
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

▶ Inaugurée récemment dans l'île Saint-Lazare (à une demi-heure du quai vénitien des Esclavons par le vaporetto numéro 20), l'exposition « Les Arméniens en Italie » doit durer jusqu'au 20 janvier 1991. Elle est ouverte tous les jours, de 14 heures à 17 heures, sauf le lundi. Le catalogue, seulement en italien, est abondamment illustré en couleur et en noir et blanc et coûte 35 000 lires (environ 200 francs). Le même éditeur, *Leonardo de Luca* (Rome), vient d'éditer, en liaison avec l'UNESCO, un superbe ouvrage collectif, également en italien, *la Route de la soie et Venise*, sous la direction du sinologue français Vadime Elisseeff.

Les Éditions Omme (6, via Giovio, 20144-Milan) ont fêté récemment la sortie du vingtième volume des *Documents d'architecture arménienne*, des presse de Saint-Lazare. Le n° 19 porte sur le Karabagh (URSS) et le n° 20 sur Sorhoul (Iran). (En vente à Paris à la librairie Samuélian.) Signalons aussi *l'Arménie et l'art de l'estampe*, paru aux éditions Richard Chahine à Beyrouth, bel ensemble iconographique (diffusé par les librairies orientalistes).

Les villas de Gio Ponti

« *POUR nous qui rêvons de villa au bord de la mer, en voilà une... Voilà les terrasses surplombant la mer dont nous avons rêvé au bureau, au magasin, à l'atelier. On se dit qu'il* [Napoléon] *était le seigneur de cette île, et c'est un Pérou pour nous qui n'avons jamais été le seigneur de quoi que ce soit, même pas de nous-même. Voilà nos rêves réalisés, les siens étaient ailleurs.* »

Au début des années 60, lorsque Jean Giono écrit ces lignes après s'être rendu dans les demeures « impériales » de l'Elbe (1), Gio Ponti achève les dessins d'un complexe résidentiel (2) qui doit occuper le promontoire du cap Perla, à l'est de l'île.

Architecte, designer, professeur, journaliste, père ou grand-père du « *goût italien* », Gio Ponti aura longuement arpenté l'île pour en croquer l'architecture spontanée, avant de se faire conter l'histoire de chaque arbre, des vents et des parfums dominants du cap et d'en examiner les points de vue. Chaque maison prendra en compte sa part de ces *informations* et ne pourra qu'être différente des autres, afin d'apparaître, selon son vœu, « *aussi légère qu'un papillon géant posé au sommet de la colline* ».

Nous ne verrons jamais l'étrange *Edifice en tour*, ni les espaces collectifs prévus, car seules deux habitations seront réalisées : la *Villa ottagonale* (octogonale) et la *Villa allungata* (allongée), occasions de vérifier sur place comment l'auteur du gratte-ciel Pirelli à Milan, qui avait décidé avec soin de l'emplacement et de la forme de chaque fenêtre pour qu'elles ne soient pas de simples ouvertures vers la lumière et l'air mais « *des fenêtres sur le paradis* », offre l'image d'un autre « Pérou », moins ample sans doute, mais combien plus respectueux du site, discret et confortable.

Si l'on invoque l'architecture, c'est qu'elle est seule à donner quelque élévation au « Pérou » de Jean Giono, qui risquerait sinon de s'apparenter à la médiocre et purement quantitative idée d'un « *tour du propriétaire* ». Avec le complexe résidentiel Santanna del Volterraio à Bagnaia, le rêve « péruvien » prend un visage sensiblement nouveau, où l'on voudra voir l'empreinte des années 90, comme l'on a vu celle des années 60 chez Gio Ponti.

Maîtres de 260 hectares, entre mer et montagne, les architectes Roberto Gabetti et Aimaro Isola, après avoir restauré les quelques *maisons* anciennes et la chapelle existant sur le terrain, ont décidé de concentrer leurs cent cinquante logements en un seul emplacement en forme de cirque sur trois niveaux communiquant par d'étroites ruelles, à la façon des villages traditionnels. Les terrasses, engazonnées, sont quasi invisibles du haut du terrain, *qui offre*, pour le coup, à chacun, un périmètre napoléonien.

Si « *l'architecture doit être conçue pour être habitée et doit être jugée quand elle est vide (après tout, elle est faite pour être regardée)* », comme aimait à le répéter Gio Ponti, le moment est venu d'aller se promener dans la partie achevée de Santanna désertée en automne par ses premiers épisodiques habitants.

J.-L. P.

(1) *Les Terrasses de l'île d'Elbe*, Gallimard, 186 p., 46,80 francs.

(2) *Gio Ponti : i progetti dell'Elba* présentés (en italien et anglais) par Mario Ferrari et Stefano Castagni. Editrice Azzura, 126 p., 35 000 lires.

GRAND PARIS

Mansart à Maisons

Edifice tenu pour le chef-d'œuvre de François Mansart, le château de Maisons-Laffitte brasse une histoire qui, sur deux siècles, met en scène des péripéties dont l'endroit garde, aujourd'hui encore, le souvenir presque intact. Escapade pour un dimanche studieux, édifiant, et que, sans difficulté, l'on pourra aussi rendre gourmand.



1642-1651 : François Mansart est laissé en complète liberté de création pour édifier le château de Maisons.

HELEN HAYS

L'ANECDOTE qu'on raconte c'est que, pressé d'en terminer avec la traversée du fleuve, l'Empereur, ce jour-là, saute un peu vite de la barque du passeur, rate la berge et pique de la redingote, – il était habillé civil-incognito, – dans le courant. Il se noie. On le sauve. Furieux, l'impérial trempé décide, en ce mois de mai 1811, qu'un pont relierait désormais Sartrouville à Maisons. Le ruban est coupé en *1822* – par les Bourbons... – et on peut aujourd'hui, muni d'une carte d'état-major un peu sérieuse, rallier sans risques Maisons-Laffitte, banlieue verte et ville à la campagne.

L'avantage de la balade courte sur le voyage long, c'est qu'on l'entre*prend le plus souvent avec une séré*nité débonnaire et des valises si légères qu'on retrouve presque toujours sa *mise, même si le* propos frappe parfois par sa modestie. Dans le cas présent, c'est un engagement de moyenne force, mais suffisamment piquant pour oser le tenter. *Maisons-Laffitte*, donc, son château, son histoire et ses autours.

D'allure et de style parfaitement français, édifice au ventre plat et aux muscles longs, il est d'une harmonie et d'une pureté d'élan si sou*tenues que de loin, il fait faux.* De près aussi. Une réussite tout à fait remarquable. On la doit à François Mansart, *qui décroche avec lui un* premier prix d'excellence et que l'on met généralement en tête sur la liste des bâtiments élevés par celui qui laissera le mot «mansarde» dans les dictionnaires.

1642-1651 ! Construction peaufinée à outrance grâce à l'extravagance des moyens mis à la disposition de l'artiste, elle avait *été* commandé par un homme riche et puissant, *René de Longueil*, surintendant des finances, *qui* se permettra de pendre la crémaillère avec pour hôtes d'honneur *la* reine-mère Anne d'Autriche flanquée d'un jeune homme qui ne tarderait pas à faire parler de lui, *Louis XIV*. Soirée très réussie, tout le monde était content : Longueil, l'architecte, le maître de ballet, *les* cuistots, *les* musiciens, même le futur Soleil, qui se doutait pourtant bien qu'il aurait un jour à mettre un *frein* à *toute* cette munificence surintendante. Fouquet, pourrait-on dire, entame *ici sa perte par feux d'artifice et* petits fours interposés.

Un roi pour l'inauguration, un prince, un peu plus d'un siècle plus *tard, pour la remise en état* de ce qui était devenu une résidence secondaire encore cossue mais un *peu délabrée. Le comte d'Artois*, frère de Louis XVI et futur Charles X, un homme connu pour *sa «manie de la truelle», s'attaque* à la restauration de l'ensemble du domaine. Il y laisse sa chemise mais réussit à requinquer joliment l'œuvre *de Mansart*, avant de donner *le* signal de l'émigration et de prendre la route de Bruxelles, le 17 juillet 1789.

La Révolution, le Directoire, le Consulat passent. Arrive l'Empire. En 1804, le château est acheté par le *maréchal Lannes. Napoléon aimait* à ce que ses grands capitaines soient logés à l'aise. Dignes. Pas de bivouacs ni de linge aux fenêtres ; de la pierre de taille, et de préférence d'époque. Que l'Europe n'aille pas penser que sa soldatesque conservait des habitudes de soudards en campagne une fois rentrée au pays. Soudard, Lannes en avait le débraillé dans le propos et la virulence dans l'action, mais l'Empereur nourrissait pour lui une franche affection et le *tenait pour l'un des meilleurs*. L'ancien apprenti teinturier, engagé aux volontaires du Gers dès 1792, le lui rendait bien, couturé de la tête aux pieds de blessures et d'honneurs glanés dans tous les coups chauds montés par son turbulent patron.

Soldat au courage à faire peur, il se pose à chaque «perm» (après Iena, Friedland, le siège de Saragosse, Abensberg, Amstetten...) dans son nouveau domaine de Maisons et *fait du jardinage en continuant* à rêver aux charges de la garde consulaire. Ainsi l'endroit va se trouver *marqué par toute une symbolique* napoléonienne, dont le point majeur d'exaltante piété pourrait bien être *ce Cercle de la gloire – mille mètres* de diamètre – qui voulait, et qui veut encore, représenter l'étoile de la *Légion d'honneur*.

Du centre, partent des avenues au nom aussi clair de traduction que de résonance farouche : *Marengo*, Moskowa, Bautzen, Champaubert, Montmirail, Austerlitz.

Cœur du cœur, la place Napoléon, fâcheusement démunie de la statue du héros des lieux, vandalisée par des voyous de barrière ivres, qui dans une nuit d'il y a vingt ans dégomment lâchement le Petit Caporal *en terre cuite, dont on* relève les restes, enfin, les morceaux, au petit matin dans la consternation *générale*. On recherche *toujours* les coupables.

En attendant, il n'y a plus de Napoléon place Napoléon. Dans une jarre, des géraniums ou des bégonias, selon saison. Ça fait juste.

Lannes quitte l'Empire, pris de biais par un boulet perdu au soir de la bataille d'Essling, mai 1809. L'Empereur assiste à l'embaumement. Scène pénible. Comme pour se faire pardonner le sang de ce brave, à jamais versé dans *les* lointains d'Autriche – Cioran : *«Paris pesait sur Napoléon, de son propre aveu, comme un manteau de plomb : dix millions d'hommes en périrent»*, – il demande, implore, ordonne à la ravissante veuve, duchesse de Montebello, de devenir la dame d'honneur de Marie-Louise. *Pétrifiée de respect, elle accepte et se* retrouve, bergère endeuillée, dans l'eau soufrée des commérages de *cour. Son refuge, c'est sa campagne.* Napoléon ne s'y trompe pas, qui vient chez elle prendre et reprendre *le fil des grands souvenirs et siffler* une fine champagne en compagnie d'une toute jeune maréchale, femme-miroir d'une épopée qui touche à sa fin.

Quatrième et dernier acte : Jac*ques Laffitte. Banquier, forte* personnalité du parti libéral, il achète le domaine à la maréchale en 1818. *Quinze ans plus tard*, gêné aux entournures – l'homme politique avait trop longtemps pris le pas sur l'homme d'affaires, – il morcelle le *grand parc et installe dans* les lotissements créés ce qu'on appelera la «colonie». Pour construire les pre*mières résidences, les pierres* des écuries de Mansart feront l'affaire. Plus d'écuries – c'est dommage, on *les comparait à celles de Chantilly*. Il impose un cahier des charges strict qui camoufle en opération de *construction douce et écologique* une juteuse manigance immobilière. Mais l'endroit, désormais, respecterait l'esprit de ce premier «plan d'occupation des sols» et serait voué à faire pousser des arbres, tondre ses gazons et surveiller de près la hauteur et l'esthétique de ses immeubles d'habitation.

C'est la règle sur ces quatre cents *hectares d'espaces protégés*, striés de soixante kilomètres d'avenues – dont certaines encore en terre battue – où, tard le soir, on rencontre des malheureux cherchant désespérément à retrouver l'adresse d'amis inconscients qui n'auront pas eu le *réflexe de leur communiquer le nom* de l'exact carrefour où il fallait prendre la quatrième à droite pour tomber, six cents mètres plus *loin*, sur une place à négocier sud sud-ouest. Infernal.

Cela étant, si Maisons-Laffitte a des allures de coin un peu reculé et ne possède pas l'appareillage attractif de sa puissante voisine, Saint-Germain-en-Laye, *l'étrangeté* de son cas vaut tout à fait qu'on vienne y perdre quelques heures, d'autant qu'à *la halte, comme on* le verra ci-dessous, les tables de qualité de manquent pas, qui depuis plusieurs années ont été reconnues et fléchées par les experts.

Jean-Pierre Quélin

Guide

● *Le château de Maisons-Laffitte* est ouvert tous les jours de 10 heures à 17 heures. Dimanche, de 10 heures à 18 heures. Remarquable escalier intérieur de Mansart, cabinet aux Miroirs, salle à l'italienne, salon des Officiers, salle des Fêtes et salon d'Hercule. Tél. : 39-62-01-49.

Depuis plusieurs mois, dans l'enceinte du château, plus précisément dans les anciennes cui*sines, a été installé un «Musée* du cheval de course». Maisons-Laffitte, cité du cheval – son hip*podrome possède l'une des plus* longues lignes droites d'Europe – est jumelée avec Newmarket, *en Angleterre, autre berceau de* la race chevaline. Le musée, où l'on prépare une exposition *consacrée à «la mode et les* courses», rouvrira à Pâques. Même téléphone que pour le château.

A table !

Inlassable *curieux de la restau*ration parisienne, La Reynière a toujours porté *un œil aigu sur ce* que la banlieue pouvait produire de plus gourmand et de moins *contestable. Il nous livre ici son* carnet de route de l'endroit.

Maisons-Laffitte : trois étoiles au Michelin, cinq étoiles au Bottin-Gourmand, six toques au *Gault-Millau, qui dit mieux.*

Le Laffitte

Dans un décor agréable, André Laurier, parfait connaisseur de *tout ce* qui vient de la mer, propose un menu «tout poisson» (salade du pêcheur, assiette des trois saumons, aiguillettes de turbot, civet de *lotte* au sancerre rouge, etc.) ainsi que des plats classiques interprétés avec finesse.

5, avenue de Saint-Germain. Tél. : 39-62-01-53. Fermé dimanche soir, mardi soir et mer*credi. Trois menus (de 200 à* 300 F) et carte (compter 250/350 F).

Le Tastevin

*Michel Blanchet, maître cuisi*nier de France, a trouvé dans ce beau pavillon de l'entrée du parc *le cadre convenant à sa cuisine.* Belle salle au rez-de-chaussée et paisible terrasse d'été, en accord *avec une cuisine sans cesse* renouvelée où la sole aux morilles et à la manzanilla voisine *le ris de veau aux câpres,* le pigeonneau en deux services *(suprêmes rôtis et cuisses en* salmis accompagnées de croquettes de foie gras), la feuillan*tine de saumon au caviar, la* glace au tilleul. Superbe cave.

9, avenue Eglé. Tél. : 39-62-11-67. Fermé lundi soir et *mardi*. Carte : 450/550 F.

La Vieille Fontaine

C'est une remarquable maison que cette grande villa blanche en plein parc où, au fond du jardin, *en son laboratoire, François* Clerc, toujours inspiré, crée des plats à la fois sérieux et fous, *tandis que Manon, hôtesse de* charme, veille au bien-être de ses hôtes. On ne manquera pas la carpaccio *fignolé d'un jus de* truffe tiède, l'imprévu du fondant de saumon à la glace de petits poissons, *les langoustines à la* vanille et au gingembre et les filets de canard sauvage Melissa. Avec en conclusion de remarquables desserts. Et une belle carte des vins. Au premier, salles pour dîners et réceptions.

8, avenue Grétry. Tél. : 39-62-01-78. Fermé dimanche et lundi. A la carte 450/600 F avec un petit menu midi et soir ●

L'œuf en gelée

Diététiquement, l'œuf possède toutes les qualités. L'œuf en gelée, lui, est bien plus qu'une entrée sympathique. Il a malheureusement disparu de la carte des restaurants.

IL a disparu des cartes, même celles des brasseries. Même en été, ajouterai-je pour ceux qui me diront – à tort – que ce n'est pas un plat de saison. Sans faire référence à Ninon de Lenclos (qui, belle encore, faisait, passée la septantaine, des conquêtes, et attribuait cette jeunesse physique au fait qu'elle mangeait froid), un œuf en gelée en cette saison peut être une entrée sympathique, apéritive et gourmande, pourquoi ?

Mais parlons de l'œuf, d'abord. On riait, dans ma famille, d'une réflexion que j'aurais faite, enfant : « *L'œuf est le fils du coq et de la poule !* » Il est évident que cela est loin de la définition d'Alexandre Dumas (en son *Grand Dictionnaire de cuisine*) : « *Corps organique que pondent les femelles des oiseaux et qui renferment les développements d'un germe.* » Notons au passage qu'il donne ensuite cinquante-six recettes d'œufs mais non celle des œufs en gelée !

Et célébrons les qualités de l'œuf qui, diététiquement, est l'aliment basses calories par excellence sur le plan économique puisque, nous dit M. Jérôme Stern dans son *Dictionnaire de nos aliments*, il apporte sous un faible volume 90 calories pour 100 grammes, des protéines à foison, du phosphore et des vitamines A et D. Cela sans être nuisible au foie, contrairement à l'idée trop répandue. Et s'il ne contient point de vitamine C, le fer qu'il renferme est des plus assimilables par l'organisme.

A condition, bien évidemment, qu'il soit frais (sain, surtout !) car sa fraîcheur ne dépend pas du moment de la ponte, mais, avant tout, des soins apportés à sa conservation. Les œufs dits « extra » (une bande rouge entoure l'emballage) doivent avoir été mis en boîte trois jours au plus après la ponte, avoir moins de dix jours, être entreposés entre 8 et 10 °C au maximum. C'est ceux-là que vous utiliserez, sachant aussi que l'œuf équilibré doit avoir une densité égale ou supérieure à 1,085 (1). Le biologiste Louis Vincent a écrit : « *A partir de 1,090, un œuf devient un aliment remarquable. Nous en avons vu ayant une densité égale à 1,100. Leur pouvoir reconstituant était extraordinaire. C'étaient de véritables suraliments-médicaments.* »

Revenons à l'œuf en gelée. Difficile à bien faire pour une ménagère, elle l'achètera chez son charcutier (c'est là souvent où le bât blesse : il faut être sûr de la qualité du produit, d'une part, et, d'autre part, qu'il soit plaisir de bouche). Dans les brasseries également on nous sert (j'allais écrire nous servait, tant je ne le retrouve plus guère sur les cartes) un œuf en gelée banalisée. Car il ne s'agit pas seulement d'un simple œuf cuit « mollet » recouvert de gelée ! Il faut que cette gelée soit goûteuse (pour user d'un mot que certains lecteurs me reprochent).

Le *Larousse gastronomique* donne la recette des œufs en gelée du Fouquet's. On y lit que la gelée doit avoir pour base un bouillon de jarret et pieds de veau avec tous les légumes d'un bon pot-au-feu, des aromates et quelques feuilles de gélatine avant d'être clarifiée par un ajout de trois blancs d'œufs, une tomate en dés, cerfeuil et estragon ciselés : vingt minutes d'ébullition et passage en un linge, qui peut être garni, ô épicurisme ! de feuilles d'estragon.

Ce n'est pas tout. Dans leur petit moule individuel les œufs pochés peuvent être accompagnés d'une julienne de jambon de Paris, voire de lamelles fines de saumon fumé, où encore de langue, de lamelles de truffe fraîche, jusqu'à du caviar pour les snobs. On recouvre de gelée. On met au réfrigérateur. On démoule au moment de servir et... l'on se régale.

Oui, mais voilà ! Quel grande toque oserait aujourd'hui inscrire le banal œuf en gelée à sa carte ? Il faudrait qu'un suppôt de la nouvelle cuisine nous invente des œufs en gelée escortés de cuisses de sauterelle farcies de foie gras !

En attendant et à défaut, je signale à la carte toute simple de Pierre Alain (68, avenue des Ternes) un œuf mollet présenté sur un lit de ratatouille glacée (œuf glacé niçoise, dit la carte) qui est bien agréable en entrée.

La Reynière

(1) Il est facile de déterminer la densité d'un œuf en le plongeant dans un bocal d'eau salée à 12 % (8 cuillerées de gros sel marin pour un litre d'eau). L'œuf de 1,085 doit tomber vers le fond. S'il s'y couche, sa densité est supérieure. S'il flotte, elle est inférieure et l'œuf devient sans intérêt.

Semaine gourmande

Une nouveauté, Le Champart

Maître sommelier du *Bacchus gourmand*, M. Licchesi a quitté ce navire fluctuant pour se mettre à son compte. Il a trouvé dans le jeune Christian Galan (passé entre autres par le *Fouquet's* et *Pétrus* aux temps heureux de celui-ci) un chef de sagesse et de qualité. Et Mme Licchesi, à l'accueil, est toute de charmante amabilité.

C'est dire que la carte de cette auberge parisienne peut séduire tout autant que celle des vins (sommelier de passion, Licchesi y mêle les bonnes bouteilles et des petits crus moins connus, tel ce coulanges-la-vineuse 1987 de chez Bernard, par exemple, et à des prix très corrects). Les filets de rouget au curry (avec du riz et des dés de pommes fruits et de fonds d'artichaut) sont remarquables, et je me suis régalé aussi du magret aux pleurotes et miel d'acacia (avec un petit paillasson de pommes de terre bien en accord).

Petit mais solide plateau de fromages de chez Dubois (venus en voisin), bons desserts et, outre les plats du jour rustiques (ce jour-là un cassoulet), un menu dégustation (pour deux convives) : entrée, deux plats, fromage, dessert, une demi-bouteille de vin et café pour 190 F. A la carte, compter 200-300 F.

► Le Champart, 132, rue Cardinet, 75017 Paris. Tél. : 42-27-36-78. CB-AE. Chiens acceptés.

La Corbeille

Se souvenant qu'il a travaillé avec le mirobolant Denis à Paris mais aussi en Provence, J.-P. Cario, qui a magnifiquement transformé, on le sait, sa petite maison en un hôtel de charme et en un restaurant d'élégance (avec une salle non-fumeurs, qui mieux est !), nous offre pour la rentrée la « cuisine du soleil ».

En amuse-bouche, l'anchoïade et la fougasse, puis, entre autres plats, les limaçons en fricassée, le pâtisson de brandade, la bourride et l'aïoli, la daube et les pieds-paquets aux grenailles de morilles, le banon rôti sur mesclin enfin, avant les calissons escortant le café.

Il y a, dans ce domaine, un menu avec sélection des vins du pays à 300 F, un grand dîner dégustation (huit plats et huits vins) à *495 F* et la carte, bien entendu, avec, en cette saison, du gibier que sait merveilleusement traiter J.-P. Cario. Fermé samedi midi et dimanche.

► La Corbeille, 154, rue Montmartre, 75002 Paris. Tél. : 40-26-30-87 . Parking Bourse. AE-CB. Chiens acceptés.

Le Restaurant du marché

Depuis la fermeture de *L'Aquitaine* toute voisine, Christiane Massia veille de plus en plus sur la cuisine de cette ambassade sud-ouestissime, ajoutant aux classiques de la carte (grillettes de canard vinaigrées au miel, salade de gésiers d'oie, foies gras divers, poulet sauté à l'ail, daube de bœuf au madiran, magret, cassoulet et confits), les poissons du jour (dont un gratin de morue aux haricots blancs superbement adéquat pour escorter le madiran 1987 (de Laplace, et à 98 F) si l'on ne peut aborder le Latour 1952 ou l'Ausone 1947 ! Compter 350-400 F.

► Le Restaurant du marché, 59, rue de Dantzig, 75015 Paris. Tél. : 48-28-31-55 (t. l. j.). Salon 15 couverts. AE-DC-CB. Chiens acceptés.

L'Oustalou

Dans ce coin que certains disent disgracié, un nouveau « point de chute ». Les employés (un menu à 73 F au déjeuner) et les cadres des bureaux à l'entour ont salué l'ouverture de *L'Oustalou* comme une providence. Cuisine simple avec un clin d'œil Sud-Ouest (gésiers confits en salade, foie gras, magret sauce aux cèpes, cassoulet maison), de bons desserts, des vins honnêtes. Compter *250 F* environ.

► L'Oustalou, 2, boulevard Brandebourg, 94200 Ivry. Tél. : 46-72-24-71. Fermé samedi et dimanche. CB. Chiens acceptés.

Chez Max

Classique maison « bourgeoise » où le thon frais « façon Max » rappelle le chef disparu que M. Clessienne remplace avec talent (Madame, à l'accueil, est tout sourire), où l'on découvrira un saumon cru remarquable, les paupiettes de saumon sauce champagne et un pigeon aux girolles, mais aussi le vrai tournedos Rossini (rarissime aux cartes parisiennes), un perdreau rôti *(« Que l'on est bien à dîner avec des amis et que l'on a chacun son perdreau »*, disait Sacha Guitry !), des desserts de qualité et une excellente cave. Compter *350-450 F, mais avec deux* menus à 180 F et 250 F.

► Chez Max, 19, rue de Castellane, 75008 Paris. Tél. : 42-65-33-81. Fermé samedi et dimanche. Parking Madeleine. CB. Chiens acceptés.

L. R.

Un pétillant de 14

APPRENDRE à boire les vieux champagnes. Apprendre à faire vieillir les « grands » champagnes. Leçons d'un repas organisé autour du « vin de la victoire », celui qui fut tiré au son du canon de la Grande Guerre et découvert seulement après 1945. Bu hier.

Peut-on raconter l'harmonie des repas d'exception ? La subjectivité des impressions gustatives comme l'impossibilité qu'il y a, quoi qu'on fasse, à reproduire à l'identique de tels instants rendent trop souvent insipides les propos sur ce thème. Le vin – encore lui – autorise pourtant sinon la narration, du moins une clé pour l'analyse. Mieux que l'assiette, changeante, il fournit en effet une référence gustative constante en même temps que de considérables perspectives temporelles. La chose était tout à fait évidente lors du repas qu'organisait, il y a quelques jours, M. Alain Senderens (Lucas-Carton) autour de quelques millésimes de champagnes antiques offerts par la maison Pol-Roger.

Qui, hormis les Champenois, oserait aujourd'hui boire de vieux champagnes ? A la différence des autres grands vins, ceux récoltés entre la montagne de Reims et la côte des blancs, semblent totalement intemporels. Prisonnier de la technique longue et complexe de vinification qui lui donne naissance, corseté par une sévère politique *de marque qui fit, il est vrai*, sa grandeur, le champagne est unique. Il est aussi dangereusement isolé. Car le symbole international et éclatant de la fête navigue aujourd'hui aux frontières du monde du vin, comme en partance vers d'autres rivages, ceux, corrompus, des boissons alcoolisées industrielles.

Qui s'intéresse aux cépages (pinots noir et meunier, chardonnay) dont il est issu ou aux terroirs dont il provient ? Combien sont-ils à saisir l'importance de la date du « dégorgement », cette ouverture brutale de la bouteille et de lies à l'oxygène, véritable acte de naissance du breuvage. Jusqu'aux millésimes, référence œnologique universelle pratiquement ignorée entre Reims et Epernay et qui n'est retrouvée que lorsque l'année en vaut, estime-t-on, la chandelle.



Place de la Madeleine, ce jour-là, il y eut d'entrée un brut de 1955 (saumon parfumé à l'aneth, cuit dans l'argile) dégorgé six semaines auparavant, suivi d'un 1947 (superbe poularde aux cèpes et écrevisses). On glissa ainsi, sur fonds d'effervescences évanescentes, des arômes du vineux subtil vers ceux de la torréfaction tout empreinte de fraîcheur. Il y eut ensuite les bouteilles soufflées, la vieille verdeur et le sous-bois champignonné du brut 1934 (Maroilles) précédant l'extraordinaire 1914.

Cette triste année-là, les vendanges champenoises débutèrent au son du canon, le 21 septembre. Et l'on n'en finit plus aujourd'hui de déguster ce « vin de la victoire », pour reprendre l'expression de M. Maurice Pol-Roger, qui, en ces temps de grandes incertitudes, était maire d'Epernay. La cuvée fut tirée en 1915 et les hasards du temps et de la vie firent qu'on ne le dégorgea qu'en 1945. Ainsi 1914, aujourd'hui ambre pétillant, n'a-t-il rien vu des horreurs de la Grande Guerre.

Fallait-il finir ? Ce fut une étrange bouteille – 1914 sur l'étiquette, 1934 sur la collerette. En réalité, un véritable 1892, comme l'affirmait le liège imprimé et les papilles de M. James Coffinet, chef des caves de Pol-Roger. Un siècle déjà, un miel d'amertume où l'on vit un instant perler quelques bulles venues d'un autre âge.

Jean-Yves Nau

► Lucas-Carton est l'un des rares restaurants au monde à proposer la dégustation de vieux champagnes dégorgés à la demande. Il faut pour cela en avertir M. Dominique Derozier, sommelier, quinze jours à l'avance. Sont ainsi disponibles des bouteilles de Krug 1947 (4 500 F), Ruinart 1929 (1 400F), Mumm 1929 (1 800 F) ou 1911 (1 900 F). Lucas-Carton-Alain Senderens, 9, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 42-65-22-90.

► Champagne Pol-Roger, 1, rue Henri-Lelarge, 51206 Epernay. Tél. 26-55-41-95.

Miettes

Salon du livre gourmand. – Il aura lieu à Périgueux les 23, 24, 25 et 26 novembre. Cette manifestation européenne, la première du genre (animation, manifestation, signatures des auteurs, retransmissions radio-télé) s'annonce capitale.

Le sottisier. – De la lettre publicitaire d'un nouveau restaurant : « *Un chef de qualité peut assouvir votre goût* ». Et sur la carte : « *Les trois nuances de poissons aux jeunes poireaux* » et « *Les maîtres fromagers affinés* » *!* Cela ne donne point envie d'aller à l'Espace Saint-Gothard. Pas plus que de lire *la Cuisine exotique* qui vient de paraître (chez Solar) et où je trouve la recette du sukiyaki japonais avec des champignons de Paris et celle de la gélatine à l'allemande !

Les maîtres d'hôtel de France. – C'est l'organisation et la défense d'une profession depuis quelques années en perdition : accueil, courtoisie, diplomatie même, mais aussi métier : art du service, flambage, découpage en salle. Martial Rambaud, son vice-président (officiant au Fouquet's) dit justement : « *Un bon maître d'hôtel peut valoriser de 50 % la cuisine d'un chef !* » Un mauvais peut, en tout cas, lui nuire énormément.

Mariage franco-anglais. – Mariage gastronomique des fromages d'outre-Manche et des vins français au Willi's Wine Bar (13, rue des Petits-Champs) wensleydale avec un graves blanc, cheddar avec un gigondas (pourquoi pas ?) et stilton avec un coteaux-du- layon (cela ne vaudra jamais un « old port »).

Mea culpa. – J'ai parlé des jambons et un lecteur attentif me reproche (il a raison !) de n'avoir pas cité les jambons corses. Race et surtout nourriture (châtaignes et glands) et souvent croisement avec les sangliers.

A Versailles. – Le Trianon Palace (il fut construit voisinant le château en 1910 et fut longtemps « mondainement » connu (Sarah Bernhardt y arrivait en calèche, Colette y logeait avec ses chats, le duc de Windsor y célébra son mariage) vient d'être repris par un groupe japonais et demeurera en travaux jusqu'en juillet 1991.

Au vinaigre ! Daniel Météry (4, rue de l'Arcade, tél. : 42-65-53-13) vient de mettre à sa carte outre son déjeuner « affaires » (250 F vin compris), un dîner « douceur et saveur des mets au vinaigre » à 220 F, amusant et original.

JEUX

Bridge

nº 1407

INCERTITUDE SUR LE CONTRE

La défense, dans ce match de dames, *pouvait faire chuter* immédiatement le chelem si elle avait tiré l'As de Carreau à la deuxième levée, mais elle craignit une coupe d'entrée dans cette couleur et elle préféra faire un autre flanc. Alors la déclarante trouva la façon de réussir le contrat.

	♠ V ♡ R 9 3 ♢ R D 8 3 ♣ A V 7 4 2	
♠ 9 7 4 3 ♡ 8 7 4 ♢ 10 7 6 5 ♣ 6 3	N O E S	♠ 10 8 5 2 ♡ D ♢ A 9 4 2 ♣ R D 9 8
	♠ A R D 6 ♡ A V 10 6 5 2 ♢ V ♣ 10 5	

Ann : E. don. E-O vuln.

Ouest Guillaumin	Nord Michallet	Est Saul	Sud Magis
-	-	passe	1 ♡
passe	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♡	passe	4 ♢
passe	4 SA	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Catherine Guillaumin en Ouest ayant trouvé la meilleure entame, le 6 de Trèfle, la déclarante fournit le 2 de Trèfle du mort pris par la Dame. Croyant que Sud avait une chicane à Carreau, Est décida de contre-attaquer Pique. *Comment Isabelle Magis, en Sud, a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

RÉPONSE

Estimant que Est devait avoir l'As de Carreau (qu'elle n'avait pas osé tirer) et le Roi de Trèfle, la déclarante a réalisé toutes ses levées maîtresses à Cœur et à Pique jusqu'à cette position où, sur la Dame de Pique, *Est est squeezée :*

♣ A V 7 - ♢ A ♣ R 9
♠ D ♢ V ♣ 10

Si Est défausse l'As de carreau, Sud fait le Valet de Carreau et, si elle jette le 9 de Trèfle, la déclarante tire l'As de Trèfle.

Si la déclarante estime que Est n'a pas l'As de Carreau, elle peut encore gagner ce contrat *en affranchissant le cinquième Trèfle* (par deux coupes) pour défausser le Valet de Carreau : Valet de Pique, As de Cœur, As de trèfle, 4 de Trèfle coupé par le 10 de Cœur, 2 de Cœur pour le 9, 7 de Trèfle coupé avec le Valet de Cœur, 5 de Cœur pour le Roi, Valet de Trèfle (défausse du Valet de Carreau), *Carreau coupé par le 6 de Cœur et* de Pique... As, Roi, Dame.

CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIOR

Un mois avant les olympiades de Genève le championnat d'Europe junior s'est déroulé à Neumunster en Allemagne. Les Norvégiens ont été vainqueurs grâce notamment à Helgemo, le plus grand espoir du bridge international. Les Israéliens ont terminé deuxièmes et les Danois troisièmes. Déception pour la *Grande-Bretagne (championne* du monde l'année dernière) qui a fini à la dixième place. Mais que dire des Français seizièmes sur vingt-deux pays, alors que la France disposait en 1988 de la plus forte équipe ? Il est vrai que trois de ses *membres, frappés par la limite* d'âge de vingt-cinq ans, n'étaient plus dans l'équipe. En tout cas le Norvégien Helgemo a encore de beaux jours devant lui comme junior, car il a vingt ans et une technique qui ne peut que progresser. *Observez-le dans cette donne* du match Norvège-Finlande. Il a brillamment réussi son contrat, mais il aurait pu jouer encore mieux !

	♠ V 3 ♡ R V 8 5 4 ♢ V 9 2 ♣ 8 3 2	
♠ 9 7 2 ♡ D 9 7 6 3 ♢ — ♣ R 9 7 5 4	N O E S	♠ R D 10 8 5 ♡ 10 2 ♢ D 8 5 3 ♣ D V
	♠ A 6 4 ♡ A ♢ A R 10 7 6 4 ♣ A 10 6	

Ann : S. don. N-S vuln.

Ouest Backstrom	Nord Flaat	Est Jouri	Sud Helgemo
-	-	-	2 ♣
2 SA	3 ♣	passe	3 SA

L'ouverture artificielle de « 2 Trèfles » promettait un Deux fort à *couleur indéterminée* ; l'*intervention* à « 2 SA » montrait un bicolore, et « 3 Cœurs » était naturel.

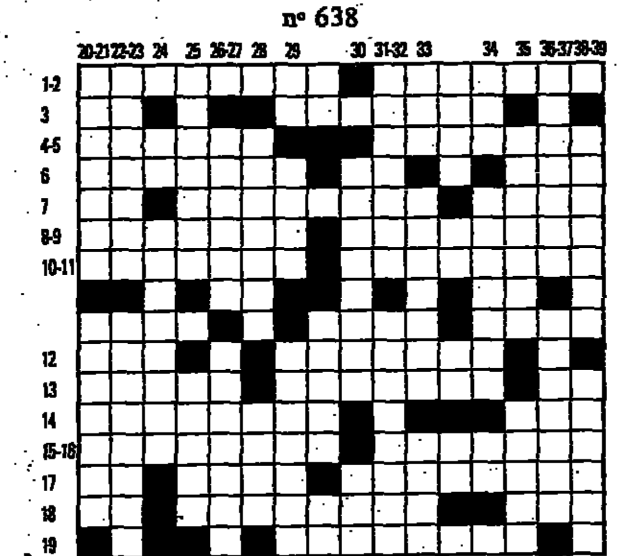
Ouest ayant cru bon d'entamer le 5 de Trèfle, *comment Sud peut-il gagner* TROIS SANS ATOUT *contre toute défense ?*

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 638



HORIZONTALEMENT

1. ABEMOTUX. – 2. EEHINRT (+1). – 3. ADEGINU (+2). – 4. ABIMNR (+1). – 5. AAHMSSS. – 6. IIINORV. – 7. BEILMNOU. – 8. *EEGILLS.* – 9. *EEEIMRRT.* – 10. EEENSSS. – 11. AEEFIRRR (+1). – 12. DEILOOR. – 13. AEEELST (+1). – 14. AELOSSUV (+2). – 15. ADIMOTUX. – 16. CEEGILS. – 17. *AAEFILSS.* – 18. *ACEILNSU* (+2). – 19. AEENRSTU (+1).

VERTICALEMENT

20. GIIMNST. – 21. EIORRST. – 22. *AEIILOV.* – 23. *AEEELSTV* (+1). – 24. AENORSUX. – 25. BBEINOS. – 26. AELORS (+1). – 27. AADISST. – 28. BEEILRS (+2). – 29. DEINSSU. – 30. AIILORTV (+1). – 31. AARRSSU (+1). – 32. *AAGLLOPY.* – 33. *DEEIMOR.* – 34. BDEFIIS. – 35. AEEHILN (+1). – 36. AEEEGRT. – 37. CEEHORS (+1). – 38. DEEIRSS (+4). – 39. EESSSU.

SOLUTION DU Nº 637

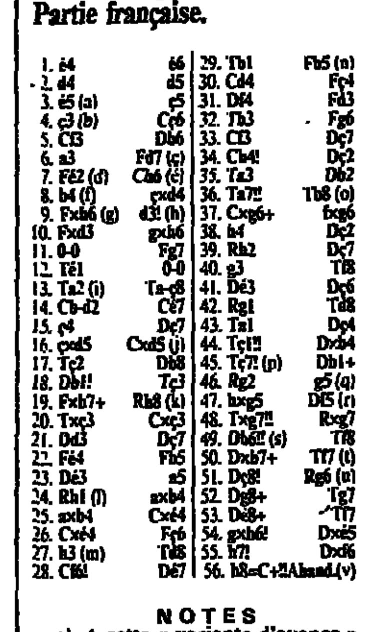
1. MOUVANCE. – 2. EUSKERA. – 3. ASSUREES (RASEUSES). – 4. COLMATAT. – 5. ENGOBAI (*BEGONIA*). – 6. *ILLEGALE.* – 7. IRRESOLU (ROULIERS). – 8. BINERAI (BINAIRE BENIRAI). – 9. APETALE. – 10. NASTIES (ISSANTE...). – 11. LEMURIDE, primate. – 12. GOBELIN (GLOBINE IGNOBLE). – 13. *ULNAIRES* (LUNAIRES LAINEURS). – 14. SATINENT (NANTITES...). – 15. LACTOSE (COSTALE OCTALES SCATOLE). – 16. RUFIAN. – 17. AERERAI. – 18. NACELLE. – 19. HANTIEZ. – 20. ESCULAPE (*PLACEUSE CAPSULEE*). – 21. MADERIEN (DEMINERA MENDIERA ADERMINE). – 22. GOLIATH, géant. – 23. AMORALE. – 24. USAGERES (*RAGEUSES* RESSUAGE). – 25. ENTRENT (RENTENT). – 26. ARAVISAI. – 27. ALOPECIES. – 28. CEDILLES. – 29. NUERIEZ. – 30. ALLUSIF (FUSILLA). – 31. EVOCABLE. – 32. LANICES (CALINES SANICLE). – 33. LIEMENT (ELIMENT). – 34. SAMIEN, de Samos (ENSIMA...). – 35. USAIENT (SUAIENT UNIATES). – 36. ENTRERAI (AIRERENT...). – 37. REANIMA (AMARINE...). – 38. DRENNES. – 39. *ALTERITE (LATERITE).* – 40. STATERE (RASETTE RETATES TESTERA TETERAS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1409

Tournoi international de Velgorod, 1990
Blancs : Cholmov
Noirs : Borges
Partie française.



Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	é6	29. Tb1	Fh5 (n)
2. d4	d5	30. Cd4	Fç4
3. é5 (a)	ç5	31. Df4	Fd3
4. ç3 (b)	Cç6	32. Tb3	Fg6
5. Cf3	Db6	33. Cf3	Dç7
6. a3	Fd7 (c)	34. Ch4!	Dç2
7. Fé2 (d)	Ch6 (é)	35. Ta3	Db2
8. b4 (f)	çxd4	36. Ta7!!	Tb8 (o)
9. Fxh6 (g)	d3! (h)	37. Cxg6+	fxg6
10. Fxd3	gxh6	38. h4	Dç2
11. 0-0	Fg7	39. Rh2	Dç7
12. Té1	0-0	40. g3	Tf8
13. Ta2 (i)	Ta-ç8	41. Dé3	Dç6
14. Cb-d2	Cé7	42. Rg1	Td8
15. ç4	Dç7	43. Ta1	Dç4
16. çxd5	Cxd5 (j)	44. Tç1!!	Dxb4
17. Tç2	Db8	45. Tç7! (p)	Db1+
18. Db1!	Tç3	46. Rg2	g5 (q)
19. Fxh7+	Rh8 (k)	47. hxg5	Df5 (r)
20. Txç3	Cxç3	48. Txg7!!	Rxg7
21. Dd3	Dç7	49. Db6!! (s)	Tf8
22. Fé4	Fb5	50. Dxb7+	Tf7 (t)
23. Dé3	a5	51. Dç8!	Rg6 (u)
24. Rh1 (l)	axb4	52. Dg8+	Tg7
25. axb4	Cxé4	53. Dé8+	Tf7
26. Cxé4	Fç6	54. gxh6!	Dxé5
27. h3 (m)	Td8	55. h7!	Dxf6
28. Cf6!	Dé7	56. h8=C+!! Aband. (v)	

NOTES

a) A cette « variante d'avance » d'une grande complexité, certains préfèrent les suites 3. Cç3 et 3. Cd2.

b) Après 4. Dg4, çxd4 ; 5. Cf3, Cç6 ; 6. Fd3, Dç7 ; 7. Ff4 (ou 7. 0-0, Cxé5 ; 8. Cxé5, Dxé5 ; 9. Ff4, Df6 ; 10. Fg5, Dé5 ; 11. Cd2, et on ne sait pas bien si les Blancs ont *une compensation suffisante*), Cb4 ; 8. 0-0 les jeux sont égaux alors que 8. Cxd4 évoque la partie par correspondance Smolkin-Matiuchkin, 1988 : 8..., Cxd3+ ; 9. çxd3, Db6! ; 10.Cb3 (10. Fç1 est nécessaire), Db4+ ; 11. Cb1-d2, g5! ; 12. abandon.

c) 6..., ç4 est souvent joué : 7.Fé2, Fd7 ; 8. 0-0 (ou 8. Cb-d2, Ca5 et non Cg-é7 à cause de 9. Fxç4!), f6. Sont également possibles 6..., Ch6 et 6..., a5.

d) Après 7. b4, çxd4 ; 8. çxd4, Tç8! ; 9. Fé3, Ch6! ; 10. Fd3, Cg4 ; 11. 0-0, Cxé3 ; 12. fxé3, g6 ; 13. Rh1, Fg7 ; 14. Cg5, 0-0 ; 15. Dg4 les Noirs gagnèrent par 15..., Cxé5! ; 16.dxé5, Dxé3 ; 17. Ta2, Dxd3, etc. (Pirisi-Huzman, 1988).

é) Ou 7..., Cg-é7 ; 8. dxç5 ou 8. b4.

f) Et non 8. Fxh6 ?, Dxb2 ; 9. Fç1, Dxa1 ; 10. Dç2, çxd4 ; 11. Fb2 (11. Cf-d2, Cxé5 ; 12. Cb3, d3!), Da2 ; 12. çxd4, Tç8 ; 13. Cç3, Ca5. *D'autre part, si* 8. 0-0 ?, çxd4! ; 10. çxd4, Cf5 et le pion d4 tombe.

g) Mieux que 9. çxd4, Cf5 ; 10. Fb2, Ca5 ; 11. Cb-d2, Cç4, et que 9. çxd4, Cf5 ; 10. Fé3, Fé7 ; 11. 0-0, 0-0.

h) Une finesse préférable à la suite 9..., gxh6 ; 10. çxd4, a5 ; 11. b5, Cé7 ; 12. Cç3, a4 ; 13. 0-0, Da5 ; 14. Dd2, Cç8 ; 15. Tf-ç1.

i) Et non 13. Dç2, Dç7! ; 14. Fxh7+, Rh8, et le pion é5 tombe.

j) 16..., éxd5 est également bon.

k) Et non 19..., Rxh7? ; 20. Txç3+.

l) Menace 25. Tç1.

m) Les Blancs ont un pion de plus mais les Noirs peuvent, avec la paire de F, opposer une résistance durable.

n) Si 29..., Fxf3 ; 30. gxf3!, Df8 ; 31.Ch5 suivi de Tg1-Tg3.

o) Si 36..., Td4 ; 37. Cxg6+, fxg6 ; 38.Ta8+, Ff8 ; 39. *Dxh6* mat, et si 36..., b5 ; 37. Cxg6+, fxg6 ; 38. Dxh6+!, Fxh6 ; 39. Th7 mat.

p) Une T active, plus la menace de sacrifice de D sur h6.

q) Seule parade au mat.

r) Si 47..., Td1 ; 48. Tç8+.

s) Très fort : si 49..., Td2 ; 50. gxh6+, Rxh6 ; 51. Dé3+, Dg5 ; 52. Dxg5+, Rxg5 ; 53. Cé4+!. Si 49..., Td3 ; 50. Dxb7+, Rf8 ; 51. gxh6. Si 49..., Dxé5 ; 50. Dxd8, Dxg5 ; 51. Cé8+.

t) Si *50..., Rg6 ; 51. Dh7+,* Rxg5 ; 52. f4+, et si 50..., Rh8 ; 51. Dé7!

u) Si 51..., Tf8 ; 52. gxh6+.

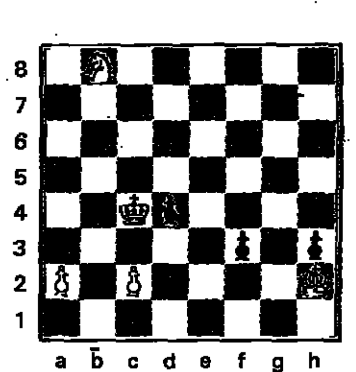
v) Car, après 56..., Rg7 ; 57. Dxf7+, Dxf7 ; 58. Cxf7, Rxf7 ; 59. Rf3, les Blancs gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1408
Y. LERX (1988)

(*Blancs :* Rd4, Cé4, Pd5. *Noirs :* Ra4, Ff7, Pa5.)

1. d6, Fé8 ; 2. Cf6, Fç6! ; 3. Rç5, Fb5 ; 4. Rb6!, Rb4 ; 5. Cd5, Rç4 ; 6. Cé3+, Rb4 ; 7. Cç2+, Ra4 ; 8. Rç7!, *Fé8* ; 9. Rd8!, *Fh5 (si* 9...,Fg6 ; 10. Cd4, Fh5 ; 11. Ré7, Fg4 ; 12. Cé6) ; 10. Cé3!, Fé2! ; 11. Ré7, Fb5 ; 12. Cç2!, Fç6 ; 13. Cd4! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1409
N. KRALIN (1988)

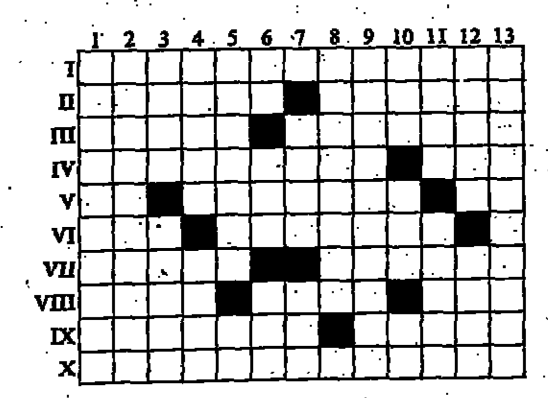


Blancs (4) : Rh2, Cb8, Pa2, ç2.
Noirs (4) : Rç4, Pd4, f3, h3.

Claude Lemoine

Mots croisés

nº 636



HORIZONTALEMENT

I. Un gros anneau de plus. – II. *Dans le rang.* Rayonne d'énergie. – III. Donne une bonne bille. Ira chercher à la réserve. – IV. Après certains passages. Une mer bien remuée. – V. Préposition. Dans la lune. Pronom inversé. – VI. *Au* bout du fleuve. Entrelacent. – VII. Ravage. Libéré. – VIII. A la porte. Tout près de l'Olympe. Coule dans le bon sens dans son pays. – IX. Egalement sous pression. Nymphe. – X. Fréquentes au cours du match.

VERTICALEMENT

1. Direction. – 2. Ce n'est pas une centralienne mais elle a quelque chose dans la tête. – 3. Tas. Permet le vol. – 4. Permet le vol. Gîte. – 5. Dans le tour. Note inversée. – 6. Pronom. Produit des résultats. Un roi bouleversé. – 7. Se rendra. Possessif. – 8. Quand les fruits sont *comme ça, c'est pour être mangés.* – 9. *Trempé.* – 10. A bout. Ecole. Dans l'auxiliaire. – 11. Forma Démosthène. Contribue à faire le tour. – 12. Dit. Pour le plat. – 13. Donnent des règles.

SOLUTION DU Nº 635

Horizontalement

I. Coupe d'Europe. – II. Rurales. Erin. – III. Oves. Yatagan. – IV. Crise. Banane. – V. Eiders. Binai. – VI. Née. Salami. – VII. J. R. Madécasse. – VIII. Ascètes. Team. – *IX. Luz. Tse. Le.* – X. Bail. Paturon. – XI. Expatrièrent.

Verticalement

1. Croc en jambe. – 2. Ouvriers. AX. – 3. Uréide. Clip. – 4. Passé. Meula. – 5. El. Ersatz. – 6. Dey. Sade. P.R. – 7. Esab. Lestai. – 8. Tabac. Ste. – 9. Réanimateur. – 10. Organise. Ré. – 11. Piana. Salon. – 12. Enneigement.

François Dorlet

Dames

nº 392

Match
Groningen-Hoogezand 1988
Blancs : De Jong
Noirs : Coenegracht
Ouverture : Raphaël.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. 32-28	16-21	22. 45x34	14-20
2. 31-26	11-16(a)	23. 38-33	20-24
3. 37-32(b)	7-11	24. 33-28	24-29
4. 36-31	19-23(c)	25. 28x19	29x40
5. 28x19	14x23	26. 35x44	13x24! (h)
6. 33-28	9-14(d)	27. 39-34	10-14
7. 28x19	14x23	28. 43-39	12-18!(i)
8. 31-27	10-14	29. 39-33	8-13
9. 41-36	5-10	30. 44-39	14-19
10. 36-31	4-9	31. 50-44	18-23!(j)
11. 46-41(e)	13-19	32. 48-43(k)	24-29!
12. 34-29	23x34	33. 33x24	19x30
13. 40x29	1-7	34. 34x25	23-28
14. 42-37	8-13(f)	35. 32x23	21x32
15. 47-42	2-8	36. 37x28	13-18
16. 44-40	18-23	37. 23x21	16x47!(l)
17. 29x18	12x23	38. 39-34	11-17
18. 38-33	7-12	39. 34-30	15-20
19. 42-38	19-24	40. 25x14	9x20
20. 40-34	24-29 !(g)	41. 44-40	20-25
21. 33x24	20x40	Abandon (m).	

NOTES

a) N'acceptant *pas la partie* BONNARD que DE JONG, avec les Blancs, *adopta contre* SIJBRANDS lors du tournoi de HEEMSTEDE, 1983 : 2. ... (18-22) [l'ex-champion du monde ne refuse pas la partie BONNARD] ; 3. 38-32 (11-16) ; 4. 43-38 (7-11) ; 5. 37-31 (21-27) ; 6. 32x21 (16x27) ; 7. 42-37 (11-16) ; 8. 37-32 (16-21) ; 9. 41-37 (1-7) ; 10. 47-42 (19-24) ; 11. 34-29 (7-11) ; 12. 40-34 (13-19) ; 13. 45-40 (20-25) ; 14. 29x20 (15x24) ; 15. 50-45 (10-15) ; 16. 48-43 (14-20)! ; 17. 34-30 (25x34) ; 18. 40x29 (4-10) ; 19. 39-34 interdisant 19. ... (8-13) est réfuté avec brio : *20. 34-30 !* [menaçant de fossiliser toute l'aile gauche après 30-25] (20-25) ; 21. 29x20 (15x24), a1 22. 46-41!! *le grand spectacle* (25x34) ; 23. 43-39! une combinaison de classe s'ensuit (34x43) ; 24. 35-30 (24x35) ; 25. 33-29 (22x24) ; 26. 31x22 (17x28) ; 27. 26x8 (3x12) ; 28. 32x3! [dame] (43x32) ; 29. 3x18!, *la dame rafle cinq pions,* + sur un mouvement en dix temps !

a1) 21. ... (25x14) ; 22. 33-39! (22x24) ; 23. 31x22 (17x28) ; 24. 26x8 (3x12) ; 25. 32x23 (19x28) ; 26. 30x17!, +.

a2) 21. ... (25x34) ; 22. 46-41!! (15x24) ; 23. 43-39!, etc., + comme dans la variante principale. SIJBRANDS le magnifique.

b) Les Noirs prennent un léger *avantage positionnel* dans le début 3. 38-32 (7-11) ; 4. 37-31 (19-23) ; 5. 28x19 (14x23) ; 6. 31-27 (23-28)! ; 7. 32x23 (18x38) ; 8. 43x32, le cœur de la structure des Blancs se trouve alors quelque peu ébranlé [MEIJER-BIES, *Zwolle, février 1989*].

c) La variante suivante peut conduire les Noirs à une stratégie du pion taquin 4. ... (1-7) ; 5. 41-36 (19-23) ; 6. 28x19 (14x23) ; 7. 33-28 (13-19) ; 8. 39-33 (9-13) ; 9. 44x39 (10-14) ; 10. 46-41, (5-10) ; 11. 50-44 (4-9) ; 12. 42-37 (18-22) ; 13. 34-29 (23x34) ; 14. 40x29 (20-24) ; 15. 29x20 (15x24) ; 16. 47-42 (21-27) ; 17. 32x21 (16x27) [le pion taquin] ; 18. 37-32 (11-16) ; 19. 32x21 (16x27) [nouveau pion taquin] [DYBMAN-GANTWARG, match mondial, septembre et octobre 1987].

d) Ou 6. ... (13-19) ; 7. 41-36 (9-13) ; 8. 31-27 (17-22) ; 9. 28x17 (11x31) ; 10. 26x17 (12x21) ; 11. 36x27 (10-14) ; 12. 39-33 (4-9) [LEEUWEN-TINGASS, championnat du monde juniors, GRANVILLE, décembre 1988].

e) Dans ce type de début moderne, de nombreuses analyses portent aussi sur la continuation 11. 47-41 (20-24) ; 12. 41-36 (24-29) ; 13. 35-30 (29-33) ; 14. 39x19 (13x35) ; 15. 38-33 (14-19) ; 16. 42-38 (10-14) ; 17. 44-39 (35x44) ; 18. 49x40 [JOSE LEANDRO-MAXIME *KOUAME, championnat du* monde, GRONINGEN, 1988].

f) *Les Noirs forment, sans* heurts, des colonnes d'attaque pour se dégager, le moment venu, de l'enchaînement WEISS (pions à 26, 27, 31 et 32) ou pour l'exploiter !

g) Les Noirs, par cette offensive tranchante, excercent une violente pression sur l'aile gauche adverse *et réduisent considérablement* le rôle actif de l'enchaînement WEISS qui, progressivement, s'analyse comme un handicap pour les Blancs. Très raffiné, cet art de retourner une arme de l'adversaire contre lui-même.

h) Dans la logique de ce raffinement.

i) Premier objectif atteint : neutralisation totale de l'aile gauche.

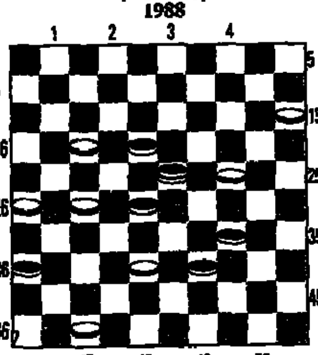
j) Menace du coup de dame (24-30) ; 34x25 (23-28) ; 32x14 (9x20) ; 25x14 (21x32) ; 37x28 (3-9) ; 14x3 (13-18) ; 3x21 (16x47)!, N+.

k) Ne pare pas le coup de dame en sept temps. 32. 33-29 semblait le plus satisfaisant.

l) Dame de la façon la plus économique.

m) DE JONG sous le joug depuis le vingtième temps !

PROBLÈME
G. DUMAS
(Pertuis)
1988



Les Blancs jouent et gagnent.

Un mécanisme inédit dans la rubrique.

● SOLUTION : 27-22! (18x27) *17-12! (23x7...) 47-41 (36x47)* 26-21! (47x20) 21x23 (7x29) 15x44!!,+ par opposition. Déroutant pour nombre d'initiés.

Jean Chaze

Loisirs à l'anglaise

C'est Thomas Cook qui, au milieu du dix-neuvième siècle, prend l'affaire en main. Désormais, on voyagerait organisé. Mais les Britanniques avaient déjà une longue tradition « touristique » à travers leurs vadrouilles dans les territoires de l'Empire. Au retour, on se reposait. Venait le temps des loisirs, à l'anglaise.

Le tourisme, un mot venu de l'anglais, qui l'a emprunté au français, s'est effectivement structuré en Grande-Bretagne, à l'instar de la plupart des activités de loisir d'aujourd'hui. Les bureaux de l'agence Cook ont remplacé les comptoirs des Indes : dans ce pays, qui n'a jamais beaucoup prisé la sociologie, qui ne voit guère l'avenir que comme un présent logiquement aménagé, se sont bel et bien forgés les outils du temps libre.

Au sortir de la Grande Guerre, l'Angleterre n'est plus seulement prêtresse du culte du *home* et du *hobby* : incorporant dans l'harmonie les exigences d'un nouvel ordre social, elle met en œuvre pour son propre compte la civilisation des loisirs. De la semaine anglaise, avec son corollaire, le week-end, aux *voyages de groupe*, du sport organisé en fédérations à la télévision moderne, un temps nouveau s'organise, qui n'appartient qu'à chacun, mais que la collectivité aménage.

L'insularité victorienne, refuge de la suprématie économique, n'avait guère fourni de modèles : on jouait aux fléchettes dans les pubs aux heures tolérées et on pariait sur les chevaux et les lévriers. A la campagne, on s'adonnait sans penser à mal au jeu du *Diable* parmi les tailleurs, ou à celui de Tante Sally.

L'establishment, cette caste supérieure, reconnue comme telle, et jamais vraiment contestée, ramait à *Oxford ou Cambridge*, sur la Tamise, hissait les voiles à Cowes, arborait queue de pie ou crinoline à Ascot. Et l'on s'ennuyait fort le dimanche.

Quand, après 1936, une date également importante en Grande-Bretagne pour certaines conquêtes ouvrières, on pût disposer de congés payés, il fallut populariser de nouvelles formes de loisirs. Les Anglais inventèrent les « villes-attractions », comme Blackpool ou Scarborough, anticipations de ce que seront les parcs d'attraction à l'américaine.

Au cœur d'un pays noir, pluvieux à souhait, ces stations populaires offrent pour un penny la partie de bingo, les montagnes russes, le *fish and chips* dominical. On passe la nuit du samedi dans un de ces camps de vacances familiaux, inventés par William Butlin. On s'y enchante. On est entre soi. On projette d'y revenir l'été : un peu l'esprit du Club Méditerranée, en plus prolétaire, vingt ans plus tôt.



Le tennis et le golf, venus d'Albion eux aussi, demeurèrent longtemps *réservés à l'élite. Le peuple* joue au football, devenu super-planétaire, tout comme la langue *anglaise fait office d'idiome* universel.

Et, tandis que le très universitaire rugby, le sport collectif le plus complexe et le moins logique – un jeu de conquête qui se joue en partie vers l'arrière, qui d'autre que les Anglais raffinés aurait pu l'imaginer ? – franchit le Channel, et *épouse le french spirit*, au-delà des espérances, le non moins abstrus cricket n'impressionne personne, *hors le Commonwealth*. Mais l'épanouissement du rugby dans le Sud-Ouest de notre pays tient peut-être à ce que la Guyane fut anglaise sous les Plantagenêt, puis à la télévision, cet admirable compromis entre le secret de l'intimité et l'ouverture sur le monde.

Là encore, l'Angleterre conçoit *un système à vocation exportable*. Une puissante structure publique, dotée des moyens de la durée et de l'indépendance, indispensables à la qualité. La BBC demeure un modèle que ne contredit en rien l'adjonction de ressources indépendantes. Ce jeu de compatibilité a été organisé de façon à préserver les impératifs premiers des deux diffuseurs, l'exigence et le profit, et les spectateurs s'y retrouvent avantageusement : on s'interroge moins à Londres qu'à Paris sur la dichotomie public-privé, on y parle *plus de gouvernement que d'Etat*, d'intérêt général que de service public.

Le tourisme, quant à lui, serait-il ce loisir consensuel fondé sur le brassage social ? Il est, comme souvent en Angleterre, l'émanation de cette bonne volonté, cette *good will*, qui gomme les différences sociales et qui, associée au sens du service, accomplit des prodiges.

Les Anglais sont parvenus, contre l'évidence, à nous persuader que leurs soldes valent le déplacement à Londres. Sotheby's et Christie's dominent le marché mondial de l'art. Harrods est vendu à des *Egyptiens*, mais l'on y parle japonais aux caisses. Au conseil d'administration de la British Tourist Authority, on trouve inévitablement une comtesse, deux honorables, un sir, et quatre chevaliers *de l'Empire britannique mais*, dans les représentations à l'étranger, l'efficacité est de première force.

Cependant, et bien qu'on y travaille davantage, le quotidien est perçu comme plus agréable en France qu'en Angleterre. Est-ce la raison de l'installation dans notre pays d'un Terence Conran, le génial inventeur d'Habitat, de la folie foncière des Anglais en Bretagne et en Normandie, de leur coutumière transhumance sur le *continent en période de vacances* ? La modestie relative des prix du terrain n'explique pas tout.

Les visiteurs étrangers sont, en France, deux fois plus nombreux qu'en Grande-Bretagne ; acceptons, pour une fois, sans masochisme, l'hommage ainsi rendu à une certaine *qualité* de vie à *la* française.

Olivier Barrot

► ***A lire deux bons livres sur la* Grande-Bretagne : *De l'Angleterre*, de Jean Queval (Gallimard, 1956) ; *les Anglais*, de Philippe Daudy (Plon, 1989).**

***« L'année dernière, l'été, en Angleterre, eut lieu un mercredi ou un jeudi... »* La pluie donne des couleurs aux sportifs et stimule l'effort. Plein air et temps libre, tous dehors ! Mais on arrive aussi à se lasser des ondées, alors on quitte l'île pour des territoires encore à découvrir. Comme Stanley qui, de 1874 à 1877, patrouille en Afrique centrale. Ici avec casque colonial et pistolet à la ceinture. Frontispice paru dans le *Journal des voyages* du 24 février 1878.**

COLLECTION VIOLLET

Les pèlerins du « grand tour »

C'EST en Angleterre que l'on imagina l'essor du tourisme, une activité promptement muée en industrie. Avec William Davis, ancien journaliste du *Guardian et de Punch*, qui préside aujourd'hui le British Tourist Authority, organisme officiel chargé du développement touristique, nous avons évoqué l'origine du concept.

« A quand remonte l'invention du tourisme moderne en Grande-Bretagne ?

– Souvenez-vous que, quand les Romains visitaient l'Egypte *conquise* et découvraient les pyramides, ils faisaient à leur façon du tourisme ! En Angleterre, la curiosité pour l'étranger s'est répandue au dix-huitième siècle, à l'époque où l'aristocratie dépêchait ses fils sur le continent pour y effectuer le « grand tour ». Mais c'est au moment de la révolution industrielle que Thomas Cook eut l'idée d'un tourisme de masse : en 1840, il emmenait en Egypte un groupe de *temperants* (non-consommateurs d'alcool).

– Et depuis ?

– Le tourisme est devenu la plus puissante industrie du monde. Ses clients, que l'on qualifiait à l'origine d'excursionnistes, préfèrent désormais l'appellation de visiteurs, d'hôtes, de voyageurs. A présent, le tourisme, c'est l'autre, celui qui ne sait pas voyager. Quant à nous, longtemps leaders comme organisateurs de voyages, nous sommes aujourd'hui concurrencés par les Allemands.

– Comment expliquez-vous le goût des Britanniques pour le voyage ?

– Par le rôle de l'Empire britannique. Nous avons longtemps détenu de lointaines colonies de la Couronne en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada, en Afrique du Sud, où se sont installées des familles qui laissaient des parents dans la mère patrie. Ces gens ont pris l'habitude de se rendre mutuellement visite : les *family reunions* représentent toujours un grand marché pour nos voyagistes et *nos compagnies aériennes* : voyez les échanges avec l'Australie, par exemple.

» *En outre, les Anglais aiment* vivre dehors, au contraire des Français. Nous avons une tradition sportive, forgée par notre système d'éducation, qui nous amène à voyager facilement. Saviez-vous que le chèque de voyage a été inventé par un Anglais ? »

Propos recueillis par
O. B.